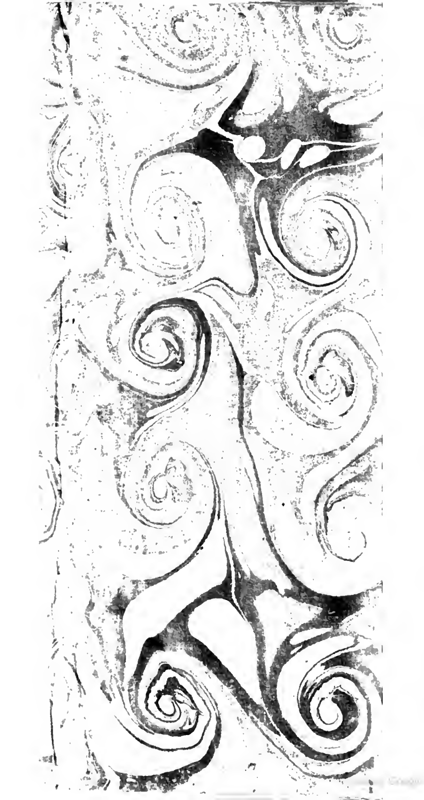
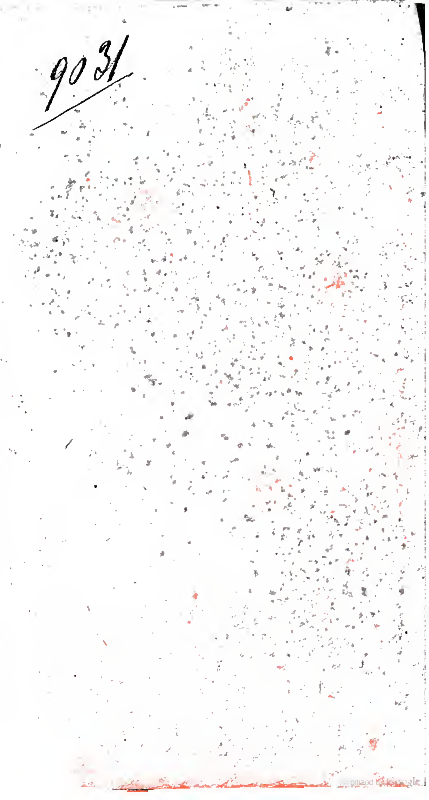







9031

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LE NOUVEAU SECRETAIRE DE LA COUR

OU

LETTRES FAMILIERES

SUR TOUTE SORTE DE SUJETS.

AVEC DES REPONSES.

Une INSTRUCTION pour ſe former dans le Stile épiſtolaire : LE CEREMONIAL DES LETTRES, & les Regles de bienſéance qu'il faut obſerver dans les Lettres que l'on écrit : Avec les TITRES dont on qualifie toute ſorte de perſonnes :

ET

Les Inſcriptions, Souſcriptions & Suſcriptions dont le Roi ſe ſert, lorſque Sa Majeſté écrit aux Princes Etrangers.



Sur l'imprimé à Paris

A AMSTERDAM.

Chez L'HONORE' & CHATELAIN.

M. DCC. XLVI,

Avec Approbation & Permiſſion.



AVERTISSEMENT.

ON s'est proposé de s'acquitter dans cette Edition de la reconnoissance qu'on doit au Public pour le favorable accueïl qu'il a fait aux precedentes Editions de cet Ouvrage; on l'a mis entre les mains d'une personne qui l'a revû avec beaucoup de soin, & qui a tâché de le rendre plus utile. Il a jugé à propos de le diviser en deux Parties : la premiere contient le recueïl des LETTRES, qu'on lira d'autant plus volontiers, & avec d'autant plus de fruit, qu'on n'y trouvera plus un grand nombre de fautes qui les défiguroient la plûpart on a rëüni dans la seconde trois petits Traités, qui ne ressemblent que par les Titres à ceux qu'on avoit publiés ci-devant.

Le premier de ces Traités eſt une INSTRUCTION *pour ſe former dans l'art d'écrire des Lettres*, où l'on a ſuivi le même ordre que le célebre Loüis VIVE's avoit gardé dans un Traité Latin du même genre : on pouvoit arranger ſes idées de pluſieurs maniéres differentes, mais on a préféré celle qui, étant plus à portée de tout le monde, s'eſt trouvée auſſi plus propre au détail où l'on a crû devoir entrer.

Les deux autres Traités ſont le CEREMONIAL *des Lettres* & les TITRES *dont on qualifie toute ſorte de perſonnes*: comme ils ſont d'un uſage très-étendu, la plus grande préciſion y a paru néceſſaire, & l'on a crû ne pouvoir trop s'apliquer à y mettre de l'ordre. En effet, ce n'eſt pas aſſez pour pluſieurs de les avoir parcourus, & même de les avoir lûs avec attention une ou deux fois, ils ont beſoin de les conſulter de tems en tems; & rien n'eſt plus deſagréable que d'ignorer où l'on doit

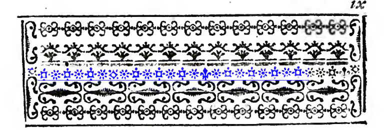
chercher ce qu'on veut ſavoir, ou de ne trouver que des paroles vagues, obſcures & équivoques, au lieu d'une maxime sûre qui nous délivre de nos incertitudes.

Il ſuffit de jetter les yeux ſur les diviſions de ces Traités, tels qu'on les donne aujourd'hui, pour s'apercevoir, que dans l'un on conduit le Lecteur depuis le moment où il ſe propoſe d'écrire une Lettre, juſqu'à celui oú il ne lui reſte plus rien à faire; & que dans l'autre, après ce qui regarde le Clergé, on parcourt les differentes conditions des Laïques du Royaume, pour faire enſuite la même choſe dans tous les Etats de l'Europe. Et ce n'eſt pas ſeulement dans la diſpoſitiō générale qu'on a ſuivi l'ordre le plus naturel, on s'y eſt attaché avec autant de ſoin dans le detail des obſervations qu'on a raſſemblées. D'ailleurs, on a tâché de ne rien avancer que de conforme à l'uſage preſent, & dans l'étenduë que l'on a donnée à chaque maxime, & à la deſcription

de chaque uſage, on s'eſt proportionné, autant que l'on a pû, à la meſure d'intelligence de toute ſorte de perſonnes, ſans fatiguer par une multitude de paroles inutiles.

On a joint à ces Traités le Recuëil des INSCRIPTIONS, *Souſcriptions & Suſcriptions des Lettres du* ROY pour les Pays étrangers, qui a déja été imprimé pluſieurs fois, & où l'on a a eû ſoin de corriger les fautes échapées dans les precedentes Editions, qui en rendoient la lecture inſupportable.

Au reſte, ſi malgré l'attention de l'Editeur, on trouve encore dans les Traités qu'il a refondus des obſervations & des maximes moins juſtes que les autres, ou ſi l'on s'apperçoit qu'il y ait oublié des choſes qui entroient néceſſairement dans le plan qu'il a ſuivi, on en pourra prendre occaſion de rendre ſervice au Public en donnant avis au Libraire, qui ne manquera pas d'en profiter dans la ſuite.



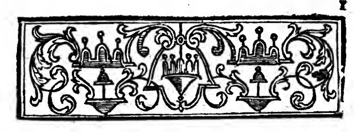
TABLE

DE CE QUI EST CONTENU dans le nouveau Secretaire de la Cour.

Fin de la Table des Lettres.

Fin de la Table.

LETTRES



LETTRES FAMILIERES SUR TOUTE SORTE DE SUJETS

*Lettres de félicitation du Marquis de *** au Maréchal de ...*

JE viens d'apprendre avec une extrême joye l'honneur que vous avez reçû du Rói ; quoique vous ayez ſujet d'être content, vous n'en demeurerez pas là aſsûrement : je le ſouhaite & je l'eſpere pour l'interêt de ma Couſine, & pour celui de vôtre Famille. Quand les graces ont pris un chemin, elles ne le quittent preſque plus, auſſi-bien que les perſécutions. Pour moi qui n'ai point du tout ſujet de me loüer de ma fortune, j'aurai au moins en dépit d'elle le plaiſir de me rejoüir de celle de mes parens & de mes amis ; comme je fais au-

jourd'hui de la vôtre, Monsieur, en vous assurant qu'on ne peut être à vous plus que j'y suis.

Lettre de félicitation à un Evêque.

MONSEIGNEUR,

SI l'on suivoit vos sentimens, il faudroit vous écrire des Lettres de consolation, au lieu de vous féliciter ; mais il n'y eut jamais de douleur où l'on n'ait pris moins de part qu'à la vôtre, & pendant que vous vous affligez d'avoir été nommé Evêque de . . . . vous ne sçauriez empêcher que tout le monde ne s'en rejoüisse. J'avois toûjours bien crû, que le Roi qui connoit le mérite des principaux Ecclesiastiques de son Royaume, étoit informé du vôtre, & qu'il ne laisseroit pas dans la retraite une personne si capable de servir l'Eglise. Vous en avez le désir, Monseigneur, aussi bien que la capacité, & j'estime bienheureux le Diocese qui doit être soûmis à vôtre conduite. Parmi les fonctions laborieuses de l'Episcopat, je vous supplie de vous souvenir quelquefois de moi, & de croire que je suis avec toute sorte de respect,

MONSEIGNEUR, Vôtre, &c.

*Lettre de felicitation à Monſieur *** Marechal de France.*

MONSEIGNEUR,

QUelque immenſe que ſoit l'intervalle qui eſt entre vous & moi, je ne puis m'empecher de joindre ma voix toute obſcure qu'elle eſt, aux acclamations de tout ce qu'il y a de gens équitables, & qui ſe font un plaiſir de voir le merite récompenſé. Le Roi dont la conduite s'attire tous les jours tant de Benedictions, les va faire redoubler par la juſtice qu'il vous a renduë; & comme il n'y a perſonne auſſi qui ne ſoit redevable à Sa Majeſté de l'eſtime dont Elle vous honore, de ſept Marêchaux de France qui ont été faits, voici, Monſeigneur, quel eſt le jugement qu'il plaît à Paris d'en faire. On dit que l'un doit cette dignité à ſa naiſſance, l'autre à ſa valeur, un autre à ſon expérience: celui-ci à ſon zele; celui-là à ſa vigilance, & cet autre à ſa ſageſſe; & que vous avez vous ſeul ce que les ſix autres ont tous enſemble. En un mot, Monſeigneur, je ne puis vous mieux témoigner combien vous êtes aimé, que par la joye univerſelle que cauſe le nouveau titre que vous avez. Pour moi, à qui le Ciel ne veut point donner de joye parfaite, j'ai le malheur d'être retenu dans ma chambre par une indiſpoſition

qui me déſole, non parce qu'elle me fait ſouffrir, mais pour l'honneur qu'elle me dérobe de vous aller dire de plus près la part que je prens à vôtre gloire, qui ne ſera jamais plus haute que vôtre vertu, ni plus veritable que la profonde & reſpectueuſe reconnoiſſance avec laquelle je ſerai juſqu'au dernier moment de ma vie,

MONSEIGNEUR, Vôtre, &c.

Pour feliciter un ami ſur une récompenſe de ſervice qu'il a reçûë.

MONSIEUR,

IL faut avoüer qu'il y a autant de gloire que de plaiſir à ſervir un Prince auſſi grand que le nôtre. Rien n'échape à ſes yeux, & tôt ou tard il rend juſtice au mérite. Vous en avez reçû des preuves dans l'emploi dont il vient de vous honorer, & vous avez encore cet avantage que tout le Public loüe le choix qu'il a fait de vôtre perſonne. La joye qu'il en montre augmente la mienne, & je vous puis aſsûrer qu'elle eſt difficile à concevoir. Vôtre fortune a changé, mais je ne crains pas que vôtre cœur change; & je me flate d'y avoir toûjours la même part, quoique je n'en ſois pas digne. C'eſt par-là, Monſieur, que vous trouverez encore plus de plaiſir à m'en gratifier; car je connois vôtre généroſité, & je ſuis ravi

quand je vois que vôtre élevation va faire éclater vos vertus, & les mettre dans un plus beau jour, & qu'augmentant encore vos efforts & l'eſtime du Souverain, elle vous ſervira de dégré pour monter au comble des honneurs. Pour moi je n'en connois point qui ſoïent au deſſus de celui que je puis recevoir en me qualifiant,

MONSIEUR, Vôtre, &c

Pour féliciter un Lieutenant Général d'Armée ſur cette dignité qu'il a acquiſe par une grande action.

MONSIEUR,

CE n'eſt pas d'aujourdhui que vous nous avez inſtruit de ce que vous valez; vous vous êtes ſignalé par une longue ſuite de belles actions, qui nous en ont été des préuves continuelles. Il ſembloit aprés cela que vôtre valeur fût arrivée à ſon dernier période, & qu'on n'en dût plus rien attendre. Mais de quel effort l'amour de la gloire ne rend-t-il point un cœur capable? Vous nous avez fait voir que le paſſé n'étoit qu'un prélude de l'avenir: que ce que nous appellions grandeur de courage n'en étoit que les premices, & qu'enfin ces glorieux exploits ne doivent paſſer à nos yeux que pour un foible eſſai des coups étonnans, ou plûtôt des prodiges que vous venez de fai-

re. Il n'y avoit qu'un Prince aussi grand que le nôtre, qui fût capable d'en connoître le prix, & de leur rendre toute la justice qui leur est dûë. C'est ce qu'il a fait, lorsqu'il lui a plû de vous honnorer du commandement de ses Armées. Quelles plus fortes marques pouvoit-il vous donner de son estime & de sa confiance, qu'en vous mettant entre les mains cet impotant dêpôt? Et n'est-ce pas vous avoir en quelque façon communiqué sa grandeur & sa puissance, que de vous avoir choisi pour en être un des meilleurs appuis, & un des principaux défenseurs? La gloire qu'il y aura d'apprendre sous vous à combattre dignement pour son Souverain, augmentera tous les jours le nombre de ses guerriers & de ses victoires. C'est-là toute l'ambition qui vous possede; & moi je n'en ai point d'autre que celle de vous suivre dans cette noble carriere, & par là de relever encore l'honneur que j'ai d'être,

MONSIEUR Vôtre, &c.

Félicitation sur une Charge.

MONSIEUR,

J'Ai appris que vôtre vertu goûte la recompense qui lui est dûë, & que vous exercez à prèsent la charge de N. à laquelle vous faites plus d'honneur qu'elle ne vous

en fait, puiſque vous êtes digne de la plus illuſtre du Royaume. Quand la fortune feroit tous ſes efforts pour vous combler d'honneur, elle ne ſatisferoit pas mes deſirs ; & quand elle vous éleveroit au plus haut degré de la gloire, elle vous donneroit beaucoup moins que vous ne meritez. J'eſpere de nôtre amitié que ces nobles occupations auſquelles vôtre dignité vous attache, ne m'effaceront point de vôtre ſouvenir, puiſque j'ai toûjours été & que je ſerai toute ma vie,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

REPONSE.

IL eſt vrai Monſieur, que je ſuis pourvû d'une Charge à laquelle la connoiſſance de mes defauts me deffendoit d'aſpirer, & dont je ne m'acquiterai pas avec le ſuccés que tout le monde attend de mes ſoins; mais je vous prie de croire que le changement de condition ne changera rien au deſſein que j'ai d'honorer mes amis, & ſi je trouve quelque douceur en ma fortune, ce ſera lorſque vous me ferez naître l'occaſion de vous donner des preuves de mon affection, & de vous aſſurer qu'il n'eſt rien que j'eſtime tant que d'être aimé de vous, & d'être toute ma vie,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre à une personne qui recherche des Emplois.

MONSIEUR,

JE loüe vôtre dessein de parvenir à quelque Charge ; je sai bien que vôtre ambition est moderée, & que si vous aspirez aux honneurs, vous aurez pour but l'utilité publique & cette génerosité qui fait profession d'obliger tout le monde. En verité nous ne sommes pas nés pour nous seuls; il faut que nous nous communiquions nos biens, & que nous pratiquions la liberalité qui est une des principales vertus des honnêtes gens. Il est permis d'augmenter ses richesses,pourvû que cela ne fasse point de tort aux autres ; parce que nous sommes plus capables de rendre service, quand nos richesses passent la mediocrité ; c'est pourquoy je vous souhaite une grande fortune, avec autant de passion que je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

REPONSE.

VOus me témoignez Monsieur, beaucoup d'amitié; & je vous suis particulierement obligé de la bonne fortune que vous me souhaitez; la gloire à laquelle j'as-

pire ſeroit plus grande, & ma ſatisfaction ſeroit extrême, ſi je pouvois avoir une fortune aſſez grande pour vous rendre de bons ſervices : car, comme vous dites, nous ne ſommes pas nés pour nous, mais principalement pour nos amis qui augmentent nos plaiſirs, quand ils participent à nôtre bonheur. Ce que je puis avoir de biens eſt en vôtre pouvoir, & vous pouvez en diſpoſer comme il vous plaira. Cependant ayez la bonté de m'honorer de vos commandemens, afin que je vous puiſſe faire paroître la paſſion avec laquelle je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Congratulation ſur des proſpérités.

MONSIEUR,

LA joye que je reçois de vos proſpérités, m'oblige de vous écrire aujourd'hui, pour vous témoigner combien je prens part au bonheur qui vous arrive. J'eſpere que ces paroles ne vous ſeront pas deſagréables de la part d'une perſonne qui voudroit vous montrer par des effets qu'elle eſt entiérement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

RE' PONSE.

MONSIEUR,

LA part que vous prenez à ma fortune, m'oblige infiniment ; c'eſt une marque de vôtre amitié, qui paroît dans toutes les occaſions qui me ſont favorables ; mais je ſuis confus de ne vous avoir jamais rendu aucun ſervice qui l'ait meritée; peut-être ſerai-je plus heureux à l'avenir,& pour lors je vous montrerai en effet combien je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre de recommandation en faveur d'un Gentilhomme.

MONSIEUR,

LE Gentilhomme qui vous rendra cette Lettre, n'a point d'autre defaut que la pauvreté. Vous ſerez d'abord ſurpris, & direz en vous-même que la pauvreté n'eſt pas un défaut. Je ſuis bien aiſe que vous ſoyez de ce ſentiment; & comme j'en ſuis auſſi,je devois dire qu'il n'a point de défaut. C'eſt un homme de cœur & d'eſprit, d'une grande honnêteté, d'un abord, comme vous verrez, trés-agréable, & d'une converſation extrêmement douce. Il reüſſit dans tous les exercices;il eſt bien à cheval,il fait bien des

armes, à quoi j'ajouterai qu'il n'a pas oublié tout ſon Latin. Ce ſeroit un excellent Gouverneur pour les enfans d'un Prince; ſi vous lui procurez cet emploi, ou quelque autre ſemblable, vous aurez la ſatisfaction d'avoir obligé l'un des hommes de France le plus aimable, & le plus accompli; & d'en avoir encore obligé un autre, qui n'a pas toutes ces belles qualités, mais qui eſt parfaitement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Sur le même ſujet

VOtre mérite MONSIEUR, auſſi-bien que vôtre qualité, vous rendent ſi recommandable & ſi néceſſaire à vos amis qu'ils ſont toûjours en état de vous importuner. Cette Lettre vous prouvera cette vérité par la priere que je vous fais, d'aider de vôtre protection celui qui en eſt le Porteur; c'eſt un Gentilhomme de mérite, que vous ne ſerez pas faché d'avoir obligé, & qui n'en ſera pas ingrat. Je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

REʼPONSE.

TOut ce qui me vient de vôtre part, MONSIEUR, m'eſt fort agréable, particuliérement les perſonnes de qualité &

de merite, comme paroît ce Gentilhomme que vous m'avez envoyé ; en effet il est trés-honnête homme, & ses manieres m'ont extrêmement plû. Je travaillerai autant que je pourrai à son avancement, & je ne doute pas que je ne réüssisse en mon dessein : je vous en écrirai le succés, & j'employerai le peu que j'ai de credit pour le contentement de vôtre ami, & pour vous faire connoître que je suis sans réserve,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre pour recommander ses affaires.

JE sçai, MONSIEUR, à quel point mes interêts vous sont chers ; les bons offices que vous m'avez rendus dans une infinité d'occasions, ne me permettent pas d'en douter. Il faut neanmoins que je vous recommande l'affaire dont vous avez bien voulu prendre soin, comme si j'étois moins persuadé de vôtre affection. Vous êtes si prévenu que j'ai raison ; & mon Avocat m'a promis si souvent devant vous un heureux succés, que vous pourriez vous reposer un peu trop sur cette confiance. Vous connoissez mes Parties : vous sçavez que ce sont des gens qui ne cherchent qu'à me surprendre. On me dit dans ce pays, qu'il y a dans la procedure certaines subtilités qui se mocquent du bon droit : souffrez donc, Mon-

ſieur, que je vous prie de voir mon Procureur le plus ſouvent qu'il vous ſera poſſible, & d'avoir les yeux à tout, puiſqu'il s'agit de la plus grande partie de mon bien. Je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Recommandation pour une Dame de grand merite.

MONSIEUR,

ENcore que mon indiſpoſition m'arrête dans ma province, il ne tient qu'à Madame la Marquiſe *** que je ne me faſſe porter à Paris, pour être ſon ſoliciteur auprês de vous. Mais elle ne veut pas uſer de tout le pouvoir qu'elle a ſur moi; & pouvant m'ordonner un voyage, elle ſe contente de me demander une Lettre. Je la lui donne, comme une grace qu'elle me fait; & je vous l'écris avec autant d'ardeur que ſi toute ma fortune dépendoit du ſuccès de ſon affaire. Vous voyez, MONSIEUR, que la choſe change de nature, & que ce n'eſt plus ſon procés que je vous recommande; ce ſont mes interêts que je mets entre vos mains, & que je pourſuis ſous un autre nom que le mien. Je ne vous parle point du mérite de l'illuſtre perſonne qui vous rend ma Lettre, ce ſeroit vous faire tort de croire que vous ne connoiſſez pas une vertu ſi généralement révérée. D'ailleurs je renfermerois un trop

grand sujet dans un trop petit espace, & il sembleroit que j'aurois dessein de mêler quelque chose d'étranger à une cause que je regarde comme la mienne. Vous pourriez même vous imaginer, si je vous disois toutes les raisons qui me doivent faire accorder ce que je demande, que je ne serois pas avec le zele d'une ame sensiblement obligée,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre de recommandation de l'Abbé de la Trappe à un magistrat pour un de ses amis.

MONSIEUR.

JE n'ai pas renoncé aux devoirs de la vie civile d'une maniere que je ne tienne encore au monde par l'amitié. Quand les intérêts des personnes qui me sont cheres, me viennent chercher dans ma solitude, je ne leur ferme point, je vous assure, la porte de ma cellule. Le Gentilhomme qui vous rendra cette Lettre, est de ces personnes qui ne me peuvent être indiferentes; j'ai appris qu'on lui faisoit de la peine, & quelque soin que j'aie de mon repos, je ne saurois m'empécher de prendre part en ses affaires, & de souffrir avec lui. Mais aprés l'avoir plaint, je voudrois le soulager, & lui rendre mon amitié plus effective; c'est ce qui m'oblige, Monsieur, d'avoir recours aujourdhui à vôtre protection, & de vous prier de vouloir bien appuïer une cause que

je ne vous recommanderois pas, si je la croyois mauvaise. Tout le monde me dit que vous me faites l'honneur de m'aimer,& je n'en puis douter aprés ce que vous avez dit vous-même à trois ou quatre de mes amis. Ils n'ont pas laissé perdre une seule de vos paroles,& m'en ont rendu un compte si fidéle, que je serois insensible aux bonnes nouvelles,si je n'avois apris celle-là avec beaucoup de joye. Un autre que moi concevroit là-dessus de grandes esperances; mais je me contente de vos bonnes graces toutes pures, & vous prie de croire que je suis avec tout le zele possible,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre de recommandation pour un ami à un Prémier Président d'un Parlement.

MONSIEUR,

VOus m'avez donné jusqu'ici d'assez grands témoignages de vos bontés, pour m'autoriser à vous en demander de nouvelles marques. Un ami de qui les intérêts me sont chers, a un Procés en vôtre Parlement pour raison d'un decret, où l'on m'assure que la justice parle en sa faveur; & comme il y a peu d'hommes qui la rendent avec tant de plaisir que vous, vous voulez bien, Monsieur,que je m'en fasse un d'offrir de la matiere à vôtre équité, étant trés-persuadé que l'ami pour qui je prens la liberté

de vous écrire, a trop de probité & trop d'honneur pour chercher à gagner un procés qui lui sembleroit injuste. La confiance qu'il a en son bon droit, dont je sai, Monsieur, que vous vous déclarez l'apui, est tout ce qui le porte à souhaiter la recommandation que je lui donne; & pour lui faire avoir un heureux présage de la justice qu'il attend de vous, je l'ai assûré que vous ne m'avez jamais refusé celle de me croire avec beaucoup de passion & de respect,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre de recommandation pour un Apoticaire à un Médecin.

UN Apoticaire qui veut me persuader qu'il est de mes Parens, ne jugeant pas les gens de sa Patrie dignes de ses génuflexions, & ayant dessein de s'établir en vôtre Ville, m'a prié de vous le recommander, & je vous le recommande. C'est un homme qui charmé de sa profession, s'y est appliqué uniquement; & de crainte d'être dissipé, n'a jamais voulu savoir autre chose. Sa phisionomie suffit pour justifier qu'il n'a point de méchans desseins; & que s'il lui arrive de donner de l'arsenic pour du sucre, ce sera de la meilleure foi du monde. Il a fait cinq ou six campagnes pendant ces dernieres guerres, en qualité d'Apoticaire des Suis-

ſes & des Griſons & je dois ce témoignage à la verité, que dans toutes les gazettes que j'ai lûës, on n'a fait mention d'aucun *qui pro quo* qu'on lui puiſſe reprocher. A l'égard de la bonté de ſes drogues, il m'a dit en confidence qu'il emportoit d'ici de quoi faire ſes lavemens, bouche que veux-tu; il n'eſt point de teint, quelque broüillé qu'il puiſſe être, que par la vertu de ſa ſeringue il ne rende uni comme une glace, enfin Monſieur il ne vous en coutera qu'un coup d'œil pour voir tout le merite que Dieu lui a donné. Il n'eſt pas de ces journaliers qui aujourd'hui font paroître un grand eſprit, & demain un médiocre. Celui qu'il vous montrera d'abord eſt le même qu'il aura toute ſa vie, & s'il ne vous paroit pas d'une grandeur ſurprenente, vous le trouverez au moins d'une groſſeur raiſonnable. Sur le portrait que je vous en fais, & que je vous garantis reſſemblant, vous jugez bien que pour le faire paſſer pour habile homme, il faut que vous le ſoyez extremement vous-même, & que voici une occaſion à ne rien oublier de tout vôtre ſçavoir faire: une choſe plus aiſée me ſembleroit moins digne de vous & peut-être ſuis-je le ſeul homme au monde qui ai aſſez de foi en un Medecin pour en attendre une eſpece de miracle. Je ſai bien que vous avez ſouvent arraché d'entre les bras de la mort des perſonnes dont el-

le avoit juré de faire ſa proye & que vous êtes celui de la Faculté à qui elle craint le plus d'avoir à faire ; mais au moins y a-t-il encore quelque ſigne de vie dans les maladies que vous gueriſſez ? & le Couſin que je vous prie de faire paſſer pour habile homme, n'en a jamais montré aucun ſigne. Eſſeyez pourtant de lui être utile, quelque difficulté que vous y trouviez, c'eſt moi qui vous en conjure, & je ne ſai point d'obſtacle que je ne ſois capable de ſurmonter quand il s'agira de vous aſſurer que je ſuis,

MONSIEUR Vôtre, &c.

---

*Lettre de priere du Comte de *** au Duc de N...*

QUelque perſuadé que je ſois, Monſieur, de vôtre générofité, je ne ſaurois m'empêcher d'avoir une trés-grande diſcretion, quand il s'agit de vous importuner en l'état où ſont mes affaires. Cependant il y a des tems qui me ſemblent privilégiés, comme celui-ci, où l'on parle fort de la guerre. Eſt-il poſſible, Monſieur, que je la voye ſans y être, & que le Roi à qui je meurs d'envie de plaire aux dépens même de ma vie, me la laiſſe paſſer ſi inutilement pour ſon ſervice, tandis que cent mille gens qui ne ſont pas ſi zélés que moi, vont avoir l'honneur de le ſervir ? A la derniere Lettre que je vous écrivis, vous me fîtes réponſe que vous la

feriez voir au Roi. Vous puis-je demander ce qu'il a dit, Monsieur ? Ne marchandez pas, s'il vous plaît, à me le mander. Je vous assure que toutes ses froideurs pour moi ne m'otent pas une trés-grande chaleur que j'ai pour sa gloire & pour sa personne. Vous le sçavez bien, & je suis persuadé que les tendresses que j'ai pour nôtre Maître, ont augmenté l'amitié que vous avez dés long tems pour moi. Continuez-la moi, Monsieur, je vous en suplie, comme à vôtre, &c.

---

*Lettre à Madame la Comtesse de *** en lui envoyant un remede pour la migraine.*

JE vous envoi, Madame, un remede qui jusqu'ici a été infaillible pour la migraine; mais j'ai peur que vous ne lui fassiez perdre sa réputation. On dit que la migraine est le mal ordinaire des beaux esprits, & s'il est vrai, vous ne devez pas douter que la vôtre soit incurable. Si vous aviez assez de pouvoir sur vous pour tromper le remede, & pour lui dérober une partie de vos clartés, vous en verriez un effet aussi prompt que vous le pouvez souhaiter; mais l'effort que je vous demande est trop difficile; & quelque soin que vous prissiez pour cacher tant de lumieres, il vous en échaperoit toûjours assez pour mettre un obstacle invincible à

vôtre guériſon. Vous voyez par là Madame que le Ciel ne donne rien pour rien, & qu'il vous fait payer les avantages que vous en avez reçû, par les maux qu'il a voulu y attacher. Je voudrois avoir quelque remede dont la force égalât celle de vôtre eſprit : il n'eſt rien que je ne miſſe en uſage pour rendre une ſanté durable à la perſonne du monde qui merite le mieux d'être immortel'e. vous me rendez aſſez de juſtice pour en être perſuadée ; & vous avez trop de pénétration pour ignorer que je ſuis,

MADAME, Vôtre, &c.

---

*Lettre à Madamoiſelle *** en lui envoyant un pâté de ſanglier.*

MADEMOISELLE,

J'Ai couru un grand peril, mais enfin mon ennemi eſt défait, & je vous l'envoi en pâte. Je l'ai bien fait ſaler & épicer, pour conſerver la mémoire de mon triomphe, en montrant ce cadavre. Si j'avois eu le ſecret des Anciens Egiptiens; je l'euſſe embaumé, & j'euſſe fait de mon ſanglier une momie, cela eût duré une infinité de ſiecles ; mais par un malheur nous autres modernes, nous n'avons point d'autre ſecret que la pâtiſſerie. Figurez vous Mademoiſelle, que comme j'etois à la chaſſe avec Monſieur le

Baron de *** l'animal que vous voyez ne trouvera point bon que je le tuaſſe. Il fuyoit; & tout d'un coup il retourna vers moi avec fureur ; là-deſſus je m'arrêtai pour délibérer ; je ne ſavois s'il n'étoit point envoyé de vôtre part contre moi : car tout ce qui me paroît bien rédoutable, je crois auſſi-tôt qu'il vient de vous. Je ſavois bien qu'en ce cas-là mon devoir de parfait Amant étoit de me laiſſer manger ; mais quand j'eus bien examiné le ſanglier, je ne trouvai pas qu'il eut l'air ſi aimable que l'ont vos rigueurs & vos cruautés. Il reſtoit encore une grande difficulté, ſçavoir, ſi je ne devois pas mourir pour finir les triſtes deſtinées que vous me faites ; mais ce ſentiment me parut trop intereſſé pour le ſuivre ; & je crus qu'il y alloit de vôtre honneur qu'un Amant qui vous eſt auſſi fidéle que moi, vécût, quoi qu'il n'y trouvât pas ſon compte. Le zele que j'ai pour vôtre gloire coûta donc la vie au pauvre ſanglier, qui ne croyoit pas avoir à faire à un homme animé par un motif ſi puiſſant. Je le perçai d'un coup de mouſqueton, & je ne crois pas qu'une autre fois des ſangliers oſent ſe joüer à ceux qui conſervent leur vie pour vous. Je ſerai trop heureux Mademoiſelle, ſi vous mangez de celui-ci avec quelque ſentiment de vengeance ſur ce qu'il m'a oſé mettre en peril, & ſi cela vous en reléve le goût.

Je ſuis, &c.

*Lettre de remercîment de Monsieur *** à Mademoiselle de .... sur une Devise qu'elle lui avoit envoyé.*

DEVISE.

Une flâme qui sort d'un cœur posé sur un bucher allumé, avec ces mots : PULCRIUS ARDET ; *ou* VIS MAJOR INTUS.

JE suis trop honoré de la Devise que vous avez faite pour moi, & je n'ay garde de manquer de vous en remercier. Je ne vous remercie pourtant pas de l'avoir faite si belle : vous n'en faites point d'autres, & rien ne part de vôtre esprit qui ne lui ressemble. Certainement, Mademoiselle, les Devises qui sont difficiles ne le sont pas pour vous. Ce petit ouvrage que Monsieur de Combaud appelloit un grand travail, ne vous est véritablement qu'un jeu ; & vous trouvez sans peine ce que les autres cherchent très-souvent sans le pouvoir trouver. Je voudrois bien vous rendre la pareille, & faire une belle Devise pour Mademoiselle de Scudery. J'y ai songé, j'y songerai encore;mais je crains bien d'avoir la destinée de ce bon homme..... dont je vous ai parlé quelque fois. Vous devriez Mademoiselle, oublier un moment d'être vous-même, & faire vôtre Devise de loüange,& non pas de modes-

tie ; une Deviſe qui marque l'admiration ou nous ſommes, d'un merite auſſi extraordinaire que le vôtre ; mais je le vois bien, vous voulez vous tenir à cette Deviſe cruelle *, qui eſt une preſcription de l'amour, & quand on vous voit, aux ſentimens qu'on a pour vous. Mais auſſi quel moyen, Mademoiſelle, que vous ſoyez préciſement obéïe, & qu'on ne vous aime pas plus que vous vous aimez vous-même. Le P.B. *** & moi ne vous parlons jamais de ce que nous ne voulons jamais entendre. Nous diſons même dans le monde que nous avons en vous une illuſtre amie ; mais dans le fond de l'ame nous ſommes vos trés-humbles & trés-obéïſſans Amans.

**Une roſe environnée d'épines avec ces mots,* PUNGIT ET PLACET.

Lettre familiere de Monſieur Pertuis à Mademoiſelle de ... ſa bonne amie.

MADEMOISELLE,

Vous ne connoiſſez pas la vie de l'armée ; elle a ſes charmes ; & quand on l'a goutée, on ne ſçauroit s'en paſſer. Nous avons peut être plus de peine que vous, mais nous avons un peu plus de plaiſir. Pour ce qui eſt des périls dont vous me parlez, je ne vous répondrai que comme fit le

Baron de *** à Gassion qui l'exortoit à la bravoure: *Je rirai bien si tu mœurs devant moi.* Je vous dirai seulement que si l'on êtoit immortel dans vos Isles enchantées, j'irois volontiers participer à vôtre immortalité; mais puisque ce bienheureux sejour n'a pas un si beau privilege, je ne risque rien ici qu'il ne faille perdre ailleurs;& j'aime autant être tué par un Carabin de Nuremberg, que par un Medecin de Montpellier. Je suis,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c

Lettre d'excuse de Monsieur l'Abbé de Fenelon, Archeveque de Cambrai, à Monsieur de Santeüil.

JE n'ai jamais été plus touché que je le suis, Monsieur, de vôtre Muse & des présens qu'elle me fait; mais vous devez excuser un silence qui ne vient que de mes embarras. Il y a six semaines que j'ai fait banque-route au Parnasse, pour n'entendre parler que d'Avocats & de Banquiers. Jugez par là, Monsieur, combien Appollon a de graces pour moi dans le recueïl de vos Vers; je vais m'y délasser aprés avoir lû tout ce qu'il y a de plus dégoûtant dans le stile de procédure. Les loüanges que vous me donnez, m'enseignent ce que je dois faire, & je les reçois avec reconnoissance sur le pied d'instructions. Je vous prie de croire que personne

perſonne n'eſt, Monſieur, plus véritablement que moi, vôtre trés humble & trés-obéïſſant ſerviteur.

Lettre de compliment de Monſieur l'Abbé de Cordemoy au même.

VOtre derniere piece, Monſieur, eſt ſi belle, que je vous prie inſtamment de me l'envoyer. Je la lirai plus d'une fois aſſûrément; car j'y trouve bien de la poëſie, & un tour qui me charme. Vous égalez par vos Vers héroiques & par vos Odes, Virgile & & Horace; & l'on peut vous dire ſans flaterie.

Carmina quid Flacci legerem, quid ſcripta Maronis?
Tu mihi nunc Flaccus, tu maro ſolus eris.

Faites-moi la grace de me croire tout à vous

Lettre de remercîment de Monſieur de Meaux au même.

J'Ai reçu, Monſieur, avec bien de la joye le beau preſent que vous m'avez fait. Je me ſuis hâté de lire l'Epitre dédicatoire, & j'y ai trouvé un éloge de Monſieur Pelletier, qui m'a paru trés délicatement touché. Je reverrai avec plaiſir dans cet Ouvrage abrégé toute la beauté de l'ancienne poéſie des Virgiles, des Horaces, &c. dont j'ai quitté la lecture il y a long-tems; ce me ſera une

ſatisfaction de voir que vous faſſiez revivre ces anciens Poëtes, pour les obliger en quelque ſorte de faire l'éloge des Héros de nôtre ſiecle d'une maniére moins éloignée de la verité & de nôtre religion. Il eſt vrai, Monſieur, que je n'aime pas les fables, & qu'étant nourri depuis beaucoup d'années de l'Ecriture-ſainte, qui eſt le tréſor de la verité, je trouve un grand creux dans ces fictions de l'eſprit humain & dans ces productions de ſa vanité ; mais lorſqu'on eſt convenu de s'en ſervir comme d'un langage figuré pour exprimer d'une maniere plus vive, ce que l'on veut faire entendre, ſurtout aux perſonnes accoutumées à ce langage, on ſe ſent forcé de faire grace au Poëte Chretien, qui n'en uſe ainſi que par une eſpece de neceſſité. Ne craignez donc point que je vous faſſe un procés ſur vôtre Livre : je n'ai au contraire que des actions de graces à vous rendre, & ſachant que vous avez dans le fond autant d'eſtime pour la verité que de mépris pour les fables en elles-mêmes, j'oſe dire que vous ne regardez non plus que moi toutes ces expreſſions tirées de l'ancienne Poëſie que comme le coloris d'un tableau, & que vous enviſagez principalement le deſſein & les penſées de l'ouvrage, qui en ſont comme la verité, & ce qu'il y a de plus ſolide. Je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

*Lettre d'amitié du pere de *** à M. de Sentüeil*

IL faut, Monſieur, mon cher Confrere, que vous ayez pardevers vous un grand fonds de modeſtie pour eſtimer l'amitié des gens comme nous, aïant, comme vous l'avez, le cœur des Princes & des Princeſſes, ce n'eſt pas je vous aſſûre, ce dernier avantage que je vous envie; car je ſuis mauvais courtiſan ; mais l'objet de mon envie eſt cette grandeur d'ame qui vous rend capable des petits ſoins & des amitiés communes & populaires, au milieu de tant de faveurs de premieres Têtes du Royaume. Il faut que la vôtre ſoit bonne pour ne point tourner à un vent ſi violent de réputation & de faveur : j'en ai toute la joïe qu'un veritable & ſincere ami peut reſſentir de la fortune d'une perſonne tendrement aimée. Je vous rends mille graces de vôtre liberalité, j'en ferai le meilleur uſage qu'il me ſera poſſible. Je vous renvoi les deux Billets de Monſieur le Duc du Maine, auſſi-bien que la grande Lettre que vous m'avez déja confiée. Vous avez trouvé le moyen de faire goûter les delices des muſes à la Cour, d'où elles étoient bannies ſans vôtre crédit. Je ſuis de tout mon cœur,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre d'invitation du pere Bourdalouë au même.

D'Un cœur auſſi-bon & auſſi grand que le vôtre, il n'y a rien qu'on n'en doive attendre. Cela étant, Monſieur, oubliez toutes mes fautes, & pour m'en donner une marque certaine, ne vous contentez point, je vous prie, de m'envoyer ici les Vers que vous me faites eſperer : venez les apporter vous-même, & ſoyez ſûr que vous y ſerez encore mieux reçû que vos ouvrages. C'eſt pourtant beaucoup dire, car quelle eſtime n'y a-t-on pas pour tout ce qui vient de vous ? Vous n'y trouverez pas comme à Chantilly des Princeſſes du Sang, ni des Alteſſes Séreniſſimes, qui vous faſſent leur Cour ; mais on me charge de vous dire que vous y ſerez écouté comme un oracle, & qu'on ſe tiendra d'autant plus obligé de la bonté que vous aurez de vous abaiſſer juſqu'à nous. Je me reſerve donc, Monſieur, à vous faire alors une réparation ſolemnelle de tout ce que vous avez à me reprocher. Cependant je vous ſuplie de croire que je ſuis l'homme du monde qui vous honore le plus ſincérement, & qui vous eſtime de même.

*Lettre du Chevalier ** à Monſieur *** dans laquelle il ne conſeille l'éclat qu'aux Grands.*

VOus me témoignez, Monſieur, que vous ne vous étudiez qu'à bien vivre & qu'à vous rendre honnête homme. On l'eſt déja quand on le veut être ſi conſtamment; mais vous n'en jugez pas ainſi, & vous êtes plus difficile à vous ſatisfaire. C'eſt auſſi une étude infinie & où l'on fait ſans ceſſe du progrés. Vous me conſultez pour cela, comme ſi je pouvois vous donner de bons avis, je le ſouhaite, & je ne déguiſe pas la moindre choſe. Vous me demandez, & ſi l'éclat ſied bien, & ſi je vous conſeille de l'aimer. Il ſied aux Maîtres du monde, aux Princes, aux Généraux d'armée & même aux Gouverneurs des Provinces, car ce ſeroit une choſe de mauvais air & peu digne de ces perſonnes qui doivent paroître, que d'aller à petit bruit. A l'égard des particuliers, l'éclat & le faſte ne leur ſervent qu'à s'attirer la haine & l'envie, & qu'à s'incommoder dans leurs affaires domeſtiques. Un train commode & reglé avec une depenſe honorable & modeſte, les fait eſtimer & les rend agréables. J'ai toujours crû que pour être parfaitement honnête homme, on ne ſçauroit avoir trop d'hon-

neur, ni trop peu de vanité. La plus belle action du monde qui se fait par vanité, n'est pas loüable. Celles mêmes qui ne viennent que d'un principe de vertu, ne sont point tout-à-fait heureuses, quand on les peut soupçonner de vanité. Mais, Monsieur, pour revenir aux particuliers, je n'en connois jamais un seul à qui l'éclat & la Magnificence ayent réussi. Hé quoi! dira quelqu'un qui se sentira dans l'abondance: puisqu'il m'est aisé de soutenir cette dépense, pourquoi vouloir épargner du bien qui me seroit inutile? On croiroit que celui qui tient ce langage, est liberal; toute-fois les plus avares que je me souvienne d'avoir jamais vûs, raisonnent de la sorte. C'est qu'ils sont aussi vains qu'avares & je prens garde que ces gens-là (si l'orguëil ne les empêche de suivre leur naturel) font les plus basses mesquineries dont un Juif puisse s'aviser, & même toute sorte d'injustices pour satisfaire leur vaine gloire. Mais afin de repondre à cet homme qui paroît si liberal, je dis que de le porter du Bel air, comme il entend, c'est se mettre en parade pour attirer sur un sot les yeux des sots, & que ce bien qui lui resteroit d'une dépense raisonnable, seroit le seul dont il seroit riche & qui lui rendroit la vie heureuse, s'il avoit l'esprit d'en user. C'est ce que je pense là-dessus. Je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

*Lettre de plainte de M. le Comte ** à M. le Duc de *** ſur l'état de ſes affaires.*

J'Ai perdu ma fortune, Monſieur, ſi je vous avois encore perdu ; j'aurois perdu toutes mes eſperances, & la perſonne du monde que j'aime, que j'eſtime, & que j'honore le plus. Si cela n'étoit pas vrai, je ne vous le dirois point. Je ne ſuis point de ces gens qui frappent à toutes les portes, & qui font des complimens à tous les malades : peut être que ſi j'en avois uſé ainſi, mes affaires ſeroient en meilleur état qu'elles ne ſont ; mais j'aurois forcé mon inclination, & je prétens auſſi meriter d'être plus croyable, quand je vous protеſterai que perſonne n'eſt de meilleur cœur & avec plus de reſpect que moi,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

*Lettre de compliment & de loüange de M. *** à Madame de Maintenon.*

TOutes vos Lettres m'enchantent, Madame, & jamais vous ne me faites l'honneur de m'en écrire, qu'elles ne paſſent de mon eſprit dans mon cœur. Je vous aſſûre auſſi avec cette ſinceriré que vous m'ordonnez, que j'ai des amis fort épurés, qui dans vôtre maniere d'écrire, quoique irréguliere, (comme vous dites) remarquent

de grandes beautés, & principalement de certaines graces que les plus habiles de ceux qui s'en mêlent n'ont point. Je vous avouë que la plûpart des perſonnes de la Cour, & ſur tout les Dames, croyoient ou feignoient de croire que le plaiſir que l'on prend à vous entendre parler, vient plûtôt de vôtre bouche & de vos tons, que de vos ſentimens & de vos penſées, car il eſt vrai que jamais perſonne n'a parlé comme vous; mais vos Lettres deſabuſent le monde & malgré l'envie on demeure d'accord qu'elles ne plaiſent pas moins que vôtre converſation; cela paroit bien étrange qu'on puiſſe ſavoir une choſe ſi rare & ſi difficile, ſans l'avoir appriſe. Je voudrois bien vous en dire les raiſons, puiſque je me ſouviens que je ne ſuis guére auprés de vous à diſcourir, que vous ne m'en faſſiez chercher. Ne ſeroit ce point que la beauté la plus naturelle eſt celle qu'on aime le mieux, & que les graces ſont ſi libertines, qu'elles renvoient bien loin l'art & l'étude; Ne ſeroit-ce point auſſi que par un inſtinct de juſteſſe & de proportion, la nature a mis en vous un eſprit qui connoiſſant qu'il anime un beau corps & ſe communique par une belle bouche comme la vôtre, s'accoutume inſenſiblement à ne rien dire qui n'ait du raport à tant de grace & de beauté? De là vient que tout ce que vous penſez & tout ce que vous écri-

vez, enchante, & que même vôtre silence est agréable. Si vous écoutez, vous inspirez de l'esprit ; & si vous parlez, il en brille en tous vos discours. Je connois bien peu de Dames qui ne s'en voulussent tenir là ; mais vous jugez qu'en tout ce qui regarde l'esprit & l'intelligence, il ne faut pas se borner, & que la plus sûre voïe pour aller bien loin de ce côté-là, c'est quand on est ensemble de parler ce langage que vous aimez, & quand on ne se peut voir, de s'écrire sur les mêmes choses. Vous voulez donc que pour me consoler de vôtre absence, je rapelle les charmes de vôtre entretien, & que je vous écrive de tout, & dans une extrême liberté, comme vous trouviez bon que j'eusse l'honneur de vous parler dans ces lieux si charmans. Mon Dieu, que je vous obéirois de bon cœur, si je le pouvois ainsi que je le souhaite ! Mais Madame, vous ne songez pas que depuis que vous êtes partie, il n'y a plus ici de cet esprit qui m'animoit; & je ne vois point de remede, si ce n'est que vous m'écrivez souvent de cet air, que vous avez coutûme. Vôtre enjoüement qui plait toûjours, & vos manieres delicates, me donneront des idées que je n'aurois pas de moi-même, & qui vous pourront divertir. Pour ce qui est d'en user sans façon, je pourrois bien oublier que vous êtes Reine des Alpes ; mais je ne vois pas que je

puisse penser à vous, Madame, sans avoir toûjours devant mes yeux cette noble grandeur qui vient du mérite, & qui me donne plus de respect que la plus riche Couronne du monde. Il est vrai qu'il n'y a que le faux respect d'embarassant, ce respect qu'on doit à la fortune ; & si vous l'avez remarqué, celui que les belles qualités font naître, n'est pas incommode. Il me semble au contraire qu'on a du plaisir à le rendre comme à le recevoir. Adieu, Madame, je ne vous oublierai pas, & vous verrez par le premier ordinaire si j'observe bien vos ordres.

Réponse de Madame de Maintenon.

ON est toûjours bien-aise d'avoir l'estime de certaines gens, & la maniere dont vous m'assûrez que j'ai part à la vôtre, me le feroit assez souhaiter, quand je n'aurois point d'égard à vôtre mérite. Croyez donc que tout ce que vous m'écrivez, est bien reçû ; quoiqu'à dire le vrai, vous ne me faites valoir que du côté de l'agrément, parce qu'on ne sçait pas bien ce que c'est, & que je ne vous saurois convaincre de flaterie. Si la franchise vous manque, au moins vous avez bien de l'esprit.

Lentre de Compliment à Monseigneur. le Prince de Soubise.

MONSEIGNEUR,

PArmi les complimens que vous recevez de tant de personnes considerables par leur qualité & leur mérite ; si l'inégalité qui est entre vous & moi me laissoit la liberté de vous en faire, je n'ose me flater qu'ils fussent aussi polis que ceux qu'on fait à la Cour ; mais ils seroient pour le moins aussi sinceres. Oüi, Monseigneur, c'est la verité pure qui sort de ma bouche, quand je vous proteste que j'ai pour vous tout le zele respectueux que l'on seroit capable d'avoir ; & je n'aurois pas attendu à vous le dire aujourd'hui, si depuis que j'ai l'honneur de vous connoître, j'avois pû vous le persuader par quelqu'une de mes actions. J'en ai cherché les occasions avec tout l'embrassement imaginable ; mais enfin celle qui se présente me console de celles que je n'ai pû trouver : & pour vous exprimer, Monseigneur, combien je suis sensible à ce qui vous est arrivé, il me semble que si le Roi m'avoit fait quelque grace, je ne lui en serois pas plus redevable que de la justice qu'il vous a renduë. La voix publique qui a voulu faire l'éloge de sa majesté, en publiant qu'elle n'a jamais repandu ses bienfaits sur un plus honnête homme, ne

pouvoit faire le vôtre d'une maniére plus délicate, ni le placer dans un endroit plus glorieux ? & vôtre nom mêlé avec celui d'un si grand Roi, est sûr de l'immortalité qu'il mérite. Souffrez, Monseigneur, que dans vôtre nouvelle dignité, je vous suplie très-humblement de mettre mon zele à l'épreuve, & de me croire avec un profond respect,

MONSEIGNEUR, Vôtre, &c.

Lettre de pieté à une Demoiselle sur sa vocation à l'Etat de Religieuse.

JE ne puis pas douter que vous ne soyez appellée de Dieu, puisque vous sentez vôtre vocation, & que vous l'avez rendue certaine par vos bonnes œuvres, par le mépris du monde, par le goût que vous avez pris pour la retraite, & par le desir ardent que Dieu vous a donné depuis long-tems de vous consacrer à lui. Je ne doute pas non plus que vôtre résolution n'ait été bien éprouvée & bien affermie, puisque vous avez tant fait que de la déclarer. Je connois vôtre cœur qui n'est point capable de se démentir ; & j'espere que le Seigneur qui fait naître les bonnes intentions, fera fructifier les vôtres. Les opositions que vous trouvez dans vôtre famille, ne doivent pas vous étonner ; il n'y a point d'entreprise de pieté

qui ne soit traversée, quelquefois même par les personnes qui devroient le plus les favoriser. Les personnes se considerent plus eux-mêmes que Dieu : une fausse tendresse, ou une fausse pieté leur prend, quand ils voyent une jeune fille renoncer au monde, dont ils aiment les plaisirs, & dont ils ne connoissent ou ne craignent pas les dangers. Il faut un peu de patience; tous ces obstacles cesseront, & vous serez plus confirmée dans vôtre pieux dessein par la grace que Dieu vous aura faite d'y persévérer. Je suis bien aise que vous ayez choisi la profession de Religieuse Hospitaliere, & que vous sentiez en vous un attrait particulier pour le service des pauvres. Vôtre santé ne soutiendroit pas une regle austere; la solitude entiere ne conviendroit pas à vôtre esprit, qui demande un peu d'action. Le service des pauvres à son mérite, son occupation, son utilité, & même son austerité. Je voudrois bien que vous eussiez vû nos filles de l'Hotel-Dieu de cette Ville, avec quel zele, quelle pieté & quelle gayeté même elles remplissent les devoirs les plus rebutans de leur institut. Je vous prie de croire qu'on ne peut souhaiter plus de benediction, ni faire des vœux plus ardens pour vous que je fais. Donnez-nous souvent de vos nouvelles, & croyez qu'on ne peut être avec plus de zele que je suis,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c

Lettre de pieté sur les avantages de la retraite, & sur les vanités du monde.

MADAME,

J'Apprens avec plaisir qne vôtre santé est bonne, & que vous êtes toûjours unie d'une étroite amitié avec Madame de * * qu'on ne sçauroit assez aimer & estimer; & qu'ayant eu chacune vôtre part des tribulations de la vie, vous vous servez de consolation l'une à l'autre dans vos solitudes, & dans les exercices d'une piété commune. Je ne puisque loüer le dessein que vous avez pris devous retirer du monde; & il y a longtems que je vous en ai vûe désabusée & degoûtée, aussi-bien que vôtre amie; les traverses & les agitations rudes & longues vous ont fait assez sentir ses vanités & ses inconstances; & comme vous êtes plus capable de réfléxions, & plus attentive à vôtre salut que d'autres, vous avez aussi plus souvent connu les motifs & cherché le moyen de faire un heureux & solide retour du côté de Dieu. Que ne suis je assez prés de vous, Madame, pour pouvoir vous être de quelque utilité dans l'execution d'un projet de separation du monde, qui ne laisse pas d'avoir ses difficultés, quelque résolution qu'on ait prise. Je prie le Seigneur qu'il vous conduise lui même dans le lieu que vous

aurez choiſi. Ayez la bonté de nous en donner quelque connoiſſance, afin que je puiſſe quelquefois vous demander de vos nouvelles, & vous aſſûrer qu'on ne peut être plus parfaitement que je le ſuis,

MADAME, Vôtre, &c.

Lettre de piété à une Demoiſelle ſur ſon entrée aux Carmelites.

MADEMOISELLE,

Les grandes occupations que j'ai euës, m'ont empéché de vous témoigner auſſi promptement que j'aurois voulu, la joïe que j'ai de vous ſçavoir dans les Carmelites. Il m'avoit toûjours paru que c'étoit-là que vous vous vouliez, & où ſelon toutes les apparences Dieu vous vouloit. Les réfléxions & les experiences que vous avez faites ailleurs, ne vous ſeront pas inutiles pour vous affermir dans cette paiſible & ſainte vocation. Vous avez aſſez connu le monde pour le mépriſer, & pour deſirer en être entiérement ſéparée. Vous trouverez parmi ces vertueuſes Religieuſes des pratiques qui vous ſanctifieront; des exemples qui vous conſoleront & vous ſoutiendront dans vos peines. Je crois que vous ſentez déja dans vôtre retraite cette paix de Dieu, qui eſt au-deſſus de tout ſentiment. Je ſouhaite que le Seigneur vous la conſerve, & vous prie de me croire,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Lettre de piété à une jeune Demoiselle qui doit bientot faire profession.

MADEMOISELLE,

J'Ai eu une sensible joye d'apprendre avec quelle sagesse, quelle piété, vous vous êtes conduite dans vôtre Noviciat, & avec quelle affection & charité vôtre Communauté vous a reçûe après un dernier examen à faire profession dans leur Monastere. Vous voilà donc heureusement arrivée au pied de la Croix de Jesus-Christ, pour y consumer vôtre sacrifice. Il vous est glorieux d'avoir été jugée digne de la societé de ces saintes filles, que Dieu a choisies pour donner dans ces tems rêlachés l'exemple d'une vie austere & pénitente, & pour faire voir quelle est la force de sa grace dans la foiblesse même du sexe. Ce qui me fait croire que vous remplirez vôtre vocation, c'est l'estime qu'il me paroît que vous en faites ; & ce qui me fait espérer que vous serez heureuse, c'est que vous connoissez vôtre bonheur. C'est à vous à répondre par vôtre fidelité aux miséricordes que Dieu vous a faites. Vous êtes présentement fille élûe : vous ne devez plus tenir au monde que par les seuls liens de la charité, je veux dire par les prieres que vous ferez pour ceux qui y sont. Du reste, vous ferez honneur à vôtre Monastere par

l'observance exacte de vôtre Regle, & soutenuë par les bons exemples de vos Meres, vous serez un jour l'exemple de celles qui viendront aprés vous. Il faut que vous employiez le tems qui vous reste jusqu'à vôtre Profession, à préparer le bucher sacré où vous devez être immolée. Je voudrois bien pouvoir me trouver à la cérémonie de vôtre consécration à Dieu; j'y assisterai en esprit, & par mes prieres. Je vous demande les vôtres sur tout ce jour-là, & suis de tout mon cœur,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

---

*Lettre de pieté à Monsieur le Président de *** sur la mort de sa fille.*

MONSIEUR,

J'Ai appris avec beaucoup de chagrin la mort de Madame vôtre fille; & je ne doute pas que vôtre cœur, tout détaché qu'il est du monde, n'en ait été sensiblement touché. Son esprit, sa pieté, sa sagesse, qui la faisoient respecter de tous ceux qui avoient l'avantage de la connoître, étoient les principales raisons qui vous la faisoient aimer; & jamais fille n'a mieux merité la tendresse d'un pere comme vous. Vos affections étant toutes renfermées dans vôtre famille, vous en ressentez plus vivement les pertes que vous y faites; & Dieu

vous afflige véritablement, lorſqu'il vous prive des ſeules conſolations que vous vous êtes reſervées pour vôtre retraite. Cependant, Monſieur; vous avez dans la mort de Madame vôtre fille,ce qui peut adoucir vôtre douleur; ſa vie toûjours chrêtienne & conforme à l'éducation qu'elle avoit reçûë de vous, ſa maladie où elle a poſſedé ſon ame dans ſa réſignation & ſa patience, & toutes les apparences de ſon ſalut & de ſon repos éternel. Ces triſtes ſéparations pourroient dégoûter de ce monde ceux qui n'en ſont pas déja dégoûtés; mais du moins elles nous font voir qu'il ne faut s'attacher qu'à Dieu qui ne finit point, & qui ſeul doit remplir les vuides qui ſe font dans nos cœurs par la perte des perſonnes qui nous ſont cheres. Je vous prie, Monſieur, de me pardonner cette petite moralité qui m'eſt échapée. Je ſçai que les ſentimens de la Religion prévalent en vous à ceux du ſang & de la nature, & qu'on ne peut rien ajoûter aux réfléxions que vous avez faites & que vous faites tous les jours ſur les fragilités & les miſeres de cette vie. Je ne puis que vous aſſûrer que je prens part à vôtre perte, que je compatis à vôtre douleur, & que je ſuis toûjours avec un ſincere & reſpectueux attachement,

MONSIEUR, Vôtre, &c

Lettre de pieté à une Réligieuse sur sa profession.

MADAME,

C'Est une grande joye pour moi d'apprendre par vous-même vôtre satisfaction & vôtre bonheur. Vous voilà enfin consacrée à Dieu pour toujours. J'ai loüé mille fois vôtre résolution ; c'est Dieu qu'il faut loüer de vous l'avoir donnée, & de vous l'avoir fait accomplir. Je ne doute pas que vous ne reconnoissiez de plus en plus les misericordes du Seigneur, qui vous a tirée du monde pour vous renfermer dans un Monastere, où l'on n'a de commerce qu'avec le Ciel, & où l'on joüit par avance des douceurs que les Saints y goûtent par la paix interieure de l'ame & par le mépris de tous les liens & de tous les plaisirs de la terre. J'espere que vous ne m'oublierez pas dans vos priéres ; je vous proteste que personne ne prendra plus de part que moi aux graces que Dieu vous fera dans la suite. Je suis,

MADAME, Vôtre, &c.

Lettre chrêtienne. Il faut porter sa croix, & s'abandonner à la providence.

ON ne peut être plus vivement touché que je le suis, Monsieur, de tout ce qui vous est arrivé. Il faut porter sa croix

comme un trésor : c'est par elle que nous nous rendons dignes de Dieu, & conformes à son Fils. Les croix sont partie du pain quotidien ; Dieu en regle la mesure, selon nos vrais besoins qu'il connoit, & que nous ignorons. Laissons-le faire, & abandonnons-nous à sa main. Soyez enfant de la Providence ; ne pensez pas de loin à l'avenir. La manne se corrompoit quand on vouloit par précaution en faire provision pour plus d'un jour. Dieu vous donnera en chaque jour les secours proportionnés à vos besoins. La Providence feroit des miracles à force de les prevenir. Nous ne faisons nous mêmes par une industrie inquiete une providence aussi fautive que celle de Dieu seroit assurée. Dieu fait mieux que nous ce qu'il a mis dans chaque homme, & ce qu'il doit exiger de lui. Espérez donc, & fiez-vous au maître des cœurs, qui est toûjours fidéle à ses promesses.

Lettre de remercîment à un Evéque.

MONSEIGNEUR,

RIen ne feroit si beau que les conseils que Vôtre Grandeur a eu la bonté de m'envoyer pour la conduite que mon neveu doit tenir dans son bénefice, si ce n'étoit que vôtre exemple persuade encore davantage. L'Eglise Gallicane qui se sçait distinguer de

toutes les autres par la doctrine profonde & par l'éclatante piété de ſes Prélats, en a peu d'une capacité ſi étenduë, & n'en a point d'un merite plus approuvé. Mais, Monſeigneur, quelques grandes que ſoient les qualités qui vous ont tant de fois attiré l'admiration d'un Roy qui s'attire celle de tout l'Univers, vous n'en avez point qui ſurpaſſe vôtre modeſtie ; & comme c'eſt la plus délicate de toutes les vertus, c'eſt celle que je dois le plus craindre d'offenſer. Quelle eſt auſtere, Monſeigneur, cette vertu qui nous empêche de dire des vérités qui vous ſont glorieuſes ! Mais ſi elle impoſe ſilence à mon zele, elle ne peut l'impoſer à ma reconnoiſſance, & les bienfaits que vous avez répandus ſur mon neveu ſont gravés ſi avant dans mon ame, que j'en conſerverai la mémoire juſqu'au dernier ſoupir, pour étre à la vie & à la mort,

MONSEIGNEUR,

De V. G. Le trés-humble, &c.

Lettre de loüange du Chevalier de Meré à Mademoiſelle de Scudéry.

IL y a peu d'honnêtes gens qui ne vous admirent, Mademoiſelle, & ce n'eſt pas aujourd'hui que je ſuis charmé de tout ce qui vient de vous. Mais ſi j'oſe vous dire ce qui ce paſſe dans mon cœur, le billet

que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, vous y a mis bien avant. On ne devroit ſouhaiter d'être agréable que pour plaire aux perſonnes comme vous, qui jugent ſainement de tout ; & ſi je m'allois imaginer qu'il y en eût beaucoup dans le monde que je puiſſe voir quelquefois, j'aurois bien de la peine à me tenir dans la retraite, où mes jours s'écoulent tranquillement. J'ai donné de la jalouſie à un de vos amis & des miens, en lui montrant vôtre Billet, & l'aſſûrant auſſi que jamais ni lui ni Voiture n'ont rien fait de ce prix là. Je ne ſçai ſi vous ne ſerez point ſurpriſe que je me ſois vanté d'une faveur qui me devoit rendre aſſez heureux en moi-même, ſans le dire à perſonne. Mais Mademoiſelle, ſi vous vouliez qu'elle fût ſecrette, il ne falloit pas m'écrire des choſes qui vous donnent tant de gloire, & qui me ſont ſi avantageuſes. Je ſuis,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

---

*Lettre critique de Monſieur Boileau à * Monſieur *** ſur un Poëme de la guerre des fleurs.*

J'Ai lû, Monſieur, pour l'amour de vous la guerre des fleurs. Si elle eſt en bonne odeur parmi les beaux eſprits de vôtre Cour, j'oſe dire qu'ils n'ont pas trop bon nez. Ne penſez pas que je diſe cela par animoſité : j'ai ſuivi vôtre conſeil ; j'ai regardé cet ou-

vrage avec des yeux ſi chrétiens, qu'il n'y a perſonne à qui il faſſe plus de pitié qu'à moi. Jamais je ne vis tant d'embarras avec ſi peu d'invention, & jamais guerre ne fut plus legerement déclarée. Quel ſujet avoient les violettes de ſe plaindre des roſes ? Comment les roſes pouvoient-elles leur faire ombrage, puiſqu'elles ne ſe rencontrent preſque jamais enſemble ? Eſt-il beſoin pour cela de remuer ciel & terre & de faire agir autant de machines qu'il en falloit pour le ſiege de Troye ? D'où vient qu'Apollon ſe cache dans un nuage pour brûler toutes les fleurs ? Y eut-il jamais un enchantement pareil à celui-là ? Comment pouvoit-il brûler les roſes & les myrtes ſans brûler les violettes ? Je n'ai point entendu parler d'un Apollon comme celui-là ; & pour le pere de la clarté, il ſemble qu'il manque bien de lumiere. Je voudrois volontiers ſçavoir qu'avoient à faire là Mars & Vulcain, puiſqu'ils n'y ſont rien ? Pour quel ſujet la marguerite cede-t-elle la gloire aux lauriers ? Eſt-ce que les arbres étoient de ce combat auſſi-bien que les fleurs ? Ce qui m'embaraſſe le plus, c'eſt que je ne ſçai que devient toute cette guerre ; & peut-être que l'Auteur auroit de la peine à débrouiller lui-même cet incident. Cet homme a grand ſujet de parler contre les critiques; ces ſortes de gens ſont icommodes : ils demandent de

la raiſon par tout, & en cherchent ſouvent où il n'y en a point. Je lui pardonne tout ce qu'il a dit de moi : il n'y a point de reſſentiment qui puiſſe tenir contre lui ; vous avez bien fait de m'envoyer ſon Ouvrage ; c'étoit le vrai moyen de faire nôtre paix ; je ſuis fâché ſeulement de vous en avoir tant dit. Je ne ſçai pas pour qui vous me prenez, de me prier de parler de cette guerre ſur le Parnaſſe : tout ce que je puis faire pour l'amour de vous, de lui & de moi, c'eſt de faire tout mon poſſible pour l'oublier. Je ne ſuis point étonné des loüanges qu'il a reçûes de Meſſieurs * * *, ſa piece eſt aſſez méchante pour cela. Si je ſçavois que vous euſſiez donné dans le panneau ; & que vous vous en fuſſiez fié à ce qu'en dit la cabale, je croirois que le climat de . . . vous auroit changé, & je ne manquerois pas de vous écrire une Lettre de conſolation ſur la perte de vôtre jugement ; mais j'ai trop de bons ſentimens de vous, pour penſer que vous n'ayez pas tous ceux qui ſont neceſſaires là-deſſus. Quand je n'en ſerois point perſuadé autant que je le ſuis, la derniere Lettre que vous avez écrite à la Dame Blonde, me donneroit un aſſez beau moyen de n'en pas douter. Je n'ai rien lû de plus agréable, & la fin m'en ſemble ſi galante, que malgré toute l'amitié que j'ai pour vous, je n'ai pû m'empêcher d'en avoir quelque petit

tit dépit. Ce n'eſt pas que je ſois fâché que vous écriviez bien ; mais je ſerois fort aiſe que ce fût à d'autres, & que vous nous laiſſaſſiez en repos en ce païs-ci. Je ſuis.

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Billet de remercîment à une Dame.

VOus m'envoyez une phiole pour mes yeux, & vous êtes cauſe que je m'en vai les perdre : car elle eſt ſi jolie & ſi galante, que je ne ſaurois m'empêcher de vous écrire pour vous en remercier. Mais c'eſt la coûtume de celles qui vous reſſemblent ; on les remercie même du mal qu'elles font. Si vôtre eau avance autant ma gueriſon qu'elle vient de la reculer, il faudra qu'elle ſoit bien ſouveraine, Sans mentir, Madame, je ne l'oſerois pas eſperer. Pour l'ordinaire ce qui guérit n'eſt pas ſi agréable, & le remede eſt trop beau pour être bon. Il y va pourtant, ce me ſemble, de vôtre interêt qu'elle réuſſiſſe ; & je ne ſçai ſi vous pouvez ſans honte ſouffrir qu'autre choſe que vous ait le pouvoir de me faire mal aux yeux.

Lettre d'excuſe de Monſieur Boileau à Monſieur Godeau.

MONSEIGNEUR,

VOus êtes trés-civil, & vôtre Aumônier très-exact; c'eſt moi qui ſuis l'in-

civil & le négligent. Il y a prés de trois mois qu'on m'a rendu une Lettre de vôtre part, & j'ai ressenti comme j'y suis obligé, l'honneur que j'en ai reçû. J'ai eu la meilleure intention du monde d'y faire reponse, & je ne sai pas encore trop bien ce qui m'en a pu empêcher. J'en ai, Monseigneur, la derniere honte, & je vous en demande pardon de si bon cœur, que vous ne sauriez avoir celui de me le refuser. Je suis né paresseux; & confirmé tel par plus de cent Lettres des plus honnêtes gens de France; mais je ne me servirai jamais de mon privilege envers vous, & je m'en vais à vôtre consideration renoncer à tous les droits de ma fainéantise. Je suis.

MONSEIGNEUR, Vôtre, &c.

---

*Lettre obligeante de Monsieur de *** à Mademoiselle ****

QUe me sert de poursuivre un procès qu'il ne m'importe pas de gagner; La genereuse N... m'assure que quand je le perdrois, elle ne laisseroit pas de m'accepter pour son Epoux. Fuyons ces cruelles longueurs de la chicane, & renonçons à la fortune pour exaucer les vœux de l'amour. C'est une pensée, ma Chere, qui se presente souvent à mon esprit, & qui me presse quelquefois avec tant d'ardeur, que je suis

sur le point de partir. & de tout quitter : mais je suis retenu par cette autre réfléxion: est-il juste que sa générosité l'empeche d'être heureuse ; qu'aprés lui avoir offert un Amant sans fortune & qu'au lieu de songer à la mettre dans un état qui ne soit pas tout-à-fait indigne de sa naissance & de sa vertu , je veüille abandonner la seule espérance que ma destinée ma donné de pouvoir faire son bonheur ; Cette seconde pensée m'arrête , ma Chere ... & me rend opiniâtre à la pourfuite de mon procés : mais quoique j'aye sujet d'en bien espérer, je soûpire sans cesse , & je suis malheureux, puisque je suis éloigné de vous.

---

*Lettre de civilité de M. le Marquis *** au R. P. de la Chaise , Confesseur du Roi Loüis XIV.*

J'Ai bien du chagrin d'etre long tems sans recevoir de vos Lettres ; M. R. P. mais c'est encore plus pour la raison qui vous empêche de m'écrire , que pour le plaisir que je n'ai pas quand vous ne m'écrivez point. je voudrois que vous fussiez toûjours en bonne santé , car je n'aime pas que mes amis souffrent. Au reste, vous n'avez pas sujet de me craindre quand vous m'écrivez: ce n'est pas parce que je suis indulgent;c'est parce qu'il vous est aisé de bien écrire. Je

vous avoüe que je suis un peu juste & délicat, mais vous l'étes aussi; & pour écrire des Lettres familieres, il ne faut qu'être naturel. Madame de ... m'a mandé vos conversations sur mes affaires. J'ai écrit au Roi, & je lui ai envoyé la copie de ma Lettre, il faut voir ce que cela produira. Cependant je continuë de demander à Dieu qu'il fasse de moi ce qu'il lui plaira, qu'il donne un heureux succés aux pas que je fais pour mon retour, s'il y va de sa gloire & de mon salut, sinon qu'il m'empêche de retourner à la Cour. Si je savois quelque chose de plus soumis & de plus résigné, je vous assure, M. R. P. que je le dirois. Je suis de tout mon cœur.

Lettre de confidence de M. de Furetiere.

L'Abbaye est venuë bien à propos; j'étois épuisé, & le Roi m'a tiré de l'Hopital. C'est ce que vous n'ignorez pas Monsieur, vous à qui j'aurois été quelquefois à charge, si les personnes généreuses ne prenoient plaisir à obliger leurs amis. On vous a dit vrai, quand on vous a dit que l'Abbaye est de dix mille livres de rente, elle va même à quelque chose davantage; elle est belle & bonne, bien batie & à deux petites journées de Paris. J'espere que vous y viendrez passer toutes les années du moins quinze

jours ou trois saimaines ; pour moi je me promets d'y faire autant de sejour qu'à Paris ; & c'est-là que je ferai porter ma petite Bibliotheque. Au reste, Monsieur, je n'y ferai pas faire trop bonne chere à mes amis, & je ne leur donnerai plus sujet de se plaindre que je leur faisois des festins. Quand je les traitois ainsi, c'étoit par politique ; présentement je n'ai plus besoin de cela, j'en userai librement avec eux.

A un ami qui se croyoit malade.

VOulez-vous que je vous parle franchement ? en l'état où je me trouve, je me mets les petits maux au nombre des biens. Je n'ai garde de vous plaindre d'une langueur qui vous laisse assez de force pour vaquer à vos affaires, & pour continuer vos occupations ; c'est bien la plus complaisante maladie dont on ait oüi parler. La mienne n'est pas de cette nature ; la plûpart du tems je ne suis capable ni d'agir ni de me reposer, ni de plaire aux autres, ni de me satisfaire moi-même. Voyez quelle est la difference de nos maux ; vous ne pouvez considerer les miens sans me plaindre ; & peut s'en faut que je ne rie, quand vous vous plaignez des vôtres.

*Lettre de consolation de M. le Chevalier ** à Madame la Duchesse de Lesdiguieres.*

HElas ! Madame, nous sommes dans une saison où la mort enleve les plus honnêtes gens & les plus braves, Que vous pourroit-on dire là-dessus, qui ne vous soit déja venu dans l'esprit ? Vous avez tant de bon sens & une raison si juste & si épurée, que si vous ne vous trouvez de vous même propre à vous consoler, qui que ce soit ne le doit prétendre. Mais il est encore plus difficile de vous laisser plaindre sans soupirer avec vous, Madame, & sans vous témoigner qu'on ne sauroit avoir de la joye tant que vous serez triste ; au moins considérez, s'il vous plaît, que vous êtes la plus aimable personne du monde : & que tous ceux qui vous approchent sont à vous. Ne voiez-vous pas qu'en un si grand nombre il est impossible qu'il n'y en ait quelqu'un qui vous échape de tems en tems ? Et si vous êtes aussi sensible à ces coups de la fortune, que vous serviront tant d'avantages que vous avez pour vivre agréablement ? Aussi vous pouvez bien juger qu'en faisant paroître tant de regret de ce que vous avez perdu, vous donnez à penser que vous estimez peu tout ce qui vous reste, & ceux qui se croyent heureux d'avoir vôtre amitié, Madame, auront à leur tour grand besoin de consolation.

Lettre d'un pere à ſon fils pour l'encourager à l'étude.

JE ne puis, mon fils, aller à Paris faire les honneurs devôtre Theſe. Quoique la langue que vous parlerez me ſoit inconnuë, le deſir que j'aurois de vous entendre dire de bonnes choſes, me la rendroit ſans doute intelligible ; ou du moins mon amitié pour vous ſeroit aſſez ingénieuſe pour tâcher de découvrir dans les yeux des auditeurs tout ce qui ſeroit à vôtre avantage. Je ne doute point que ma préſence ne vous animât à bien faire? mais je ſuis sûr auſſi que vous ne laiſſerez pas de bien faire, quoique je n'y ſois point. Juſqu'ici il ne s'eſt preſenté aucune action d'éclat dont vous ne ſoyez ſorti avec honneur. Sur tout, mon fils, ſi vous avez envie de bien réuſſir, ſoyez le premier à vous perſuader que cette étude toute dégoutante qu'elle eſt, vous eſt néceſſaire pour aller à d'autres qui ſont d'une plus grande utilité, & que tout ce qu'il y a de Docteurs au monde ont commencé par apprendre à connoître les lettres de l'alphabet. Quelques heureuſes diſpoſitions qu'on ait à devenir habile homme, ce n'eſt pas l'ouvrage d'un jour ni d'une année: il en coute de la peine & des veilles, & l'aſſiduité que vous y avez apportée pendant vôtre enfance, me répond que dans un âge plus rai-

ſonnable vous y donnerez des ſoins plus importans. Quoique ce ſoit pour vous que vous travaillerez, & que l'érudition que vous aurez ſoit un bien attaché à vôtre ſeule perſonne, je regarderai comme une marque de reconnoiſſance du peu que j'ai fait pour vous, l'application que vous apporterez à me rendre le pere d'un fils habile & vertueux; & pour vous exciter par quelque choſe de plus preſſant, je vous aſsûre que je vous aurai obligation. Tachez donc de faire enſorte que vôtre pere ſoit vôtre redevable, & forcez-moi à être autant par eſtime & par équité, que je ſuis par inclination & par tendreſſe vôtre pere trés affectionné.

Lettre de conſeil d'un pere à ſon fils, Novice dans une maiſon Religieuſe.

J'Ai été extrêmement ſatisfait, mon fils, d'apprendre l'emploi que vous avez eu à vôtre cérémonie de l'Avent, & de ce que vous en êtes ſorti avec ſuccès. Continuez, je vous prie, à faire une bonne application de vôtre tems; & ſi j'ai pris quelques ſoins de vous qui meritent que vous vous en ſouveniez, ne vous laſſez point de faire des actions qui méritent que je m'en ſouvienne auſſi. Vous êtes dans un âge où rien ne coûte à apprendre; & j'oſe même me flater que vous avez d'aſſez heureuſes diſpoſitions au

bien. Enfin, mon fils, si je suis assez malheureux d'ailleurs, faites au moins que je sois heureux en vous. Comme j'avance tous les jours dans un âge qui est le partage de la tristesse, tâchez de la dissiper, en m'offrant de tems à autre des occasions de joye. S'il y a une Maison Religieuse, où je dûsse vous souhaiter, c'est sans doute en celle où vous êtes; les vertus y sont moins farouches qu'en beaucoup d'autres, & par consequent plus faciles à acquerir. Cependant, mon fils, (& je vous prie de relire plusieurs fois ce que je vous écrits) songez que vous n'avez encore fait aucun pacte avec Dieu qu'il vous soit honteux de rompre, & n'attendez pas à vous repentir, que vous ne le puissiez plus faire avec honneur ni avec justice. Dieu qui connoît mon intention, sçait bien qu'elle n'est pas de vous arracher à ses Autels, s'il est vrai qu'il vous y ait véritablement appellé; mais au moins consultez-vous bien & de bonne foi, pendant qu'il est encore tems, & qu'aucune consideration humaine n'entre dans le sacrifice que vous lui ferez. On peut n'avoir pas les vertus d'un Religieux, & avoir celles d'un honnête homme: elles sont differentes selon les differens endroits où elles se rencontrent naturellement; mais elles cessent d'être vertus quand elles sont contraintes & hors de leur situation. Sur tout, mon fils, point de constance étudiée,

ni de zele affecté ; que la verité soit inséparable d'une victime que vous voulez offrir à un Dieu qui est la vérité même ; & si vous ne vous sentez pas assez de force pour achever ce que vous avez commencé, je sçai assez quelles sont vos inclinations pour n'avoir jamais les bras fermés quand il s'agira de vous recevoir. Vous n'aurez pas de peine à vous le persuader quand vous vous souviendrez de l'amitié que j'ai toûjours euë pour vous, & que vous sçaurez qu'elle augmente de jour en jour, & que je suis avec plus de tendresse que je ne puis vous en témoigner, votre affectioné pere.

Lettre contre les Compagnies & les Spectacles

Vous me demandez, Monsieur, ce que vous devez éviter. Je vous dirai que je ne trouve point de sûreté pour vous dans les grandes compagnies, parce qu'il s'y trouve toûjours quelqu'un qui favorise le vice, qui nous l'insinuë ou nous l'imprime; de sorte que plus il y a de personnes, & plus il y a de péril. J'avoüe mon foible ; je ne sorts jamais de ces assemblées tel que j'y suis allé: ce que j'avois assoupi, se réveille ; & les pensées que j'avois bannies, reviennent. Rien aussi ne nuit si fort aux bonnes mœurs, que de s'arrêter long-tems aux spectacles publics ; car le plaisir qu'on y reçoit, fait couler le vice plus aisément.

Lettre de conseil.

JE vous sçai bon gré, Monsieur, d'être civil & caressant : la plûpart des personnes sont bien aises que tout ce qu'on fait témoigne qu'on les aime, & qu'on les estime ; c'est le meilleur moyen de les rendre favorables, pourvû qu'on s'en acquitte agréablement ; mais il faut prendre garde que cela ne leur donne à penser qu'on a besoin d'elles ; une civilité interessée déplait : à cela près & lorsqu'on est honnête, on ne manque jamais de gagner l'affection du monde. Le plus grand plaisir que puisse avoir un galant homme qui est en faveur, c'est d'obliger la personne qui l'approche, quand il lui voit un merite & des manieres engageantes. Faites, s'il vous plaît, réflexion là dessus, & croyez-moi,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

*Lettre de Monsieur l'Abbé de *** sur les ouvrages des Anciens & des Modernes.*

MONSIEUR,

JE me trouvai il y a quelques jours avec des personnes qui raisonnent bien differemment sur les ouvrages des Anciens. Quelques-unes étoint à leur égard dans une admiration continuelle ; d'autres au contraire soutenoient que la prévention seu-

le y faisoit voir les prétenduës beautés que l'on s'imaginoit y trouver. Là-dessus on parla avec beaucoup de chaleur de Messieurs P. & D. Les Antiquaires soutenoient qu'il falloit entendre le Grec, pour remarquer les beautés d'Homere, de Pindare, & des autres Auteurs Grecs. Les Modernes convenoient que pour ce qui regardoit les beautés de la langue, cela étoit veritable; mais que pour ce que l'on nomme bienséance, raisonnement, mœurs, bon sens, conduite d'un ouvrage, tout cela devoit être de tous les âges & de toutes les louanges; que tous les admirateurs des Anciens ne pourroient jamais excuser Homere d'avoir donné à son Achille, qui est le Héros de l'Iliade, des mœurs de Crocheteur; & de lui en avoir fait tenir le langage; cela est tellement vrai, que M. Racine dans sa Tragédie d'Iphigénie, s'est bien gardé de suivre Homere dans ce caractere, & que l'on y remarque qu'Achille parle en Roi fier, & ne descend point aux injures grossieres, qu'Homere lui a mises à la bouche. S'il l'eût fait, sa piéce n'auroit pas eu les applaudissemens qu'on lui a donnés avec justice.

Je remarquai dans cette dispute, que les Antiquaires disoient beaucoup plus d'injures que de raisons. Si on les vouloit croire, personne n'a entendu ces Auteurs merveilleux : toutes les traductions que les plus ha-

biles gens en ont données, ſont fauſſes; & lorſqu'on les preſſe de vous dire en Latin ou en François ce que ſignifioient quelques vers Grecs que l'on critiquoit; aprés bien des méchantes défaites, des injures, & de mauvaiſes plaiſanteries contre les Modernes, l'on tomba encore d'accord que la traduction étoit fidéle & litterale; mais que ce qui paroiſſoit miſerable dans ces verſions, étoit admirable dans le Grec, c'eſt-à-dire, que ce ſont des beautés ineffables que perſonne ne voit ni n'entend, cela eſt reſervé à ces Meſſieurs. Je crains bien, à vous parler franchement, qu'il n'y ait de la viſion dans tout cela: très ſurement il y a beaucoup de prévention, & lorſqu'on nous cite quelques endroits des Modernes pris des Anciens, je puis vous aſſurer qu'ils ſont aſſes rares, & que bien-ſouvent la copie fait honneur à l'original, ſur tout lorſque c'eſt un habile homme qui s'en ſert.

Il y a quelque tems que je liſois avec beaucoup de plaiſir la petite Comédie *des plaideurs* de Monſieur Racine. L'Auteur m'apprend qu'il l'a faite ſur les *Gueſpes*, qui eſt une Comédie d'Ariſtophane, Poëte Grec; lorſque vous voudrez bien vous ennuyer & exercer vôtre patience, liſez ſi vous pouvez cette piece toute entiere, & vous n'aurez aucune peine à convenir que l'original eſt bien au-deſſous de la copie; & que l'une eſt auſſi

froide & pauvre, que l'autte eſt brillante, vive & pleine d'eſprit;& malgré M. Racine qui a été entre nos plus habiles Modernes un des plus zélés admirateurs des Anciens, j'eſtimerai cent fois plus ſa piece que celle d'Ariſtophane ; les Lecteurs non prévenus ſeront de mon avis.

Les Antiquaires ſe ſont aviſés de publier de puis quelque tems que les traductions latines que nous avons des Auteurs Grecs, n'étoient pas bonnes; néanmoins ils ne peuvent diſconvenir qu'elles n'ayent été faites par de fort habiles gens, comme les Etienne, Caſaubon, Eraſme & quantité d'autres, qui de leur tems paſſoient pour bien ſçavoir le Grec & le Latin.En attendant qu'ils nous en ayent donné de meilleures, ils trouveront bon que nous les eſtimions comme ont fait nos peres ; il ne faut pas s'en prendre à ces fameux Traducteurs, ſi l'on ne trouve par les beautés que ces Meſſieurs nous veulent faire croire qui ſont dans les Anciens, ils auroient mal fait d'y en mettre plus qu'il n'y en a. Un peintre, quelque habile qu'il ſoit d'ailleurs, ne fera pas un bon portrait, s'il ne reſſemble à ſon original ; il doit être fidele à marquer les beautés & les difformités également ; ſans cela ſon ouvrage ne ſera pas eſtimé de ceux qui cherchent le vrai. Je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Proteſtation d'amitié

A Quoi bon, mon cher Monſieur, une ſi grande profuſion de belles paroles pour une perſonne comme moi? Il n'en faudroit pas davantage pour tromper une maîtreſſe défiante. Il paroit bien que vous reſpirez l'air d'Italie,& que vous venez du païs des complimens. Ces civilités qui obligeroient un autre que moi, me ſont en quelque façon injurieuſes, & vous faites tort à ma paſſion, ſi vous croyez que vôtre éloquence ſoit néceſſaire pour l'entretenir dans ſon ardeur. Je ſuis un fort bon homme, & vous êtes extrêmement généreux? ainſi nôtre amitié n'eſt point en danger par nôtre ſilence,& ne dépend point d'une douzaine de lignes par mois. Bien que je puiſſe accuſer ma pareſſe & vos affaires de la diſcontinuation de nôtre commerce, j'aime mieux la rapporter à la confiance d'une parfaite affection qui nous aſſûre l'un & l'autre, & qui nous diſpenſe des petites loix que ſe fait le monde. Soyez donc perſuadé que je ſuis à vous autant que je le puis & que je le dois.

Autre ſur le même ſujet.

QUand je n'aurois pas reçu vôtre lettre, mon cher Monſieur, je ne ſerois pas moins perſuadé de vôtre amitié. On

peut se taire sans oublier. On sçavoit aimer avant que l'écriture fût en usage & depuis qu'on a sçû écrire, on a menti plus souvent qu'on n'a dit la verité. Aprés cela s'amusera-t-on à des signes si douteux ? N'est ce pas nôtre cœur qui nous doit rendre temoignage de nôtre affection, & nous assurer l'un de l'autre ? Je veux croire que lorsque vous ne me parliez point, vous pensiez à moi ; c'est ainsi que j'interprete votre silence, & que je rends justice à vôtre amitié. Traitez la mienne de même façon, & croyez que personne n'est à vous plus absolument que moi.

Reconnoissance d'amitié

IL est certain, Monsieur, que je dois des réponses à plusieurs personnes de grande qualité, mais quoique les grands Seigneurs exigent leurs dettes à la rigueur, & que nos amis nous fassent grace, il faut que l'amitié passe la premiere, & que j'aille où m'appelle mon inclination. C'est droit à vous, mon trés cher ami, que j'irai, vous qui êtes si avant dans mon ame, & qui vous en êtes saisi par tant de bontés. Vous y faites entrer avec vos belles & obligeantes paroles toute la consolation dont elle est capable. C'est un secours qui me fortifie contre une infinité de disgraces dont je serois accablé si vous ne me souteniez, comme

vous faites si obligeamment, d'une main, qui bien loin d'être rude, m'appuye sans m'ébranler. Vôtre tendresse toûjours fleurie adoucit les maux que la raison toute seche irriteroit; car je vous avoüe qu'en l'état où je suis, je ne la puis souffrir quand elle est austere & épineuse. Je redoute les amis qui sont les docteurs en amitié, & qui debitent sans cesse des dogmes & des maximes. Leur autorité magistrale me porte à la révolte plûtôt qu'à l'obeïssance; continuez donc à m'aimer comme vous avez fait, puisque je suis trés absolument,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre sur les Oracles & sur l'Astrologie.

JE crois, MONSIEUR, que la Statuë de Memnon peut trés-bien s'expliquer de l'Astrologie. Cette Statuë qui regarde le Soleil, & qui ne rend ses Oracles qu'en recevant ses rayons, représente les Astres & particulierement les Planetes, dont l'usage est très grand dans l'astronomie, & qui tirent toute leur force & leur lumiere du Soleil. La Sphere qui paroit sous les pieds de Memnon, peut signifier le Globe celeste. Le Vieillard qui considere la Statuë, c'est l'Astrologue qui consulte les Astres. Ceux qui viennent à lui, sont ceux qui veulent sçavoir l'avenir, & qui se font dire la bonne avanture, & tirer l'horoscope. Mais pour

confirmer cette explication, il faut encore considerer le rapport que les prédictions de l'Astrologie ont avec les Oracles. Il n'y avoit rien de plus ambigu ni de plus obscur que ces réponses des faux Dieux, comme il paroît par celles qui furent renduës à Cresus & à Pyrrus, & mille autres qu'il seroit trop long de nommer ici. De même on ne voit rien de plus embroüillé que les predictions des Astrologues. De plus, les Oracles étoient presque tous faux; & si quelque fois ils se trouvoient véritables, ce n'étoit que par un pur hazard. Oenomaüs, Philosophe & Orateur Grec, ayant souvent été trompé par celui de Delphes, fit un livre de toutes les mensonges, qu'il intitula, *De la fausseté des Oracles.* Et Porphyre ce grand ennemi des Chretiens, avoüe en son Traité des réponses des Oracles, que pour l'ordinaire ils se trouvoient faux. Il en est de même de ce que prédisent les Astrologues, ce que je vais faire voir en peu de mots par quelques exemples mémorables. En l'année 1179. il courut dans toute l'Europe des prédictions des plus fameux Astrologues, par lesquelles ils menaçoient qu'en l'année 1186. il arriveroit de si effroïables tempêtes, & de vents si impétueux que les tours & les plus forts châteaux ne seroient pas capables d'y résister. Cela jetta tout le monde en une consternation terrible, & la plûpart s'al-

loient cacher dans les creux des rochers. Cependant cette année-là fût extrêmement tranquille. Depuis d'autres Astrologues publierent qu'en l'année 1524. au mois de Février, il y auroit de si grandes pluïes, qu'à peine se pourroit on sauver de cette espece de déluge. Mais il arriva tout le contraire de ce qu'ils avoient prédit, & le mois de Février fut extraordinairement sec. Qui ne sçait enfin (car j'ai honte d'être si long) ce qu'on pronostiqua de l'année 1588. qu'on nomma la merveilleuse, à cause des prodigieux accidens qu'on devoit voir, & de la fameuse Eclipse de soleil de l'an 1654. Néanmoins toutes ces prédictions n'eurent point d'effet, & elles ne servirent qu'à confondre la vaine science des Astrologues. Je suis

MONSIEUR Vôtre, &c.

Remercîment pour des Vers

JE vous remercie & vos vers, & je vous avoüe que je les regarde comme ces esprits seducteurs qui tentent les Solitaires dans leurs deserts. Ils m'ont donné envie de retourner dans un monde qui produit de si belles choses ; mais il faut que je resiste à cette tentation, & que la consideration de mon honneur me tiene encore à la campagne. Je vous irois donner un moyen de vous desabuser, car à vous parler franchement je ne me regarde que comme une perspec-

tive qui doit toute sa beauté à la distance des lieux. Il vaut mieux, mon cher Monsieur, que je conserve par mon éloignement la bonne opinion que vous avez de moi, que de l'aller détruire par ma présence. Je crois que vous ne me reconnoîtriez plus, & qu'aprez m'avoir trouvé ; vous me chercheriez encore. Le tems est un étrange faiseur de métamorphose ; on a mis autrefois jusques sur les Autels certaines belles qui n'ont plus de place qu'au coin d'une cheminée. Je ne veux pas être traité de la sorte, & j'aime bien mieux vous protester de mon hermitage qu'il n'y a personne au monde qui soit plus absolument à vous que je suis.

Remercîment de M. de Furetiere à M Renaudot, Médecin de la Faculté de Paris.

IL me tardoit de pouvoir écrire pour vous remercier. Je croyois que c'etoit fait de moi, & que mon horoscope qui me promet cent ans de vie, & quarante ans d'exercice en ma Charge d'A... G... avoit menti de plus de la moitié. Je vous assure Monsieur, qu'une des choses que je regretois le plus en quittant le monde étoit la conversation d'un ami aussi aimable que vous êtes. Les soins que vous m'avez rendus avec tant d'assiduité pendant ma maladie, ne s'effaceront jamais de ma mé-

moire. Il faut que vous ayez quitté vos autres malades pour ne voir que moi ; vous m'avez tiré du tombeau, & je crois vous devoir la vie; celui qui vous rendra ce billet vous donnera cinq cens écus de ma part, qui eſt peu de choſe pour vous; mais beaucoup pour M... que ſa mere a desherité. Cependant ne penſez pas, Monſieur, que je prétende par-là m'acquiter de l'obligation que je vous ai ; & ſoyez perſuadé que j'en aurai toute ma vie une véritable reconnoiſſance.

Réponſe de Monſieur Renaudot.

VOus dites, Monſieur, que vous croyez me devoir la vie ; vous la devez à Dame Nature, ou pour parler plus chrétiennement, vous la devez à Dieu, qui vous a donné un tempérament ſi fort & ſi merveilleux, qu'il eſt venu à bout de la fievre la plus terrible que j'aye jamais vûe. De vous dire qu'il ne l'eût pas ſurmontée ſans le ſecours de nos remedes, en bonne foi je n'en ſai rien ; mais quand je ſuis malade, je me mets entre les mains de V... que je ne crois pas plus habile homme que moi, & qui eſt mon ami, comme je ſuis vôtre ſerviteur. Il y a pourtant une choſe certaine dans la Médecine, c'eſt que quand on releve de maladie il ne faut pas trop manger. Je pris la liberté de vous le recommander plus d'une

fois, & vous ai laissé un regime que je vous prie d'observer jusqu'au parfait rétablissement de vôtre santé. Je ne vous en donne que pour trois semaines encore, après quoi vogue la galere; vous pourrez faire comme je fais, & ma femme & moi nous voulons vous regaler dans nôtre petite maison des champs. Elle ne manquera pas de vous donner une de ces tourtes quelle fait faire de sa main, & que vous trouvâtes si admirable la veille de l'ouverture des Audiences, que vous y songiez, à ce que vous me dites, durant vôtre harangue, & qu'au lieu de faire l'éloge de la justice, vous pensâtes faire le panégyrique de la tourte. Mon beau frere le campagnard qui m'envoye de tems en tems des marcassins m'en a promis un pour cette fête, & j'ai une bouteille d'un excellent vin d'Espagne, que nous boirons après nôtre selleri. Vous voyez bien, Monsieur, que nous pretendons vous bien traiter : mais quelque chose que nous nous fassions, vous payeriez trop cher votre écot, si j'acceptois ce que Monsieur N... m'a offert de vôtre part. On trouve quelquefois de belles choses dans les manuscrits aussi-bien que dans les Livres imprimés. J'ai lû dans un ancien manuscrit Grec de la Bibliotheque du Roi, „ que Mercure étoit malade, & qu'il prit „ Esculape pour son Médecin; qu'après „ qu'Esculape eut guéri Mercure, Mercu-

„ re voulut donner de l'argent à Esculape, „ & qu'Esculape ne voulut point prendre „ d'argent de Mercure. " Permetez-moi, Monsieur, que si je n'ai le savoir d'Esculape comme vous avez l'éloquence de Mercure, j'en aye au moins l'honnêteté, puisque je suis à mon ordinaire sans interêt,

MONSIEUR, Vôtre, &c

---

*Compliment sur un mariage à Monsieur *** President à Mortier au Parlement de ***

MONSIEUR,

JE ne pouvois recevoir aucune nouvelle plus satisfaisante pour moi, que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'apprendre du mariage de Monsieur vôtre fils. J'entre assez avant dans vos interêts & dans les siens, pour me faire un sensible plaisir de tout ce qui est capable de vous en causer : & ce grand dessein me donne d'autant plus de joye, que je ne vois aucun lieu de douter que la suite n'en soit extrêmement heureuse. J'espere, Monsieur, que les marques de bonté & de tendresse que vous lui donnerez dans une occasion si importante, seront suivies de la reconnoissance qui est si naturelle aux personnes de sa qualité & de son merite, & que la satisfaction que vous aurez de lui faire un établissement ne sera pas plus grande que celle qu'il aura de vous le devoir. Je souhaite, Monsieur, que vous

ayez toûjours de justes sujets de vous en loüer, & qu'à la grace que vous m'avez faite de m'apprendre une si bonne nouvelle vous ajoutiez celle de me croire avec beaucoup d'estime & de respect,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

---

*Lettre d'excuse à Madame de *** à qui l'Auteur avoit promis quelque chose que de frequentes prises de vin d'Espagne lui firent oublier.*

VOus ne l'auriez jamais crû, Madame, que j'eusse été capable d'oublier la moindre chose de tout ce qui peut m'être ordonné pour vôtre service ; & à vous dire vrai, je ne l'aurois jamais crû non plus que vous. Cependant vous avez dû recevoir un Livre du ballet d'Atis, deux cravates de point de France, & pour le modéle qui m'étoit le plus recommandé, néant, n'en déplaise à vôtre cher époux : il prit mal son tems pour me donner cette commission ; & je vous fais juge vous-même si je ne suis pas excusable de ne m'en être pas souvenu. Nous en étions à la troisiéme bouteille de vin de la bouche (vin de la Bouche veut dire celui que boit sa Majesté) & nous en avions encore une de muscat & deux d'Espagne, quand vôtre santé qui fut solemnellement saluée, le fit souvenir qu'il avoit à me prier de votre part de vous acheter je ne

ne ſai quoi ; & ce je ne ſai quoi-là eſt juſtement ce que j'ai oublié de vous envoyer. Vous vous doutez bien, Madame, qu'ayant encore toute ma raiſon, j'embraſſai avec avidité cette occaſion, quelque miſerable qu'elle fut, de vous témoigner combien j'aurois de plaiſir à m'acquitter de vos bontés, s'il s'en préſentoit quelqu'une plus favorable ; & tant que je ſerai auſſi raiſonnable que je l'étois alors, je n'aurai point d'autres ſentimens. Mais ce miſerable vin d'Eſpagne ſe vengea ſur moi de la guerre que nous faiſons à ceux de ſa nation; & parce-que j'étois à Saint-Germain, il me prit pour quelque tête conſiderable, & crut ſans doute rendre un important ſervice à ſon païs s'il me broüilloit la cervelle. Il réüſſit, j'aime mieux vous l'avouër de bonne foi, que de me piquer de la glorieuſe qualité de bon yvrogne. Je m'endormis en ſuçant des ramequins, & ne m'éveillai que le lendemain ; mais avec ſi peu de memoire, que ſans le ſecours d'un furieux mal de tête, je ne me ſerois pas ſouvenu d'avoir ſi bien bû la veille. Voilà mon excuſe, Madame, que vôtre époux eſt obligé de garantir. Je me loüe extrêmement de ſa magnificence : mais je me plains fort de ſon injuſtice, & je le prierai de me faire la grace à l'avenir de m'enyvrer ſans me donner des commiſſions, ou de me donner des commiſſions ſans

m'enyvrer. S'il vous plaisoit de m'honorer vous-même de quelqu'une pendant qu'il fera le reste de son quartier, je vous en aurois une étroite obligation, & ferois en sorte de ne pas demeurer court lorsqu'il s'agiroit de vous donner des marques de ma reconnoissance. Je vous conjure, Madame, d'en être fortement persuadée, & de croire que c'est avec toute l'estime imaginable que je suis, &c.

Lettre de reproche à un homme qui s'est déclaré contre les belles Lettres, parce qu'elles ne contribuent que rarement à la fortune de ceux qui s'y appliquent.

VOus souvenez-vous bien, Monsieur, que vous m'avez promis deux ou trois de vos ouvrages? Voulez-vous vous en dedire, & irriter un homme qui a le sang chaud comme le doit avoir tout faiseur de livres? Dans le chagrin où vous me mettez, il s'en faut peu que je ne me repente de vous avoir mis parmi mes amis les plus illustres, & d'avoir rendu un témoignage public de vôtre mérite. Vous en avez une belle reconnoissance, quand vous me declarez que vous n'en voulez tirer d'autre avantage que celui de porter Monsieur vôtre fils a renoncer au Parnasse, parce qu'on n'y trouve qu'une gloire sterile & infructueuse. J'ai bien du deplaisir qu'ayant reçû tant de dons

de la nature, vous en ayez si peu reçû de la fortune ; mais, Monsieur, faut-il pour cela détourner les beaux esprits de l'amour des Lettres, & ne vous souvenez-vous point de cette comparaison si juste & si noble de la gloire avec une Dame qui mérite d'être recherchée pour sa seule beauté ; sans considerer les biens qu'elle apporte ? Quoi vous n'êtes point touché de la réputation immortelle de vôtre nom ? & quand vous seriez insensible au plaisir d'une imagination si agréable, ne vous estimez-vous pas heureux d'avoir la tête pleine d'une infinité de belles choses qui en sortent quand vous le voulez, & viennent sur le bord de vos lévres, ou au bout de vôtre plume ? Les voluptés que peuvent donner les richesses, se peuvent-elles comparer à celles qui naissent de ces connoissances rares & curieuses ? Sont-elles aussi vives, aussi pénétrantes, aussi durables ? L'honneur qu'on vous rend, & qui s'adresse directement aux qualités qui sont au dedans de vous, ne vous flatte-t-il pas incomparablement davantage, que s'il ne s'adressoit qu'à un certain éclat de dignité qui seroit à l'entour de vôtre personne ? Ne sçavez-vous pas ce que disoit autrefois un grand Magistrat en parlant des soumissions qu'on lui rendoit : *C'est plûtôt à ma Robe qu'à moi, que l'on fait toutes ces reverences ?* Croïez-moi, Monsieur, tenez-vous à vôtre

partage ; il vaut mieux que celui de la plûpart de vos Confréres, quoique quelques-uns d'entre eux soient mieux payés de leurs appointemens & de leurs pensions. Quand même le grand homme qui conduit si heureusement la fortune de la France, ne songeroit pas à la vôtre, je vous avouë que je n'aurois jamais compassion d'un homme dont j'admire l'esprit, l'érudition & la vertu. Je suis, &c.

Lettre d'un fils qui avoit perdu son pere d'un âge trés-avancé.

MON CHER MONSIEUR,

JE suis affligé plus que je n'aurois crû le devoir être de la mort de mon bon homme de pere. Quoiqu'il eût prés de cent ans, que la vie lui fut à charge,& qu'il ne la traînât plus qu'avec peine & douleur, cette perte ne laisse pas de m'ê[illegible] C'étoit un Antique digne de vénératio[illegible]i portoit bonheur à sa famille ; mais en [illegible] où il étoit, de lui souhaiter une plus lo[illegible]e vie, c'eût été faire des vœux contre lui. [illegible] esprit n'avoit jamais baissé, & depuis quelque tems seulement il cessoit d'agir par le délaissement des sens qui lui manquoient peu à peu ; de sorte que n'ayant plus de part aux choses de ce monde, il a fallu qu'il soit allé à l'autre pour être mieux. Je ne doute pas, mon cher Monsieur, que vous ne soyez

touché d'une séparation qui m'afflige, puisque Je suis, &c.

Lettre contre les médecines.

MONSIEUR,

VOus me fites l'honneur de me mander par la derniere lettre que vous eûtes la bonté de m'écrire, que vous ne sçaviez plus que me répondre touchant la maladie de Monsieur D***, & je vous avoüe que je suis dans la même peine, & que je ne sçai plus que vous en dire. Je vous ai tant de fois fait esperer sa convalescence, & vous ai si peu tenu parole, que je n'ose plus me hazarder à promettre quoi que ce soit sur la foi des Médecins. Depuis le commencement de cette maladie jusqu'à présent, je ne leur ai presque rien oüi dire que les évenemens ayent justifié; & tout ce que je vois d'assuré, ou du moins qui me paroît tel, c'est, Monsieur, qu'il n'y a aucun danger pour sa personne; mais en verité je n'ose m'imaginer que la guérison en [illegible] prompte, sur tout dans une [illegible] plus [illegible]re à faire perdre la santé qu'à la [illegible] revenir. Il y a huit jours passés qu'on l'a [illegible] au lait d'ânesse, & s'il en faut croire M. L***, sa poitrine en est beaucoup soulagée : mais comme je suis résolu à ne plus juger des remedes que par leurs effets, il me pardonnera, s'il lui plait. Si je laisse encore passer quelques jours avant

que d'ajoûter foi à ſes paroles. Hier il y eut encore une conſultation entre les trois Médecins, qui en ont déja fait tant d'inutiles, & qui diſent continuellement, *Cliſterium donare, poſteà ſeignare, enſutia purgare.* Otez-leur cela, vous leur ôterez plus de la moitié de leur ſcience. Tout attenué qu'eſt ce pauvre malade, ils lui ont ordonné de nouvelles ſaignées, & dans l'état où il eſt, il me ſemble que la nature a plus beſoin d'être fortifiée qu'affoiblie. On verra par la ſuite ſi la Faculté a raiſon; mais juſqu'ici elle m'a inſpiré autant de mépris pour elle, que j'ai de reſpect pour vous & de paſſion d'être toute ma vie,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

---

*Lettre d'avis de M.*** à M.****

JE dois ce ſoir, moi indigne, ſouper avec Meſſieurs de Vendôme, de la Farre, l'Abbé de Chaulieu, & quelque autres de ce mérite ou approchant, à qui j'ai dit que le vôtre ne paroiſſoit petit qu'à ceux qui ne le connoiſſoient pas. Je leur ai ſoutenu que Moliere, dont les ouvrages ont tant de réputation, & ſi juſtement, ne faiſoit pas mieux des vers que vous, & je me ſuis offert à les en faire convenir, s'ils vouloient avoir autant d'équité qu'ils ont d'eſprit. A vous dire vrai, je crois m'être trop avancé, mais cela vous regarde plus que moi; & ſi je ne ſors

pas de cette affaire avec honneur, ce ſera encore moins au vôtre. Aidez-moi, je vous prie, à me faire tenir la parole qui m'eſt échapée, & ne manquez pas toute choſe ceſſante, de m'envoyer la Scene que Momus & Phaéton font enſemble, où j'ai trouvé d'auſſi beaux vers qu'on en puiſſe faire, ſans en excepter qui que ce ſoit. Je l'étudierai avec tant de ſoin, & la réciterai avec tant de feu, que je me trompe fort ſi je ne la leur fais trouver bonne. Sur tout un peu plus de diligence que vous n'avez coûtume d'en avoir. Je n'ai pas trop de tems pour la beſogne que j'ai à faire; & pour peu que nous fuïons, je vous laiſſe à penſer de qui l'on ſe mocquera le plus. Ne perdez pas un moment à me donner la ſatisfaction que j'attens de vous, & je me flatte que vous en recevrez de moi une entiere. Je vous donne le bon jour.

REPONSE

A Quoi vous êtes-vous engagé, & que pouviez-vous faire de pis contre moi que d'expoſer mes vers à une critique ſi délicate? Je ſçai bien qu'il n'y a point d'aprobation plus glorieuſe, & que le plus grand honneur que je puiſſe avoir ſeroit de la mériter: mais vous me parlez de gens trop accoutumés à voir de belles choſes pour en applaudir de médiocres; & quelque

deſſein que vous ayez eu quand vous avez dit que Moliere ne faiſoit pas mieux des vers que moi, c'eſt une héreſie dont je ſerois au deſeſpoir d'étre ſoupçonné. Je vais tranſcrire la Scene que vous me demandez, non dans la penſée de lutter avec un auſſi habile homme que celui avec qui vous avez eu l'imprudence de me comparer ; il y a trop d'inégalité de ſes forces aux miennes, & le chemin qu'il a pris pour aller à la gloire y conduit ſi droit, que je me contenterois de l'y ſuivre de bien loin. Quant au reſte, démêlez-vous en comme vous pourrez. Comme je n'ai point de part à l'entrepriſe, je conſens à n'en point avoir au ſuccès, perſuadé que ſi vous réuſſiſſez, il y aura plus de vôtre mérite que du mien, & que ce ne ſera pas la premiere méchante choſe que vous aurez fait valoir. Je m'impoſe ſilence pour écrire ce que vous me demandez.

Je ſuis, Vôtre, &c.

---

*Lettre gracieuſe à Madame de ***.*

VOus avez beau faire, MADAME, vous ſerez toûjours loüée ; & duſſiez-vous en enrager, j'ajouterai que vous ne le ſerez jamais aſſez. Je vous dirai même que la lettre que je viens de recevoir de vous eſt d'un tour ſi délicat que je ne vous aurois point fait de réponſe, ſi je prétendois

bien écrire. Mais puiſque vous n'aimez non plus qu'on vous parle de vôtre eſprit que de vos yeux, il vaut mieux que je finiſſe en vous aſſurant que je ſuis comme j'ai été, Vôtre, &c.

---

*Lettre de louange à Monſieur de ****

PArlez-vous tout de bon, mon cher Monſieur, quand vous dites que vous aprehendez que les loüanges que je vous donne ne vous gâtent l'eſprit? Si celles que vous recevez à tout moment, étoient capables de produire un effet ſi dangereux, il y a longtems que nous ne verrions pas d'homme plus gâté que vous. Mais, mon cher Monſieur, vous avez été loüé par tant de perſonnes de merite ſans que vôtre modeſtie en aït été ébranlée, que vous ne pouvez pas douter qu'elle ne ſoit à l'épreuve de tout ce que je puis dire à vôtre avantage. Raſſurez-vous, & ne craignez rien de mes paroles : bien loin d'être flateuſes, elles ne ſont pas moins ſinceres quand elles publient ce que vous valez, que lorſque je vous proteſte que je ſuis tout à vous.

---

*Remerciment de M. *** à Monſeigneur le Maréchal de ***.*

MONSEIGNEUR,

J'Ai lû avec la plus ſenſible joïe dont je ſois capable, la lettre que vous m'avez

fait l'honneur de m'écrire. Si vous n'étiez que grand Capitaine, que vous n'euſſiez qu'une des plus belles Charges, & qu'un des plus grands Gouvernemens dont le Roi puiſſe récompenſer les belles actions, je ne ſerois pas ſatisfait de l'approbation que vous avez donnée à mon Ouvrage : mais quand je conſidere que vous parlez en maître de toutes choſes, & que l'on remarque dans vôtre converſation un diſcernement admirable que vous ajoutez à la ſcience & à la politeſſe, j'oſe croire que le bien que vous avez dit de mon Livre, me va faire plus d'honneur que je n'en eſperois. Il arrive ſi rarement, Monſeigneur, qu'un Guerrier auſſi attaché au ſervice, & auſſi employé que vous, ſoit touché de ce que l'on appelle *belles Lettres*, & qu'il en juge bien : que je vous admirai la premiere fois que j'eus l'honneur de vous voir ! mais je ſçus bien-tôt que vôtre eſprit étoit auſſi généralement eſtimé que vôtre courage. Après cela ne dois-je pas avoir une extréme joye de recevoir des loüanges d'une perſonne à qui toute la terre en donne continuellement ? Je ſuis avec tout le reſpect poſſible,

MONSEIGNEUR, Vôtre, &c.

Lettre contre un prétendu bel eſprit.

JE n'ai jamais rien vû de plus ampoulé, que l'écrit de nôtre nouvel Auteur. Je n'y

trouve rien d'aisé,& j'y vois par tout un air contraint & forcé. Croit-il que cela s'apelle *sublime* ? Veut-il se faire admirer ? Croit-il que pour être de belle taille, il faut qu'il marche sur des échasses, ou qu'il se rende géant ? Nommera-t-il aliment du feu, ce que nous appellons du *bois* ? Et laissera-t'il à sa prose des expressions dont la poësie la plus audacieuse n'oseroit se servir ? Au nom de Dieu, Monsieur ? ouvrez-lui les yeux ; faites en sorte qu'il s'humanise, s'il veut avoir quelque commerce avec les Pauvres mortels. J'attens cette cure de vous,&je suis assuré que personne ne la peut mieux faire. Cependant croyez que je suis.

Lettre touchant le Bal.

MONSIEUR,

VOus désaprouverez peut-être ma curiosité: dépuis quelques jours j'ai lû les Lettres du Comte de Bussi : entre autres je suis tombé sur une consultation qu'un grand Evêque lui fait pour sçavoir son sentiment sur un *Traité de Bals*. L'experience qu'avoit cet Illustre homme, aussi connu par ses disgraces que par la politesse de son langage, & la sincerité dont il faisoit profession, me font croire que son temoignage n'est pas tout-à-fait à rejetter sur ce chapitre: afin que vous ne m'en croyez pas sur ma parole, je vous envoye un fidéle extrait de ses senti-

mens touchant les Bals. Il reconnoit d'abord qu'ils ſont très-dangereux. Ce n'a pas été ſeulement ma raiſon. *dit-il*, qui me l'a fait croire ; ç'a été mon expérience ; je ſçai bien qu'il y a des gens qui courent moins de hazard en ces lieux-là que d'autres ; cependant les temperamens les plus froids s'y réchauffent, & ceux qui ſont aſſez glacés pour n'y être point émus, n'y ayant aucun plaiſir, n'y vont point ; ainſi il n'eſt pas néceſſaire de le leur defendre ; ils ſe les défendent aſſez à eux-mêmes quand on n'y a point de plaiſir, les ſoins de ſa parure & les veilles en rebuttent ; & quand on y a du plaiſir, il eſt certain qu'on court grand riſque d'y offenſer Dieu : ce ne ſont d'ordinaire que de jeunes gens qui compoſent ces aſſemblées, leſquels ont aſſez de peine à reſiſter aux tentations dans la ſolitude, à plus forte raiſon dans ces lieux-là où les beaux objets, les violons, & l'agitation de la danſe échaufferoient des Anachoretes. Les vieilles gens qui pourroient ſe trouver dans les Bals ſans intereſſer leur conſcience, ſeroient ridicules d'y aller ; & les jeunes gens à qui la bienſéance le permettroit, ne le pourroient pas ſans s'expoſer à de trop grands périls. Ainſi je tiens qu'il ne faut point aller au Bal quand on eſt Chrétien ; & je crois que les Directeurs feroient leur devoir, s'ils exigeoient de ceux dont ils gouvernent les conſciences, qu'ils n'y allaſſent jamais, Je ſuis, &c.

Lettre sur l'injustice de la plûpart des plaintes

QUoi ! vous êtes surpris d'entendre crier contre MONSIEUR de *** ? Ne suffit-il pas qu'il ait du mérite pour s'attirer l'envie de ses voisins ? & voudriez-vous que l'on ne se déchainât pas contre un homme dont on dit que le gouverneur de vôtre Province suit les conseils ? Le peuple cherche d'ordinaire à se décharger sur quelqu'un des chagrins qu'il s'est attirés par son imprudence ; il faut les rejetter sur la mauvaise conduite d'un autre. Un homme qui tombe malade par ses débauches, s'en prend à l'intempérie de l'air. Un chasseur se plaint de son fusil, de ses chiens, du soleil, de la poussiere, pour ne pas avoüer qu'il est mal-à-droit. En un mot, tout le monde se forme de causes de ses malheurs, de peur qu'on ne les attribuë à son peu de précaution. Ce n'est pas que je croye que cela arrive toujours, mais nous ne le voyons arriver que trop souvent. Voilà, Monsieur, ce que je puis répondre à ce que vous m'avez demandé. Je suis, &c.

Lettre touchant la fortune.

QUoi ! MONSIEUR, un homme d'aussi bon sens que vous peut dire qu'il ne faut qu'être heureux pour être esti-

mé grand homme? J'avouë que la fortune donne bien souvent du prix & de l'éclat à des actions qui sans son secours demeureroient ensevelies dans l'obscurité. Je veux même que le bonheur puisse quelquefois tenir lieu de mérite, & supléer au défaut des bonnes qualités. Mais, Monsieur, avoüez que cela est bien rare, & que l'on auroit tort de le tirer en exemple. Je sai que le hazard fait réussir des choses que l'art ne conduiroit pas à la même perfection, & qu'il est arrivé deux fois qu'un pinceau jetté par dépit, a peint admirablement l'écume d'un cheval & celle d'un chien. Mais que l'on jette un pinceau tant qu'on voudra, formera-t-on un cheval tout entier, ou un chien à qui rien ne manquera? Disons donc, Monsieur, que pour faire quelque chose d'achevé, il est bon que l'art & la fortune s'en mêlent, & qu'ils se prêtent la main l'un à l'autre, autrement on ne voit rien que d'imparfait & de défectueux. Un homme de guerre peut par une impétuosité de courage & par le secours du hazard, se signaler & emporter un grand avantage; mais s'il ne sait bien le mêtier, au lieu de passer pour grand Capitaine, il tombera dans des fautes considerables, & perdra bien-tôt la réputation qu'il n'aura acquise que par un coup de bonheur. Il seroit encore plus difficile à un ignorant de se rendre illustre dans

les autres profeſſions. Un homme d'Etat mériteroit-il d'être long-tems dans le Cabinet du Prince, s'il ne ſavoit ni politique en général, ni les interêts des nations en particulier? le Souverain auroit grand tort de ſe repoſer ſur lui, & de ne pas voir que dans le miniſtere auſſi bien qu'à la guerre, il n'eſt pas permis de tomber ſouvent, & que les premieres chûtes ſont d'ordinaire mortelles. Je penſe même que ſi la fortune ſeule élevoit un homme ſans mérite aux plus hautes dignités, bien loin de le faire paroître vertueux, elle mettroit ſes vices dans une plus grande évidence, comme un Sculteur feroit paroître une ſtatuë encore plus petite qu'elle ne ſeroit en effet, s'il la poſoit ſur le point d'une pyramide. Demeurons auſſi d'accord que la fortuue a ſouvent autant de malignité que de bizarrerie, quand elle éleve bien haut les gens qui ne méritent pas les faveurs par cette conduite elle leur attire la raillerie & les mépris, en expoſant leurs défauts à un plus grand jour, comme j'ai dit où elle leur prepare une chûte plus dangereuſe. Croyez moi, mon cher Monſieur, vivons en répos ſans craindre ſes malices, & ſans ſoûhaiter ſes bienfaits. Pour moi, je ne voudrois pas même lui devoir vôtre amitié. Je la veux acquerir par mes ſervices, & m'en rendre digne par les ſentimens d'eſtime & de reſpect que j'aurai toute ma vie pour vous.

Lette sur les bienfaits.

J'Avouë que le monde est plein d'ingrats; mais savez-vous bien, Monsieur, que le nombre n'en paroitroit pas si grand; si l'on examinoit la véritable cause de leur prétenduë ingratitude. Quand nous pénétrons jusqu'à l'intention de ceux qui nous font du bien, nous y découvrons souvent des motifs qui ne leur sont point avantageux, & qui ne nous obligent pas à une grande reconnoissance. Celui qui me donne pour le faire sçavoir à tout le monde, doit être content quand tout le monde le sait; il n'est plus en droit de demander autre chose. S'il avoit bien voulu me laisser le soin de publier son bienfait, il auroit eu sujet de se plaindre, si je ne m'en étois acquité fidellement. Mais il n'a pas voulu s'en fier à moi, il a fait ce que je devois faire, je suis dechargé, & je n'ai qu'à demeurer en repos. Il s'est païé lui même; seroit il juste que je le païasse une seconde fois? *Qu'il se taise, s'il veut que je parle.* Un grand Poëte de nôtre tems exprime admirablement cette pensée en deux Vers. C'est un Roi qui repond au Général de ses armées qui lui reproche les importants services qu'il lui a rendus.

Je vous dois mes Etats, j'aime à le publier
Mais quand je m'en souviens, vous devez l'oublier.

D'ailleurs quelle obligation a-t-on aux gens qui n'accordent qu'à l'extrémité ce qu'on leur demande ? C'eſt-à-dire, que quand ils n'en peuvent plus, & qu'ils n'ont pas la force de ſoutenir les aſſauts d'un importun qui les aſſiege, & qui les ſerre de ſi près, qu'il ne leur laiſſe pas la reſpiration libre. Vous loüeriez-vous d'un homme timide qui ne ſeroit capable d'aucune généroſité, & qui ne vous auroit accordé une faveur, que parce qu'il n'auroit pas été aſſez hardi pour vous la refuſer ? Les prodigues n'ont pas de meilleures intentions que ces perſonnes foibles. L'argent leur tombe des mains, ils ne le donnent pas; ils le jettent comme s'ils l'avoient en averſion. On les appelle *Paniers percés.* Ceux qui ramaſſent ce qui tombe, ne doivent point remercier les paniers. Il y a auſſi des gens qui reprochent outrageuſement aux malheureux la miſere dont ils demandent à être ſoulagés. Ils vendent ſi cher les graces qu'ils leur accordent, que l'on peut dire qu'ils les ſoufflettent de la même main qu'ils leur donnent l'aumône. Je ne m'étendrai pas ſur une matiere ſi vaſte, quelque plaiſir que je vous fiſſe en rapportant les fautes que l'on commet contre la liberalité, vôtre vertu favorite. J'ajoûterai ſeulement que l'ingratitude ſeroit regardée cõme un monſtre dans la ſocieté civile, ſi elle étoit un peu moins ordi-

naire & que nous y fussions moins accoûtumez. Mais, Monsieur, quand un bienfaicteur auroit donné de mauvaise grace & qu'il auroit gâté son présent jusqu'à le faire d'une maniere injurieuse, il me semble qu'on ne doit pas laisser de publier l'obligation qu'on lui a, pour peu que l'on ait de probité dans l'ame. Il faut même chercher avec plus d'empressement à s'acquitter envers un créancier de cette humeur-là. Si nous n'en trouvons pas l'occasion, plaignons-nous de la fortune, si nous voulons. Reprochons-lui son injustice ; mais ne donnons à personne sujet de se plaindre de la nôtre. Je vous demande pardon si j'en ai tant dit sur une matiere où vous me pourriez faire de belles leçons. Vous y êtes maître comme en toutes sortes de sciences, & je n'y serois pas moins volontiers que je suis, &c.

---

*A Monsieur le Marquis de *** touchant la probité.*

VOus avez raison, MONSIEUR, de soutenir qu'il n'y a rien de plus important pour la société des hommes, que de tenir les paroles que l'on donne. Cette bonne-foi nous lie les uns aux autres, & fait subsister un commerce qui est si necessaire à la vie. Mais, Monsieur, parlons de la probité comme de toutes les vertus; & mettons-là, s'il vous plait, dans un milieu loüable

entre deux extrémités vicieuſes. Oüi, Monſieur, il faut être religieux à garder la foi, mais il ne faut plus aller juſqu'à la ſuperſtition. Approuveriez-vous les loix des anciens Romains qui ordonnoient que les débiteurs s'acquitteroient envers leurs créanciers, en quelque miſere que la fortune les eût réduits par quelque embraſement, par un débordement de riviere, ou par le ravage d'un armée ennemie ? Un malheureux qui avoit perdu tout ſon bien, n'étoit-il pas aſſez à plaindre, ſans qu'il devint l'eſclave de l'homme à qui il étoit dans l'impuiſſance de payer l'argent qu'il devoit ? C'eſt une étrange rigueur que d'ôter la liberté à une perſonne à qui il ne reſte que ce ſeul bien. La Morale Chrêtienne eſt trop humaine pour autoriſer cette tyrannie. Elle veut bien que l'on s'acquitte, mais elle n'oblige pas d'entrer dans une ſujetion ſervile. Les païens mêmes ne demeuroient-ils pas d'accord qu'un droit qu'ils nommoient ſouverain, devenoit une ſouveraine injuſtice, à moins que l'équité n'adoucit ce qu'il y avoit de trop ſevere ? Je paſſerai plus avant, Monſieur, & je vous dirai que ſelon une doctrine que nous pouvons appeller. *Angelique*, les ſermens mêmes n'obligent à rien & n'ont aucune force, quand ils ſont faits ſans connoiſſance & ſans juſtice. Voudriez vous qu'une promeſſe toute ſimple nous at-

tachât davantage ? On s'engage quelquefois legerement & ſans réfléxion, & l'on ſeroit aſſez ſcrupuleux pour vouloir tenir une parole échapée inconſidérement contre l'intention, & qui deviendroit ruineuſe à celui qui l'auroit donnée ſans en prévoir les ſuites. Si vous promettiez de l'argent à un homme que vous croiriez attaché à vos interêts, & que vous vinſſiez à decouvrir que cet homme vous a trahi, croiriez-vous être obligé de lui garder vôtre parole, & de recompenſer ſa perfidie ? Il n'y a ni équité, ni conſcience qui ne me défende d'applaudir au crime dès que je le connois : & je ne ſache aucune maxime de bienſéance, qui veüille que je ſois la duppe d'un homme qui m'aura fourbé. Enfin on n'eſt obligé de tenir ce qu'on promet, que lorſqu'on le peut & qu'on le doit. Je vous ai dit que je ſolliciterois pour vous, & je tombe malade : je ſuis degagé d'une parole que je ne puis executer ; ou ſi j'apprens que c'eſt contre mon pere que vous plaidez, je ne dois plus être dans vos interêts, & les préferer aux miens. Vous demeurez bien d'accord que ſi l'on me force de promettre quelque choſe, je ne ſuis pas obligé de tenir une parole que je n'ai pas donnée volontairement. Si je vous diſois que je vous en donne une de bon cœur, qui eſt d'être toute ma vie à vous, me pardonneriez-vous d'avoir fini

ma Lettre par une eſpece de pointe ? Ne vaut-il pas mieux vous aſſurer ſincerement que je ferai pour vous tout ce qui dépendra de moi, pourvû que mon honneur, & ma conſcience n'en ſouffrent rien ; étant avec toute la conſideration poſſible,

MONSIEUR, Vôtre, &

---

*Lettre d'une Dame de la Cour à Monſieur de *** dans laquelle elle propoſe pluſieurs queſtions curieuſes.*

MONSIEUR.

J'Ai mille choſes à vous demander, & de peur d'en oublier quelqu'une, je vous les propoſerai tout de ſuite ſans ordre & ſans arrangement ; vous y repondrez de même. Si les queſtions que j'ai à vous propoſer, vous ſont paroître mon ignorance, elles vous perſuaderont en méme tems, que j'ai fort envie d'être inſtruite, & je vous aſſure par avance que j'aurai une grande docilité pour vos déciſions. Dites-moi, je vous prie ; ſi les Anciens que l'on vante tant, avoient plus d'eſprit que nous ; ſi leurs Ouvrages valoient mieux que les nôtres ; s'ils étoient plus polis & plus parfaits; ſi les grands noms d'Homere & de Virgile ne ſont pas en partie cauſe que l'on ait tant d'admiration pour leurs Poëmes : je vous avouërai à ma honte, que le divin Platon m'a fort ennuïé, & que j'ai trouvé mille choſes puériles, baſ-

ſes, hors d'œuvre, qui ne vont point au fait, & qui s'écartent du but, dans les Dialogues, dont un homme pour qui j'ai une parfaite eſtime, nous a donné dépuis peu la traduction avec des ſavantes remarques. Je ne ſçaurois me pardonner l'ennui & le dégoût que j'ai eu à lire ces dialogues ; c'eſt un effet de mon mauvais goût ; car je ne puis me perſuader que tant de grands hommes qui ont admiré Platon, & qui l'admirent encore, n'ayent pas de bonnes raiſons pour cela, Aprés vous avoir parlé de l'eſprit des Anciens, dites-moi auſſi quelque choſe de leurs mœurs : s'ils étoient plus vicieux, ou plus gens de bien que nous ne ſommes ; ſi le monde eſt changé du blanc au noir, comme on veut nous le faire acroire ; ou plûtôt ſi les hommes n'ont pas toûjours été tels qu'ils ſont, & s'ils ne vont pas toûjours leur train de la même maniere. Le point qui m'embaraſſe le plus, eſt de ſçavoir s'ils vivoient plus long-tems que nous ; car je vous l'avouë de bonne foi, je ne ſçaurois plier ma crédulité ou mon imagination, juſqu'à me perſuader que Mathuſalem & ſes contemporains ayent vêcu juſqu'à 8. ou 900. ans; & je ne le croirai jamais, ſi ce n'eſt par un article de foi ; car en ce cas-là je m'y ſoumets, J'aurois aſſez de penchant à croire que les années dont parle Moïſe dans ſon Hiſtoire, n'étoient pas de douze mois comme les nôtres; autre-

ment je ſerois fort fâchée de n'avoir pas vecu en ce tems - là pour compter ma vie par des ſiécles. Pourriez-vous bien me dire, Monſieur, ſi les femmes étoient alors plus belles, plus coquettes, ou plus ſages que nous le ſommes; & ſi les merveilles que l'on raconte des charmes de la belle Helene, & de cette fameuſe Reine d'Egypte, ſont bien fondées ? Croyez - vous, Monſieur, qu'il y ait jamais eu des Fées ? On me l'a dit tant de fois, & j'en ai été ſi ſouvent bercée, que je ne ſçaurois me l'ôter de l'eſprit. Quelle difference y a-t'il entre les Fées & les Sybilles ? Ces dernieres ne ſont - elles pas de véritables Fées, ou quelque eſpece de Magiciennes ? Je vous l'ai bien dit d'abord que j'avois bien des queſtions à vous propoſer; mais on s'amuſe comme on peut quand on eſt à la campagne. J'ai eu une diſpute dépuis peu avec un Abbé de vos amis ſur le chapître des Geans; voyez, je vous prie, où je vais chercher des ſujets pour diſputer. Pour moi je ne ſçaurois me mettre dans l'eſprit qu'il y ait eu des nations géantes; je crois bien qu'il y a eu quelques Géans, comme l'on voit quelquesfois des monſtres: & des enfans à deux têtes & à quatre bras: qu'en penſez-vous? Il me ſemble que voilà tous les doutes que j'avois à vous propoſer: inſtruiſez - moi ſur tous ces chefs comme vous pourrez; j'attens vôtre

réponse par la premiere poste ; faites-la longue ou courte, comme vous le voudrez. Nous avons ici de surcroit depuis quelques jours deux Dames sçavantes, à qui j'ai montré les lettres que vous m'avez écrites ; elles sont tout étonnées de voir que je me sois jettée à corps perdu dans le bel esprit. Je demeure encore quinze jours à ma campagne, après cela je retournerai à Paris ; j'espere que vous y reviendrez aussi vers ce temslà, & que je pourrai vous consulter de vive voix sur tous mes doutes. Je suis, Vôtre très-humble, &c.

Lettre sur les mœurs des Anciens & des Modernes.

MADAME,

POur ce qui regarde les mœurs, si je ne me trompe, les hommes ont toûjours été également vicieux, puisque dés l'enfance du monde la corruption étoit générale, & que Dieu pour purifier la terre, fut obligé de noïer tous les hommes dans un déluge universel. Ceux qui leur succederent ne se corrigerent point par un si terrible exemple. Depuis ce tems-là, leurs successeurs ont suivi les mêmes traces, & nous vivons à peu prés comme ceux qui nous ont dévancé. La galanterie est l'une des choses en quoi nous avons de grands avantages par dessus les Anciens, & assurément nous avons beaucoup rafiné

sur cette matiere ; ils traitoient l'amour d'une maniere assez sauvage, & ils ignoroient absolument tous les rafinemens de cette coquetterie délicate qui est en usage parmi les Dames de l'Europe; elles sont plus douces, plus gracieuses, plus complaisantes, plus polies, qu'elles n'étoient autrefois; cette politesse a contribué plus que tout le reste à leur faire oublier leur séverité ; elles n'en seroient pas moins aimables ; si elles étoient un peu plus fieres ; c'est mal s'y prendre, que de vouloir gagner le cœur & l'estime des hommes par des douceurs. Ce n'est pas assez pour une femme d'être belle, si elle n'est modeste ; sa beauté ne fait pas tout son effet sur l'esprit des personnes raisonnables; c'est peut-être parce que les femmes ne sont plus si fieres qu'elles sont moins respectées des hommes, & qu'elles ont perdu l'ascendant qu'elles avoient autrefois sur eux; la liberté qui regne dans leurs discours & dans leurs actions, les rend moins respectables : elles sont trop libres : elles boivent trop de vin & usent trop de tabac ; ces choses qui paroissent indifferentes, ne laissent pas d'avoir un air de débauche, qui donne mauvaise opinion de celles qui vivent de la sorte. Le libertinage a regné de tout tems parmi les femmes : les Grecques & les Romaines étoient très voluptueuses, & vivoient dans une grande Molesse. Les Historiens

profanes & sacrés leur reprochoient sans cesse le luxe de leurs habits, la magnificence de leurs emmeublemens & de leurs tables : le soin qu'elles prenoient de se farder & de se parfumer. Les Orientaux & sur tout les Asiatiques, n'épargnoient rien pour leurs plaisirs, & alloient jusqu'à la profusion ; ils donnoient des sommes immenses pour payer les faveurs des femmes qu'ils aimoient : les particuliers étoient en ce tems-là plus riches & plus pécunieux que nous ne le sommes maintenant ; une courtisanne fit faire par reconnoissance une Statuë de Venus qui valoit un milion d'or : Diogene le Cinique, dont la profession étoit de censurer les mœurs & les desordres de son siécle, écrivit sur le piedestal de cette Statuë : *Ceci est un monument de l'incontinence des Grecs.* Les Romains n'ont point cédé aux Grecs pour la profusion, & pour la magnificēce dans leurs plaisirs ; les spectacles qu'ils donnoient dans Rome à de si grands frais, en sont une bonne marque ; car ils faisoient venir toute sorte de bêtes des extrémités de la terre, pour contenter la curiosité de leurs citoyens & pour monter par ces liberalités aux premiers honneurs de la Republique. Ce peuple belliqueux & sauvage, nourri dans les fatigues de la guerre, & accoûtumé à une vie sobre & dure, s'ennuya enfin de cette frugalité : après avoir dépoüillé l'Asie, & enri-

chi Rome du debri des Provinces & des Royaumes conquis, la molesse, l'usage des plaisirs inconnus jusqu'alors, la manificence, le luxe, la bonne chere, tous les vices des Orientaux s'introduisirent dans Rome avec leurs richesses. Depuis ce tems-là le libertinage & la licence n'eurent point de bornes; comme les Romains avoient infiniment d'esprit, ils rafinerent sur les plaisirs; leurs voluptés étoient étudiée : on y voyoit de l'art & de l'invention, pour les rendre encore plus picquantes par de nouveaux ragouts. Si l'on en croit Juvenal & quelques Auteurs contemporains, les Dames Romaines porterent la débauche & l'effronterie jusqu'aux derniers excès; après avoir noyé dans le vin leur raison & leur pudeur, elles ne gardoient plus de mesures, & se livroient sans honte au dereglement de leur cœur. Quelque licentieuses que soient les Dames de ce siécle, elles sont bien plus reservées que ne l'étoient les épouses de ces fameux Conquérans.

Lettre sur la beauté des Grecques & des Romaines.

JE crois, Madame, qu'il est impossible, de résoudre la question que vous me proposez sur la beauté des Grecques & des Romaines, ni de décider nettement si elles étoient plus belles que les femmes qui vi-

vent aujourd'hui ; car on n'en ſçauroit juger qu'en les comparant les unes aux autres. Les Statuës entiques qui ſe ſont conſervées, & qui ſont venuës juſqu'à nous malgré l'injure des tems, ſont des modeles de beautés parfaites & accomplies; mais qui ſçait ſi l'art n'a point ajouté quelque perfection au naturel, ou ſi ce ne ſont point des ouvrages purement d'invention, & tirés de l'imagination du Peintre ou du Sculteur ? La belle Helene, ni Cleopatre n'étoient peut-être pas les beautés les plus accomplies de leurs ſiécles ; mille femmes qui vivoient alors, & qui menoient une vie plus obſcure, les auroient effacées ; ſi l'on n'eut conſideré en eles que le merite de la beauté ; mais leurs avantures les ont renduës fameuſes ; le Poëme d'Homere, l'embraſement de Troye, la deſtruction d'un grand Royaume de l'Aſie, ont rendu célebre le nom d'Helene, & prêté de nouveaux agrémens à ſes charmes. L'amour que Cléopatre a inſpiré à Ceſar & à Marc-Antoine, la part qu'elle a euë aux avantures de ce dernier, à qui elle a fait perdre la vie & l'empire du monde ; le courage qu'elle a témoigné en ſe faiſant mourir elle-méme pour éviter la honte que lui préparoit Auguſte, qui avoit réſolu de la mener à Rome pour la donner en ſpectacle aux Romains & pour en faire l'ornement de ſon triomphe ; tout cela a beaucoup con-

tribué à groſſir l'idée que nous avons de la beauté de cette Reine d'Egypte. Il en eſt de la beauté du corps à peu-près comme de celle de l'eſprit, elle nous paroît plus grande au travers d'une longue ſuite de ſiécles : cet éloignement lui donne du relief & de l'éclat. Je ne doute point qu'il n'y ait eu de tout tems, & que l'on ne trouve encore aujourd'hui des femmes auſſi belles, & qui effacent peut-être la belle Helene ou la fameuſe Cleopatre : mais elles font moins de bruit & de fracas, parce qu'elles ne ſont pas expoſées ſur un ſi grand théatre.

Lettre ſur les Fées.

VOus êtes en peine, dites-vous, Madame, s'il y a jamais eu des Fées, & vous voudriez bien connoître leur origine ; elle eſt purement chimérique : tout ce que l'on en dit eſt fabuleux & inventé par des nourrices pour endormir les petits enfans ; ou ſi l'on veut dire quelque choſe de plus ſpécieux en faveur des Fées, on peut attribuer leur origine à l'idée que de certains philoſophes ont euë que tous les élemens étoient habités par differens peuples, ou differens génies, que les Gnomes s'étoient emparés de la terre ; que les Ondins avoient choiſi la mer pour leur partage ; que les Sylphes ſe promenoient dans l'air, & les Salamandres dans la région du feu. Vous avez lû, Madame,

avec plaiſir un livre qui traite agréablement de ces matieres curieuſes. Ces philoſophes diſoient que les génies qui habitẽt les divers élemens, apparoiſſent de tems en tems aux hommes. Voilà peut-être le fondement de tous les prodiges que l'on attribuë aux Fées, dont on raconte tant de choſes extraordinaires, & qui n'ont aucune vraiſemblance,

Le nom de *Fées* fut donné d'abord à de certaines femmes que l'on regardoit comme des Propheteſſes. On appelloit *Fées* celles qui ſe méloient de deviner, & qui amuſoient les hommes par de fauſes prédictions. L'opinion que l'on avoit déja des Fées, ſe fortifia merveilleuſement vers le tems des premieres Croiſades : ceux qui avoient fait le voyage d'outre mer, racontoient une infinité de choſes extraordinaires, & de prodiges qu'ils croïoient avoir vûs. Ceux qui le rediſoient après eux, y ajoutent encore pluſieurs circonſtances de leur invention : de ſorte que ces hiſtoires, à meſure qu'elles s'éloignent de leur ſource, devenoient de pures fables. Les fictions du Taſſe & de l'Arioſte, le pouvoir par ces deux poëtes attribuent à certaines Magiciennes, tout cela a renouvellé dans les derniers tems les idées que l'on avoit des Fées des ſiécles plus reculés où elles étoient honorées comme des Divinités du ſecond ordre, car les Payens reconnoiſſent une difference de mérite &

de dignité dans les Dieux qu'ils adoroient ; les Fées étoient au rang des Divinités mediocres ; on croyoit qu'elles ſe méloient des affaires des hommes, & on leur attribuoit des qualités ſurprenantes, le pouvoir de ſe tranſporter ſur le champ dans les lieux les plus reculés, de bâtir de magnifiques Palais, & de les détruire dans un moment, de diſtribuer des tréſors & des richeſſes immenſes à ceux qui pouvoient meriter leurs bonnes graces. Les contes des Fées, dans leur principe, comme les autres fables, avoient pour but d'inſtruire ceux pour qui on les faiſoit ; mais ils tomberent en peu de tems dans le decri, par les circonſtances fabuleuſes & ridicules qu'on y méla : de ſorte qu'on les abandonna entierement aux nourrices qui s'en ſervoient pour endormir leurs enfans, & pour les empêcher de crier. Les Payens qui vouloient à quelque prix que ce fût, tenir à quelque divinité pour illuſtrer leur origine, ſe contenterent quand la créance des Fées fut établie, d'en deſcendre, quoique ce ne fuſſent que Divinités ſubalternes : mais enfin elles étoient toûjours quelque choſe au-deſſus de l'humain dans l'opinion des hommes & cela ſuffiſoit pour flater la vanité de ceux qui tachoient par-là d'annoblir leur naiſſance, & de ſe tirer de pair d'avec les autres. Ce que l'on raconte de Méluſine, a aſſez de raport avec les fauſ-

ses idées des Payens. Je ne sçai si ceux de la Maison de Luzignan ont prétendu rendre leur origine plus illustre en adoptant cette Fée ou plûtôt ce monstre, moitié femme moitié serpent; qui fit bâtir le Château de Luzignan & que l'on croyoit imprenable; cependant il fut pris par les Huguenots dans l'année 1569. Ce que l'on raconte, dis-je de Melusine, ce ne sont que de pures fables & des contes faits à plaisir, quoique plusieurs de la Maison de Luzignan les ayent reçûës & débitées comme des vérités bien établies. Quelle rêverie de croire que cette Fée ait poussé des gemissemens & des cris, lorsqu'on abatit la Tour de Luzignan, & qu'on l'ait vûë paroître sur les toits dans un long habit de duëil, quand il devoit arriver quelque chose de funeste à quelqu'un de cette Maison. Ces fables ont pû être cruës dans des siécles grossiers & superstitieux; mais elles ne trouvent nulle créance dans le nôtre : nous avons le goût trop délicat & trop rafiné. Cependant nous avons à nous reprocher la fureur avec laquelle on a lû en France pendant quelque tems les contes des Fées; Il est vrai que cette maladie a passé en peu de tems; on a reconnu l'extravagance de ces sortes de livres, remplis de contes à dormir debout où il n'y a ni sens ni raison. Ce qui n'avoit été inventé que pour divertir les enfans, est devenu tout à coup l'amuse-

ment des personnes les plus serieuses. La Cour s'est laissée infatuer de ces sotises ; la Ville a suivi le mauvais exemples de la Cour, & a lû avec avidité ces avantures monstrueuses qui n'ont nul raport entr'elles ; mais enfin on est revenu de cette frénésie, & je crois que les contes des Fées ont été bannis pour jamais.

Lettre sur les Sibylles.

LEs Sibylles ne sont pas comme les Fées des personnes purement imaginaires : les Historiens profanes & sacrés ont parlé des Sibylles, & cité dans leurs ouvrages, quelques-uns de leurs vers prophétiques. On ne convient pas du nombre des Sibylles, on en compte jusqu'à dix, & même jusqu'à douze; mais il y a bien de l'apparence qu'on les multiplie; on en pourroit peut-être trouver trois. Celle de Delphe a été l'une des plus fameuses & des plus anciennes, puisqu'elle a prophétisé long-tems avant la guerre de Troye ; quelques Historiens lui donnent le nom de *Daphné*, & disent qu'elle étoit fille de Tiresias. Virgile a rendu célebre par ses vers la Sibylle à qui il donne le nom de *Deiphobe*: elle étoit originaire de Cimmerie, petit Bourg près de Cumes dans la Campanie, & peu éloigné de Naples. Les Auteurs Grecs & latins font souvent mention de cette Sibylle. Ce fut elle que le pieux Enée a

consulter sur ses avantures, & sur les moyens dont il devoit se servir pour aller trouver le vieux Anchise son pere aux Champs Elysées. La Sibylle Cumée n'est pas la même que la Cumane, à qui l'on donne le nom de *Démophie*, & d'*Amalthée*; c'est celle pour qui les Romains avoient plus de vénération, ils conservoient ses livres avec grand soin, & les consultoient dans les besoins les plus importans de la Republique; ils furent brulés avec le Capitole. Au tems de Sylla, le Sénat fit ramasser tout ce que l'on pût des vers des Sibylles; mais parmi ceux-là on y en glissa beaucoup de contrebande, que des particuliers composoient à leur fantaisie. Les Sibylles étoient des filles Payennes qui se mêloient de prophétiser, & qui prédisoient l'avenir d'une maniere enigmatique & misterieuses: leurs vers avoient quelque raport avec ceux de *Nostradamus*, que l'on ne devine que quand la chose est arrivée; alors on fait des efforts inconcevables pour inventer des rapports entre l'évenement & la prediction, & pour trouver dans les vers de Nostradamus un sens à quoi le Prophête n'a peut-être jamais pensé. Voilà à peu prés ce qu'étoient les Vers & les Oracles des Sibylles, que les Payens écoutoient avec tant de vénération. On trouve parmi les vers de ces filles Propheteſſes quelques prédictions assez claires touchant la venuë du Messie, & les

principales circonstances de sa vie & de sa mort, afin de montrer dans les livres des Payens même des preuves qui servissent à les convaincre pour les amener plus aisément à la foi. Saint Augustin dans le livre 18. de *la Cité de Dieu* raporte ces paroles tirées de l'Oracle des Sibylles : *il tombera entre les mains des infideles: ils donneront des soufflets à Dieu avec des mains profanes, & couvriront son visage de crachats empestés, qu'ils vomiront d'une bouche impure.*

Lettre sur l'origine des Geans.

L'Origine des Géans est plus certaine & mieux établie, que celle des Fées ou des Sibylles, puisqu'il en est expressément parlé en plusieurs endroits de la sainte Ecriture. Les Géans étoient des hommes monstrueux, d'une taille énorme, & bien au-dessus de la taille des hommes ordinaires. Il est raporté dans le Chapitre 17. *du premier Livre des Rois*, que Goliath, Géant des Philistins, avoit six coudées, c'est-à-dire, neuf pieds de haut; & que la cuirasse dont il étoit revêtû, pesoit cinq mille siecles, qui sont à peu près trois cens livres de nôtre poids, puisque chaque siecle pese une once. Il est donc certain qu'il y a eu des Géans, & l'on est obligé d'en convenir & de souscrire aux passages formels de l'Ecriture, qui le disent nettement: mais quelques-uns ont douté qu'il y ait eu des

peuples entiers qui fussent Géans, quoique plusieurs passages de l'Ecriture semblent le prouver manifestement, comme on le peut voir par ces paroles du Chapitre 6, de la Genese : *Or il y avoit des Geans sur la Terre en ce tems-là: car les enfans de Dieu ayant epousé les filles des hommes il en sortit des enfans qui furent puissans & fameux.* Il semble que Dieu pour punir les crimes des hommes de ce tems-là, permit qu'il ne sortit de leurs mariages que des enfans monstrueux, d'une taille énorme & d'une horrible difformité, afin que la laideur de leurs corps ; fut pour ainsi dire, la marque de la corruption de leur esprit. Ces Géans se prevaloient de leur force pour oprimer le reste des hommes, & pour exercer sur eux une domination violente & tyrannique. Ceux dont il est parlé en cet endroit, étoient nés avant le déluge, & furent exterminés avec tout le genre humain qui perit sous les eaux. On trouve encore d'autres passages de l'Ecriture, d'où l'on peut inférer qu'il y a eu des peuples gigantesques. Il est parlé dans le deuxiéme & dans le troisiéme chapitre du Deuteronome, de la terre des Géans, & du pays où ces Géans habitoient, ce qui marque qu'il y en avoit plusieurs : mais quelques Interpretes expliquent ces paroles des vices & des mœurs corrompuës de ces gens-là, qui s'étoient abandonnés à toute sorte de desordres ; ils étoient

géans & monſtrueux plûtôt par le cœur & par l'eſprit, que par la difformité de leurs corps & par l'énormité de leur taille. Les Hiſtoriens profanes & les Poëtes ont auſſi parlé des Géans, & les ont dépeint comme des hommes d'une force prodigieuſe. Ovide dans ſes Métamorphoſes dit que les Géans déclarerent la guerre à Jupiter, & que pour éſcalader le Ciel, ils entaſſoient les montagnes les unes ſur les autres. Si je ne me trompe, Ovide avoit lû ce qui eſt marqué dans l'Ecriture, de la vaine entrepriſe des hommes qui voulurent bâtir la Tour de Babel pour ſe garantir d'un ſecond déluge; mais ce projet chimerique demeura interrompu par la confuſion qui ſe mit dans le langage des travailleurs; ils furent contraints d'abandonner leur ouvrage, parce qu'ils ne s'entendoient plus les uns les autres.

Lettre ſur l'âge des prémiers hommes.

J'Ai encore à répondre à un article de vôtre Lettre Madame; vous ne ſauriez, dites-vous ajoûter foi à ce que l'on dit, que les premiers hommes ont vêcu juſqu'à huit & neuf cens ans; & ſuppoſé que cela fût vrai, vous voudriez, ditez-vous, être venuë au monde dans ce tems-là, pour avoir eu le plaiſir de vivre pendant huit ou neuf ſiecles. Pour moi, Madame, je vous avoüe que je ſerois bien fâché que vous euſſiez vêcu

avant le deluge ; car vous ne vivriez maintenant que dans l'Histoire, & je crois que ce n'est pas une grande consolation pour un défunt d'avoir vécu pendant un grand nombre d'années. Nôtre siecle seroit privé de voir & d'entendre la plus aimable & la plus agréable personne du monde, & qui aime tant à disputer. Pour revenir à vôtre question, je vous dirai, Madame, qu'elle n'est pas du nombre de celles dont il est permis de douter. Ce point est décidé dans la sainte Ecriture. Lisez le cinquiéme Chapitre de la Génese, vous y verrez une longue suite de la posterité d'Adam, leurs noms, les noms de leurs enfans, à quel âge ils ont commencé d'en avoir, & le nombre des années qu'ils ont vêcu, marqué avec une exacte précision. C'est un mauvais retranchement de dire que l'on ne comptoit pas alors les mois & les années comme nous les comptons aujourd'hui ; cette raison est frivole & ne peut être recûë : en lisant l'histoire du déluge, on voit que Moyse parle d'une année égale ou à peu-près à la nôtre. Depuis le déluge, les hommes ne vêcurent plus aussi long-tems qu'ils avoient fait auparavant : les eaux qui croupirent pendant six mois sur la terre, la corruption de tant de cadavres d'hommes & d'animaux qui se pourrirent ; tout cela infecta l'air & altéra le tempérament des hommes : ils n'a-

voient vêcu jusqu'alors que de fruits & de laitages ; ils furent obligés dans la suite de prendre une nourriture plus forte & plus solide pour se soûtenir, & de manger la chair des animaux, dont le suc est meilleur & plus nourrissant que celui des dattes & des olives : mais la vie des hommes n'en fut pas prolongée davantage.

Il me semble, Madame, que j'ai repondu à tous les articles de vôtre lettre ; si vous eussiez proposé tant de belles questions à un homme plus habile, il vous les auroit développées avec une érudition bien plus profonde : mais pour moy je ne saurois tant faire le savant : je ne me pique point de l'être & j'aurois grand tort de m'en piquer. Si j'eusse été à Paris, peut-être que par le secours de mes Livres & de mes Remarques je vous aurois dit des choses plus sublimes sur tous les points que vous m'avez proposés, ou si j'eusse voulu y rêver plus longtems & me donner la torture pour trouver des choses merveilleuses, vous seriez peut-être plus contente de moi : mais mon indolence ne peut souffrir ce qui me gêne ; j'aime bien mieux ne point paroître si savant, que de sortir de mon naturel, qui n'aime que ce qui est aisé, simple, facile, intelligible, & que tout le monde peut aisément entendre. Je suis,

MADAME, Vôtre, &c

*Lettre de Monſieur de *** à une Dame de la Cour, ſur le bon goût.*

LE croiriez-vous, Madame, que le goût dépend plus du cœur que de l'eſprit, quoique la plûpart des hommes ſe perſuadent que c'eſt plûtôt une réfléxion de l'eſprit qu'un mouvement du cœur? Le goût ſuit pour l'ordinaire nôtre inclination & nôtre penchant; voilà ce qui fait que dans la plûpart des affaires on ſe conduit moins par raiſon, que par tempérament. Si vous voulez, Madame, que je vous diſe ma penſée en deux mots, pour diſtinguer les perſonnes de bon goût d'avec les autres, je crois que le goût eſt exquis quand il eſt reglé par la raiſon, & que ceux qui ne ſuivent que leur inclination pour guide, ont d'ordinaire le goût mauvais, parce qu'ils reſſemblent en quelque maniere aux bêtes qui n'agiſſent que par inſtinct & par tempérament. Le bon goût eſt l'effet d'une raiſon droite & éclairée, qui prend toûjours le bon parti dans les choſes douteuſes ou équivoques. Après cela il ne faut pas s'étonner qu'il ſoit ſi rare, & que mille gens qui ſe piquent de l'avoir excellent, ſe flattent très-mal-à-propos: mais ils n'abuſent pas long-tems le monde; ils laiſſent bien-tôt entrevoir leur foible & leur mauvais goût, quand ils veulent ſe mêler de juger ou de

décider. Ce que je trouve de plus incommode & de plus ridicule, c'eſt qu'ils veulent abſolument qu'on leur applaudiſſe & qu'on entre dans leurs ſentimens quelques bizarres qu'ils ſoient. Je conviens cependant que chacun a du goût à ſa maniere quoiqu'il ſoit reſſerré dans une ſphere plus bornée ; car tout le monde n'a pas des lumieres fort étenduës. Ainſi nous ne devons pas aiſement condamner le goût des autres, quoiqu'il ſoit contraire au nôtre. Si nous voyions les objets dans le même point de vûe & dans la même aptitude où ils les enviſagent, nous trouverions que leurs reſonnements & leurs déciſions ſont juſtes. Avant que de les condamner, il faudroit connoître toutes les raiſons qui les engagent à juger comme ils font ; on pourroit encore s'y méprendre après toutes ces précautions ; car il y a dans chaque affaire pluſieurs circonſtances oppoſées, qui en changent la ſituation. C'eſt donc une grande témérité de cenſurer ceux qui jugent autrement que nous : on s'expoſe à faire voir qu'on a un mauvais goût ; en condamnant celui des autres.

On peut dire en général qu'il n'y a perſonne qui n'ait du goût pour quelque choſe ; les gens même de la lie du peuple qui n'ont nulle éducation, & qui paroiſſent ſtupides, reſonnent juſte ſur leurs propres affaires, & paroiſſent rafinés, quand il s'agit de leur

interêt. L'essentiel est de connoître ses talens, & de s'y renfermer, sans vouloir sortir de sa sphere; mais soit dégoût, caprice, ou bizarerie, on aime à raisonner des choses les plus sublimes, & bien au-dessus de sa capacité. Mille gens ressemblent à ce Cordonier que le célebre *Apellés* ne dédaigna pas de peindre. Cet artisan, habile dans son métier, trouva quelque défaut à la chaussure du portrait: Apellés écouta ses raisons, s'y rendit, & réforma ce qu'il y avoit de défectueux; mais comme cet artisan voulut aussi censurer l'aptitude de la jambe: *Oh mon ami*, lui répondit le Peintre, *vous vous oubliez: ce que vous dites passe vôtre connoissance.*

Autre sur le même sujet & sur la simpathie.

IL me semble, Madame, que je m'oublie aussi, & que je m'écarte un peu trop de mon sujet; mais je vous l'ai dit d'abord, que je me servirois de la liberté que donne le genre epistolaire; sans observer aucun arrangement, & sans examiner si ce que j'ai dit dans un endroit, seroit mieux placé dans un autre; enfin bannissant toute contrainte, & la maniere servile que demande une méthode exacte & réguliere.

Le goût entre dans la plûpart des actions des hommes; c'est ce qui les détermine à une profession plûtôt qu'à une autre: les

uns ont du goût pour la musique & pour la simphonie : les autres d'un temperament plus brusque, aiment quelque chose de tumultueux, le bruit des trompettes & des tambours les anime. Si vous demandiez pourquoi tant de gens prennent des emplois qui paroissent rebutans, on ne pourroit en rendre d'autre raison, sinon qu'ils suivent leur goût & leur penchant ; car ils pourroient embrasser une autre profession : mais on ne sauroit mieux se determiner qu'en suivant son inclination ; car on réussit presque toûjours à tout ce que l'on fait avec goût.

C'est le goût qui embellit toutes choses ; les productions de l'art & de l'invention ne sont excellantes qu'à proportion que le bon gout y regne. C'est ce qui releve les tablaux des *Carraches*, des *Titiens*, & des autres Peintres celebres au-dessus des Peintres médiocres ; c'est ce qui fait que la musique de *Lulli* est si recherchée, & que tout autre musique paroit fade & languissante en comparaison de celle-là. Le goût se montre jusques dans les bagatelles ; certaines femmes en simples grisettes, parce qu'elles s'habillent de bon air, paroissent plus que d'autres avec des habits relevés d'or, & enrichis de broderie, qui ne sont point du bon gout. Quoiqu'on ait bien de la peine à déterminer en quoi il consiste, il ne faut pas croire qu'il ne dépende que de l'imagina-

tion ou de la fantaisie : c'est quelque chose de réel ; c'est un certain je ne sai quoi que l'on sent, qui fait plaisir, & que l'on ne sauroit définir bien nettement. C'est par le goût que l'on juge des couleurs, des odeurs, des sciences, des habits, des bâtimens, des productions de l'art & de la nature ; il nous sert de guide, & il nous conduit par tout. La nature est une espece d'harmonie, qui par un assemblage divers fait impression dans nos sens, dans nôtre esprit, dans nôtre raison, dans nôtre cœur : voilà l'origine de toutes nos passions, qui s'excitent par le rapport qui se trouve entre nos sens, & leurs objets ; c'est ce raport & cette simpathie qui fait le plaisir des sensations : la simpathie consiste dans une certaine disposition d'un objet à l'égard d'un autre objet. Un certain assemblage de sons, & de tons differens, qui ont du raport avec l'organe de l'oüie, excite en nous ce plaisir que cause l'harmonie, & une musique bien entenduë, de même que le mélange des viandes, des jus, des épiceries bien mises en œuvre, fait ce que l'on trouve de piquant dans de certains ragoûts qui plaisent par leur délicatesse à toutes les personnes de bon goût.

Comme les organes sont disposés differemment dans la plûpart des hommes, aussi les objets agissent differemment sur leurs sens : c'est ce qui cause ces aversions natu-

telles que l'on remarque en quelques personnes qui ne peuvent souffrir la vûe ni l'approche de certains objets. L'odeur du tabac qui est maintenant si à la mode, & dont l'usage est si fréquent, même parmi les femmes, excite en quelques-unes des vapeurs qui vont jusqu'aux convulsions. L'odeur du vin qui réjoüit & qui fortifie la plûpart des hommes, fait soulever le cœur des autres, & les affadit tellement qu'ils en tombent en défaillance. La canelle, le giroffle, le sucre, les truffes, les morilles, les champignons, qui sont, pour ainsi dire, l'ame des ragoûts; qui les relevent, qui leur donnent ce qu'ils ont de fin & de piquant; sont un objet d'aversion pour ceux qui n'y sont pas accoûtumés, & qui n'en peuvent non plus tâter que si c'étoit du poison. C'est en cela proprement que l'on peut dire qu'il ne faut point disputer des goûts, parce que les mêmes objets excitent des sensations differentes, selon les diverses dispositions des fibres, & que ce qui flate le goût des uns, cause du dégoût & une espece de douleur dans les autres.

Voilà, Madame, une Philosophie dont vous vous seriez bien passée; il y a long-tems que vous êtes instruite de tous ces mysteres, puisqu'il n'y a rien de curieux dans *Descartes* ou dans *Gassendi*, ni dans les autres Philosophes modernes qui se dérobe à vos lumieres.

Ce ne ſont pas ſeulement les ſaveurs qui font des impreſſions differentes ſur l'organe du goût, il eſt probable que les autres objets font à peu prés le même effet ; peut-être que ce qui paroit blanc à *Soſie*, eſt apperçû d'*Achille* ſous une autre couleur : de même que le ſignal d'une bataille fait pâlir & trembler un lâche & redouble le courage d'un homme généreux. Enfin on ne ſauroit décider sûrement ſi les yeux ne ſont pas comme autant de verres taillés diverſement, qui changent les couleurs des objets. Il en eſt des ſens comme des eſprits, qui penſent differemment ſur chaque matiere. Ceux qui ont le diſcernement juſte & delicat, conçoivent les choſes ſous des idées nettes, & telles qu'elles ſont en elles-mêmes : les eſprits bornés s'arrêtent à la ſuperficie des objets : les eſprits ſubtils rafinent trop, & s'évaporent en de vaines imaginations : la différence qui ſe remarque dans les eſprits, vient de la diſpoſition des organes, & de la diverſité du tempérament, des fibres du cerveau & de la ſubſtance dont il eſt rempli. Je ſuis aſſez du ſentiment d'un honnête homme que vous connoiſſez, Madame, & qui a donné tant de beaux Ouvrages au Public : il dit que la vivacité & le bon ſens, la delicateſſe & la force ſont les qualités eſſentielles d'un bon eſprit : que ces qualités dépendent d'une tête bien faite & bien pro-

portionée, d'un cerveau bien temperé & rempli d'une substance délicate, d'une bile ardente & lumineuse, fixée par la mélancolie & adoucie par le sang. La bile donne le brillant & la pénétration ; la mélancolie donne le bon sens & la solidité ; le sang donne l'agrément & la délicatesse. On ne peut douter que toutes ces choses, quoique purement materielles, ne contribuent à la beauté, à la netteté, à la vivacité de l'esprit, parceque l'ame tandis qu'elle est engagée, & comme enveloppée dans la masse du corps, dépend des organes ; & ces organes quand ils sont bien disposés, lui sont d'un plus grand secours pour bien faire ses fonctions. Quelque habile que soit un peintre il a besoin d'un bon pinceau, quand il veut tirer des traits fins & délicats.

Lettre sur les moyens de regler le Goût.

LE peu de soin que l'on prend de former la raison des hommes, est cause qu'ils n'ont pas le goût delicat : on donne aux enfans des Maîtres pour le chant, pour la danse, pour leur apprendre à faire une révérence de bonne grace, à marcher de bon air ; mais personne n'est chargé du soin de leur former l'esprit : on n'y pense pas ; c'est ce qui fait que la plûpart des hommes se conduisent plûtôt par caprice, & par l'impetuosité d'une humeur bizarre, que par

les lumieres de leur raiſon, qui n'eſt pas aſſez cultivée. Il faut encore ajoûter, que peu de gens cherchent de bonne foi à ſe guérir de leurs paſſions, toute leur application ne va qu'à trouver des raiſons pour les juſtifier; ou quand ils ſont contraints d'avoüer qu'ils ont tort, ils diſent qu'ils ne ſauroient faire autrement. Ce n'eſt pas aſſez de connoître les devoirs de ſon état, ſi l'on n'a aſſez de courage pour les remplir: mais ſouvent nous nous flattons que le monde n'a rien à nous reprocher, quoique des fautes groſſières nous expoſent avec juſtice à la cenſure publique: la vanité & la préſomption nous empêchent de nous connoître tels que nous ſommes, & de nous rendre juſtice à nous mêmes; c'eſt ce qui fait que nous n'avons pas le goût & le diſcernement du vrai, & que nôtre amour propre nous ſuggere mille faux raiſonnemens pour nous rendre nos défauts imperceptibles.

Ce ſeroit ſans doute une entrepriſe bien délicate, & bien hardie, que de vouloir réformer le goût de la plûpart des hommes; il faudroit pour cela changer le tour de leur eſprit; ce projet eſt auſſi difficile à exécuter, que ſi l'on entreprenoit de changer les traits de leur viſage. Mais comme l'on peut adoucir le tein, le blanchir, l'embellir, ôter les taches du viſage, par les ſoins qu'on y apporte, on peut auſſi redreſſer l'eſprit

l'eſprit en lui ôtant ſes préjugés pour le detromper, & lui propoſant de bons modeles, ſur leſquels il puiſſe ſûrement ſe regler. L'uſage du monde eſt d'un grand ſecours pour former l'eſprit; la plûpart des Gens de Cour, qui ne ſont pas toûjours de génies ſublimes, jugent ſainement de tout, parlent juſte & raiſonnablement ſur chaque choſe, parce qu'ils ont toûjours devant les yeux ce qu'il y a de plus excelent; un homme avec un eſprit médiocre & un grand uſage du monde, brille où un autre qui a plus d'eſprit & plus de ſavoir; mais qui ne connoit point le monde, paroît tout déconcerté. Ceux qui ne ſont pas faits aux manieres délicates & miſterieuſes des gens de la Cour, ne ſavent bien ſouvent que leur dire avec tout leur ſçavoir; ils ont la tête remplie de Grec, & de Latin, de ſyllogiſmes en bonne forme, d'argumens & de démonſtrations; ils ſçavent ce qu'il y a de plus rafiné & de plus recherché dans les Mathématiques, & mille autres choſes, qui n'entrent guéres dans le commerce du monde; mais ils n'ont nul goût de tout ce qui regarde les agrémens & les bienſéances de la vie.

Lettre à une Dame de la Cour, qui contient des Remarques sur l'Histoire des premiers siécles.

C'Est une connoissance digne de vôtre curiosité, Madame, que de vouloir apprendre en quel tems les Monarchies ont commencé, & depuis quand les hommes ont bien voulu se donner des Maîtres. Depuis Adam Jusqu'au deluge, c'est-à-dire, pendant l'espace de plus de seize cens ans les hommes vêcurent dans une parfaite liberté, & une parfaite indépendance. Chaque famille étoit comme un petit Etat, dont le pere étoit le Chef, qui ne connoissoit point d'autre Superieur. Comme ces premiers hommes encore tout brutes & tous grossiers, vivoient sans ambition, leurs désirs étoient bornés par les limites de leurs héritages : ils n'avoient pour toutes richesses, que quelques troupeaux, qui servoient à les nourrir, & à les vêtir. C'est une erreur de croire que ces premiers hommes vecussent dans une grande innocence ; ils commetoient des crimes si noirs & si abominables, que Dieu fut obligé de les exterminer dans un déluge universel. Depuis ce tems-là, les trois enfans de Noé ; que Dieu avoit conservé avec leurs femmes pour repeupler le monde partagerent entr'eux la terre ; & furent les Chefs des diferens Peuples, qui se repandirent dans tout l'Uni-

vers. Ce fut environ ce tems-là, que les hommes perdirent leur liberté. Nembrod homme remuant & l'ennemi du repos, ne se contentant pas de son patrimoine ; voulut usurper les Terres de ses voisins & aprés avoir envahi leurs héritages, il les soûmit à sa domination, & se fit une espece d'Empire à Babilone. Ce n'est donc point par leur choix, que les hommes se sont donnés des Maîtres ; ils ont été mis sous le joug par la force, & par la violence des premiers conquérans. Le mauvais exemple de Nembrod encouragea encore quelques autres, qui se firent Rois aux dépens de la liberté publique. Les armes que les hommes avoient d'abord inventées, pour se defendre contre les bêtes farouches, furent tournées contre les hommes mêmes, & servirent à les assujetir. *Ninus*, fils de Bel, fonda le premier Empire des Assyriens ; dont le Siege fut établi à Ninive, Ville ancienne, & déja celebre. Quelques autres ont crû que l'Empire des premiers Assyriens a duré pendant treize cens ans. Ce fameux Empire tomba par la molesse de Sardanapale, qui se plongea dans toute sorte de débauches & de voluptés. Les Medes se revolterent les premiers contre ce Roi effeminé ; tous les autres peuples ses Sujets le mepriserent à leur exemple, & le reduisirent à de si grandes extremités, qu'il fut contraint de se bruler lui-même

avec ses femmes, complices de ses débauches. Trois Royaumes se formerent des débris de ce grand Empire ; le Royaume des Medes fut très-florissant. Peu de tems après la mort de Sardanapale, commença le second Empire Assyrien dont Ninive fut la Capitale. Le Royaume de Babylone est très-célebre dans l'Histoire Sainte, parce que Dieu se servit souvent des armes de ces Rois idolâtres, pour châtier l'idolâtrie, & les autres crimes de son peuple. *Achaz*, Roi de Juda, pressé par ses ennemis, implora le secours du premier Roi d'Assyrie, ou de Ninive, & apprit par ce moyen aux Assyriens le chemin de la Judée, qu'ils ravagerent plusieurs fois, & dont ils firent enfin la conquête : ils pillerent le fameux Temple de Salomon, ou ils trouverent des richesses immenses, & un amas prodigieux de vases d'or & d'argent, destinés aux sacrés Misteres ; ils emmenerent à Ninive & à Babylone les Juifs ; Salmanazar renversa de fond en comble le Royaume d'Israël. Romulus & Remus, sortis des Rois d'Albe, fonderent la ville de Rome, Capitale de l'Empire Romain, environ 753 ans avant Jesus-Christ. Cyrus General de l'Armée de Cyazare, que le Prophete Daniel appelle *Darius le Mede* ; Cyrus, dis-je, fils de Mandane, & de Cambyse, Roi de Perse, après plusieurs grandes victoires réünit le Royau-

me des Perses à celui des Medes, devint le Maître de tout l'Orient, & fonda le plus fameux Empire qui eut été jusqu'alors dans le monde. Quoique les Medes fussent déja puissans, avant que Cirus eut réüni les deux Monarchies; cependant leur puissance n'égaloit pas, à beaucoup près, celle des Rois de Babylone, que Cyrus vainquit par les forces réünies des Medes & des Perses. Ce grand Prince ne se vit pas plûtôt Maître de ce vaste Empire, qu'il permit aux Juifs, captifs dépuis plusieurs années; de retourner en Judée, sous la conduite de Zorobabel, & de rebâtir le Temple de Jerusalem. La famille de Cyrus s'éteignit au bout de quelque tems. Darius fils d'Hystape, que quelques-uns croyent avoir été l'Assuerus, dont il est parlé au Livre d'Esther, fut élevé à l'Empire. Ce fut pendant le regne de Darius, que Rome & Athenes devinrent des Républiques, aprés avoir chassé leurs Tyrans. La mort de Lucrece, qui avoit été violée par *Sextus*, fils de Tarquin le Superbe, anima les Romains à la vengeance, & leur inspira le dessein de se mettre en liberté; les Rois furent bannis pour toûjours; & Rome devenuë libre, fut gouvernée par des Consuls. Peu s'en falut qu'Athenes ne fut accablée par la puissance des Perses, dés le commencement de sa liberté; Darius envoya une armée formidable contre la Gre-

ce ; mais cette armée fut détruite dans la plaine de Marathon par Miltiade, qui ne commandoit que dix mille hommes. Xercés, fils de Darius, fit de nouveaux efforts pour venger l'affront que les Perses avoient reçû par une si grande défaite ; mais il n'eut pas un meilleur succès que son pere : son armée composée de douze cens mille hommes, fut arêtée au passage des Termopyles par trois cens Lacédémoniens, que Leonidas, Roi de Sparte, conduisoit. L'armée navale de Xercés fut battuë auprés de Salamine : Xercés-lui-même fut tué la même année par Artabăn, son Capitaine des Gardes. Cependant les Macedoniens, destinés à renverser l'Empire des Perses, commençoient à se signaler sous Philippe, pere d'Alexandre le Grand, après vingt-ans de victoires, il se rendit enfin Maître de toute la Grece, par la bataille de Cheronnée, qu'il gagna sur les Atheniens & sur leurs Alliés. Alexandre ; qui n'avoit alors que dix-huit ans, fit des prodiges de valeur pendant la bataille. Aprés tant de succès, Philippe forma le dessein d'abatrre la puissance des Perses, & se fit nommer Capitaine General des troupes de la Grece; mais il fut assassiné au milieu d'un festin par Pausanias. Alexandre, qui n'avoit pas moins de courage, ni d'ambition que son pere, se mit à la tête de ses Macedoniens, & des autres Grecs, qui

s'attacherent à sa fortune : il attaqua Darius Roi de Perse, qu'il vainquit en trois batailles rangées ; & aprés avoir porté ses armes victorieuses jusqu'aux Indes, il vint mourir à Babylone, à la fleur de son âge, & au milieu de ses triomphes.

Vous voyez, Madame, d'un coup d'œil comment les Monarchies ont succedé les unes aux autres, & quels ont été les Empires qui se sont rendus les plus celebres, en commençant peu de tems après le déluge ; car pendant seize cens ans, les hommes avoient vêcu sans Rois. Les Assyriens, les Medes, les Perses, les Grecs, & les Romains, se sont rendus tour à tour, redoutables par la grandeur de leur puissance, & par le nombre de leurs victoires. Depuis que l'ambition de certains hommes leur inspira le dessein de s'élever au-dessus des autres, & de les assujettir, le Peuple a toûjours été la victime des plus forts, qui se sont disputé l'Empire du monde, & qui ont cimenté leur autorité par le Sang des malheureux.

Lettre à la même personne sur l'Histoire Romaine.

APrès la mort d'Alexandre, on ne trouva personne capable de lui succeder & de réunir sous un même chef une puissance si étenduë. Ce vaste Empire fut partagé en plusieurs Royaumes : ses plus fameux

les forces des Carthaginois, alla porter la guerre en Eſpagne, où ſon pere & ſon oncle venoient de périr; en peu de tems il chaſſa d'Eſpagne les Carthaginois, il les pourſuivit juſques dans l'Afrique; de ſorte que Carthage au deſeſpoir eſt contrainte de rappeller d'Italie Hannibal comme ſa derniere reſſource : il ne pût ſauver ſa patrie, ce vieux guerrier fut vaincu par un jeune Conquerant; il tâcha de ſoulever tout l'Orient contre les Romains : mais ils défirent tous ceux qui oſerent ſe déclarer pour Hannibal, qui s'empoiſonna de déſeſpoir, pour ne pas tomber vif entre les mains de ſes ennemis, qui vouloient obliger Pruſias Roi de Bitynie à le leur livrer. Depuis que Carthage eut été renverſée, les Romains ne trouverent plus de puiſſance capable de reſiſter. La plûpart des Royaumes devinrent des Provinces Romaines; Paul Emile s'empara de celui de Macedoine, qui avoit duré ſep cens ans. *Attalus*, Roi de pergames, fit par ſon teſtament, le peuple Romain heritier de ſes Etats. L'empire s'agrandiſſoit, & floriſſoit au dehors : les diviſions inteſtines le mirent ſouvent à deux doigts de ſa perte : les Gracques, tribuns du peuple, qu'ils corrompoient par des largeſſes exceſſives, firent tous leurs efforts pour renverſer la Republique; mais ce deſſein les fit périr. Marius & Sylla, ſi fameux par leurs

victoires, conçurent le même dessein que les Gracques, & firent couler, pour contenter leur ambition, des ruisseaux de sang Romain. *Sylla* eut l'avantage sur Marius, & devint tyran de sa patrie ; mais enfin il renonça volontairement à la dictature qu'il avoit usurpée par la force, & se remit dans l'ordre de simple Citoyen : mais son abdication volontaire ne fit pas cesser le mal. *Sertorius* dans l'Espagne, *Catilina* dans l'Italie, prirent les armes contre Rome dans le dessein de l'asservir. Sertorius fut battu par le grand Pompée ; l'eloquence du Consul Ciceron, plûtôt que son courage, ruina les forces & le parti de Catilina dans l'Italie. L'ambition ou la jalousie de Pompée & de Cesar, renouvella toutes les factions ; le premier avoit assujetti l'Orient ; l'autre avoit réüni les Gaules à l'Empire Romain ; ces deux rivaux ne pouvoient se souffrir ; ils déciderent de l'Empire du monde dans la bataille de Pharsale ; ce jour fut le dernier de la Republique Romaine, qui perdit sa liberté, & qui fut éteinte sans ressource. Tout l'Empire fut contraint de plier sous l'autorité de Cesar, que les Romains massacrerent dans le Senat même, pour s'affranchir de sa tyrannie ; mais la mort de ce grand Capitaine bien loin de leur rendre la liberté, les plongea dans un labyrinte de malheurs, dont ils ne pûrent jamais sortir.

Marc-Antoine, Lepide, César Octavien, qui fut dans la suite surnommé *Auguste*, partagerent entr'eux toute l'autorité, & remplirent Rome & l'Empire de sang pendant le Triumvirat.

Autre Lettre qui contient la suite de l'Histoire Romaine.

Auguste, après s'être défait de ses rivaux, demeura seul maître des affaires & de la République; après plusieurs victoires signalées qu'il remporta par lui même ou par ses Généraux, il remit le calme dans l'Univers, & ferma le Temple de Janus. Ce fut durant le regne de ce Prince pacifique que JESUS-CHRIST vint au monde pour pacifier le Ciel avec la Terre, environ 4000. ans depuis la création d'Adam. Auguste seul maître du monde, adopta Tibere pour son successeur à l'Empire, qui devint héréditaire dans la maison des Césars, & s'y maintint avec gloire pendant plus de cent cinquante ans, jusqu'à ce que la foiblesse des derniers Empereurs le laissa inonder par les Barbares. Les Gots, autrefois appellés les *Getes* entrerent dans l'Europe: l'Orient se vit desolé par les Scythes Asiatiques & par les Perses. Ce qui fut plus déplorable c'est que trente Tyrans qu'on vit élever tout d'un coup dans l'Empire, le démembrerent entierement, & firent par tout d'hor-

ribles ravages ; les Germains & les Francs, n'en firent pas moins de leur côté pour tâcher d'entrer dans les Gaules. Le grand nombre de Barbares, qui attaquoient l'Empire Romain, fut cause que Diocletien associa Maximien pour Collegue ; ces deux Princes adopterent encore Constantius-Chlorus, & Galerius. Diocletien rebuté de tant de fatigues & de mauvais succés qu'il avoit eus, en persécutant les Chrétiens, dont le nombre redoubloit à mesure que l'on en faisoit mourir davantage, se démit-tout-à-fait de l'Empire, soit qu'il le fit volontairement, ou qu'il y eût été forcé, par Galerius son Gendre. Maximien suivit l'exemple de Diocletien, qui l'avoit adopté ; mais il s'en repentit bien-tôt aprés. Chacun de ces Empereurs avant que de renoncer à l'Empire, créa un César pour lui succeder; mais ce grand nombre d'Empereurs & de Césars étoit fort à charge à l'Empire, & causoit de grandes divisions. Constantius-Chlorus pere du jeune Constantin eut en partage l'Espagne, les Gaules, & la grande Bretagne. Son fils que Dieu avoit destiné pour faire cesser les persécutions en embrassant le Christianisme épousa *Fausta*, fille de Maximien, qui avoit quitté sa retraite, pour reprendre le soin des affaires ; il reçut humainement son beau pere auprés de lui dans les Gaules, où il s'étoit retiré pour chercher un azile, aprés avoir

été chassé de Rome par son propre fils. Le grand Constantin après avoir délivré l'Empire des Tyrans qui le déchiroient, embrassa publiquement le Christianisme: mais soit que le séjour de Rome lui fut desagréable, ou que le Senat lui fût suspect, il se retira à Bizance qu'il fit rebâtir, & qu'il appella *Constantinople.* En mourant, il partagea l'Empire entre ses trois fils, Constantin, Constance, & Constans, qui se firent la guerre pour les limites de leurs partages. Ces guerres qui se perpétuerent sous leurs successeurs, furent funestes au bonheur & repos de l'Empire, & donnerent occasion aux Barbares d'y entrer de tous côtez. Les Gots ravagerent l'Italie, les Vandales occuperent une partie de la Gaule & de l'Espagne, laissans dans tous les lieux où ils passoient, des marques sanglantes de leur barbarie. Alaric, Prince Arien, prit & ravagea Rome; il épousa Placidie, sœur de l'Empereur Honorius, dont l'humeur douce & complaisante adoucit extrémement l'humeur féroce de son Epoux. Les Francs qui avoient été plusieurs fois repoussés, firent des nouveaux efforts pour s'ouvrir les chemins des Gaules, & y réussirent sous la conduite de Pharamond, fils de Macomir. Ce fut environ la 420. année depuis la naissance de Jesus-Christ que la Monarchie Françoise s'établit sur les debris de l'Empire Romain, qui étoit alors reduit à des extrémités.

Lettre à une Dame de la Cour sur les Historiens

VOus pouvez, Madame, voir dans les Historiens François l'établissement, les progrés, la grandeur de cette celebre Monarchie, qui est la plus célebre & la plus ancienne de toutes celles qui sont au monde. Mais dans le dessein ou vous êtes, Madame, d'apprendre parfaitement l'Histoire, pour vous amuser, dites-vous, quand vous serez vieille, & que vous aurez moins de goût ; & moins d'empressement pour le monde, je ne vous conseille pas de commencer cette étude par la lecture des Historiens particuliers. Je crois qu'il seroit plus à propos de remonter un peu plus haut, & de commencer par l'Histoire Grecque : car vous m'avez dit, Madame, que les Héros de ce païs-là étoient plus à vôtre goût que tous les autres, & qu'à l'exemple d'une Dame fort illustre, vous aviez une merveilleuse tendresse pour Alexandre leGrand ; lisez donc, Madame, Hérode, Thucydide, & Xenophon. La précaution que vous avez prise d'apprendre le Latin, ne vous sera pas inutile pour la lecture des Historiens qui ne sont pas encore traduits, ou qui le sont mal, quoiqu'il y ait peu de bons auteurs qui n'ayent été traduits en nôtre langue; & nous pouvons dire sans trop flater nôtre Nation, qu'un

François peut devenir habile en quelque genre d'érudition que ce soit, sans le secours des langues étrangeres. Vous avez déja lû Plutarque, si vous voulez le parcourir une seconde fois, & reprendre les vies de ces hommes illustres, ne les lisez pas de suite comme vous avez fait ; mais lisez-les à mesure qu'ils entreront dans le corps de l'Histoire que vous lirez actuellement. Ce qui vous embarrassera davantage, Madame, dans la lecture de l'Histoire c'est le peu de connoissance que vous avez de la Géographie & de la Chronologie, deux choses absolument nécessaires pour une connoissance exacte de l'Histoire, & pour se former une idée nette des tems & des lieux, où les evénemens se sont passés, Il est bon de vous avertir, Madame, qu'il faut lire Hérodote avec Thucydide, pour garder un ordre méthodique; vous n'oublierez pas à lire Quint-Curse ; quoiqu'on doute si c'est une Histoire ou un Roman fait à plaisir ; mais vous prenez trop de part aux avâtures de vôtre amant le Grand Alexandre, pour ne pas lire avec plaisir tout ce qui peut vous faire souvenir de lui. Quoique vous ayez moins de goût pour les Romains que pour les Grecs, je ne doute nullement, Madame, que vous ne trouviez leur Histoire plus belle : elle est mieux écrite, avec plus d'ordre & de délicatesse. Si vous commencez par Justin, il vous

donnera une idée de l'Hiſtoire univerſelle. Plutarque ne vous ſera pas d'un moindre ſecours, pour l'Hiſtoire Romaine que pour la Grecque, & vous le lirez en obſervant la même méthode, c'eſt-à-dire, en liſant les vies particulieres de ces hommes illuſtres, à meſure qu'ils entreront dans l'Hiſtoire generale. Quel plaiſir ne trouverez-vous point, Madame, dans la lecture de Tite-Live qui eſt à mon ſens, le meilleur, le plus ſenſé & le plus agréable de tous les Hiſtoriens qui ayent jamais écrit; ſon ſtile a une douceur & une grace inimitable; ſes raiſonnemens ſont ſolides; ſes portraits ſont vifs & reſſemblans, ſes vûes & ſes lumieres ſont étenduës, ſes connoiſſances n'ont point de bornes; car il parle de tout avec la même facilité, & le même agrément; enfin toute ſon Hiſtoire ſe reſſent de la beauté de ſon génie. La ſeconde Décade de cette excellente Hiſtoire ne ſe trouve plus: c'eſt une perte que l'on ne ſçauroit trop regreter: l'Epitome qui nous reſte, ne la remplace qu'imparfaitement; ne laiſſez pas de la lire, auſſi-bien que les cinq livres de Polybe. Liſez Saluſte, Madame, c'eſt un Hiſtorien agréable & fleuri; ce ne ſont que des morceaux d'Hiſtoire, mais qui ſont traités avec beaucoup d'art & de délicateſſe; la conjuration de Catilina, & les portraits qu'on y trouve, ſont à mon ſens autant de chefs-d'œuvres. Les Commentaires de Cé-

ſar, de la guerre des Gaules & de la guerre civile, vous feront auſſi beaucoup de plaiſir. Vous avez déja lû, Madame, les Lettres de Ciceron à ſon ami *Atticus*, liſez-les encore une fois par rapport à l'Hiſtoire ; elles vous apprendront les cauſes cachées de pluſieurs événemens très curieux : vous y trouverez des détails que l'on ne trouve point par tout ailleurs : ce grand homme découvre ſans façon à ſon ami les ſentimens qu'il avoit de la guerre civile, & fait le portrait des perſonnes conſiderables, qui y avoient le plus de part, & découvre les ſecrets reſſorts qui les faiſoient agir par rapport à leurs interêts particuliers, ſans ſe ſoucier des malheurs qu'ils alloient attirer ſur la République par la guerre inteſtine dont elle devoit être déchirée. Après avoir lû *Florus*, qui conduit ſon Hiſtoire juſqu'au commencement d'Auguſte, vous lirez dans Suetone la vie des douze premiers Céſars. De tous les Hiſtoriens Romains, celui qui m'a le plus touché, c'eſt *Velleius Paterculus*; il eſt inimitable à bien peindre les hommes : ſon livre n'eſt pas une Hiſtoire ſuivie, puiſqu'on y trouve un abregé de l'Hiſtoire depuis les premiers tems du monde, juſqu'à la ſeiziéme année de Tibere ; mais il faut l'avoüer, les lambeaux de cette Hiſtoire, ſi l'on peut parler de la ſorte, ſont préférables à un ouvrage de longue haleine. Il n'eſt pas beſoin, Madame, de

vous recommander les Annales de *Tacite*; il y a long-tems que vous connoissez & que vous cherissez cet Historien. *Dion* a commencé son Histoire aux derniers tems de la République, & la conduite pendant plus de deux siécles. L'Histoire d'*Hérodien* rentre en partie dans celle de Dion : il décrit les causes de la décadence de l'Empire Romain, de la destruction de la Republique, & de l'établissement de la Monarhcie.

Voilà les Auteurs qui meritent d'être lûs avec plus d'attention; il y a encore plusieurs autres Historiens, que vous ne passerez pas sans leur faire l'honneur de les lire. Je vous recommande principalement les Antiquités Judaïques de *Josephe*, & la guerre contre les Juifs par Vespasien. Vous ne trouverez pas, Madame, le même goût ni le même agrément dans nos Historiens, que dans les Grecs & les Romains; il faut cependant lire l'Histoire de France; car il seroit honteux de sçavoir ce qui s'est passé à Athenes, & à Rome, & ignorer ce qui s'est fait de plus grand & de plus considerable aux environs de Paris. Vous lirez donc *Mezeray*, malgré l'ennui & le dégoût que vous causera cet Historien, mais contentez-vous d'en lire l'Abregé.

*Lettre de Monfieur *** à un de fes Amis, fur la Bagatelle.*

ENnuyé de ne jamais mettre
Que redites dans une Lettre,
Je viens de creufer mon cerveau
Pour te fervir de quelque fruit nouveau,

Car après tout, cher ami, faut-il toûjours écrire compliment fur compliment, te gronder fans ceffe de ne recevoir jamais affez fouvent de tes nouvelles, paroître inquiet d'une fanté que je crois parfaitement bonne, paffer de cette inquiétude mal digerée à l'offre des fervices que tu fçais t'être entierement acquis, & par une heureufe cafcade tomber au *très humble ferviteur* ou *ferviteur très-humble*. Belle conclufion! Faut-il enfuite, digne imitateur de certaines gens, me glorifier à demi-bas fi je n'ai pas de grands talens, d'avoir du moins celui de bien écrire? Non, mon Cher.

Quand je devrois chez toi paffer pour redicule,
Quand tu m'ordonnerois de fuivre le grand train,
(C'eft en dire beaucoup) tu le ferois en vain.
Certain invincinble fcrupule
M'empêcheroit de t'obéïr,
Et tu ne devrois pas (je penfe) m'en haïr.

Ne t'en déplaife, je vais dans la fuite m'émanciper dans mes lettres. Tu y trouveras toûjours quelques morceaux de differtation, petits traits d'Hiftoire, enfin quelque chofe qui forme entre nous un commerce

Est-ce moderne Dorante
Qui ne parle jamais sans qu'il feigne ou qu'il mente,
Que le stupide Afron, (mais Afron ne croit plus)
Qui, si je le confonds, n'en est pas plus confus?
Est-ce ce Manteau court, dont les galanteries
Font tant de bruit aux Tuilleries?
Est-ce . . . . mais je t'en dirois tant,
Que de ce long discours tu serois mécontent.
Est-ce (il faut decider, la question est belle,
Qu'appellez-vous la Bagatelle?
Les Falbanas, Pretintailles, Rubans,
L'attirail feminin, les superbes toilettes,
Les ajustemens des Coquettes,
Les mouches dont on voit se parer les galans;
l'équipage d'un petit maître,
Les modes d'aujourd'hui, celles qui pour paroître
Esperent avoir leur tour;
Ce Courtisan inconnu dans Versailles,
Qui s'est vanté d'avoir au premier jour
Un habit à la pretintaille;
Tous les diseurs de rien qui vaille;
En un mot les Jeux & l'Amour.

Vous m'avoüerez que si j'étois de ces illustres Eleves de Baccus, je coudrois ici une jolie chanson à sa loüange, en disant que tout est bagatelle, & qu'il n'est rien de solide que le vin. Mais à propos, ne puis-je pas mettre dans ma catégorie de Bagatelles,

Ces faiseurs de chansons pour l'enfant de Silene,
Qui n'ont jamais bû que de l'eau,
Eraste dans ses vers épris pour une Helene,
Qui n'a jamais connu l'Amour ni son flambeau,
Ce Cavalier qui se renomme
Des faveurs que toûjours lui refusa Cloris;
Faites mieux, me dira Damis,
Otez en ces Messieurs & n'y mettez que l'Homme;
J'entens, Damis, tu veux que je suive tes pas,
Que j'aille m'eriger en Rimeur satirique:
Mais après Despreaux ma tramblante critique
En plein jour ne s'expose pas.

Je demeurerai pourtant d'accord que la Bagatelle eſt un des grands reſſorts qui fait joüer la machine du monde ; que l'homme, ce chef d'œuvre de la nature ne fait preſque rien où elle n'ait part; qu'elle a ſouvent entré dans le deſſein des actions les plus héroïques &qu'elle n'a cauſé que trop de funeſtes effets. C'eſt elle qui a une fois mis la France & l'Angleterre à deux doigts de leur perte : qui ne ſçait la querelle que les fils des deux Rois prirent enſemble au jeu ? Qui n'en a pas apris les terribles ſuites ? Qu'elle fit paroître de braves gens ! Le Sage nous a dit que tout eſt vanité en conſiderant tout ce qui ſe paſſe aujourd'huy dans le monde : on peut s'écrier de même, *tout eſt Bagatelle.* Tu ne t'attendois pas à trouver ici de la Morale ſi ſérieuſe ? je te jure ma foi, que je ne ſongeois pas non plus à la mettre ; mais il en eſt du diſcours comme d'un tendre engagement : ſouvent il va plus loin qu'on ne penſe.

On ne ſçait pas lorſqu'il commence
par quel endroit il peut finir.

C'eſt aſſez s'entretenir de bagatelles : Adieu ſonge que bagatelle à part, je t'aimerai toûjours.

Lettre Chrêtienne à une Dame pour le commencement de l'Année.

MADAME,

JE vous ſouhaite en ce commencement d'Année tout ce qui peut contribuer à vôtre ſanctification & à vôtre repos. Nôtre vie s'écoule inſenſiblement, & il ne nous reſte de ce tems qui paſſe, que les momens qui nous ſeront comptés pour l'Eternité. Nous ne devons deſirer de vivre, que pour accomplir ce que Dieu demande de nous, & la tranquilité de la vie doit être regardée comme une grace & une bénédiction qu'il répand ſur nous. Oüi, Madame, c'eſt là le bonheur auquel nous devons aſpirer, & qu'il faut demander en ce jour, où l'An renouvelle; c'eſt auſſi en ce jour que redoublant vos vœux pour lui, vous devez lui faire un nouveau Sacrifice de vôtre cœur. Je vous en conjure, Madame, & de reflechir que c'eſt l'étrenne qui vous attirera plus de biens & de bénédictions ſur toute vôtre famille. N'ayez pas ces ſentimens humains de croire, qu'on ne doit ſe donner à Dieu, que lorſqu'on eſt dégoûté du monde ; uſez mieux des lumieres que le Chriſtianiſme vous a inſpiré : ne ceſſez point de prier le Seigneur, & de me croire auſſi parfaitement qu'on le peut être,

MADAME, Vôtre, &c.

RE'PONSE

MONSIEUR ;

APrés vous avoir rendu vœux pour vœux,ſouhaits pour ſouhaits,au commencement de cette Année , agréez que je vous témoigne combien je ſuis contente des conſeils que vous me donnez;je ſuis perſuadée qu'ils ne peuvent être qu'utiles à ma ſanctification. Je vous prie de demander à Dieu qu'il vous faſſe la grace de me donner les lumieres qui me ſont neceſſaires pour cela , c'eſt le plus grand ſervice que vous me puiſſiez rendre , & dont je vous aurai pendant toute ma vie une obligation extrême. Je ſuis ,

MONSIEUR, Vôtre , &c.

A une Dame pour le commencement de l'Année.

MADAME,

QUand je vous ſouhaite au commencement de cette Année une longue ſuite de jours heureux, j'entens des jours de ſalut & de bénédictions ſpirituelles. Les années finiſſent , & les proſperités humaines valent ſi peu , qu'elles ne méritent pas nos premiers vœux , ni nôtre principale attention. Ce n'eſt pas que je ne demande pour vous au Seigneur ce repos, qui fait qu'on le ſert plus tranquillement ; cette joïe , qui eſt le

est le fruit d'une bonne conscience ; ces biens qui sont la matiere de vos charités ; & toutes les douceurs de la vie, qui peuvent contribuer à vôtre sanctification. Etant très-persuadé que vous en ferez un si saint usage, que tout le monde en sera édifié. Je suis,

MADAME, Vôtre, &c.

REPONSE.

MON REVEREND PERE,

QUoique je sçache qu'en tout temps vous faites des vœux pour moi, & que je sente même dans mes jours heureux l'efficace de vos prieres, je ne laisse pas de recevoir avec une satisfaction particuliere vos souhaits pour moi au commencement de cette année. Je sai que nous nous avançons à tout moment vers l'éternité, sans nous en appercevoir. Vous ne m'avez que trop prouvé, que nôtre vie passe comme un songe, & que la mort de nos amis nous avertit tous les jours de la nôtre. Je serois donc bien coupable, si après de si belles instructions, je ne pensois pas à me donner entierement à Dieu. Je vous souhaite, à mon tour des jours pleins, & une vie pure, afin que vous abondiez en toutes œuvres religieuses. Donnez-moi, je vous prie, souvent de vos nouvelles, & croyez que je suis véritablement,

MON REVEREND PERE, Vôtre, &c.

Pour souhaiter une bonne Année.

N'Avoir plus que trois jours de cette Année, Monsieur c'est une obligation secrette ou plûtôt un commandement exprès de vous souhaiter l'Année où nous allons entrer, féconde en bénedictions & en prosperités. Je ne remplis point ma Lettre de vœux & de prieres ni de souhaits: c'est assez, Monsieur, de vous avoir dit en général, que je vous desire tous les biens & toutes les satisfactions qui peuvent combler vos desirs, & vous rendre aussi heureux que je suis parfaitement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Sur le même sujet.

JE ne sçaurois mieux commencer l'Année qu'en vous la souhaitant heureuse, & vous assurant en même tems de la continuation de mes profonds respects. Ce sont les premiers & les plus sacrés devoirs dont je me dois acquitter envers vous: & rien ne peut manquer à mon bonheur, si vous les recevez favorablement. En effet, vous avez eu de tout tems pour moi des bontés que je ne puis reconnoître suffisamment. Je vous supplie de me les vouloir toujours continuer, & de me croire,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre d'une jeune Demoiselle Pensionnaire dans un Couvent, à son Pere, au commencement de l'Année.

MONSIEUR, mon très-cher Pere,

JE sai trop ce que je vous dois, puisque je vous dois tout après Dieu : c'est pourquoi vous me permettrez par reconnoissance de vous souhaiter un heureux commencement d'année, une santé parfaite, & des jours remplis de bénedictions. Quant aux prosperités humaines ; je fais continuellement des vœux au Seigneur, pour le prier d'en disposer à vôtre égard comme il le jugera à propos. Voilà ce que ma tendresse m'a inspiré de vous dire aujourd'huy ; je vous demande avec instance la continuation de la vôtre. Je puis vous assûrer que la retraite a pour moi des charmes tout-à-fait grands. Madame l'Abesse vient de m'ordonner de vous saluer de sa part. Je vous prie instamment de me faire l'honneur de me venir voir au plûtôt ; c'est la meilleure étrenne que je puisse recevoir de vous ; & c'est alors que je vous témoignerai de bouche avec combien de respect je suis,

MONSIEUR, mon très-cher Pere,

Vôtre, &c.

RE'PONSE DU PERE.

MA FILLE,

J'Ai reçû vôtre Lettre, & l'ai lûë avec plaisir. Je suis bien aise que votre retraite ait des charmes pour vous ; c'est Dieu qui travaille à cela, je le laisse entierement maître de vôtre vocation, & ne veux là-dessus me regler que sur sa volonté. Vous savez ce que je vous ai dit ; éprouvez-vous serieusement. On ne peut être plus édifié ni plus touché que je le suis d'un aussi saint & d'un aussi généreux dessein : croyez néanmoins que je ne laisse pas de ressentir la peine de ne vous plus voir dans ma maison ; vous voulez l'oublier pour vous donner à Dieu : Dieu encore un coup en sera le maître. Vous pouvez toûjours compter sur ma tendresse : je vous en donnerai des marques sensibles tant que je vivrai. Vous direz à Madame l'Abbesse, que je suis très-sensible aux bontés qu'elle a de se souvenir de moi, & que je la supplie très-humblement de vouloir agréer mes respects, jusqu'à ce que j'aye l'honneur de les lui offrir de bouche. Vivez toujours contente dans votre retraite, en vous conformant aux volontés du Seigneur. Je vous souhaite une bonne Année, & suis vôtre très-affectionné PERE.

Sur le même ſujet d'un Fils à ſon Pere.

MONSIEUR, mon très-cher Pere,

JE ſerois coupable au dernier point, ſi dans ce commencement de l'Année, où d'un commun accord tous les hommes ſe rendent des témoignages de devoirs & d'amitié, je manquois à m'en acquitter envers celui à qui j'ai, après Dieu, les premieres obligations. Recevez donc, mon très-cher Pere, je vous ſupplie mes profonds reſpects; agréez auſſi que je vous conſacre tous les mouvemens d'un cœur qui ne vit que par vous & qui doit à vos loüables exemples & à vôtre bonne éducation tous les bons ſentimens dont il ſe ſent capable. Ce ſont des bienfaits dont je ne ſaurois aſſez vous remercier. Tout ce que je puis, c'eſt d'adreſſer mes vœux à Dieu, & de le prier inceſſamment de prolonger vos jours, & de vouloir lui-même être vôtre récompenſe : J'eſpere qu'il m'accordera ce bien, & d'avoir toûjours pour vous toute la vénération poſſible. Je ſuis de tout mon cœur,

MONSIEUR, mon très-cher Pere, Vôtre, &c.

Lettre d'un Fils à ſon Pere, en lui envoyant ſes Etrennes.

MONSIEUR, mon très-cher Pere,

SAns avoir égard au préſent que je vous fais en cette nouvelle année, je vous

prie de recevoir plûtôt mon cœur que je vous présente, rempli d'une tendresse aussi sincere qu'elle sera constante : Je vous souhaite aussi une santé parfaite, puisque c'est tout ce qui peut faire ma felicité. Peut-être, me direz-vous, mon très-cher Pere, que cette Lettre est un peu interessée ; Point du tout, je vous proteste ; si neanmoins vous voulez croire que j'aye en céla quelque pensée d'interêts, vous en êtes le maître. Je puis toûjours vous assurer que la protestation solemnelle que je vous fais aujourd'hui de ma tendresse & de mes respects, prévaut sur toutes choses ; & quoiqu'il en soit, intérêt ou tendresse, je ne prétens rien vous prescrire là-dessus. Je vous ai donné vos Etrennes, je ne vous demande pour les miennes que votre amitié, en vous priant de croire que je serai toute ma vie,

MONSIEUR, mon très-cher Pere,

Vôtre, &c.

RE'PONSE.

J'Ai reçû, mon Fils, les Etrennes, que vous m'avez envoyées : j'en suis content : je vous invite à devenir honnête homme, alors vous verrez que ma tendresse vous sera toûjours acquise. Vous irez au Messager retirer un petit paquet, dans lequel il y a quelque argent pour vos Etrennes : tachez d'en faire un bon usage, & de ne le point

prodiguer. Voilà assez bien répondre aux sentimens secrets de votre Lettre : répondez à votre tour à l'espérance que j'ai, que vous profiterez beaucoup dans vos études ; je m'en appercevrai bien ; vous sçavez que vous ne pouvez m'imposer là dessus. Faites votre devoir encore un coup, si vous voulez que je vous aime toûjours. Je suis votre très-affectionné PERE.

---

*Lettre badine à Monsieur de *** sur le recouvrement de sa santé.*

MONSIEUR,

J'Admire, en verité, comment vous qui choisissiez toûjours les choses les plus faciles, n'y ayant qu'une ajambée à faire de votre chambre à la Chapelle, où vos Ancêtres dorment, vous ayez tourné bride avec tant de précipitation. Cependant je soûtiendrai à la barbe de votre grand cœur, que vous avez agi en habile homme;le gite n'est pas bon, l'Hôte n'y change point de draps ; & quoique le lit soit appuyé si ferme qu'il ne puisse trembler que par un tremblement de terre, la chambre est froide & catareuse, les jeûnes s'y observent perpetuels ; & quoiqu'à la Flamande on ait de la biére jusques pardessus les yeux, on n'y boit que de l'eau benite. Au reste vous n'y eussiez pas trouvé une personne raisonnable, ni de l'un ni de l'autre sexe ; car on n'y reçoit point

d'hommes à moins qu'ils n'ayent perdu l'esprit ; & pour les femmes, encore qu'elles ayent là une bonne qualité qu'elles n'ont pas ici : qui est de se taire, elles y sont si laides en récompense, que la plus belle est camuse. Ne vous repentez donc point, quelque généreux que nous vous croyons, d'avoir usé si à propos du privilege de Normandie : les ombres de là-bas ne sont pas si charmantes que celles de vos allées couvertes ; & je vous proteste qu'en moins d'un clin d'œil vous alliez faire un voyage si éloigné, que vous n'eussiez pas été de retour avant la résurrection;& moi-même en ce Païs, je n'aurois pas trouvé un homme qui eût voulu se charger de vous aller dire de ma part, que je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Le Triomphe des Dames.

*Lettre à Monsieur de ****

MONSIEUR,

LA sagesse de Dieu,qui d'ordinaire monte par degrés des choses les moins nobles aux plus hautes, a bien fait voir la prééminence que les femmes ont au-dessus des hommes, quand elle n'a pas voulu faire Eve, qu'elle n'eût fait Adam auparavant. Aussi est-ce une marque évidente de l'estime que la nature a toûjours faite des femmes, de dire qu'elle les a choisies pour nous

porter dans leur sein, ne s'étant pas voulu fier de notre jeunesse à nous mêmes : mais la nature aussi nous fait connoître au partage de ses biens, qu'elle a voulu avantager la cadette au préjudice de l'aînée, lui donnant la beauté, dont chaque trait est une armée qui va, quand il lui plaît, bouleverser des Trônes, déchirer des Diadémes, & traîner en servitude les orgueïlleuses Puissances de la terre. Que si comme nous elles ne vaquent pas à massacrer des hommes ; si elles ont horreur de porter au côté ce qui fait détester un Bourreau, c'est à cause qu'il seroit honteux que celles qui nous donnent la lumiere portassent de quoi nous la ravir. Il est vrai que pendant vingt siecles les Dames avoient combattu ; elles avoient aussi vaincu pendant vingt autres siécles : & vous depuis quatre mois seulement leur avez décerné le Triomphe. Oüi, Monsieur, chaque période de vôtre Livre est un char de victoire, où elles triomphent plus fiérement que les Scipions, ni même que les Césars n'ont jamais fait dans Rome. Vous avez fait de toute la terre un Païs d'Amazones, & vous nous avez reduits à la quenoüille : enfin l'on peut dire qu'avant vous toutes les femmes n'étoient que des Pions que vous avez mis à Dames : nous voyons cependant que vous nous haïssez, & que vous tournez casaque au genre masculin pour vous ranger

de l'autre ; mais comment vous punir de cette faute ? Comment se résoudre à diffamer une personne qui a fait entrer nos meres & nos sœurs dans son parti ? & puis on ne sauroit vous accuser de poltronerie, vous étant rangé du côté le plus foible ? Confessez cependant après les avoir fait triompher, que leur sexe n'eût jamais vaincu sans le secours du nôtre. Ce qui m'étonne à la vérité, c'est que vous ne leur avez point mis en main pour nous détruire les armes ordinaires; vous n'avez point cloüé des étoiles dans leurs yeux ; vous n'avez point dressé des montagnes de neiges à la place de leur sein, l'or, l'ivoire, l'azur, le corail, les roses, & les lys, n'ont point été les matériaux de vôtre Bâtiment ; ainsi que quelques-uns de nos Ecrivains modernes, qui malgré la diligence que fait le Soleil pour se retirer de bonne heure, ont l'impudence de le dérober en plein jour; mais ni le feu, ni la flamme ne vous ont point donné de froides imaginations ; enfin je trouve dans ce Livre des choses si bien conçuës, que je ne puis me dispenser de les admirer, & de vous témoigner en même tems que je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Description badine d'une tempête

MONSIEUR,

QUoique je sois ici fort mollement, je n'y suis pas fort à mon aise; plus on me berce, moins je dors: tout autour de nous les côtes gémissent du choc de la tourmente; la mer blanchit de courroux: le vent siffle contre nos cables; l'eau seringue du sel sur nôtre tillac, & cependant l'ancre & les voiles sont levées: déja les Litanies des Passagers se mêlent aux blasphêmes des Matelots: nos vœux sont entrecoupés de hoquets, ambassadeurs très-certains d'un vomissement très-penible. Bon Dieu! nous sommes attaqués de toute la nature: il n'est pas jusqu'à nôtre cœur qui ne se souleve contre nous: la mer vomit sur nous, & nous vomissons sur elle. Une seule vague quelquefois nous envelope si généralement, que qui nous contempleroit du rivage, prendroit nôtre Vaisseau pour une maison de verre où nous sommes enchassés; l'eau semble exprès se bossuer pour nous faire un tableau du Cimetiere: & quand je prête un peu d'attention, je m'imagine discerner (comme s'ils partoient de dessous l'Ocean) parmi les effroyables mugissemens de l'Onde, quelques Versets de l'Office des Morts; encore n'est-ce pas nôtre seule peine; le Ciel a si peur que nous n'échapions, qu'il

assemble contre nous un bataillon de météores ; il ne laisse pas un atome de l'air qui ne soit occupé d'un boulet de grêle : les Cometes servent de torches à célébrer nos funerailles ; tout l'horison n'est plus qu'un grand morceau de fer rouge ; les tonnerres tenaillent l'oüie par l'aigre imagination d'une piece de camelot qu'on dechire ; & l'on diroit à voir la nuë sanglante & grosse comme elle est, qu'elle va ébouler sur nous, non la foudre, mais le Mont-Etna tout entier. O Dieu ! sommes-nous tant de chose pour avoir excité de la jalousie entre les élemens, à qui nous perdra le premier; c'est donc à dessein que l'eau va jusqu'aux mains de Jupiter, éteindre la flamme des éclairs, pour arracher au feu l'honneur de nous avoir brûlés : mais non contente de cela, nous faisant engloutir aux abîmes qu'elle creuse dans son sein, comme elle voit nôtre Vaisseau tout proche de se briser contre un écueïl, elle se jette au plûtôt dessous ; & nous releve, de peur que cet autre élément ne participe à la gloire qu'elle prétend toute seule. Ainsi nous avons le creve-cœur de voir disputer à nos ennemis l'honneur d'une défaite, où nos vies seront les dépoüilles ; elle prend bien quelquefois la hardiesse, l'insolence de soüiller avec son écume l'azur du firmament, & de nous porter si haut entre les astres, que Jason peut penser que c'est le Na-

vire Argo qui commence un second voyage: puis dardés que nous sommes jusqu'au sablon de son lit, nous réjaillissons à la lumiere d'un tour de main si prompt, qu'il n'y en a pas un de nous qui ne croye, quand nôtre Nef est remontée, qu'elle a passé à travers la masse du monde, sur la mer de l'autre côté. Hélas ! où sommes-nous ? L'impudence de l'orage ne pardonne pas même au nid des Alcions : les Baleines sont étouffées dans leur propre élément ; la mer essaye à nous faire un couvre-chef de nôtre Chaloupe : il n'y a que le soleil qui ne se mêle point de cet assassinat, la nature l'a bandé d'un torchon de grosses nuées, de peur qu'il ne le vit : ou bien c'est que ne voulant pas participer à cette lâcheté ; & ne la voulant empêcher, il est au bord de ces rivieres volantes qui s'en lave les mains. O ! vous toutefois à qui j'écris, sachez qu'en me noyant je bois ma faute ; car je serois encore à Paris plein de santé, si quand vous me commandâtes de suivre toûjours le plancher des vaches, j'eusse suivi votre conseil. Je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c

---

*Description enjoüée d'une maison de Campagne à Monsieur de ****

MONSIEUR,

JE vois bien qu'il faut que je vous envoye dans ma lettre le tableau des agrémens

dont nous joüissons ici, pour vous engager à les venir partager avec nous. Ecoutez-le donc, s'il vous plaît, le voici, car c'est un tableau qui parle. On rencontre à la porte de la maison une étoile de cinq avenuës, tous les chênes qui la composent font admirer avec extase l'énorme hauteur de leurs cimes, en élevant les yeux depuis la racine jusqu'au faîte : puis les précipitant du sommet jusqu'aux pieds, on doute si la terre les porte, ou si eux-mêmes ne portent point la terre penduë à leurs racines; vous diriez que leur front orguëilleux plie comme par force sous la pesanteur des globes celestes dont ils ne soutiennent la charge qu'en gémissant. Leurs bras étendus vers le Ciel semblent en l'embrassant demander aux étoiles la benignité toute pure de leurs influences, & les recevoir avant qu'elles ayent rien perdu de leur innocence au lit des élemens. Là de tous côtés les fleurs, sans avoir eu d'autre Jardinier que la nature, respirent une haleine sauvage qui réveille & satisfait l'odorat: la simplicité d'une rose sur l'églantier, & l'azur éclatant d'une violette sous des ronces, ne laissant point de liberté pour le choix, font juger qu'elles sont toutes deux plus belles l'une que l'autre. Là le Printems compose toutes les saisons: là ne germe point de plante venimeuse, que sa naissance aussi-tôt ne trahisse sa conservation : là les ruis-

ſeaux racontent leur voyage aux cailloux: là mille petites voix emplumées font retentir la forêt au bruit de leurs chanſons, & la trémouſſante aſſemblée de ces gorges mélodieuſes eſt ſi générale, qu'il ſemble que chaque feüille dans les bois ait pris la figure & la langue du Roſſignol: tantôt vous leur entendez chatoüiller un concert, tantôt traîner & faire languir leur muſique, tantôt paſſionner une élégie par des ſoupirs entrecoupés, & puis amolir l'éclat de leurs ſons pour exciter plus tendrement la pitié, tantôt auſſi reſſuſciter leur harmonie; & parmi les roulades, les fugues, les crochets & les éclats, rendre l'ame & la voix tout enſemble: Echo même y prend tant de plaiſir, qu'elle ſemble ne réperer leurs airs, que pour les apprendre, & les ruiſſeaux jaloux grondent en fuyant, irrités de ne les pouvoir égaler. A côté du Château ſe découvrent deux promenoirs, dont le gazon verd & continu forme une émeraude à perte de vûë; le mélange confus des couleurs que le Printems attache à cent petites Fleurs, égare les nuances l'une de l'autre; & leur tein eſt ſi pur, qu'on juge bien qu'elles ne courent ainſi après elles-mêmes, que pour échaper aux amoureux baiſers des vents qui les careſſent: on prendroit maintenant cette prairie pour une mer fort calme; mais aux moindres Zéphirs qui ſe preſentent pour y folâtrer, ce n'eſt plus qu'un ſuperbe Océan coupé de

vagues & de flots, dont le visage orguëilleusement renfrogné, menace d'engloutir ces petits téméraires : mais parce que cette mer n'offre point de rivage, l'œil comme épouvanté d'avoir couru si loin sans découvrir le bord, y envoye aussi-tôt la pensée ; & la pensée doutant encore que ce terme qui finit ses regards ne soit celui du monde, veut quasi nous persuader que des lieux si charmans auront forcé le Ciel de se joindre à la Terre. Au milieu d'un tapis si vaste & si parfait, court à gros boüillons d'argent une fontaine rustique, qui voit les bords de son lit émaillé de jasmins, d'orangers & de mirtes : & ces petites fleurs qui se pressent tout à l'entour, font croire qu'elles disputent à qui se mirera la premiere ; à considerer sa face jeune & polie comme elle est, qui ne montre point la moindre ride, il est bien aisé de juger qu'elle est encore dans le sein de sa mere ; & les grands cercles dont elle se lie, & s'entortille elle-même, témoigne que c'est à regret qu'elle se sent obligée de sortir de sa maison natale ; mais j'admire sur toutes choses sa pudeur, quand je vois que comme si elle étoit honteuse de se voir caresser si proche de sa mere, elle repousse avec murmure les mains audacieuses qui la touchent. Le voyageur qui s'y vient rafraichir, courbant sa tête dessous l'onde, s'étonne qu'il soit grand jour sur son horison ;

pendant qu'il voit le Soleil aux Antipodes, & ne se panche jamais sur le bord, qu'il n'ait peur de tomber au firmament. Je me laisserois tomber avec cette fontaine au centre de l'étang qui la dévore, mais il est si profond, que je doute si mon imagination s'en pourroit sauver à la nage : j'obmettrai les autres particularités de nôtre petit *Versailles.* puisqu'autrefois elles vous ont charmé comme moi, & que vous les connoissez encore mieux ; mais sachez cependant que je vous y montrerai quelque chose qui sera nouveau, prenez donc une bonne fois la résolution de vous dépêtrer des embarras de Paris, pour venir prendre ici vôtre part des plaisirs charmans que nous y goûtons-tous les jours. Je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

LE PRINTEMS.

*Lettre plaisante de Monsieur de *** à Monsieur le Marquis de ****

NE pleurez plus, Monsieur, le beau tems est revenu, le Soleil est réconcilié avec les hommes ; & sa chaleur a fait trouver des jambes à l'hyver ; quelqu'engourdi qu'il fut, il ne lui a prêté de mouvement, que ce qu'il en falloit pour fuïr ; & cependant ces longues nuits qui sembloient

ne faire qu'un pas en une heure, (à cause que pour être dans l'obscurité, elles n'osoient courir à tâtons,) sont aussi loin de nous que la premiere qui fit dormir Adam: l'Air n'a guéres si condensé par la gelée, que les oiseaux n'y trouvoient point de place, semble n'être aujourd'hui qu'un grand espace imaginaire, où ces Musiciens à peine soutenus de nôtre pensée; paroissent au Ciel de petits mondes balancés par leur propre centre : enfin nous tenons la terre en bonne humeur, nous n'avons dorenavant qu'à bien ménager ses bonnes graces; à la vérité dépitée de s'être vûë au pillage de l'Automne, elle s'étoit tellement endurcie contre nous avec les forces que lui prêta l'hyver, que si le Ciel n'eût pleuré deux mois sur son sein, elle ne se fût jamais attendrie ; mais, Dieu merci, elle ne se souvient plus de nos larcins ; toute son attention n'est aujourd'hui qu'à méditer quelque fruit nouveau ; elle se couvre d'herbe molle, afin d'être plus douce à nos pieds ; & elle n'envoye rien sur nos tables qui ne regorge dans son lait : elle s'étonne elle-même de sa richesse. Ne semble-t-il pas en attachant aux branches de nos forêts des feüilles si touffuës ; que pour nous faire rire, elle se soit égaïée à porter un pré, sur un arbre ; mais parce qu'elle sçait que les contentemens excessifs sont préjudiciables, elle force en cette saison les féves

de fleurir pour moderer nôtre joye, par la crainte de devenir fols; c'est le seul mauvais présage qu'elle n'ait point chassé de dessus l'hémisphére. Par tout on voit la nature enfanter, & ses enfans à mesure qu'ils naissent, joüer dans le berceau. Considerez le Zéphir qui n'ose quasi respirer qu'en tremblant, comme il agite les blés & les caresses. Ne diriez-vous pas que l'herbe est le poil de la terre, & que ce vent est le peigne qui a soin de le démêler; je pense même que le Soleil fait l'amour à cette saison; car j'ai remarqué qu'en quelque lieu qu'elle se retire, il s'en approche toûjours. Je pense que la nature est aux nôces, puisqu'on ne voit que danses, que concerts, que festins: & qui voudroit chercher dispute, n'auroit pas le contentement d'en trouver, sinon de celles qui pour la beauté surviennent entre les fleurs. Là au sortir du combat, un œillet tout sanglant tombe de lassitude: là un bouton de rose enflé du mauvais succès de son antagoniste, s'épanoüit de joye: là le lys, ce colosse entre les fleurs, ce géant de lair caillé, glorieux de voir ses images triompher au Louvre, s'éleve sur ses compagnes, les regarde de haut en bas, & fait devant soi prosterner la violette, qui jalouse & fachée de ne pas monter aussi haut, redouble ses odeurs afin d'obtenir de nôtre nez la preférence que nos yeux lui refusent; là le gazon de thin s'age-

noüille humblement devant la tulipe,à cause qu'elle porte un calice : là d'un autre côté la terre dépitée que les arbres portent si haut & si loin d'elle les bouquets dont elle les a couronnés, refuse de leur envoyer des fruits, qu'ils ne lui ayent redonné ses fleurs.Cependant je ne trouve pas pour ces disputes que le Printems en soit moins agréable:Mathieu Gareau saute de tout son cœur au broûet de sa tante ; le plus mauvais garçon du Village jure par sa foi,qu'il fera cette année grande peur au pagegay : le Vigneron appuyé sur un échalas, rit dans sa barbe à mesure qu'il voit pleurer sa vigne : enfin l'exemple de la nature me persuade si bien le plaisir, que toute sujetion étant douloureuse, je suis presque à regret,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre de compliment à une personne qu'on n'a jamais vûë, & avec qui l'on doit avoir quelque affaire.

MONSIEUR,

QUand vôtre mérite & la réputation que vous vous êtes acquise dans le monde, ne m'auroient pas fait souhaiter l'honneur de vôtre connoissance,les affaires que je suis sur le pointd'avoir avec vous me le feroient desirer avec passion.J'ai de la joye

qu'elles me ſervent de prétexte pour lier un commerce de lettres avec vous, & d'occaſion à vous témoigner combien je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

RE'PONSE.

MONSIEUR,

JE ſuis fâché que vous m'ayez prévenu dans le deſſein que j'avois de vous demander vôtre amitié; mais vous l'avez prodiguée juſqu'à vous mettre en avance des offres: je n'en diminuë pas pour cela le prix; au contraire je vous ſupplie d'être perſuadé que je ne négligerai rien pour me la conſerver; nôtre commerce n'en ſera ni le fondement ni le pretexte; ce ſera vôtre merite ſeul, & la paſſion avec laquelle je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Sur le même ſujet.

MONSIEUR,

JE ne pouvois manquer de lier un commerce de lettres avec vous; les affaires que nous allons avoir enſemble, ſont de concert avec vôtre mérite, pour m'obliger à rechercher cette occaſion; je n'ai garde de la laiſſer perdre; elle eſt trop favorable au penchant que j'ai de connoître les perſonnes d'honneur. Et comme vous en êtes du nombre, jugez ſi je ne me ferai pas le plus grand

plaisir du monde de vous dire souvent que je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre de compliment aprés la premiere connoissance.

JE reçois tant de satisfaction de l'honneur de vôtre connoissance, & de l'amitié que vous m'avez témoignée, que je m'en croirois indigne, si je n'y repondois par toute sorte de soins & d'empressemens à vous donner des marques de la mienne; c'est pourquoi je vous écris cette lettre, pour vous assurer que le tems & l'éloignement ne changeront jamais rien à la resolution que j'ai prise d'être toute ma vie par reconnoissance & par inclination,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre de reconnoissance.

MONSIEUR,

L'Amitié que vous avez pour moi est si grande, qu'elle produit toûjours de bons effets, quand vous prenez le soin de mes affaires; je vous en suis infiniment obligé, & je serois le plus ingrat du monde, si je ne vous en témoignois ma reconnoissance. Je voudrois que mon pouvoir fût assez grand, pour vous rendre des remercimens propor-

tionnés au ſervice que vous m'avez rendu ; & afin que mon impuiſſance ne parût pas toûjours, il faudroit que les effets vous témoignaſſent mieux que les paroles, combien je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Pour ſouhaiter un bon voyage.

MONSIEUR,

JE fais des vœux pour l'heureux ſuccès de vôtre voyage ; je prie la divine bonté, qu'il lui plaiſe vous donner les moyens de ſurmonter toutes les difficultés qui pourroient empêcher l'accompliſſement de vos deſſeins. En attendant que j'aye le bonheur de vous revoir, je vous ſupplie de vous ſouvenir quelque fois de celui qui vous ſuit en penſée, & qui vous ſouhaite toutes les proſperités imaginables, étant,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

REPONSE.

JE vous remercie très-humblement, Monſieur, des ſouhaits que vous faites pour l'heureux ſuccès de mon voyage, & de la bonté que vous me témoignez en cette occaſion. Je fais de pareils vœux pour la conſervation de vôtre ſanté. Conſervez-moi, je vous prie, en vos bonnes graces, & croyez que je ſuis véritablement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre à un ami sur son absence.

MONSIEUR,

JE vous suis fort obligé de la bonne volonté que vous me témoignez dans vôtre lettre, & du souvenir que vous avez de vôtre serviteur. Croyez, Monsieur, que l'absence & le tems n'ont alteré ni mon estime, ni mon amitié ; & je vous aurois fait offre de mes services, si la crainte de vous incommoder ou vous détourner des affaires qui vous occupent, (comme vous le marquez dans la vôtre) ne m'en eût empêché. Pour ce qui est de vos remercîmens, je vous les renvoye ; conservez-les de grace, pour des personnes qui vous soyent moins acquises. L'excès de vôtre bonté m'offense, si je l'ose dire. Je ne suis pas d'humeur à demander un bien que je ne mérite pas. Je vous supplie de changer de langage, & de me considerer comme un homme qui est tout à vous.

Sur le méme sujet avec l'excuse d'un long silence, sur ce qu'on ne sçait pas assez bien le François.

JE me souviens toûjours de vous, Monsieur, & ces pensées sont les plus justes du monde : je le dois à vôtre amitié; & si je ne vous écris pas souvent, la veritable cause de mon silence, c'est la crainte de vous donner

ner du dégoût par mes lettres, parce que vous possedez la Langue Françoise en perfection, & que je suis encore très-foible dans mes expressions, lesquelles cependant je souhaiterois être assez fortes, pour vous protester que je suis sans réserve,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Réponse à des loüanges reçûës.

MONSIEUR,

QUoique vos loüanges soient civiles & obligeantes, je les trouve un peu injustes. La bonté que vous avez pour moi, vous empêche sans doute de voir mes défauts. Je sçai qu'il y a des mensonges dont la civilité ne fait point de scrupule. Demeurons-en là, puisque je suis incapable de vous répondre, & qu'il s'agit moins ici de rejetter une marque de vôtre complaisance, que de vous remercier de vôtre opinion avantageuse, & de vous dire que je suis sans les perfections que vous me voulez attribuer,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre pour se justifier de n'avoir pas écrit.

J'Ai trop d'estime pour vous, Monsieur, & trop d'interêt à ménager l'honneur de vôtre amitié, pour vous mettre en oubli. Il est vrai que je suis devenu paresseux depuis huit jours que l'hiver commence à nous trai-

ter rudement. Mais, Monſieur, quand l'hyver m'oteroit l'uſage des mains, j'en emprunterois volontiers, pour vous témoigner que rien n'eſt impoſſible au deſir que j'ai de vous ſervir. Ce compliment eſt de reſerve pour vous, Monſieur, & je ne ſuis jamais de meilleure humeur, que lorſqu'il eſt queſtion de vous donner quelques marques du pouvoir abſolu que vous avez ſur moi. C'eſt mon cœur qui parle quand je vous tiens ce langage; je vous prie de le croire, & que je ſuis entierement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Plainte gracieuſe ſur une longue attente de Lettres.

SCavez-vous bien, Monſieur, que j'attens toûjours de vos lettres, & que je perds patience, ſi je ne reçois promptement de vos nouvelles? J'ai peine à croire que vous ſoyez d'humeur à m'oublier, car vous m'avez promis trop particulierement de m'écrire, & vous ne pouvez me refuſer cette grace, ſans faire tort à vôtre réputation, & manquer à vôtre parole; vous me l'avez donnée, & je vous en demande l'exécution. Je verrai bien, ſi ce petit manifeſte aura de la force ſur vôtre eſprit, & ſi vous ſerez auſſi conſtant dans vos promeſſes, que je ſuis entier dans la reſolution que j'ai

prise de demeurer inviolablement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Sur le même sujet.

MONSIEUR,

VOtre silence me donne de l'inquiétude : je ne sçai si vous êtes malade ou si vous avez des occupations qui causent le retardement de vos lettres. Faites-moi la grace de m'écrire, vous soulagerez mon impatience, & je serai toûjours avec reconnoissance,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Sur le même sujet.

MONSIEUR,

VOtre silence me met en des inquietudes qui ne sont pas croyables : je ne sçai si vous êtes malade, ou si vous m'avez oublié : car il y a plus de deux mois que je n'ai reçu le moindre mot de vôtre part. Si j'avois moins d'affection pour vous, j'aurois moins d'impatience dans la privation de vos lettres. Ne soyez point cruel jusqu'à ce point ; soulagez mon inquiétude de deux ou trois lignes de vôtre main ; & comme cette faveur me sera extrêmement chere, je tâcherai de la reconnoître par toute sorte de respect, comme celui qui est d'une maniere trés-particuliere,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Sur le même sujet.

MONSIEUR,

PLus vous m'avez témoigné d'amitié, plus votre silence m'inquiéte: je ne sçai à quoi l'imputer; je crains tantôt qu'il ne soit l'effet de quelque indisposition, & tantôt de quelqu'autre empêchement, dont je ne sçaurois deviner la cause; car outre que je ne puis vous accuser de négligence, je n'ai de mon côté rien à me reprocher qui mérite la peine que j'endure. Tirez-moi donc, je vous prie, de l'inquiétude où je suis, & ne faites pas souffrir mille maux à celui qui vous souhaite tous les biens à la fois, puisque vous sçavez que je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

R'EPONSE.

MONSIEUR

DAns le malheur que j'ai eu de ne pouvoir vous écrire ce n'est pas une petite satisfaction pour moi, de voir que je n'ai rien perdu de votre amitié, & que vous m'en avez encore plus fortement convaincu par toutes les allarmes, & les inquiétudes que je vous ai causées. Je suis ravi de connoître que vous donniez de si fidelles interpretations à toutes mes actions,& que vos sentimens pour moi soyent toûjours aussi justes que ceux que j'ai pour vous,Je sçai tout

ce que je vous dois, vous m'êtes trop cher, & je suis trop jaloux de mon bonheur, pour vous négliger un moment. Ce sont les affaires seules dont j'ai été accablé, qui m'ont dérobé le plaisir de vous répeter que je suis sincerement,

MONSIEUR, Vôtre, &c

Plainte à un Ami sur son silence.

MONSIEUR,

JE ne sçaurois assez vous témoigner combien je suis surpris de votre indifference. Je fondois toute mon espérance sur votre amitié, & je m'en serois toûjours prévalu, si votre silence ne me donnoit des sentimens contraires. Je ne crois pas l'avoir mérité; & si vous m'en accusez, faites-le moi connoître, je vous suplie, afin que je me justifie, & que je vous désabuse: car je serois au desespoir de perdre l'amitié d'une personne que j'estime autant que vous, & pour laquelle il n'est rien que je ne fisse dans la passion extrême où je suis, de témoigner que je veux-être, comme j'ai toûjours été,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

R'EPONSE.

MONSIEUR,

PUisque vous êtes mon ami, vous devez mieux interpreter mon silence; je ne suis capable ni de vous négliger, ni de vous ac-

cuser. Si je ne vous ai pas écrit, ce sont, je vous assure des affaires imprévûës qui m'en ont ôté la liberté. J'ai eu incomparablement plus de chagrin de ce que m'enpêchant de vous écrire, elles m'ont privé de vos lettres, & m'ont mis par-là dans l'incertitude de vôtre santé, à laquelle je prends beaucoup de part; mais enfin elles sont heureusement terminées. Il n'y a rien de gâté, & graces à Dieu, nous nous portons bien tous deux. Je souhaite qu'il nous maintienne en cet état, & que nous puissions long-tems & d'une ardeur égale, nous dire l'un à l'autre, je suis, &c.

Reponse à une Lettre de reproche.

MONSIEUR,

VOus me reprochez mon silence, cependant je vous assure que je vous ai déja écrit deux fois, & que j'ai employé les premiers momens de mon arrivée, à vous faire sçavoir qu'elle à été très-heureuse. J'arriverai dans quatre ou cinq jours à Turin, Capitale de Piedmont, d'où je vous ferai sçavoir le passage que j'aurai fait par les Alpes. J'espere qu'en les passant je serai plus heureux qu'Annibal; il me semble que je les passerai à meilleur marché que lui, qui y perdit un œil. Cependant, que j'aye part à vos prieres, & faites-moi la grace de

me recommander à tous nos amis, quaud vous les verrez. Je suis de tout mon cœur,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Excuse de n'avoir pas repondu dans le tems.

MONSIEUR,

JE vous supplie de suspendre un peu vôtre jugement, jusqu'à ce que vous m'ayez fait la faveur d'écouter le sujet de mon silence. Il a été trop long, je vous l'avouë; mais il n'est pas si criminel que vous pensez. J'ai été depuis trois semaines continuellement tourmenté d'une fiévre qui m'a presque consumé; & cette mauvaise hôtesse que je traite le plus mal que je puis, se plaît à détruire son domicilié, au lieu de le quitter. Vous voyez par-là qu'il y a plus de sujet de me plaindre, que de me blâmer, & que mon silence vient de contrainte, plûtôt que de ma faute. Je vous prie donc très-humblement, de ne me pas croire capable d'avoir voulu manquer à vous témoigner tant que j'ai pû, que je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

RE'PONSE.

MONSIEUR,

JE suis à present doublement coupable, d'avoir pris vôtre silence à mon désavantage, & de vous avoir obligé dans le mal qui vous presse, de m'écrire une lettre que

vous deviez differer après la guérison : il ne falloit que le moindre mot de quelqu'un de vos gens, pour me donner avis de vôtre maladie, sans que vous vous donnassiez encore la peine de m'écrire de vôtre main, en un tems où vous deviez ménager ce bon intervalle pour vous-même. Je suis bien fâché de vôtre incommodité, & j'en serois au desespoir, si je ne me flattois qu'elle n'aura pas de suite. Permettez-moi qu'en prenant part à vôtre mal, je vous prie de ne songer qu'à vôtre guérison. Laissez tous vos amis en cette rencontre, afin de les voir en bonne santé dans une autre, & songez plus à vous guérir qu'à toute autre chose : oubliez même si vous voulez pour ce sujet,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Pour inviter un Ami à une petite débauche.

CHer Ami, quoique vous puissiez dire, il ne me semble pas qu'il soit possible, d'être absent de son ami ; & si de tems en tems on ne tâchoit de réparer les mauvaises heures que son éloignement apporte, je pense que la vie seroit une mort continuelle pour nous. Vous êtes, si je ne me trompe, de mon sentiment ; & vous serez aussi d'accord avec moi, qu'il faut faire une petite débauche, à laquelle je vous invite. Hipocrate disoit, qu'il en falloit faire quelqu'une tous les mois pour se bien porter ; mais

je conſidere en celle ci le plaiſir de vous voir plus particulierement, & de vous aſſurer que je ſuis,

MON CHER AMI, Vôtre, &c.

Pour remercier un Ami d'un bouquet, & l'inviter au régal qui ſe donne en reconnoiſſance.

MONSIEUR,

VOus êtes un Ami fort exact, & vous ne laiſſez point échaper la moindre occaſion de prouver vôtre zele. Quand ce jour-ci ne ſeroit pas celui de ma Fête, il le deviendroit par l'honneur que vous me faites. Achevez, Monſieur, de le rendre ſolemnel, en joignant vôtre preſence à vôtre bouquet, & en m'honorant de l'un, comme vous avez fait de l'autre. Je le garde comme un gage précieux de votre amitié, & qui me promet déja la grace que je vous demande avec cinq ou ſix de mes amis; ils vous attendent auſſi-bien que moi avec toute l'impatience poſſible. Je ſuis, &c.

Lettre de remercîment à un Prince.

MONSEIGNEUR,

J'Avoüe à Vôtre Alteſſe, que j'ai eu de la peine à croire mes propres yeux, & que j'ai pris d'abord pour un ſonge ce que l'on vient de m'offrir par vos ordres. Eſt-il poſſible, Monſeigneur, que vous m'ayez jugé digne de vos ſoins, parmi les occupations

importantes que vous avez; & que de l'élévation où vous êtes, vous ayez bien voulu vous abaisser jusqu'à moi; Cependant rien n'est si vrai, & je ne puis pas dire que ce soit une illusion dont l'amour propre m'ait ébloüi. Je viens de lire en termes exprès, que Votre Altesse m'a fait du bien, & qu'elle a dessein de m'en faire encore : mais, Monseigneur, permetez-moi de vous dire, que je suis indigne de vos bienfaits, & même incapable d'accepter vos offres. Ce n'est ni la modestie, ni le mépris des richesses que peut donner la Philosophie, qui me fait parler ainsi; c'est la sincerité d'un homme qui ne veut pas se donner pour plus qu'il ne vaut, & qui n'a pas dessein de tromper ses maîtres. Je craindrois de ne pouvoir rendre à Votre Altesse une reconnoissance qui fut proportionnée aux graces qu'elle me fait, & que mon âge qui n'est déja que trop avancé, ne m'empêchât de vous témoigner avec quel zele & quelle soumission je suis,

MONSEIGNEUR, De V. A.

Le très humble, &c.

Lettre de reconnoissance de la Reine MARIE *Epouse de* JACQUES II. *Roi d'Angleterre, au Roi de France.*

SIRE,

UNe Reine fugitive & baignée dans ses larmes, n'a pas eu de peine à s'exposer

aux grands perils de la mer, pour venir chercher de la consolation, & un azile chez le plus grand & le plus généreux Monarque du monde. Sa mauvaise fortune lui procure un honneur que les nations les plus éloignées ont cherché avec avidité ; la nécessité n'en diminuë point le prix, puisqu'elle fait choix de cet azile préférablement à celui qu'elle pouvoit chercher ailleurs. Elle croit lui marquer assez l'estime singuliere qu'elle fait de toutes ses grandes qualités, en lui confiant le Prince de Galles, qui est tout ce qu'elle a de plus cher au monde, Il est encore trop jeune pour partager avec elle la reconnoissance qu'elle a de la protection qu'elle espere. Cette reconnoissance est toute entiere dans le cœur de sa mere, qui au milieu de tous ses chagrins, se fait un plaisir de vivre à l'abri des lauriers d'un Prince, qui surpasse tout ce qu'il y a jamais eu de plus grand & de plus relevé sur la terre.

Remercîment d'une Demoiselle à un Monsieur pour un Cachet.

LE Cachet que vous m'avez donné, est bien la plus jolie chose que je vis jamais, & j'ai le chagrin de n'en pouvoir faire l'éloge comme je voudrois. Je me contenterai de vous dire que le Poëte qui vouloit cacheter la bouche de sa Maîtresse, parce qu'elle n'étoit pas secrette, devoit avoir

un aussi agréable cachet, pour être digne d'une application si délicate. Les plus excellens Graveurs sont des Ravaudeurs en comparaison du votre ; & les lignes que tiroit Apellés, n'étoient ni si pures, ni si déliées que vos chifres. Ainsi, mon cher Monsieur, je ne regarde pas moins votre présent comme un chef d'œuvre de l'art, que comme un gage de votre amitié ; je ne saurois assez vous en remercier, ni vous dire combien

Je suis, Vôtre, &c.

Autre remercîment.

JE vous remercie des remedes que vous m'envoyez pour mon chagrin. C'est ainsi, mon cher Monsieur, que j'appelle les Lettres que vous m'écrivez. Celle que je viens de recevoir, a fait le meilleur effet du monde, & il me semble que votre cœur y parle dans toutes les lignes. Quel plaisir d'avoir un ami comme vous ! le mal est que j'en suis toûjours éloignée, & que je ne joüis de ce bien que par la force de mon imagination. Faites que de tems en tems vos billets si obligeans & si agréables viennent à mon secours, si vous voulez que je résiste à une indisposition que je sens depuis un mois : autrement je ne vous repons pas que vous ne perdiez bien-tôt la personne du monde qui est le plus absolument à vous.

Lettre burleſque d'offres de ſervices.

JE viens, Monſieur, tout à cheval, & le pied encore à l'étrier, vous offrir mes ſervices, afin que cette poſture vous faſſe voir que l'attache & la paſſion que j'ai pour mes exercices, ne retardent point le plaiſir & le zele ardent que j'ai de vous ſervir. N'eſt-ce pas-là un compliment aſſez recevable pour un Cavalier de deux heures? Il n'y en a pas davantage que je monte à cheval, & je prétens dans cinq ou ſix mois en ſavoir autant que mon Couſin, qui a remporté l'honneur d'être un des meilleurs Ecoliers de nôtre Academie. Ne vous étonnez pas ſi je vous aprends dans la Lettre ſuivante, que j'ai emporté la bague, & ſi dans trois mois je vous conte que j'ai gagné le prix. C'eſt ainſi que je tâche de me perfectionner: on n'a pas beſoin de m'avertir que je donne de l'éperon; je le fais, & je n'ai pas moins d'ambition & d'impatience de bien réüſſir, que de paroître toûjours,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Défi pour encourager à la courſe de la Bague.

OUi, Monſieur, je gage contre vous ce que vous voudrez que vous n'emporterez point la bague en vos trois courſes. Ce n'eſt pas que je me défie de votre adreſſe: je le fais exprès, pour vous obliger de

l'emporter, non pas une fois, mais tous les jours, & pour vous acquerir quelque gloire au dessus même de Monsieur votre frere. Il a rendu son nom immortel dans l'Académie, & dans l'esprit de tous ses Maîtres: n'en faites pas moins que lui, s'il vous plaît, rendez-vous digne de leur approbation, & de l'estime d'un chacun : quand ce ne seroit que pour la satisfaction que vous devez à Monsieur N. & à Monsieur votre Gouverneur, dont je ne révere pas moins la passion qu'il a pour vous, que les autres qualités qu'il possede avec avantage : quand ce ne seroit, dis-je, que pour l'amour de lui, vous devez vous piquer de réüssir dans tous vos exercices, & de porter vos soins si haut, qu'ils arrivent à la derniere perfection. Je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

D'un Pere à son Fils pour le porter au travail & à l'étude.

MON FILS.

Quoique vous soyez à la campagne, & loin de mes yeux, vous devez néanmoins agir, comme si vous étiez ici devant moi. Il n'est pas besoin de donner tout au plaisir, il n'en faut prendre qu'autant qu'il est necessaire pour se relâcher l'esprit, & pour se mieux disposer à l'étude & au travail. Le tems est le plus précieux de tous

les biens, & nous ne le sçaurions ménager avec trop de soin. C'est un avis que je vous donne, & que vous devez suivre exactement si vous voulez me plaire, & obéïr à celui qui est votre affectionné Pere, M.

A un Pere, pour lui marquer l'attachement qu'on a pour la Langue Françoise, & pour ses autres exercices.

MONSIEUR mon très cher Pere,

JE ne m'étois pas hazardé jusqu'ici de vous écrire en François, parce que je n'osois l'entreprendre, vû que mes expressions étoient encore trop foibles, & que je ne savois pas assez cette belle Langue: mais enfin j'ai consideré que si j'en attendois la perfection, je me priverois trop long-tems de l'honneur de vous entretenir, me ressouvenant bien de ce que vous m'avez ordonné à mon départ. Permettez donc, s'il vous plait, Monsieur, que je m'acquitte de mon devoir, & ne regardez pas tant mon mauvais langage, que le peu de tems qu'il y a que je suis en France: J'ai trop d'impatience à vous faire voir que je fais tous mes efforts pour bien parler François: aussi vous puis-je assurer que je m'y employe avec toute la diligence & l'empressement possible; ayant trouvé un Maître qui m'avance autant qu'il lui est possible. Ce n'est pas sans raison que vous m'avez fait la grace de m'ac-

corder deux ans pour rester en France, afin d'en bien apprendre la Langue, & de correspondre de plus en plus par ce moyen, & par celui de mes autres exercices, aux bonnes inclinations & desseins que vous avez pour moi, & à l'entiere obéïssance que je vous dois, étant avec un très-profond respect,

MONSIEUR, Mon très-cher Pere,

Vôtre très-humble, &c.

---

*A Monsieur ***. On veut le porter à tenir exactement les paroles qu'il donne, & à fuir les procès.*

SEroit-il possible, Monsieur, que les plaintes que l'on vient de me faire fussent bien fondées, & que vous eussiez manqué à la parole que vous aviez donnée pour vôtre accommodement? Vous sçavez de quelle maniere nous avons toûjours blâmé la fourbe, & detesté la perfidie. Vous devez demeurer d'accord avec moi, qu'il n'y a rien de plus pernicieux pour le commerce de la vie que de ne pas tenir ce qu'on promet. Quelle sureté y auroit-il dans la société des hommes; & que pourroit-on esperer de solide, si tout rouloit sur le changement & l'incertitude; C'est sur les promesses que tout est fondé, que les Artisans travaillent, que les Matelots se vont exposer aux perils de la mer, & que le Soldat

s'enrole pour aller combatre. C'est sur des paroles données que l'on jette les fondemens des ligues ou de la paix : Enfin tout réussit heureusement quand la bonne foi regne parmi les hommes ; tout se tourne en confusion & en desordre, quand elle vient à manquer : Les Chefs abusent leurs Soldats, & les Soldats abandonnent leurs Chefs. Que ne pourroit-on pas dire sur un sujet qui fourniroit une infinité de raisons ? Mais vous savez du moins aussi bien que moi qu'il n'y a pas de plus grand bien que l'observation des promesses, & qu'il est impossible que les hommes s'en passent sans devenir malheureux. Vous voulez bien néanmoins que j'ajoute une pensée qui me vient dans l'esprit, c'est que l'homme est d'autant plus obligé à tenir sa parole, que de tous les animaux il n'y a que lui seul qui soit capable de pratiquer une si loüable maxime. Les autres qualités se peuvent rencontrer par instinct ou par temperamment dans les animaux : La fidelité se trouve aux chiens, les Tourterelles ont de la constance dans leur amour ; & nous remarquons parmi toutes les especes de bêtes, que les peres & meres aiment leurs petits. Si vous me permettez d'ajoûter encore quelques mots, je dirai que le Lion est genereux, que le Serpent a de la prudence, que l'Elephant a de l'esprit, & de l'économie. Mais il n'y a que l'hom-

me ſeul qui puiſſe donner des paroles & s'en acquitter. Il ſe preſcrit lui-même ce qu'il veut faire, & s'impoſe en même tems une neceſſité indiſpenſable de tenir ce qu'il a promis. Enfin, Monſieur, je n'aurois jamais fait, ſi je voulois entrer dans le détail de tout ce qui nous doit porter à être exacts dans nos paroles, je me contenterai de vous conjurer de garder fidellement celles que vous donnerez, & ſur tout dans une occaſion où il s'agit de vous tirer d'inquiétude, & de rétablir vôtre repos. Conſiderez, je vous prie, que les procès ruinent les familles, comme la guerre peut déſoler des Etats: Si vous pourſuivez la maudite affaire que vous avez commencée, il faudra que vous quittiez tous les ſoins que demande vôtre Domeſtique, & que vous renonciez à l'aſſiduité qui eſt neceſſaire à la Cour. Je ne vous parle point des inimitiés, des médiſances & des querelles, où la chicane nous peut entraîner; mais je vous dirai que l'évenement eſt toûjours incertain, & la ruine des parties preſque infaillible. Leurs biens paſſent bientôt de leur mains dans d'autres qui les ſavent mieux garder. Je pourrois ajoûter ce qui eſt arrivé à un Gentilhomme de ma connoiſſance, qui avoit près de trente mille livres de rente, & des prétentions bien fondées ſur des terres qui étoient à ſa bienſéance. Le droit qu'il avoit le jetta dans

quatre procés. Il les poursuivit avec tant de vigueur, & avec si peu de relâche qu'il les fit juger tous quatre en moins de trente ans. Il les gagna & demeura vieux, & ruiné après ce gain-là. Si cet exemple, ni mes raisons ne peuvent rien sur votre esprit, je vous laisserai dans vôtre obstination, & je vous plaindrai, mais je ne laisserai pas d'être sincerément,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

---

*Lettre à Madame *** pour l'engager à garder plus fidelement les secrets qu'on lui confie.*

MADAME, ET CHERE COUSINE.

J'Ai bien dû déplaisir que la démangeaison de parler vous ait fait trahir le secret que vous avoit confié Monsieur votre Epoux. Si vous aviez été un peu moins femme, vôtre conduite auroit été meilleure, & l'affaire de Monsieur vôtre Mari auroit tourné plus heureusement. Il ne se verroit aucun concurrent pour sa Charge, & ne seroit pas obligé d'acheter fort cher ce qu'on lui auroit vendu à un prix fort raisonnable; mais vous voulûtes vous rejoüir d'une acquisition que vous n'avez pas encore faite, & vous trouvâtes que c'étoit une peine insupportable que de renfermer dans vôtre cœur un secret & un sujet de joye. Cependant j'avois si bonne opinion de vôtre discretion,

que je vous regardois comme celle de toutes mes parentes à qui j'aurois parlé avec plus de confiance. Vous ſavez tout ce que nous dîmes, il y a environ un mois, ſur le ſecret, après avoir lû *les Entretiens d'Ariſte & d'Eugene*. Nous demeurâmes d'accord qu'un deſſein qui n'eſt pas conduit ſecretement, n'a non plus de ſuccès qu'une mine qu'on laiſſe éventer. Je crois même que nous raiſonnâmes ſur la ſageſſe que la nature fait remarquer en formant ſes ouvrages. Elle nous accorde deux oreilles, afin que nous écoutions beaucoup ; & de peur que nous ne parlions trop, elle ne nous donne qu'une langue, encore l'enferme-t-elle d'une double barriere de dents. Enfin, ma chere couſine, tenez pour certain que rien ne doit être menagé avec tant de ſoin que la parole, & que rien ne contribuë tant au bonheur ou au malheur de la vie, qu'une langue bien ou mal conduite ; faites-y reflexion, je vous prie, de peur que mon Couſin ne me faſſe des reproches une ſeconde fois ; *fiez vous à vôtre parente*, me dit-il hier, vous verrez ſi vous vous trouverez bien de ſa diſcretion. Il me parla enſuite de ceux qui prétendent à la même Charge ; & à ne vous rien deguiſer, ce fut avec beaucoup de chagrin. J'eſpere que vous y mettrez bon ordre, & qu'en dépit du penchant que vous donne vôtre ſexe, vous par-

lerez moins que vôtre Epoux & que moi ; je le ſouhaite ; & ſuis de tout mon cœur ;

MADAME ET CHERE COUSINE,

Vôtre très-humble, &c.

Lettre contenant l'éloge d'un Seigneur qu'un Gouverneur a ſous ſa conduite.

MONSIEUR,

S'Il eſt vrai que je ſuis bien dans vôtre eſprit comme je n'en dois plûs douter, après toutes les bontés dont vous me comblez, mon bonheur eſt parfait, & il ne me reſte plus rien à ſouhaiter. Ce n'eſt pas que je ne rougiſſe de ſoutenir ſi peu les bons ſentimens que vous avez de moi ; mais je n'oſe les combattre. J'aurois tort de me plaindre de vôtre generoſité ; & ce ſeroit l'offenſer que d'y vouloir mettre des bornes : auſſi pardrois-je de ma joye à vous celer que la part que vous témoignez prendre à tout ce qui me regarde, me touche plus ſenſiblement que tout l'avantage que j'en puis tirer. Je vous avoüe que je ne ſai pas même ſi l'honneur qu'on m'a fait de me confier un des premiers Princes de l'Europe ne me devient pas encore plus cher par l'obligeant aveu que vous y donnez. Croyez-moi, quoique je ſois extrêmement paſſionné pour la gloire, je ne ſaurois conſentir à lui rien dérober de la ſienne ; & je vous confeſſe avec ſincerité, que je ne contribuerai pas à ſa belle

conduite autant que vous pourriez penser. Sa sagesse prévient mes conseils,& tout mon ministere ne me laisse le plus souvent que le seul privilege d'être le premier temoin de ses belles actions. J'esperois toûjours qu'il soutiendroit avec éclat l'honneur du Sang dont il est sorti,mais j'entendois que le tems le meuriroit, & je ne croyois pas que la vertu previendroit l'âge. Comme elle m'arrache l'occasion de prouver autant que je voudrois mon zele & mes soins, j'ai quelque fois de la peine à m'empécher d'être jaloux, & de murmurer contre elle. Je suis pourtant ravi des illustres larcins qu'elle me fait, & je vous fais part de la joye que j'en ai, vous suppliant de m'honnorer toûjours de vôtre estime, & de croire que jamais personne n'aura plus d'envie que moi de mériter l'honneur d'être,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Offre de service.

POur tant de bontés que vous avez pour moi MONSIEUR, agréez les offres que je vous fais de mes petits services ; c'est peu de chose, & sans mentir ils ne peuvent être considerables que par la passion que j'ai de m'acquiter envers vous. Agréez-les, s'il vous plaît, tels qu'ils sont, & soïez assuré que toute mon ambition est de faire paroître que vous n'avez pas servi un in-

grat, quand vous avez obligé,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Remercîment d'offres de services.

MONSIEUR,

VOtre Lettre est la plus belle & la plus obligeante du monde, les offres de service que vous me faites, me touchent si sensiblement, que je ne sai de quelle maniere vous en remercier. Tout ce que je vous puis dire, c'est que je me souviendrai éternellement des marques de vôtre bienveillance; & si je me vois jamais en état de vous en témoigner ma reconnoissance, je le ferai avec une joïe égale. Je vous prie d'en être vivement persuadé & de croire qu'il n'y a personne au monde qui soit plus sincerement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre d'amitié.

MONSIEUR,

VOus m'avez prévenu dans une priere que j'avois dessein de vous faire, ne desirant rien tant que de sçavoir de vos nouvelles; je suis dans de grandes inquiétudes, quand je n'apprens pas l'état de vôtre santé; & sans doute il y a long-tems que je vous aurois écrit, si j'avois sçû où adresser ma lettre. A present que je suis assez heureux de

ſçavoir que vous êtes à Londres, je vous prie très-humblement que nous employons nôtre tems à nous entretenir par lettres. Par ce moïen je reparerai la perte que je fais en vôtre abſence, & vous aurez la bonté de permettre que je vous diſe ſouvent que je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Excuſe à une Demoiſelle ſur un défaut d'Adieu.

MADEMOISELLE,

DE quelque raiſon dont je puiſſe m'excuſer, d'être parti ſans vous avoir prié de m'honorer de vos ordres, j'en demeure ſi confus, que je me condamne abſolument: & toute la conſolation qui me reſte aprés une telle incivilité, c'eſt que je me ſuis procuré l'occaſion de vous obliger à recevoir une lettre de ma main; mais ſi j'en recevois une de la vôtre, j'aurois commis une faute qui me ſeroit fort avantageuſe; puiſqu'en voyant de vos caracteres, & de vos expreſſions, j'admirerois en même tems la délicateſſe de vôtre ſtile, & la beauté de vos penſées. Voilà le plus grand bonheur que je ſouhaiterois, avec celui de vous proteſter que je ſuis,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Reproche

Reproche à un ami de ce qu'il n'a point dit adieu à ſon départ.

J'Avois toûjours crû, Monſieur, que vôtre amitié devoit être inviolable, & que je vous aurois fait tort d'en avoir douté un moment : mais aprés la cruelle expérience que je fais, je puis bien être perſuadé qu'elle eſt morte pour moi, quoique je vous aime plus que perſonne du monde. Il eſt vrai que je me plains ſans ſujet, puiſque je n'en étois pas digne, & que vous pouviez me refuſer cette faveur auſſi librement que vous me l'avez accordée ; mais ſi vous me permettez de faire éclater mon reſſentiment, ſans bleſſer le reſpect que j'ai pour vous, j'oſerai vous dire que ma paſſion étoit forte, & qu'après m'avoir aſſuré de la vôtre, vous ne deviez point partir de cette ville ſans me dire adieu. J'eſperois de vous un remede pour adoucir l'ennui de vôtre abſence, ainſi vous m'avez laiſſé le regret d'avoir perdu ce que j'eſtimois le moins periſſable, mais malgré vos mépris, mes penſées vous accompagneront par tout, & je ſerai le reſte de ma vie,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

RE'PONSE.

LE regret de vous quitter, Monſieur, me donnoit des atteintes aſſez rudes, ſans

les rendre mortelles par le triste adieu que vous attendiez de moi, & dont vous me reprochez injustement le manque. Je voudrois vous exprimer par une Lettre, ce que je n'eus pas la force de vous dire dans une conjoncture qui me privoit de ce que j'ai de plus cher au monde, & je suis fâché que vous ayez prévenu mes ressentimens par vos plaintes, plûtôt que par des témoignages de la compassion que vous deviez avoir de ma douleur. Je veux croire que vous ne me traitez de la sorte, que par un excès d'amitié, mais je vous supplie aussi de ne douter jamais de la mienne, & d'être assuré que si vous avez de la tendresse pour moi, j'ai un désir inviolable d'être tant que je vivrai,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Pour témoigner sa reconnoissance.

MONSIEUR,

IL y a des personnes qu'on ne peut oublier sans blesser les regles de la civilité; mais aussi il y en a à qui le devoir nous attache par une obligation si étroite, qu'elle ne peut recevoir de dispense. Les obligations que je vous ai, sont de cette nature, & quand ces obligations ne me rendroient pas vôtre redevable, comme je le suis, vôtre mérite fait une si forte impression sur mon

eſprit, que je ne ſçaurois vous négliger,ſans pêcher contre tous les principes d'une juſte reconnoiſſance. Voilà, Monſieur, de la façon que je vous conſidere; mais ce n'eſt pas aſſez de tous mes reſpects,pour vous rendre ce qui vous eſt dû, ſi je n'encheris ſur tout ce qu'il y a au monde de plus ſoumis, & ſi je ne trouve les moyens de ſeparer du commun mes hommages. Cette raiſon m'oblige de me blâmer de vous avoir écrit juſqu'ici trop librement, & j'avoüe qu'il faut traiter avec vous d'un air tout particulier, qui ſoit la preuve d'un profond reſpect que je prétens vous rendre deſormais; cependant je vous ſupplie d'en recevoir par avance ces petites marques, & de croire que je ſuis entierement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre de reconnoiſſance.

MONSIEUR,

IL faut que vous ſoyez bon & genereux juſqu'au dernier point, de prendre part au malheur d'une perſonne qui n'en merite aucune dans vôtre affection; c'eſt ce qui fait voir veritablement que votre charité ne ſe limite point, puiſqu'elle s'étend ſi favorablement ſur des ſujets qui en ſont tout-à-fait indignes; c'eſt un motif trés-puiſſant pour ma conſolation,de voir que j'ai un ſi bon & ſi genereux ami: Ne doutez point auſſi que

je ne vous doive tout mon ſoulagement, & que ce me ſera un engagement, pour être plus que je n'ai jamais été,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

REPONSE.

JE ne ſaurois jamais faire pour vous, Monſieur, autant que vous meritez; & quoi que je faſſe, je ne puis m'acquitter de la moindre partie de ce que je vous dois. Je ſouhaiterois de tout mon cœur, n'avoir point été obligé de vous rendre un ſi triſte devoir: nous euſſions été tous deux ſans beſoin de conſolation, comme nous ſommes à preſent en état d'en recevoir de nos meilleurs amis; mais enfin, puiſqu'il ſe faut réſigner à la volonté du Seigneur, il ne faut pas laiſſer au tems à achever une choſe, que la raiſon voudroit qui fut déja faite; je veux dire l'oubli des accidens paſſés, pour nous préparer courageuſement contre les autres qui nous peuvent arriver. Je prie Dieu qu'il les détourne entierement, & ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Reconnoiſſance d'obligation.

PArdonnez, mon cher Monſieur, à la diſtance fatale qui nous ſépare, & qui m'ôte le plaiſir de rendre de bouche à toute vôtre belle famille, mille & mille remercîmens de l'honneur qu'elle m'a fait de m'ho-

norer de son amitié ; si j'étois assez heureux pour avoir ici les occasions de m'en acquitter, je m'estimérois le plus content de tous les hommes. Mon Epouse ne songe qu'à vous, elle ne parle que de vous ; & moi, Monsieur, je suis dans un chagrin mortel, d'avoir été jusqu'ici hors d'état de reconnoître les bontés que vous m'avez toûjours témoignées si généreusement, & qui ont été si grandes, que j'ose encore vous demander la grace de me permettre que je sois jusqu'au dernier moment de ma vie,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Remercîment.

MONSIEUR,

JE ne crains pas que vous vous lassiez jamais de me faire du bien, mais je crains que vous ne vous lassiez de mes remercîmens. J'en ai tant à vous faire, qu'à moins que d'user de redites, je ne vois pas qu'il me reste plus rien à dire sur un sujet où vos bontés m'ont déja épuisé. Je me contenterai donc de vous prier très-humblement, de vous souvenir des graces que vous m'avez faites, de la facilité avec laquelle je les ai obtenuës, des Lettres obligeantes dont il vous a plû les accompagner & de la civilité avec laquelle, en me faisant du bien, vous n'avez pas voulu perdre l'occasion de me faire encore tout l'honneur que je pouvois rece-

voir. Vous ressouvenant, Monsieur, de toutes ces choses, imaginez-vous, s'il vous plaît, ma reconnoissance là dessus, & jugez, si joignant tant d'obligations, à la passion extrême que j'ai toûjours euë de vous honorer, je puis jamais manquer d'être avec toute sorte de fidelité, de respect & de reconnoissance,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre d'Avis sur son arrivée dans une Ville.

JE croirois ne point meriter vos bonnes graces, Monsieur, si en arrivant dans cette Ville, je ne vous assurois que je vous dois honorer toûjours plus que personne, m'aïant donné si souvent des témoignages de la plus sincere & de la plus parfaite amitié. Comme je sai que vous avez la bonté de prendre part à tout ce qui me regarde, je me suis persuadé que vous ne trouveriez pas mauvais, si je vous faisois le recit de mon voyage. La pluïe que j'ai essuïé pendant trois jours, me l'a-fait trouver un peu long. Cependant je vous dirai que la bonne compagnie avec laquelle j'étois, en a bien adouci l'amertume. Nous avions avec nous le plus plaisant de tous les hommes, qui nous a fait oublier toutes nos peines. Son entretien néanmoins, tout agréable qu'il étoit, ne le seroit pas à present pour moi, si je savois que vous ne voulussiez plus que je prisse la qualité,

MONSIEUR, De vôtre, &c.

Lettre de conſeil à une Demoiſelle ſur le Mariage.

MADEMOISELLE, & chere Couſine,

VOus voulez que je vous écrive mes ſentimens ſur le mariage que l'on vous propoſe, & vous témoignez toûjours que vous avez de la peine à vous y réſoudre. Je croïois vous avoir déja perſuadée qu'il n'en falloit point avoir. Vous ſavez ce que je vous en dis dernierement. M . . . . . eſt Gentilhomme, il ne manque pas de bien, & il a ſervi long tems à l'Armée, d'une maniere qui lui a acquis de la réputation. Vous voudriez qu'il n'en eût raporté autre choſe que de l'honneur, & qu'il n'y eût pas reçu cette bleſſure qui le fait boiter. Pour moi je ſuis d'un ſentiment bien contraire au vôtre; je l'en trouve plus aimable. M. . . . . ne ſauroit faire un pas, ſans nous faire ſouvenir de ſa bravoure. C'eſt ce que l'on a dit autrefois d'un Lacedemonien, qui n'étoit pas plus brave que lui, & qui avoit reçû à la guerre une bleſſure pareille. Il y a bien de la difference, ma chere Couſine, entre les défauts de la nature, & les effets de la vertu. Les uns ſont quelquefois honteux, quoiqu'à juger des choſes équitablement, ils doivent ne l'être pas; les autres ſont honorables, & doivent l'être. Certainement, ma chere Couſine, c'eſt une foibleſſe:

je m'étonne qu'elle vous soit venuë en l'esprit, & m'étonne encore davantage que vous ne l'ayez pas surmontée. Je ne vois Demoiselle en ce pays, qui ne s'estimât heureuse d'avoir un tel Mari. Mademoiselle de . . . . . m'en parloit même hier dans ces sentimens ; & comme elle ne sait pas la répugnance que vous y avez, mais qu'elle croit la chose certaine, je connoissois qu'elle avoit de la jalousie de votre bonheur. Enfin si vous refusez ce Mariage, vous serez moins estimée de tout le monde ; on ne croira plus que la raison soit la seule regle de vôtre conduite ; & peut-être serez-vous soupçonnée d'avoir quelque engagement, dont vous n'osez vous declarer. Je ne vous parlerois pas avec tant de franchise, si je n'avois beaucoup d'amitié pour vous : je souhaite votre bien de tout mon cœur, & suis véritablement,

MA CHÉRE COUSINE, Vôtre, &c.

Lettre d'Amitié.

L'Esperance de vous voir dans peu, me donne une si grande joïe, que je n'ai pû m'empêcher de vous la témoigner, & je vous jure que ces lignes ne sçauroient vous exprimer suffisamment le plaisir que j'espere recevoir vers la fin de ce mois, ou au commencement de l'autre. Je vous embrasse par avance, & suis de tout mon cœur,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

AUTRE.

MONSIEUR,

JE reçois avec beaucoup de satisfaction les nouvelles qui me viennent de vôtre part. Je souhaite avec impatience l'honneur de vôtre présence;& je vous prie très-humblement de terminer vos affaires,pour venir ici prendre part à nos plaisirs. Je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Reconnoissance.

VOus êtes trop obligeant, Monsieur, de prendre tant de soin & de peines pour une personne qui n'a point merité cette grace. Je vous prie de me faire celle de croire, qu'il ne se présentera point d'occasion où je puisse vous en témoigner ma reconnoissance, que je ne l'accepte de grand cœur. Faites-moi la faveur de m'en faire naître, afin que je m'acquite de ce que je vous dois si légitimement. Je suis en l'attendant avec impatience,

MONSIEUR, Vôtre, &c.



Lettre de remercîment d'une Dame à un Monsieur.

MONSIEUR,

JE ſuis dans toutes les peines du monde, pour rèpondre, je ne dis pas ſeulement à tant de bien-faits, mais encore à une bonté qui n'a point de pareille. Il eſt certain que le ſilence me ſieroit mieux, que d'entreprendre d'exprimer combien je vous ſuis redevable; mais ce ſeroit auſſi m'expoſer à paſſer pour inſenſible, ſi je ne parlois aprés avoir été ſi génereuſement obligée. Ce ſera vôtre gloire de voir que c'eſt vôtre pure générosité, qui vous porte à me vouloir du bien: j'en conſerverai le ſouvenir dans mon impuiſſance, pour faire voir que c'eſt ma mauvaiſe fortune, & non pas ma volonté, qui m'empêche de me faire connoître en effet,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

RE'PONSE.

MADAME,

VOtre remercîment vaut infiniment plus que tout ce que j'ai jamais pû faire pour vôtre ſervice; ainſi vous me faites plus de confuſion que de plaiſir de faire valoir juſqu'à ce point des choſes qui ne méritent pas que vous y penſiez ſeulement. Laiſſez donc là tous ces complimens & ces

reconoissances ; je fairai toûjours ce qui sera en mon pouvoir, & ce que vous pouvez attendre d'une personne qui est avec toute la sincerité possible,

MADAME, Vôtre, &c.

Remercîment à une Demoiselle.

MADEMOISELLE,

SI le remercîment doit avoir du rapport à la faveur reçûë, je travaille en vain pour la reconnoître, puisque rien ne m'en peut jamais acquiter : aussi ne veux-je pas faire en cette rencontre un effort inutile, qui me donneroit de la confusion ; mais j'aime mieux confesser librement que je vous suis redevable & que je fairai toûjours gloire de l'être. Vous m'avez prevenu avec tant de générosité, que je ne pretens rien diminuer de ce que je vous dois, & vous m'avez réduit à n'agir desormais que pour éviter le reproche d'ingratitude, & ne me pas rendre indigne du plus glorieux titre que puisse jamais porter,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Reponse de la Demoiselle.

SI j'avois eu autant de grace à vous servir Monsieur, que vous en avez à me remercier, je pourrois croire qu'elle meriteroit d'être considerée ; mais n'ayant recherché

que l'honneur de vous faire voir mon eſtime pour vous, & offrir à vôtre vertu ce que tout le monde lui doit, je ne demande autre choſe, pour un homage auquel j'étois forcée par vôtre mérite, ſinon que vous le receviez d'auſſi bon cœur que je vous l'ai rendu, & que vous me croyez,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Réponſe d'une Demoiſelle à une Lettre de loüanges.

VOtre imagination, Monſieur, vous a merveilleuſement abuſé, ſi elle m'a dépeint dans vôtre eſprit avec tous les avantages que vous me donnez dans vôtre lettre. Je la veux croire plus judicieuſe, & attribuer à la gentileſſe de vôtre eſprit, ce que vous donnez à des perfections que je ne poſſede point. La vanité ne m'aveugla jamais, juſqu'au point de me laiſſer éblouïr par les loüanges qu'on me donne. Ce ſont des ruiſſeaux que je renvoye à leur ſource, de peur que ſi je les retenois, on ne m'accusât d'injuſtice ou de larcin. J'honore vôtre vertu, Monſieur, & c'eſt l'unique homage que je puis rendre à vos courtoiſies dont je vous conſeille d'être dorenevant meilleur ménager & de n'en faire part qu'à ceux qui les méritent. Je ſuis cependant,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre familiere à une Dame sur un bouquet qu'on lui envoye.

VOus écrire une lettre en beaux caracteres ; sur du papier fin, se lever de bonne heure, courir par tout vous chercher un bouquet pour vôtre fête, l'acheter cherement à cause de l'hyver, où l'on a tant de peine à trouver des fleurs, & faire tout cela pour une personne qui s'est déclarée ne vouloir point payer sa fête, croyez, Madame, que c'est avoir beaucoup de génerosité. Mais aussi est-on obligé d'avoüer, qu'il faut que vous ayez bien du merite, puisque l'on passe par dessus toutes ces considerations.

Sur un bouquet que des enfans présentent à leur Pere.

MONSIEUR ET CHER PERE,

NOus vous donnons aujourd'hui un bouquet, & nous souhaitons de faire la même chose d'ici à cent ans : c'est nous souhaiter du bien à tous également. Nous ne vous assurons pas que le present que nous vous faisons, ne tire à quelque consequence; cependant nous ne prétendons vous rien prescrire ; & nous voulons seulement vous assurer que nous sommes & serons toute nôtre vie,

Vos très-humbles, très-obéïssans & très-affectionnés fils & filles,

Lettre de devoir.

MONSIEUR,

CE feroit une incivilité bien grande, fi je faliiois toute vôtre belle famille en particulier, fans faluer celui qui en doit conferver la pofterité. C'eft ce qui m'oblige outre les autres qualités que je trouve en vous, de vous honorer extrêmement, & de vous affurer que je ferai toûjours,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

RE'PONSE

MONSIEUR,

J'Ai reçu l'honneur de vôtre Lettre avec toute la fatisfaction poffible, d'autant qu'elle me donne des affurances & des preuves de la continuation de vôtre bienvaillance, dont je fais & ferai toûjours beaucoup d'état; vous affurant que de ma part je ne manquerai aucune occafion de vous témoigner que je fuis véritablement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Recit d'un voyage.

MONSIEUR,

JE vous ferai le récit du voyage que je fis par mer l'année paffée. J'accordai avec un Capitaine de Navire, fort expert en fon

art. Je lui propoſai le deſſein que j'avois d'aller en Hollande;il me promit toute ſorte de fidélité ; c'eſt pourquoi je fus le trouver le jour ſuivant. Il avoit bien équipé ſon vaiſſeau , & l'effet repondit à ſes paroles : car auſſi-tôt que je fus arrivé , il leva l'ancre,& mit les voiles au vent. Il ſe mit en mer ſi heureuſement , que nous allâmes à toutes voiles ; nous vogâmes en haute mer & après nous cotoïâmes le rivage. Nous rencontrâmes des Anglois , qui crient ordinairement , *Pavillon bas*. Comme ils ſe diſent les maîtres de la mer , il fallut nous battre pour l'honneur de notre Nation ; mais après ils crierent à haute voix , *Ceſſation d'armes* , parce que notre Capitaine étoit réſolu de perdre plûtôt ſon vaiſſeau , que de manquer à ſa réputation, ou de ſurvivre à une affront. Je ſuis ,

MONSIEUR, Vôtre , &c.

A une Demoiſelle qui s'intereſſe pour nous.

MADEMOISELLE,

DEpuis que je me ſuis donné l'honneur de vous écrire ma premiere lettre, j'ai eu le plaiſir de voir toutes les particularités de cette ville ; je ſuis ravi d'y avoir trouvé des hommes très polis , d'une bonne éducation , & qui poſſedent en perfection tout ce qu'on peut ſouhaiter pour l'entretien. Je tâcherai de bien employer mon tems avec

eux, afin d'acquerir avec la perfection de la langue, toute la politesse qui m'est necessaire pour plaire à une personne aussi polie que vous. Je suis,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

A une personne malade.

MONSIEUR,

J'Ai apris que vous étiez si malade, qu'il falloit une patience extraordinaire, pour souffrir avec modération l'excés du mal qui vous tient au lit : j'espere néanmoins qu'avec les bons soins & le secours des remedes, Dieu vous rendra votre premiere santé. C'est ce que je souhaite de tout mon cœur, afin que j'aye le plaisir de vous voir aussi sain que je suis véritablement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

R'EPONSE

IL n'est rien de plus obligeant, Monsieur, que votre lettre; vous me comblez d'honneur & de confusion, voyant que vous prenez part à la santé d'une personne qui vous est tout-à-fait inutile ; quoique j'aye toutefois pour vous autant de respect qu'on en puisse avoir. Je serois le plus ingrat de tous les hommes, si je differois plus long-tems à vous rendre les remercîmens dûs à un tel bienfait, & à vous dire que l'air de cette ville m'a rendu ma premiere santé ; de ser-

te que je n'ai à présent aucune tristesse, mais bien une entiere disposition à vous assurer que je suis parfaitement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Sur sa propre convalescence.

MONSIEUR,

J'Ai recouvré par la grace de Dieu, ma premiere santé, & je veux employer ce petit intervale à vous écrire pour sçavoir de vos nouvelles, & vous rendre les devoirs que j'ai été obligé de differer à cause de ma maladie. Excusez la brieveté de ma lettre; je ne puis encore beaucoup écrire, mais je suis de tout mon cœur,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

RE'PONSE.

MONSIEUR,

J'Ai beaucoup de joye de vous voir retabli en bonne santé, je prie Dieu de vous la conserver, & de vous donner autant de prosperités que vous en méritez. Ce souhait est juste, & je crois qu'il ne vous sera pas désagréable, venant de l'affection de celui qui est sans aucune réserve,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Sur la convalescence d'un Ami.

MONSIEUR,

PLus vôtre maladie m'a causé d'allarmes & de peines, & plus vôtre convalescence me donne de joye & de plaisir. Y en a-t-il qui aproche de celui de voir le plus cher de ses amis échappé du naufrage, & de l'embrasser après avoir couru risque de le perdre ? N'est ce pas le comble de toutes les satisfactions ? Je vous assure que quelques étroits qu'ayent été les nœuds qui m'ont lié à vous, cette disgrace qui a pensé les rompre, n'a fait que les reserrer davantage : vôtre santé me rend la mienne, je regarde le présent que le Ciel vous en a fait, comme la plus sensible grace qu'il me pouvoit faire à moi-même. Après-cela je ne lui demande plus rien que de vous conserver ; car je voudrois, s'il étoit possible, n'être jamais privé du bonheur d'être,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Sur le même sujet.

MONSIEUR,

IL n'y avoit que le seul retour de vôtre santé, qui pût me tirer du chagrin extrême où vôtre maladie m'avoit plongé ; jamais nouvelle ne m'a été plus agréable, & je suis ravi de la recevoir dans une saison

riante,& propre à vous retablir,profitez en, je vous ſupplie, ſongez que la ſanté de vos amis eſt attachée à la votre ; & ſi vous les aimez, ne vous hazardez pas trop d'abord, de peur que trop de confiance ne vous faſſe retomber. Malgré l'impatience où je ſuis de vous revoir, j'aime mieux attendre encore quelque tems,que de riſquer à tout perdre, puiſqu'il eſt vrai que je n'ai rien de plus cher que le plaiſir & l'honneur d'être,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

R'EPONSE.

JE vous ſuis bien obligé, Monſieur, de l'honneur de votre ſouvenir, & de l'interêt que vous prenez à ma ſanté: Je voudrois qu'elle vous fût utile, & trouver les occaſions de reconnoître l'affection que vous me témoignez, en vous faiſant voir que je ſuis très-particulierement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Conſolation à une femme ſur la mort de ſon mari,

MADAME,

CE n'eſt point pour faire ceſſer vos plaintes, que je prens la liberté de vous écrire cette lettre, c'eſt plûtôt pour m'affliger avec vous de la perte que vous venez de faire de votre cher époux; il étoit mon ami, & il m'avoit fait voir ſon amitié par une in-

finité de ſervices : jugez donc, Madame, ſi je n'ai pas ſujet de le regreter, & de mêler mes larmes aux votres pour une perte qui nous eſt ſi commune. Rien n'eſt capable d'empêcher la ſenſibilité que j'en ai, qu'une entiere réſignation à la volonté de Dieu, une connoiſſance de la fin chrêtienne qu'il a faite, & une ferme croyance qu'il eſt bienheureux. J'eſpere qu'étant auſſi pieuſe que vous l'êtes, vous ſerez touchée des mêmes ſentimens, & qu'encore qu'il vous ſoit dur de vous voir ſeparée pour toûjours de la plus chere moitié de vous même, vous préfererez ſon bonheur & l'avantage qu'il a d'être dans le Ciel, à votre ſatisfaction & au plaiſir que vous goûtiez auprès de lui : vous vous contenterez de le faire vivre éternellement dans votre memoire, par le ſouvenir de ſon mérite & de la tendreſſe qu'il avoit pour vous; vous vous conſolerez dans l'éducation de vos enfans dans leſquels vous le voyez renaître,& ſi vous lui donnez de tems en tems quelques larmes,ce ne ſera que pour joindre vos regrets aux notres & à ceux de tant d'honnêtes gens,parmi leſquels il ne mourra jamais. Je ſuis,

MADAME, Vôtre, &c.

Sur le même sujet.

MADAME,

SI j'ai l'honneur de vous écrire ce n'est pas pour désaprouver vos pleurs, je les trouve trop justes pour vouloir en arrêter le cours : vous avez perdu un mari qui méritoit infiniment, & qui vous aimoit de même : pleurez-le, vous avez raison ; mais aussi il ne faut pas que nos propres interêts s'opposent au bonheur de ce que nous aimons. Il souffriroit sur la terre, & il ressent présentement toute sorte de plaisirs dans le Ciel. Ainsi, Madame, vous voyez qu'en le regrettant si fort, vous lui feriez une espece d'injustice, puisque vous préfereriez vôtre satisfaction à la sienne. Tachez donc de vous consoler d'une perte que vous n'avez pû éviter. Il vous a laissé des enfans qui feront revivre ses vertus ; appliquez-vous à cultiver ces jeunes plantes ; c'est la plus grande reconnoissance que vous puissiez donner à la tendresse d'un mari, qui vous aimoit autant qu'il est possible : Je finis en vous disant, que je mêle mes larmes avec les vôtres, & que je suis,

MADAME, Vôtre, &c.

R'EPONSE

MONSIEUR,

SI l'on peut recevoir quelque consolation pour une perte comme la mienne, c'est sans doute en voyant que des personnes de vôtre mérite y prenent part. Je vous en suis fort obligée,& je commence à connoître par-là, que je n'ai pas tout perdu avec mon cher Epoux, puisqu'il me reste encore des amis aussi généreux,& aussi puissans que vous. Je ne refuse pas les offres de service que vous me faites,une pauvre veuve comme moi,destituée de tout apui & de tout secours, n'est pas en état de rejetter de pareilles offres : je vous prie de me conserver ces bons sentimens, & de croire que je tâcherai de m'en rendre digne par mes empressemens à vous témoigner que je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre de consolation.

MONSIEUR,

JE suis si sensiblement touché de la perte que vous avez faite, que je me sens incapable de vous consoler : je prie la divine bonté, qu'elle vous donne le soulagement que je ne puis vous aporter;ne pouvant faire autre chose dans l'affliction qui m'accable, que de vous assurer que je suis sincerement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

R'EPONSE

MONSIEUR,

JE vous suis obligé de la bonté que vous avez pour moi ; elle a paru en plusieurs occasions, elle paroît encore aujourd'hui par la consolation que vous me donnez dans mon affliction : Je vous prie de me conserver l'honneur de votre amitié & de m'honorer de vos commandemens, puisque je suis véritablement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre à un homme de la Cour, sur la mort de son Fils.

MONSIEUR,

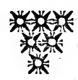
JE viens d'apprendre avec une douleur sensible la perte que vous avez faite, & je ne doute point que vous n'en soyez dans une extrême affliction. Je connois votre tendresse ; je sai quel étoit le merite de la personne que vous regretez, & j'avouë qu'il n'y a rien de mieux fondé que votre douleur. Je vous dirai même, s'il le faut, que j'ai toûjours mis une grande difference entre les amitiés que nous faisons dans le commerce de la vie, & celles qui naissent des sentimens de la nature. Les premieres se peuvent établir legerement par quelques opinions favorables ; mais elles ne sont pas moins faciles à détruire, ou par une petite

injure, ou par un simple soupçon. Il n'en est pas de même des affections qui tiennent au cœur par des racines profondes. Vous avez fait une grande perte, je l'avouë ; mais quel droit aviez-vous d'esperer que vous ne la feriez jamais? J'ai oüi parler de plusieurs personnes, qui ont reçû du Ciel des dons extraordinaires ; cependant vous ne pouvez pas dire, que Dieu leur ai donné celui de ne pas mourir. Je vous supplie, Monsieur, de vous mettre devant les yeux toutes les familles que vous connoissez, vous n'en trouverez pas une seule, où vous n'ayez vû couler des larmes, pour le sujet qui cause les vôtres. Parlons même de ce qu'il y a de plus grand sur la terre. Considerons que Versailles est en deüil, & qu'on vient de perdre le plus grand Prince du monde. Ce Prince étoit jeune, pieux, fils d'un grand Roi, & néanmoins il n'y a pas eu d'exception pour lui. Croyez moi, Monsieur, la mort n'est pas ennemie d'un seul peuple, ni d'une seule famille ; elle est ennemie du genre humain. Je demeure d'accord que par l'ordre de la nature, il faut que le pere meure avant le fils, mais veut-on que la mort s'assujetisse à la nature, elle qui n'est occupée qu'à la détruire? Ne nous plaignons point qu'elle nous attaque plûtôt qu'elle ne devroit. La durée de la vie n'est courte ou longue, que selon qu'il plaît à celui à qui nous la devons.

Tant ɔt

Tantôt il arrache le fruit encore verd, & quelquefois il en attend la maturité; mais quoiqu'il faſſe, nous devons toûjours croire avec ſoumiſſion, qu'il ne fait rien que très-juſtement. Il n'offenſe ni ceux qu'il prend jeunes, ni ceux qu'il laiſſe devenir vieux. Demander pourquoi il fait les choſes avec cette diverſité, c'eſt une queſtion dont nous ne ſerons éclaircis, que dans un monde où la lumiere ſera plus grande que dans celui-ci. Il y a des ſondes pour les abîmes de la mer, il n'y en a point pour les ſecrets de Dieu: ne les examinez point; recevez avec vénération ce qui vous en eſt arrivé, & vous calmerez le trouble de vôtre eſprit. Vous avez ſatisfait à la mémoire du fils que vous avez perdu, penſez à ceux qui vous reſtent; ils ſont branches de la même ſouche, & vous donnent les mêmes eſperances. Ayez-en les mêmes ſoins, vivez pour leur donner les mêmes ſecours. Je vous en conjure par l'affection que vous avez pour eux, & par celle que vous ſentez pour une illuſtre épouſe, à qui vous devez toute ſorte de bons exemples. Montrez-lui de quelle maniere il ſe faut conformer à la volonté de Dieu. Si elle vous voit opiniâtre à vous affliger, il eſt à craindre qu'étant d'un ſexe plus tendre & plus foible elle ne ſe porte à quelque extrémité. Ajoûtez à ces conſidérations celles qui regardent le grand Monarque que vous ſervez. Il vous

confie des emplois conſidérables dans ſes Armées, & cet honneur qu'il vous fait, vous oblige à ne connoître d'autre interêt que le ſien. Vous avez toûjours aimé la gloire, & quand nous avons eu la paix, vous êtes allé chercher la guerre bien loin, pour ne pas ceſſer de vous ſignaler. Voulez-vous préſentement qu'on vous demande qu'eſt devenu vôtre courage? Ne nous flattons point; les victoires que nous remportons ſur nos ennemis, ne ſont pas entierement à nous. Nous en devons une partie à la fortune, ou à d'autres ſecours: mais ce qui nous appartient légitimement, & où perſonne n'a aucune part, ſont les avantages que nous avons ſur nos paſſions; quand malgré leur violence, nous gardons nos ames dans leur aſſiette, ou que nous avons la force d'en rétablir la tranquillité, après un trouble de peu de momens. Je ne vous dis rien que vous ne ſçachiez mieux que moi; mais les marques d'eſtime que vous m'avez toûjours données, m'obligent de contribuër au ſoulagement de vôtre douleur, & de vous témoigner avec quel zele & quelle reconnoiſſance je ſuis, &c.



Lettre à une Dame de la Cour sur la mort de sa fille.

MADAME,

SI en l'état où vous êtes, vous pouvez recevoir de la consolation, je vois bien qu'il n'y a que Dieu qui vous en puisse donner. Pour ne rien perdre, il lui faut offrir tout ce qu'on perd. C'est le moyen de priver la fortune de ses droits, & de mépriser la puissance de la mort. Croyez-moi, Madame, faites une offrande du sujet de vôtre douleur; je vous assure qu'il changera de nature, & deviendra le sujet de vôtre mérite. Mettez sur l'Autel la chose que vous regretez, & vous en augmenterez le prix par un usage si saint. Cette espece de consécration rendra plus parfaite une créature que le tems n'avoit pas encore achevée, & vous la posséderez en Dieu plus sûrement que vous ne la possédiez elle-même. Dieu est fidele, Madame, il vous gardera ce que vous lui aurez donné; vôtre don sera un dépot que vous ne pourrez plus perdre; vous le trouverez en celui chez qui on trouve tout. Cette Philosophie que je propose à suivre, n'est pas trop sublime pour une ame aussi élevée que la vôtre. Vous sçavez mieux que moi, qu'il y a plus de remedes dans nôtre Religion, qu'il n'y a de maux en nôtre vie. Ainsi, Madame, prevenez par

vôtre pieté le ſecours que la raiſon humaine vous pourroit fournir. J'aurois bien voulu qu'il ſe fut preſenté une occaſion contraire à celle-ci, pour vous renouveller les aſſurances de mes reſpects, & vous témoigner que je ſuis,

MADAME, Vôtre, &c.

A une Dame ſur la mort de ſon Mari.

MADAME,

VOtre douleur eſt ſi juſte, qu'il n'y a perſonne qui puiſſe dire que vous n'avez pas raiſon de vous affliger. Vous avez perdu un mari qui étoit généralement eſtimé, qui alloit aux premieres charges de la Couronne, & qui n'avoit plus qu'un degré à monter pour y parvenir. Ainſi, Madame, j'avoüe que le ſujet de vos larmes n'eſt que trop legitime; mais demeurez d'accord que ſi Dieu ne condamne pas une affliction ſi bien fondée, il en déſaprouveroit l'excès, ſi elle continuoit. Ce ſeroit trouver à redire à ſa conduite, & s'oppoſer aux ordres de ſa Providence. Une douleur dont on ne veut pas ſe conſoler, eſt une eſpece de révolte contre le Ciel; & la pieté chrêtienne nous ordonne de nous ſoumettre à ſes volontés. Elle tire profit de tout, & ménage même les choſes perduës; de ſorte que l'objet de vôtre tendreſſe étant hors du monde, vous ne manquerez pas de le ſuivre de la penſée,

& de vous attacher plus étroitement à Dieu. Croyez-moi, Madame, ſacrifiez-lui la perte que vous avez faite, & vous obtiendrez la force de la ſupporter. On agit ſûrement avec Dieu ; & quoiqu'il ne faille attendre de véritable joye qu'en un autre monde que celui-ci, j'oſe dire qu'il ne vous laiſſera pas ſans conſolation, ſi vous lui demandez l'aſſiſtance de ſa grace. Je vous la ſouhaite de tout mon cœur, & ſuis,

MADAME, Vôtre, &c.

Lettre de conſolation à un Gentilhomme qui avoit perdu ſon frere à l'armée.

MONSIEUR

SI j'avois plûtôt ſçu la perte que vous avez faite, je vous aurois plûtôt témoigné la part que j'y prens. Je viens de lire dans la Gazette le ſujet de vôtre affliction & je ne doute pas, quelque conſtance que vous ayez, que vous ne ſoyez ſenſiblement touché du coup qu'a reçû vôtre famille. Sans offenſer la nature, la raiſon ne peut traiter cet accident avec indifference, & je ne vois pas que la fermeté de l'eſprit, doive être incompatible avec la tendreſſe de l'ame. Ceux qui ont vû couler leur propre ſang ſans émotion, ont eu pitié de celui de leurs parens & de leurs amis ; mais après tout, Monſieur, la guerre ne ſe fait jamais d'une autre maniere, & il y a toûjours du deüil &

des larmes, même du côté de la victoire. Contentons-nous d'esperer que l'Illustre parent qui vous reste, & qui vient de se couvrir de gloire, reviendra bien-tôt, & vous donnera de la joye. Il faut que vous trouviez dans sa vie de la consolation pour tous les morts,& que ce grand homme vous tienne lieu de tout ce que vous n'avez plus. Je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre de consolation à un prisonnier de guerre.

MONSIEUR,

VOus voulez que je vous plaigne, je n'en ferai rien. Je ne sçaurois avoir pitié d'un homme qui a acquis tant de gloire. Vos lauriers sont plus beaux que vos chaines ne sont rudes; & la prison n'est pas un si grand mal que vous vous imaginez. Elle peut contribuer à la conservation des hommes, & à les réserver à une saison plus heureuse. Que sçavons-nous si nous ne vous perdrions pas sur la fin de la campagne, si les ennemis ne vous gardoient. Pour le repas d'Allemagne, dont vous me parlez avec douleur, il me semble que vous êtes un peu trop sobre. Je vous pourrois citer de grands Capitaines, & des Ambassadeurs habiles, qui se sont réjoüis autrefois pour le bien des affaires, & qui ont sacrifié leur prudence & leur gravité à la necessité des tems, & à la

coutume des Païs. Je ne vous conſeille point la débauche, maïs je ne crois pas qu'il y ait grand mal à noyer quelquefois vos ennuis dans le vin du Rhin. Je vous dirai cependant qu'on travaille avec chaleur à vôtre liberté; j'eſpere même que j'aurai bien-tôt le plaiſir de vous l'annoncer, & de vous reïterer que je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Autre ſur le même ſujet.

MONSIEUR,

VOus ne feriez pas fâché d'être pris, ſi vous ſçaviez combien vous êtes regreté; & les plaintes que font pour vous tant d'honnêtes gens, valent mieux que la plus belle liberté du monde. Si vous ne pouvez à cette heure demeurer d'accord de cela (car en l'état où vous êtes, vous avez bien la mine de ne point entendre raiſon,) je vous ferai comprendre ici quelque jour, & avoüer que vous ne devez pas mettre entre vos malheurs un accident qui vous a fait recevoir des témoignages d'affection, de tout ce qu'il y a d'aimables perſonnes en France. Dans ce ſentiment général, il n'eſt pas, ce me ſemble, à propos que je vous diſe les miens; car quelle apparence y a t-il, que vous me duſſiez conſidérer parmi des Princeſſes, des Princes & des Miniſtres? Quand vous aurez ſongé aſſez long-tems à toutes ces perſonnes,

je vous suplierai très humblement de croire, qu'il n'y a qui que ce soit au monde qui prenne plus de part dans toutes vos bonnes ou mauvaises fortunes que moi, ni qui soit avec plus de passion,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Conseil sur le sujet d'un voyage.

MONSIEUR,

LA curiosité de voir le monde est fort loüable : nous connoissons le génie des peuples & l'histoire des tems passés, mais il faut avoüer que les fruits n'égalent pas le plus souvent la peine, ni les dispenses que nous faisons. Toutefois je vous exhorte à voir la France, & principalement Paris qui est un monde. Je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Demande d'argent à une personne qui s'est offerte avec ardeur à rendre service.

MONSIEUR,

VOus avez témoigné tant d'ardeur pour me rendre service, & m'avez tant de fois pressé de vous en donner les occasions, que je crois vous faire plaisir de vous offrir celle-ci; j'ai présentement besoin de cent pistoles, pour une affaire qui me regarde, & qui m'importe extrêmement, je ne vous en dirai pas davantage; je ne veux ni vous

l'expliquer, ni vous ſolliciter ; je me renferme dans la ſimple propoſition que je vous fais, & au ſurplus je laiſſe à vos ſentimens une plaine liberté. L'épreuve où je mets vôtre foy, m'en fera juger, & me ſervira de regle, pour connoître ſi j'ai raiſon d'être, comme je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Demande d'argent à un ami, pour réparer une perte faite au jeu.

MONSIEUR,

JE ſuis tellement perſuadé de la grande inclination que vous avez à obliger, que je vous démande une grace qui peut-être vous incommodera; je ne deſeſpere pas que vous ne me l'accordiez dans une occaſion qui me preſſe extrêmement, & qui m'eſt de la derniere importance. Admirez, je vous prie, les caprices de la fortune : hier prodigue envers moi de ſes faveurs, aujourd'hui elle les reprend toutes, & m'emporte avec elle tout ce que j'avois d'ailleurs. Il faut, ſi je veux ramener à moi cette inconſtante, que je la careſſe, & que je hazarde encore quarante ou cinquante piſtoles, ce que je ne puis ſans vôtre ſecours. Je l'attens avec impatience par le préſent porteur ; je ne crois pas que vous me donniez ſujet de me repentir de la liberté que je prens, & de la confiance que j'ai toûjours eüë en vous ; je

connois votre générosité, & je suis sûr qu'elle est capable de tout en faveur de vos amis. Il ne tiendra qu'à vous de me faire voir si j'en suis du nombre, comme je l'ai toûjours crû sur les protestations continuelles que vous m'en avez faites, & par lesquelles aussi je me suis senti plus étroitement obligé à être,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Pour avoir des nouvelles d'un Ami en donnant des siennes.

CE n'est pas vous surprendre, Monsieur, de vous donner de mes nouvelles, ni de demander des votres par un juste retour de reconnoissance. On répond à vos intentions, quand on vous donne lieu d'obliger vos amis; & vous ne pouvez me donner des preuves plus fortes de votre amitié, qu'en me faisant l'honneur de m'écrire souvent; mais je me vois bien éloigné de prétendre à cet honneur, puisqu'il faut vous gagner à force de persuasion, & que je n'ai pas assez d'éloquence pour vous persuader de m'accorder cette grace. Il est vrai qu'elle est inutile où le cœur parle; quoi qu'on dise ordinairement que le langage des cœurs ne se puisse entendre. Plût à Dieu que le mien eût l'avantage de pouvoir seulement produire une petite partie de ses bons desirs, & de vous faire voir comme vous y regnez tout

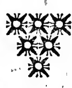
entier. Auſſi, Monſieur, puis je vous aſſurer que vous ne ſçauriez m'obliger davantage, que de m'employer en quoi que ce ſoit, afin que les effets me faiſant mieux connoître que mes foibles expreſſions, vous me croyez ſincerement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Pour demander des nouvelles à un ami.

VOus ne recevez que des importunités de moi, Monſieur, & je ſuis ſi malheureux, qu'après mille obligations que je vous ai, il faut que j'en contracte encore une nouvelle, ſi je veux me ſatisfaire ſur quelques raports dont le bruit eſt fort grand ici. Comme vous ſçavez que la paſſion fait parler tout le monde, je ne ſçai preſque ce que j'en dois croire, à moins qu'il ne vous plaiſe d'avoir la bonté de me mander ce qui en eſt; ſur la nouvelle que j'en recevrai, j'appuyerai un deſſein de conſéquence; ainſi je vous prie de ne point exagerer l'avantage de l'un, ni de ne point diminuer la fortune de l'autre. J'attens cette faveur ſi-tôt que vous la pourrez accorder, & ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.



Lettre d'avis à un homme de la Cour.

MONSIEUR,

NOus avons resolu d'aller tout exprés dans votre Ville pour avoir le plaisir de vous voir. Nos Princes seront de la partie, & témoignant une grande envie de passer quelques jours avec vous. J'ai crû que je devois vous écrire cette nouvelle, afin que vous ne soyez point surpris par leur arrivée. Je vous baise les mains, & suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre d'invitation à une prise d'habit de Religieuse.

SUzanne prend l'habit demain aux Filles de .... & son pere a de la peine à s'en consoler. Quand on a quatre Gendres, c'est bien assez : cependant il en eût voulu avoir un cinquiéme. Cette jeune fille s'engage avec une joye incroyable, & ses sœurs seront bienheureuses si elles sont aussi contentes qu'elle. M. l'Abbé *** y doit prêcher ; vous sçavez que c'est un Prédicateur, dont vous m'avez souvent parlé avec estime. Je n'ose prier. M.... dans l'accablement d'affaires où il est à présent: si vous lui en parliez, il ne manqueroit pas cette occasion de l'entendre. Tous nos parens se trouveront à cette cérémonie ; j'espere aussi que

vous nous ferez l'honneur d'y venir, & de me croire,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre d'un Pere à sa fille, qui avoit dessein de se faire Religieuse.

IL est vrai, ma chere fille, que j'ai empêché durant quelque tems, que vous ayez quitté le monde; mais ce retardement a mieux fait connoitre vôtre vocation; vous ne trouvez nul repos dans le monde; vous soupirez sans cesse pour la retraite; & toutes les austérités des Carmélites au lieu de vous faire peur, sont des attraits pour vous. Qu'y a-t-il aprés cela? C'est une marque que Dieu vous appelle; & telle est la vocation de Dieu, qu'on n'est heureux ni en cette vie ni en l'autre quand on ne la suit point. Je n'ai donc garde, ma chere Fille, de vous détourner davantage de vôtre dessein; au contraire je vous exhorterois à l'accomplir, si vous aviez besoin d'y être exhortée, & vous representerois quelle satisfaction ce doit être, que de vivre & de mourir dans une sainte Maison, où l'on s'applique uniquement à aimer JESUS-CHRIST, & à le loüer. Certainement, ma chere Fille, c'est un terrible soin que celui des personnes mariées, il n'y a rien qui soit accompagné de tant de peines, de tant d'inquiétudes, & de tant d'afflictions, que la

couduite d'une famille, & les croix que vous fuyez ſont plus grandes, quoiqu'il ne le ſemble pas, que celles que vous cherchez. Mais pour le dire encore une fois, tout dépend de ſuivre ſa vocation, puiſque Dieu y proportionne ſes graces ; ſuivez la vôtre, ma chere Fille, allez joüir de la paix des Elûs, & ne manquez pas en vos prieres de vous ſouvenir d'un Pere qui vous aimera toûjours.

Lettre de confidence reciproque.

MONSIEUR,

IL y a long-tems que je ſouhaite de vous écrire cette Lettre, c'eſt-à-dire, que je ſouhaite vôtre mariage, qui en eſt le ſujet. Je connoſſois la paſſion que vous aviez pour Mademoiſelle.... & comme ce n'étoit pas-là un amour aveugle, mais judicieux en toute maniere, je deſirois preſque autant que vous-méme, qu'elle y voulût répondre. Vous ſavez quelle eſt nôtre amitié depuis pluſieurs années ; c'eſt pourquoi je vous avoüerai que je ſuis ſur le point de prendre un ſemblable engagement. M. de.... m'a donné ſa parole. Conſervons dans ce nouvel état de vie les ſentimens que nous avons toûjours eus l'un pour l'autre, & ne ſoyons pas moins amis que nous l'avons été. Soyez perſuadé auſſi que vos interêts ſeront toûjours les miens, & que je ſerai toute ma vie,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Soupçon de perfidie.

MONSIEUR,

JE vois trop par vos fuites & par vos détours, que vous cherchez à me manquer de parole ; mais si cela vous arrive, je ne vous donnerai non plus de quartier qu'au plus cruel de mes ennemis. Vous me devez assez connoître, je n'aime pas qu'on me joüe, & ne suis pas d'un esprit à le souffrir tranquillement. Croyez-moi, soutenez la bonne foi, & l'estime que j'ai eüë de vous & ne me portez pas à des extrêmités qui m'ôteroient le plaisir que je trouve à souhaiter d'être toûjours,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Excuse de ne pouvoir accompagner un Ami.

MONSIEUR,

JE suis extrêmement fâché de ce que je ne puis avoir l'honneur de vous accompagner : je vous prie de considerer que sans l'indisposition qui me force de garder le lit, je vous eusse rendu les dévoirs ordinaires entre bons amis ; mais cela n'empêchera point, s'il vous plaît, que vous n'ayez encore pour moi la bonne opinion, dont vôtre bonté m'a toûjours honoré, puisque je suis sincerement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

RE'PONSE.

MONSIEUR,

A Quoi bon tant d'excuſes ? je n'ai jamais rien fait qui mérite une amitié ſi particuliere, & vôtre honnêteté ſeule eſt la cauſe des bontés que vous avez pour moi; outre que je ſai bien l'indiſpoſition où vous étiez, quand je pris congé de vous, j'euſſe été fort chagrin, ſi vôtre douleur eût été augmentée dans un tems qui étoit extrêmement incommode, & même fort dangereux à la ſanté des plus robuſtes. Je vous dirai que le jour que je partis, les premiers rayons du Soleil ſembloient fort rouges, vers le midi il vient une pluye qui dura cinq heures ſans diſcontinuër; & ainſi vous fîtes bien de demeurer au logis; c'eſt pourquoi croyez que je ſuis ſoigneux de vôtre ſanté, parce que je ſuis trés-particulierement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Excuſe de n'avoir pas rendu ſes civilités.

JE ſuis ſenſiblement fâché, Monſieur, de ce que je ne pûs Lundi vous rendre mes civilités, comme mon devoir m'y obligeoit; la compagnie qui ſurvint ne me donna pas le tems de vous aller voir: ainſi j'eſpere que vous m'excuſerez, & que vous ne diminuerez pas pour cela l'amitié que vous avez pour

moi, comme de ma part je ſerai toûjours avec affection & reſpect,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre de reſpect à un Prince.

MONSEIGNEUR,

LA hardieſſe que je prens de me préſenter devant VÔTRE ALTESSE, me donne aujourd'hui une juſte crainte : elle ſe préſente à mes yeux, accablée d'affaires importantes, dont la conſéquence occupe tous ſes momens les plus précieux. Mais après avoir appris que c'eſt votre volonté que je m'acquitte de ce devoir, je me préſente à vous, Monſeigneur, avec toute la venération qui vous eſt dûë, pour vous faire connoître combien je ſuis parfaitement,

MONSEIGNEUR,

De V. A. Le très-humble, &c.

R'EPONSE.

L'Aſſiduité que vous avez à faire votre Cour, m'eſt fort agréable, & vous ne devez pas craindre de m'être importun. Je ne doute point que votre fidélité ne correſponde à mes bonnes intentions, & je vous aſſure que je me ſouviendrai de vous dans la diſtribution des premieres Charges vacantes. Les bons Officiers meurent, & un Prin-

ce eſt extrêmement joyeux quand il trouve des hommes capables pour les mettre en leur place. Venez me voir de tems en tems, continuez à travailler, ayez auſſi le ſoin de connoître bien l'état de notre Domaine. Cette ſcience vous ſera utile,& je ſerai toûjours prêt à vous témoigner mes bonnes volontés, &c.

Lettre d'un Gentilhomme atttaché au ſervice d'un grand Prince, qui demande la permiſſion de ſe retirer.

MONSEIGNEUR,

J'Ai vû par la Lettre que Vôtre Alteſſe Sereniſſime m'a fait l'honneur d'écrire, qu'elle croit que ma préſence eſt encore néceſſaire en ce Païs;& comme je n'ai jamais reglé ce que j'avois à faire, que par les ordres que vous m'avez donnés, je n'aurois garde de m'éloigner d'un lieu où je pourrois m'imaginer que mon ſervice ne ſeroit pas inutile. Mais, Monſeigneur, tout le monde eſt ſoûmis ici à l'obéïſſance que l'on doit à Vôtre Alteſſe Sereniſſime, & les mutins ſont punis ou en fuite. Ainſi il me ſemble que je puis demander la permiſſion de me retirer. Je ne doute pas que cette faveur que je voudrois obtenir, ne ſoit regardée par bien des gens comme une diſgrace que je me ſerai attirée ; je ſuis aſſuré que l'on donne toûjours une interprétation déſavan-

tageuſe à tout ce que je fais. Il eſt vrai que je n'ai jamais prétendu me mettre à couvert de la calomnie ; je connois trop ſes artifices & ſa malignité, pour croire que les précautions que l'on prend, en puiſſent garentir. Mais je puis dire à Vôtre Alteſſe Sereniſſime, que l'on m'auroit laiſſé en repos, ſi j'avois eu moins de zele pour ſon ſervice. Je ne ſaurois m'imaginer que l'on eut cherché avec tant de ſoin les occaſions de me nuire, ſi l'on n'avoit pas crû que Vôtre Alteſſe Sereniſſime me feroit du bien. Voilà, je penſe, d'où me ſont venus les ennemis ou les envieux qui m'ont perſecuté ; mais ils n'ont qu'à continuer à me haïr, cela ne m'empêchera point d'être juſqu'à la fin de ma vie, avec tout le reſpect & toute la ſoûmiſſion poſſible ;

MONSEIGNEUR,

De V. A. S. Le très-humble, &c.

LETTRE DU ROY
A Monſieur le Marechal Duc DE BERWICK.

MOn Couſin, j'ai reçû l'Ecrit imprimé que vous m'avez envoyé, qui a pour titre : *Declaration de Sa Majeſté Catholique,&c.* du 27. Avril 1719. Et comme vous me marquez qu'on en a répandu pluſieurs exemplaires dans mes Armées, je vous

écrits cette Lettre pour vous instruire de mes sentimens sur ce qu'il contient.

La guerre que je suis obligé de porter en Espagne, n'a pour objet ni son Roi, qui m'est uni de si près par les liens du Sang, & à qui j'ai donné jusqu'ici les preuves de l'amitié la plus sincere, ni la Nation Espagnole, que la France a si constamment secouruë de son sang & de ses Trésors pour lui conserver son Roi, mais seulement un Gouvernement étranger qui opprime la Nation, qui abuse de la confiance du Souverain, & qui n'a pour but que le renouvellement d'une guerre générale. Tout ce que mes Armes prétendent, c'est que le Roi d'Espagne consente malgré son Ministre, à être unanimement reconnu par toute l'Europe, Souverain légitime de l'Espagne & des Indes, & qu'il soit affermi pour jamais sur son Trône.

C'est au seul Ministre d'Espagne, ennemi du repos de l'Europe, que j'impute les résistances du Roi Catholique à la Paix : les conspirations tramées en France, & tous les Ecrits également absurdes dans leurs principes, & injurieux à mon autorité dans la personne de mon Oncle le Duc d'Orleans qui en est le dépositaire.

Les sentimens de la Nation Françoise sur cet Ecrit, sont assez connus par la prompte condamnation que mes Parlemens en ont

portée, en qualifiant le crime de leze-Majeſté, la ſeule lecture de ces Ouvrages ſéditieux, & qui ſont autant de Manifeſtes que l'Eſpagne me fournit-elle-même pour juſtifier mes Armes.

Le Roy d'Eſpagne m'y réproche d'être uni avec ſes ennemis. Ce ſont des ennemis qu'il a attaqués, & qui lui offrent la Paix avec de grands avantages, & qui ſont bien plus dans ſes interêts que ſon propre Miniſtre, qui pour ſatisfaire ſon ambition particuliere, veut le replonger dans les horreurs d'une guerre, dont il n'a déja que trop éprouvé les dangers. Mes Peuples ſavent aſſez que les Alliances que j'ai faites, n'ont eu d'autre fin que leur ſûreté & leur tranquilité ; & les projets de l'Eſpagne leur apprennent encore mieux tous les jours combien elles étoient neceſſaires.

Cependant on qualifie les entrepriſes du Roy d'Eſpagne, du nom de zele & d'affection pour ſa Patrie, & l'on veut les faire paſſer pour un généreux deſſein, d'affranchir les François de l'oppreſſion. Mais ces ſentimens de tendreſſe qu'on attribuë au Roy d'Eſpagne, ſe reduiſent à de ſimples paroles, tandis qu'on eſpere que les effets en ſeront plus dangereux à la France que des hoſtilités déclarées. Et en effet, quelle plus grande hoſtilité contre une Nation, que d'y vouloir porter le feu des guerres civi-

les ; d'y ſoulever des Sujets contre leur Prince, d'y prétendre aſſembler des Etats ſans convocation & ſans autorité; de chercher enfin à ébranler, s'il ſe pouvoit, la fidélité des troupes, en leur offrant le prix de leur déſertion, & en les flattant même de la *gratitude Royale* du Maître qu'elle oſeroit trahir ?

On fait faire encore plus au Roi d'Eſpagne. Tout Prince Etranger qu'il eſt devenu à l'égard de la France par ſa renonciation ſolemnelle, on lui a fait uſurper dans mon Royaume une autorité imaginaire, qui renverſeroit tous les fondemens de la mienne. On lui fait rejetter la Régence du Duc d'Orleans, ſi ſolidement établie par les droits du Sang, & reconnu ſi unanimément par tous les Ordres de l'Etat, à la mort du feu Roi mon Biſayeul, que l'Ambaſſadeur même d'Eſpagne n'héſita pas à y ſouſcrire, tant les droits du Duc d'Orleans étoient évidens & inconteſtables.

Le Roi Catholique ne conteſtoit pas la Regence au Duc d'Orleans, quand ſon Miniſtre lui a offert de confirmer tous ſes droits à ſon gré, s'il vouloit contre la Foi des Traités ſe joindre avec l'Eſpagne pour renouveller la guerre. Depuis quand fait-on méconnoître cette Régence par le Roi d'Eſpagne ? Depuis que par les conſeils du Régent j'ai oppoſé des Alliances ſolides & des Trai-

tés neceſſaires aux vûës ambitieuſes d'un Miniſtre qui ne reſpire que l'embraſement de l'Europe. Un Régent trop ami de la Paix, & trop attentif à la ſûreté de mon Royaume, perd tous ſes droits aux yeux d'un ennemi dont il deconcerte les deſſeins, & l'on employe ſans retenuë contre lui des calomnies & des injures inconnuës jusqu'à préſent parmi les Princes.

Le dernier Ecrit que l'on vient de répandre au nom du Roy d'Eſpagne, ne tend pas à moins qu'à faire révolter mes troupes, & à leur faire tourner leurs armes contre leur Souverain. Le Roy d'Eſpagne à qui ſon Miniſtre attribuë la qualité de Régent de France, & qui ſous ce titre va juſqu'à commander à mes troupes, connoit-il donc ſi peu la fidelité Françoiſe? L'injure qu'il leur fait redoubleroit, s'il étoit poſſible, leur zele & leur courage. Elles ne ſe croiront lavées de cet affront que par des efforts plus grands & des excès plus rapides; & la préſence même du Roy d'Eſpagne à la tête de ſes Armées, qui lui ſeroit glorieuſe en toute autre occaſion, ne leur paroitra qu'une invitation odieuſe contre leur devoir, qui les animera davantage à le remplir.

Je ne leur ordonne donc que ce que leur amour & leur fidelité leur preſcrivent. Qu'elles combattent vaillamment pour la Paix, c'eſt l'unique fruit que j'attens de la guerre. Je ne rougis point de demander toûjours

au Roy d'Eſpagne cette Paix ſi neceſſaire ; il peut d'un ſeul mot aſſurer ſa gloire, & le bonheur de ſes ſujets & des miens. J'eſpere que la Nation Eſpagnole, & ſur tout cette Nobleſſe ſi fameuſe par ſa rare valeur, & par ſa fidelité héroïque pour ſes Rois, la demendera avec moi, & qu'elle s'unira aux François pour obtenir de ſon Roi qu'il la délivre, & ſe délivre lui-même d'un joug étranger, ſi préjudiciable à ſa gloire & à ſes interêts. C'eſt ainſi qu'il lui convient de prouver ſon affection aux Eſpagnols & aux François. Ses ennemis ſont prêts à ſacrifier leur reſſentiment au repos public, & à jurer avec lui la paix la plus ferme, dès qu'il leur en donnera pour garans, non la parole d'un Miniſtre, qui compte pour rien la foi publique & les traités les plus ſolemnels, & qui n'a que trop fait entendre qu'on n'obtiendroit jamais de lui qu'une paix ſimulée: mais ſa parole Royale, & la foy d'une Nation qui, quand elle n'auroit pas un Roy de mon Sang, s'attireroit toûjours de moi une eſtime particuliere. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, mon Couſin, en ſa ſainte & digne garde. Ecrit à Paris le 20. May 1719. *Signé*, LOUIS. *Et plus bas*, LE BLANC.

Et au dos eſt écrit : *A mon Couſin le Duc de* BERWICX, *Pair & Maréchal de France, Commandant en Chef de mon Armée en Eſpagne.*

A un

A un ami, pour obtenir par ſon entremiſe quelque grace d'un Prince.

MONSIEUR,

LE grand crédit que vous avez auprés de Son Alteſſe, eſt un effet de ſon diſcernement & de vôtre mérite: il voit avec plaiſir que vous tâchez de l'imiter; & il ſe rend juſtice lorſqu'il eſtime en vous des perfections qu'il poſſede éminemment. C'eſt cet heureux avantage qui me rend ſi glorieux de l'honneur de vôtre amitié, & qui m'y donne une confiance entiere. J'y fais fonds pour une affaire qui me regarde, & qui m'eſt de la derniere importance: le porteur aura l'honneur de vous en informer. Je ſuis très-aſſuré, pour peu que vous daigniez l'appuyer, qu'elle aura tout le ſuccés que j'en puis ſouhaiter. Je ne vous ſolliciterai pas davantage; j'appréhenderois non ſeulement de vous faire croire que je doutaſſe de vous; mais encore de diminuer le plaiſir que vous m'avez toûjours témoigné prendre à obliger,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Pour demander une grace à un Souverain.

SIRE,

DE toutes les vertus il n'y en a point qui convienne mieux à un Souverain, que la clemence; c'eſt par elle qu'il s'ap-

Proche en quelque façon de la divinité, & qu'il s'éleve infiniment au-dessus du reste des hommes; c'est elle qui plus forte que la justice, lui arrache les foudres de la main; c'est elle qui justifie les coupables, & c'est elle enfin qui lui donne la vie qu'il alloit perdre, après lui avoir rendu la liberté qu'il avoit perduë. C'est à cette grande vertu, SIRE, que j'ai recours aujourd'hui pour un malheureux qui n'en est pas tout-à-fait indigne : il est né d'un sang dont il n'est jamais rien sorti d'impur. Son ancienne Noblesse, les services de ses Ancêtres, & ceux qu'il a rendus lui-même à vôtre Etat, parlent en sa faveur. Il est accusé d'avoir tué; mais la necessité d'une juste défense rend cette action excusable. Quoi qu'il en soit, sa vie est entre vos mains, vous en êtes après Dieu le Maître absolu; & si vôtre Majesté la lui conserve, il sera gloire de la lui devoir, & de la consacrer à vôtre service. Trop heureux si je puis obtenir de vos bontés la grace que j'ose vous demander. Je suis avec tout le respect possible,

SIRE,

De V. M. Le très-humble, &c.

*Lettre à Monſieur le Comte de *** pour le détourner de ſe trop expoſer aux dangers.*

EN verité, Monſieur, je tremble pour vous depuis plus d'un mois. On m'a dit que vous vous expoſiez comme ſi vous aviez une douzaine de vies à perdre tous les matins, & que vous êtes dans une extrême impatience de vous faire tuer. Je ſçai qu'étant jeune & fils de Maître, il faut que vous commenciez le mêtier avec diſtinction : mais que vous demandiez à tout moment d'aller au danger, & que vous vous déguiſiez pour y courir, quand vous n'en obtenez pas la permiſſion, c'eſt vous expoſer trop ſouvent en ſimple ſoldat, & vouloir ſans néceſſité perdre une vie qui pourroit être un jour fort utile, ſi vous la conſerviez pour des occaſions dignes de vous. J'ai ſçû que Monſieur le Maréchal de N *** prend de vous les mêmes ſoins que feu Monſieur le Maréchal votre Pere avoit pris de lui, & qu'ayant vû que vous alliez encore plus loin qu'il n'avoit crû, il a été obligé de vous donner en garde à des Officiers qui ont ordre d'arrêter l'impetuoſité de votre courage, quand elle vous emporte un peu trop. J'avouë que cette ardeur a quelque choſe de brillant qui plaît d'abord; mais croyez-vous, Monſieur, qu'elle vous puiſſe acquerir une réputation fort ſolide ? Conſiderez, s'il vous

plaît, que la valeur a des bornes qu'il ne nous eſt pas permis de paſſer. C'eſt une vertu qui doit être accompagnée de pluſieurs autres; & quand la prudence l'abandonne, elle dégénere en témerité. Elle devient folie, & en cet état-là on ſe fait tuer ſans ſe faire regreter : ſongez y ſerieuſement, vous n'avez pas moins d'eſprit que de courage ; & je n'oſerois vous donner d'avis ſur votre conduite, ſi l'interêt que je prens en tout ce qui vous touche, me permettoit de me taire, quand il s'agit de votre conſervation, Je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Pour féliciter une Souveraine ſur ſon mariage.

MADAME,

JE ne pouvois jamais eſpérer un plus grand honneur, que celui dont je joüis aujourd'hui, en vous portant les vœux de mon Prince, & venant vous féliciter en ſon nom de votre heureux Mariage. Vous joignez à la grandeur de la naiſſance des vertus ſi épurées, & des qualités ſi éminentes, que parmi tant de Héros dont vous attiriez & les regards & l'admiration, il ſembloit qu'on eût peine à trouver votre égal, & à faire un choix qui fût digne de vous. Le Ciel ſe reſervoit cette gloire, Madame, elle n'appartenoit qu'à lui ſeul ; & pour récom-

penſer votre haute ſageſſe, ſa Providence vous deſtinoit pour Epoux, le plus parfait de tous les Princes. Le Sang illuſtre dont il eſt deſcendu, & qui a été la ſource de tant de grands Hommes, trouve encore en lui un nouveau ſurcroît d'éclat & de grandeur. Il ne s'eſt pas rendu moins fameux par ſes exploits que par ſes vertus, & il ſçait également donner à tout le monde de l'amour, du reſpect & de la crainte. Il n'y avoit qu'un mérite auſſi vaſte que le ſien, qui pût remplir toute l'étenduë du vôtre. Après cela, Madame, faut-il s'étonner ſi cette heureuſe union, qui a aujourd'hui cimenté & affermi pour jamais le repos & le bonheur de vos peuples, en fait auſſi tout l'entretien & toute la joye. La main du Tout-puiſſant qui l'a formée ne manquera pas de la ſoutenir & de l'apuyer ſans ceſſe de ſes graces & de ſes bénédictions; nous en eſperons même bien-tôt de favorables témoignages, par les fruits glorieux qu'elles produiront. Ce ſont les ſeuls vœux que peut ajoûter mon Prince à ceux qu'il a toûjours fait juſqu'ici pour l'augmentation de vôtre gloire & de vos proſpérités.

Pour feliciter un Ami ſur ſon mariage.

COmme je ſerois fâché, Monſieur, que l'on me ſurpaſsât en l'eſtime & en l'amitié que j'ai pour vous, je ſerois inconſo-

lable, s'il se pouvoit trouver quelqu'un ; qui ressentit plus vivement que moi, la joye du choix que vous avez fait ; c'est pour vous le témoigner que je vous écris, & pour vous souhaiter en même tems toute sorte de biens & de prosperités dans vôtre heureux mariage. Je prie Dieu qu'il le veüille combler de ses bénédictions & qu'il vous fasse la grace de vous faire passer tranquilement ensemble plusieurs années dans cette douce union de vos corps & de vos esprits ; qu'il soit suivi d'une heureuse lignée, & qu'il vous donne des Successeurs qui le soient autant de vos vertus que de vos biens : mais sur tout que, comme à l'avenir vous ne serez qu'un, vous & vôtre chere moitié, vous n'ayez aussi tous deux qu'une amitié pareille à celle que vous m'avez témoigné jusqu'ici, & à celle qui me fera embrasser avec joye toutes les occasions de vous témoigner à l'un & à l'autre, que je suis sans reserve,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

RE'PONSE.

MONSIEUR,

J'Ai reconnu par la joye que mon mariage vous a donné, combien vous m'aimez : vôtre honnêteté me faisoit esperer tous les biens que vous me souhaitez : je m'estimerois parfaitement heureux, si avec le plaisir que je ressens, je trouvois encore

l'occaſion de vous marquer qu'il n'y a perſonne dans le monde qui vous aime plus que moi. Croyez que mon changement d'état n'a point changé mon cœur, & je vous prie d'être perſuadé que ſi je ne puis à préſent vous donner que des paroles, un jour viendra peut-être que la fortune m'étant favorable, je vous ferai voir que perſonne ne peut-être plus que moi,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Félicitation ſur la naiſſance d'un premier enfant mâle.

MONSIEUR,

J'Ai appris avec bien du plaiſir, que vous avez un Succeſſeur depuis quelque tems, je veux dire un heritier de vos vertus, & une parfaite image de vous même. Voilà, Monſieur, comme les belles ames ſe multiplient : vous avez ſçû l'art de former un beau corps, pour loger un eſprit tout divin. C'eſt ainſi que j'appelle celui de votre nouveau né, à qui je ſouhaite tout le bonheur poſſible. Je prens de là occaſion de vous offrir des nouveaux reſpects, avec toute la paſſion que j'ai de me dire en toute ſorte de rencontres,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

A un Souverain sur le même sujet.

MONSEIGNEUR,

APrés l'heureux Mariage de Vôtre Altesse, rien ne pouvoit augmenter vôtre joye, ni celle de vos Sujets, que la naissance d'un Prince qu'ils souhaitoient avec tant d'ardeur & d'impatience. Ce présent que le Ciel vient de vous faire, est un gage certain de ses graces & de ses bénédictions; elles nous sont d'autant plus cheres, que l'amour que vous avez pour vos Peuples est grand, & qu'ils voyent avec plaisir qu'elles s'étendent sur eux en même tems qu'elles se répandent sur vous. C'est ainsi qu'ils partagent les fruits & la récompense de tant de vertus qui sont nées avec vous, & avec vôtre illustre Epouse, & que vous semblez tous deux n'avoir cultivés avec tant de soin & de succès, que pour leur en donner un illustre rejetton, & pour assurer de plus en plus leur commun bonheur. A peine ce jeune astre se leve & commence à luire, qu'il attire les regards & l'admiration de tout le monde. On cherche déja dans le fils les vertus du pere; déja leur éclat perce les ténebres de son enfance, & déja on en lit sur son auguste front les sacrés caracteres; on découvre cette grandeur d'ame que vous faites paroître dans toutes les occasions, cette prudence inimitable, & ce courage

invincible, qui vient à bout des plus grandes entrepriſes. Il ne nous reſte plus à ſouhaiter que la conſervation d'un ſi illuſtre pere pour le fortifier encore par des vivans & d'illuſtres exemples, & être temoin de ſa gloire & de ſes proſperités. Je ſuis avec tout le reſpect poſſible,

MONSEIGNEUR,

De V. A. Le très-humble, &c.

Lettre pour porter un Ami à ſe marier.

MONSIEUR,

JE prêns tant de part en tout ce qui vous regarde, que je n'ai appris qu'avec une joye ſenſible ; que vous êtes ſur le point de vous marier. Je ne doute pas que la choſe ne ſe faſſe promptement, & que vous n'acceptiez avec plaiſir un parti que l'on vous a choiſi avec tant de ſoin. Vous ſçavez que les perſonnes qui ſe mélent de cette affaire, ont de trop bons yeux,& ſont trop dans vos intérêts pour ne payer leurs peines que par une reponſe qui marqueroit vôtre irréſolution. Leur entremiſe vous fait trouver ce que l'on ne rencontre pas aiſement, c'eſt-à dire, de la beauté, du bien, & une alliance qui ne vous ſera pas d'un appui médiocre à la Cour, & à l'Armée. La Demoiſelle a des charmes capables de fixer vôtre humeur, qui eſt aſſez honnêtement coquette. Vous paſſerez agréablement vos jours dans

un si doux & si légitime attachement, & vous aurez pitié de ces gens qui vont de ruelle en ruelle, dire des douceurs à la Blonde & à la Brune, & qui, pour parler comme un des plus beaux esprits de ce tems,

Courent les Mers d'Amours de rivage en
rivage.

Avoüez, mon cher Monsieur, que c'est une étrange vie que d'être galant de profession. Ne vaut-il pas mieux songer à un établissement solide, employer ses revenus à de bons usages, mettre au monde des enfans, qui par une bonne éducation puissent devenir bons Guerriers, ou bons Citoyens? Faites réfléxion, je vous prie, sur une affaire si considerable, & regardez-la comme la plus importante de vôtre vie. Pour ne vous pas tromper, resistez au penchant où peut entraîner une amourette, suivez le conseil de vôtre famille. Elle examine les choses sans passion, & ne travaille que pour vôtre avantage. Je ne pense pas, mon cher Monsieur, que vous condamniez la liberté que je prens, puisque je parle avec la franchise qu'authorise nôtre amitié, & que je suis absolument,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre pour persuader un Ami d'épouser une personne qui n'est point belle.

MONSIEUR,

QUand j'ai cherché un parti qui vous pût convenir, j'ai voulu trouver de quoi reparer les pertes de votre maison, & vous donner une femme qui fût un bon Intendant. En un mot, mon cher Monsieur, j'ai songé à vous mettre en repos, & à rétablir dans votre domestique un ordre qui en est banni dépuis long-tems. Mais est-il possible que vous n'approuviez pas ce que je propose, & que vous vous contentiez de moins de bien, pourvû que vous trouviez plus de beauté? Croyez-vous qu'il s'agisse d'une galanterie passagere, au lieu d'une affaire solide, & qu'il vous faille une Maîtresse au lieu d'une femme? Renoncez, si vous voulez, à tout ce que peut inspirer la prudence. Choisissez une coquette qui n'ait pas un sol, prenez-la pour ses beaux yeux, & faites-vous un plaisir de voir employer votre revenu en jeu, en juppes & en équipage. Souffrez même qu'elle attire chez vous tous les fainéants du quartier, & qu'elle vous fasse enrager ving fois le jour. C'est justement ce qu'il vous faut, au lieu d'une honnête personne que la reconnoissance rendoit aussi complaisante que la fierté pour ordinairement les belles à être imperieuses &

insuportables. Lisez avec quelque attention ce que j'ai l'honneur de vous écrire, consultez moins votre cœur que votre raison, & souvenez-vous qu'en vous donnant ce conseil, je suis veritablement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre pour persuader un jeune Gentilhomme d'aller à l'Armée.

MONSIEUR,

POuvez-vous balancer un moment à vous déterminer sur le parti que vous devez prendre ? Demeurerez-vous paisible chez-vous, quand tout le monde ira à la guerre ? Est-ce assez pour votre honneur que Monsieur votre frere ait pris de l'emploi ? Tout votre voisinage va chercher de la gloire vers le Rhin, & vous croirez trouver la votre à prendre soin d'une Basse-court, ou d'une Garenne ? Vous vous portez bien, vous avez près de vingt-ans, & vous êtes Gentilhomme ; en faut-il davantage pour vous faire entrer dans le service ? Je vous offre de l'argent si vous en manquez. Vous m'avez dit mille fois, qu'il est bon de s'accommoder aux modes des Païs où l'on est, & vous ne suivriez pas la plus loüable coutume de notre Nation ? Elle veut que les armes fassent la profession de la Noblesse, & je ne sçaurois m'imaginer que c'est seulement pour aller à la chasse que vous voulez vivre

en noble. Croyez-moi, mon cher Monſieur, vingt ou trente liévres que vous tuerez de plus dans un an, ne vous éleveront pas dans de grands emplois. Occupez-vous mieux, je vous en conjure, & par le conſeil que je vous donne conſiderez que je ſuis veritablement,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre ſur les avantages que produit le Commerce.

DIſpenſez-moi, s'il vous plaît, Monſieur, de m'expliquer ſur la réſolution que vous voulez prendre. Vous avez dans votre Ville d'habiles gens que vous pouvez conſulter : vous ſçavez la répugnance que j'ai à dire mes ſentimens, quand il s'agit de choiſir une profeſſion. Ceux qui ſont aſſez hardis pour conſeiller dans ces rencontres, ſont regardés comme les garans du ſuccés. On s'en prend à eux, ſi l'évenement ne répond pas à l'eſpérance que l'on avoit. Vous avez été élevé dans le commerce ; Mr. votre pere vous a laiſſé beaucoup de biens & de bonnes inſtructions pour le continuer. D'ailleurs, une nouvelle occupation que vous vous feriez, vous donneroit plus de peine & moins de profit. On me pourroit dire qu'il y a des tempêtes & des Pirates à craindre ſur mer ; je l'avouë : mais que l'on me trouve d'autres moyens de s'établir une for-

tune plus prompte & plus considerable. Ne croyez pas néanmoins, Monsieur, que je me déclare tout-à-fait pour un élement dont on ne se peut rien promettre d'assuré. Je sçai qu'il n'est pas moins célebre par des naufrages que par d'heureuses navigations; mais je ne doute point que vous ne soyez bien aise que je vous rapporte le sentiment d'un des plus beaux esprits de nôtre siecle : c'est vôtre Ville de Marseille qui nous l'avoit donné, il parle de la navigation en ces termes :

« La mer qui nous donne tant de sujets « de plainte, a de si beaux intervalles, & « pour ainsi dire,des caprices si heureux,que « l'on ne doute pas qu'elle ne soit plus utile « que dommageable. Pour persuader en sa « faveur, on dit qu'elle est le lien de la so- « cieté des hommes, & la ligne de commu- « nication qui les attache avantageusement « les uns aux autres. Que cette liaison a « perfectionné tous les arts & toutes les « sciences;que sans elle tous nous paroîtroit « incroyable, parce que nous ignorerions « ce qu'il y a de plus beau & de plus curieux « dans la nature; qu'il n'y a que la mer qui « nous puisse donner des choses nécessaires « en abondance & avec commodité ; que « nous ne tenons les superfluës que de sa « profusion, & que sans elle nous ne con- « noîtrions, ni la pompe ni la magnificence

« Qu'elle verſe les richeſſes à des peuples qui
« par tout ailleurs travailleroient beaucoup
« pour acquerir peu de choſe. Qu'enfin la
« navigation eſt le plus noble effet de l'in-
« duſtrie des hommes, & la plus illuſtre
« marque de leur courage.

Mais c'eſt un principe indubitable, que rien ne peut contribuer ſi puiſſamment à la grandeur d'un Etat, que la mer & les forces navales. Il me ſeroit aiſé de le prouver par le progrès & par la décadence de toutes les Monarchies : mais ſans aller chercher des exemples dans celles des Aſſyriens & des Perſes qui ſont comme les terres inconnuës de l'hiſtoire, je remarquerai ſeulement en celle des Grecs, que dix-huit peuples du continent de la Grece & de l'Aſie, ou des Iſles voiſines, gagnerent les uns ſur les autres l'Empire d'Orient durant huit cens ans ; qu'ils en furent les maîtres ou les vaincus, à meſure qu'ils ſe trouverent fort ou foibles ſur la mer. Ce jeu de la fortune commença par les Inſulaires de Crete ſous Minos, & finit par les Atheniens qui recuëillirent cette puiſſance des mains des Eginettes. Si la legereté qui étoit naturelle aux Grecs, & ſi le commerce des Aſiatiques qui corrompit leurs mœurs, n'avoit empêché les Athéniens de ſe prévaloir de leur ſituation ; s'ils n'avoient eu en tête la vertu de Sparte, qui fut toûjours un contrepoids à leur puiſſan-

ce, il est certain que les Grecs n'auroient pas laissé aux Romains l'avantage qu'ils eurent ensuite de se rendre par leur valeur maîtres de toute la terre.

Je trouve ce que je viens de citer si beau & si curieux, que je pense que je n'y dois rien ajouter, si ce n'est que je suis de tout mon cœur,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre écrite du Mississipi à Messieurs de la Compagnie des Indes.

MONSIEUR,

NOus apprenons avec joye dans ces climats éloignés de l'Europe par tant de lieuës, que vous employez tous vos soins & tout vôtre zele pour l'établissement & l'entretien des Colonies du Mississipi, & nous commençons déja à en ressentir les effets. On a peu de connoissance en Europe de ce qui regarde le Mississipi; mais dans peu de tems on aura plus de curiosité de s'informer de tout ce qui se passe dans cette partie du nouveau monde, & de la route qu'il faut tenir pour y arriver. La plus courte est par le Canada. On s'embarque sur la Riviere de Illinois, & on la descend jusqu'au Fleuve du Mississipi. Ce Fleuve sort d'une grande source du haut d'une colline qui borde une très-belle plaine dans les Païs des Indiens, nommés *Issati*, vers le cinquantiéme degré de

latitude. Environ quatre ou cinq lieuës de ſa ſource,il ſe trouve tellement accru par les eaux de cinq ou ſix petites rivieres qui s'y dégorgent, qu'il eſt déja capable de porter batteau.Les environs ſont habités par beaucoup de Nations differentes, les *Hacretans*, les *Iſſalis*, les *Oüa*, les *Tintonha*, les *Nadoneſſans*. Monſieur de la Salle dans le voyage qu'il fit pour la découverte du Miſſiſſipi, envoya Monſieur Dacan reconnoître toutes ces differentes Nations, afin d'examiner quel commerce on pourroit faire avec elles. Il en fut très-bien reçû, & il y fit arborer les armes du Roi, comme la marque de la priſe de poſſeſſion au nom de Sa Majeſté. Ces armes furent gravées ſur le tronc d'un grand arbre à la vûë de toutes ces Nations, qui les reconnurent & les reſpecterent comme celles de leur Prince & de leur Maître Souverain. Monſieur Dacan charmé de la docilité de ces Nations indiennes, établit pluſieurs habitations de François parmi elles, pour y faire un grand commerce de peaux. Le grand objet de l'entrepriſe étoit la découverte du Miſſiſſipi, & de reconnoître bien directement l'embouchure de ce Fleuve. Les Eſpagnols avoient déja tenté inutilement cette decouverte, & pour cela ils avoient donné à cette riviere le nom de Fleuve caché. Selon le calcul de Monſieur de la Salle, cette embouchure eſt entre le

vingt-deux & le vingt-troisiéme degré de latitude, & aboutit au Golphe de Muxique par un gros canal qui a deux lieuës de largueur, assez peu profond, mais cependant praticable. Les bords de cette embouchure auprès de la mer, sont inhabitables, à cause des fréquentes inondations du Printems. Cet endroit ne produit que des cannes, des ronces & des bois : mais quand on avance environ une lieuë & demi dans les terres, c'est le plus beau séjour du monde ; car on y trouve des vastes prairies, de beaux bois tous remplis de meuriers, de noyers, de châteigniers. On y voit des campagnes couvertes de toute sorte d'arbres fruitiers, d'orangers, de citroniers, de grenadiers ; des coteaux chargés de vignes ; des champs qui portent deux fois l'année du bled d'Inde. On voit dans les étangs ou sur les rivieres toute sorte d'oiseaux aquatiques, comme Canards, Macreuses, Oyes sauvages, Plongeons, & autres. On voit de même dans les bois & dans les campagnes, toute sorte de volatilles, Perdrix, Cailles, Faisans, un grand nombre d'animaux à quatre pieds, de toutes especes, sur tout de grands Bœufs sauvages, qu'on appelle *Cibolas*. Ils sont bossus depuis le chignon du col jusqu'au dos. On en voit quelquefois ensemble jusqu'à quinze cens. On en fait la chasse d'une maniere assez particuliere. Ils paissent au

milieu des cannes, où ils sont comme dans un fort impénétrable. Pour les prendre, les Sauvages font un grand circuit autour, & y mettent le feu par divers côtés, surtout quand le vent souffle un peu plus qu'à l'ordinaire. Tout l'air est d'abord rempli de fumée, qui se change en flâme dans un moment. La rapidité du feu jointe au bruit effroyable que fait cette forêt de cannes toute en feu, jette l'épouvante parmi le troupeau. Les Bœufs effrayés fuyent de toutes parts. Les Sauvages perchez de distance en distance sur les arbres, dardent les uns, tirent sur les autres, & en font une grande boucherie. Non seulement ces Bœufs servent de nourriture & sont d'un grand secours aux Indiens & aux Européens, qui abordent en ce nouveau monde. Quand on n'a rien de meilleur à manger, on se nourrit aussi de Crocodilles; la chair en est ferme, blanche & d'un très-bon goût, contre l'idée ordinaire que s'en forment les Européens qui n'y pensent qu'avec horreur, Cette chair est ferme comme celle du Thon, & douce comme celle du Saumon. Ceux qui s'interessent aux affaires du Missisipi, seront peut être bien aises de sçavoir quelle a été la distinée & la fin de Monsieur de la Salle, qui fut employé par le Roi pour en faire la decouverte. Ses propres Compagnons lassés & rebutés des fatigues d'un voyage si

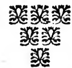
long & si pénible, prirent la criminelle résolution de s'en défaire & de le tuer. Deux malheureux, nommez Dan & Lantelot, qui couvoient depuis long-tems dans leur cœur une secrete haine contre Monsieur de la Salle, se cacherent & se coucherent dans une prairie sur les bords du Fleuve du Missisipi, par où Monsieur de la Salle devoit passer, attendant le moment favorable pour exécuter leur pernicieux dessein. En effet comme il passoit près d'eux sans les appercevoir, ils le tirerent d'assès près, & lui enfoncerent trois bales de fusil dans la tête d'un coup lâché par Lantelot : il tomba à terre tout plongé dans son sang. Un frere de Monsieur de la Salle & le Pere Anastase Recolet entendirent le coup sans voir personne, ils accourerent promptement vers l'endroit d'où le coup étoit parti, & trouverent Monsieur de la Salle rendant le dernier soupir : il avoit encore cependant quelque connoissance ; il eut assez de tems & de force pour se confesser, & pour faire à Dieu un sacrifice de sa mort en pardonnant de bon cœur à ces infâmes, qui venoient de l'assassiner d'une maniere si indigne. Ces deux malheureux Assassins furent tués peu de tems après par un Anglois & un Allemand de leur troupe. Je suis,

MESSIEURS, Vôtre, &c.

Lettre à un Gentilhomme pour le faire venir à la Campagne.

EST-il poſſible, mon cher Monſieur, que l'on ne vous puiſſe arracher de Paris & que vous refuſiez de venir reſpirer l'air de la Campagne, quand le Printems l'embellit, & qu'il invite à ſortir des Villes les Perſonnes qui y ſont les plus attachées ? Si vous avez peur des mots de deſerts de Beauſſe, dont M. de M. qualifie les Terres qu'il a dans cette Province rien n'eſt plus facile que de vous raſſurer. Sçachez que nous avons des prez, des bois, de belles allées, & de grandes paliſſades. Qu'une riviere claire & poiſſoneuſe n'augmente pas moins les agrémens du païſage, que le revenu du Maître. Après avoir coulé en ſerpentant dans nôtre délicieuſe vallée, comme pour y demeurer plus long-tems, elle entre dans un parc qu'elle coupe en deux parties égales: elle y forme des canaux, de grands carrés, & de petites Iſles, qui attirent tout le monde par la verdure de leurs arbres, & par celle de leurs Cabinets. On trouve pour y paſſer de petits batteaux, ou des petits ponts. La beauté de ces lieux eſt relevée par l'aridité des plaines, dont ils ſont environnés ; & le contraſte que fait cette ſituation, n'eſt pas le ſeul que nous regardons avec plaiſir. Nous en voyons un autre dans les bâtimens, entre

le Château qui est un amas de tours & de pavillons, & deux grandes aîles que l'on a bâties dépuis peu. Cet édifice moderne a quelque chose de riant, & mêle de l'agrément à je ne sçai quel air de magnificence que l'on remarque dans l'irregularité de la maison. Pour la bonne chere, je ne vous en dis rien; vous sçavez de quelle maniere Monsieur le M. de M. se plaît à régaler ses amis. Il le fait trop bien dans ce Païs, & je le lui reprochai d'abord; mais comme je le trouve incorrigible là-dessus, je le laisse faire, pourvû que la conversation soit longue après le repas. Vous fûtes surpris de la sienne, lorsque vous trouvâtes que l'agrément de la jeunesse & de la bonne mine, étoit accompagnée de tant de litterature. Après cela pouvez-vous balancer, quand je vous prie de le venir voir? Venez, que rien ne vous retienne, les belles traductions que vous donnez ne s'en trouveront pas mal; & je ne saurois croire qu'un si beau lieu & un si galant homme puissent inspirer des pensées qui ne soient très-agréables. Je suis, &c.



Lettre d'un Pere à un de ſes amis ſur la mort de ſon propre Fils, qui lui avoit donné beaucoup de chagrin pendant ſa vie.

J'Ai perdu ce fils, dont la mauvaiſe conduite m'obligeoit ſi ſouvent à me plaindre, & qui m'a cauſé tant de chagrin. Cependant depuis qu'on m'a écrit qu'il a été tué, j'en ſuis affligé à ne m'en pouvoir conſoler. Telle eſt ma deſtinée malheureuſe. Il m'a fait de la peine durant ſa vie, & il m'en donne après ſa mort.

REPONSE.

UN Pere eſt toûjours Pere, il eſt malaiſé de ſe défendre des ſentimens de la nature; & quand nous perdons ceux de nos enfans que nous penſions ne pas aimer, nous éprouvons à leur mort que nous les aimions effectivement. Je vous plaindrois s'il ne vous en reſtoit plus; mais vous en avez d'autres qui ſont plus ſages, & qui vous donneront toûjours de la ſatisfaction.

Remercîment pour un ſervice rendu.

MONSIEUR,

VOus croyez ne m'avoir fait qu'une faveur, & je vous puis aſſurer que j'en ai reçû deux. C'eſt un ſecond bien de n'avoir

pas voulu que j'aye demandé le premier, & je n'estime guéres davantage ce que vous m'avez fait donner, que ce que vous m'avez épargné. Un homme qui prie en tremblant, & qui se rend au moindre refus, vous est bien obligé de lui avoir fait grace de tant de craintes. La plûpart des gens forment un art de difficulté pour faire valoir les bons offices qu'ils rendent. Ils veulent des assiduités & des soumissions; mais Monsieur, vous agissez par un principe plus humain & plus noble. L'obligation que je vous ai, ne vient que de vous seul; je n'y ai pas même contribué par mes desirs, puisque vous avez bien voulu les prévenir. Cependant je ne puis avoir pour vous qu'une reconnoissance inutile, & vous protester seulement que je suis avec tout le zele d'une ame sensiblement obligée,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Autre remercîment à un Ami.

MONSIEUR,

VOus ne vous lassez jamais de m'obliger: mes lettres ne vous donnent que de la peine, & les votres me font toûjours quelque bien. C'est un commerce où je gagne continuellement, & où vous perdez toûjours. Mais quel moyen d'arrêter la générosité de votre ame? Vous voulez toûjours ajouter les bons offices aux bons conseils;

tout

tout ce que je vous puis dire, c'est que j'en ai une reconnoissance parfaite, & que personne ne sera jamais plus absolument que je suis ;

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Plainte badine & obligeante à un Ami.

MONSIEUR,

A Ce que j'apprens, vous étes Arbitre général, Négociateur perpetuel, Jurisconsulte de Robe-courte, qui ne parlez que de clauses, que de testamens & substitutions. N'avez-vous point peur que les Consultans de vôtre Province ne vous demandent vôtre vocation, comme les Prêtres faisoient aux Ministres? Qu'ils ne vous pressent de dire en quelle qualité vous agissez, comme les Médecins font aux Saltinbanques? Ils devroient se plaindre des entreprises que vous faites sur leur profession. Pour moi, bien que vous m'ayez protesté que l'on vous engage contre vôtre gré dans les affaires d'autrui, je commence à m'imaginer que vous y prenez gout, & que vous trouvez que c'est une belle chose de vous faire un Tribunal, tantôt d'une chaise, tantôt d'un tabouret. Mais encore y a-t-il des fêtes au Palais, c'est-à-dire, que si vous me manquez encore de parole, & que vous ne me veniez point voir, je dirai que vous faites par inclination ce que vous assurez que

vous ne faites que par contrainte. Vous aurez beau m'alleguer saint Yves, je ne vous mettrai point au nombre des Juges incorruptibles. Au contraire, je vous compterai parmi ces plaideurs incurables qui ont la chicane enracinée dans le corps; en un mot, je dirai que le Maine ni la Normandie n'en ont jamais porté de si teribles, que vos songes mêmes vont au Palais; que vous demandez un sac & des pieces en vous éveillant. Je prierai nos beaux esprits de vous traîter de profane, si vous osez vous presenter devant eux, & de vous chasser comme un rebelle aux Muses. Je mediterai encore quelque nouvelle vengeance, & ne vous donnerai ni paix ni treve. Enfin, je serai votre ennemi, du moins en apparence, ne pouvant m'empecher d'être dans le cœur,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre pour détourner une Demoiselle du mariage.

SEroit-il possible, Mademoiselle, qu'une aussi charmante personne que vous, songeat sitôt à se marier: c'est-à-dire, à prendre un Maître, & peut-être méme à se soumettre à un Tiran? C'est le nom que donne aux maris un de nos Poëtes, lorsqu'il les qualifie:

Ces Tirans par contrat qu'on appelle Maris.

Je ne vous dirai point qu'ils tirent leurs femmes d'entre les bras de leurs peres & de leurs meres, & qu'ils leur ôtent jusqu'au nom de leur famille. La coutûme le veut ainsi, on le souffre sans se plaindre. On n'a pas de meme la patience de voir une belle personne traitée comme une servante par un brutal. Il veut qu'elle rende compte de toutes ses actions, & même de ses pensées & lui fait quelquefois un crime de ce qu'il y a de plus innocent dans sa conduite; quelquefois aussi elle a le malheur de rencontrer un malhonnête homme dont les dereglemens la font rougir, & lui font même craindre de fâcheuses suites de ses débauches. J'avouë qu'une femme a beaucoup moins à souffrir quand elle a le bonheur de tomber entre les mains d'un honnête homme. Mais, Mademoiselle, la pouvez-vous croire heureuse pour cela? Ne faut-il pas qu'elle obéïsse à ce mari, qui ne sera peut-être pas toujours d'une humeur égale? S'il est galant, il donnera des inquiétudes fâcheuses: s'il aime la solitude, il ne pourra souffrir que l'on prenne aucun divertissement; & si par malheur il se met la jalousie en tête, quel supplice ne fera-t-il pas souffrir à sa femme, quelque fidelle qu'elle lui soit? Voyez si après cela vous vous embarquerez sur une mer où il y a tant à craindre: si vous quitterez un port où vous marchez surement; &

d'où vous pouvez voir tous les jours tant de naufrages. Voila, Mademoiselle, ce que j'ai crû être obligé de vous dire pour vôtre repos. Je ne sçai si ma franchise ne vous déplaira pas ; mais quand vous n'en voudriez point profiter, je vous supplie de la vouloir regarder comme un témoignage de mon zele, puisque je suis parfaitement,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Lettre contraire à la precedente, pour engager une Demoiselle à consentir à un mariage qu'on lui propose.

MADEMOISELLE,

J'Ai lû avec des sentimens bien differens la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. J'ai remarqué avec plaisir la confiance que vous avez en moi dans une occasion importante ; mais je vous avoüe que je ne saurois voir sans chagrin, que vous voulez être trop sage à dix-huit ans. Vous sçavez qu'on nous recommande dans l'Ecriture de ne l'être qu'avec sobrieté ; & l'on pourroit ajoûter, pour l'affaire dont il s'agit, que vous travaillez par un excés de sagesse à vous rendre malheureuse. Vous ne cherchez dans l'avenir que les maux dont vous pouvez être menacée, & je pense que vous seriez fâchée d'y pouvoir découvrir le bonheur que vous avez lieu d'esperer. J'avoüe que la crainte sert souvent à la pru-

dence, & qu'elle en fait une partie. Mais, Mademoiſelle, croyez-moi, ne conſultez pas toûjours une paſſion qui ne manque jamais de troubler le repos de nôtre vie. Si tout le monde étoit de vôtre humeur, on n'oſeroit rien entreprendre ; tout demeureroit dans l'incertitude & dans l'irréſolution c'eſt-à-dire, dans le plus miſerable état où l'on puiſſe être. Parlons ſincérement, Mademoiſelle, trouvez-vous dans la naiſſance, dans la perſonne, ou dans les mœurs du Gentilhomme qui vous recherche, quelque défaut qui puiſſe attirer votre averſion ? Il eſt de bonne maiſon, il eſt bien fait, il a de la douceur, de la complaiſance ; & ce qui vous doit encore plus toucher que tout ce que je viens de dire, c'eſt qu'il n'a jamais eu d'inclination que pour vous. Quel plaiſir n'aurez-vous pas d'être unie pour le reſte de vos jours à un ſi galant homme, qui vous préfere hautement à toutes vos compagnes ? Soyez plus hardie, & déterminez-vous. Nattendez pas qu'une rivale vous enleve un cœur qui me ſemble deſtiné à vous rendre heureuſe. Il ne ſeroit pas aiſé de réparer cette perte. Vous êtes préſentement dans une fleur de jeuneſſe propre à faire des conquêtes ; profitez-en ſans attendre que l'éclat de vôtre teint vienne à ſe ternir. Si vous tombiez dans une faute ſi conſidérable, vous paſſeriez de fâcheux momens,

& peut-être vous laisseroit-on seule plus souvent que vous ne voudriez. C'est une triste vie que celle d'une fille qui se voit contrainte d'aller chercher du monde si elle en veut voir ; & je ne sçai même si elle est tout-à-fait contente pendant le tems le plus florissant de sa beauté; c'est alors que chacun examine ses paroles & ses actions , & que l'on critique jusques aux plus secretes de ses pensées. Prenez , s'il vous plaît , vos mesures là-dessus, & croyez que je suis avec tout le zele & tout le respect possible ,

MADEMOISELLE, Vôtre , &c.

Excuse de ce qu'on ne peut écrire aussi souvent qu'on le voudroit bien.

MONSIEUR,

JE suis accablé , je fuis le monde , & le monde me vient chercher. Il faut pour mes pechés , que je reçoive continuellement des lettres ou des visites ; je n'ai point d'affaires , & je suis obligé d'écrire à tout moment , ou de parler. Je voudrois bien me reserver pour vous entretenir, aussi bien que les deux ou trois amis choisis que nous avons ; mais je ne puis me défendre d'une infinité d'importuns , qui ne me donnent pas le tems de respirer. Tantôt il faut que je réponde à des questions qui me viennent de Roüergue ou de Gevaudan , & que je fasse l'éloge d'un Livre qui m'a été envoyé de

Castelnaudary. Quelquefois je suis obligé d'approuver du latin de Barbarie, & du François de Basse-Bretagne. Je me vois réduit assez souvent à tromper les uns par ma complaisance, & offenser les autres par ma franchise. Pardonnez, je vous prie, à la mauvaise humeur où je suis, je ne croyois pas qu'elle dût aller si loin. Trois gros paquets que je viens de recevoir, m'ont mis dans une étrange colere; il me faudroit une de vos lettres pour m'apaiser, je ne m'en rendrai plus indigne par la prétenduë négligence que vous me reprochez. Je serai exact à vous répondre comme à vous témoigner par mes services, que je suis avec toute la passion imaginable,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre à Monsieur le Marquis de .... pour l'engager à lire l'Histoire.

MONSIEUR,

J'Ai appris avec beaucoup de plaisir que vous avez résolu de vous faire une étude reglée à la campagne, & de la continuer même à Paris & à l'armée, selon que vous en aurez le tems. Mais vous me faites trop d'honneur de me consulter sur la lecture que vous devez choisir, étant si capable de faire ce choix vous-même. Cependant puisque vous voulez absolument que je m'explique là-dessus, je ne balancerai point à

vousdire que je préfererois la lecture de l'Histoire à toute autre : C'est un sentiment dont j'ai donné un témoignage public, & que je ne changerai jamais. Au lieu de vous citer l'endroit où je parle à l'avantage de l'Histoire, j'aime mieux l'écrire dans cette lettre pour vôtre soulagement, & pour le mien. Vous n'aurez pas la peine de chercher le Livre, & je n'aurois pas celle de chercher des raisons que je trouvai lorsque la matiere me le demanda. Je disois donc que l'Histoire nous instruit d'une maniere insinuante & agréable. Que la plûpart des autres sciences donnent des préceptes que notre cœur rejette ordinairement, parce qu'il aime la liberté, & qu'il se révolte avec plaisir contre tout ce qui sent le commandement. J'ajoutai qu'au lieu de ces maximes imperieuses, l'Histoire ne nous donne que des réflexions à faire sur les évenemens qu'elle étale à nos yeux, & que ces évenemens sont autant d'exemples que nous avons à suivre ou à éviter. Elle nous fait assister au conseil des Souverains, & nous fait démêler les flateries des bons avis : elle nous décrit des Sieges & des Batailles, & fait remarquer les fautes en la bonne conduite des Généraux. En un mot, elle nous donne en peu d'années une expérience que plusieurs siécles ne sçauroient donner sans son secours. Voulez-vous, Monsieur, que j'encherisse

sur tout ce que je viens de dire, & que je puise dans un fond meilleur que le mien ? * Un Prélat très-éloquent me fournit deux ou trois periodes que vous serez bien aise de sçavoir. " il parle d'une grande & spirituelle " Princesse que l'on venoit de perdre, & " dit que le dessein d'avancer dans l'étude " de la sagesse la tenoit attachée à la lecture " dont nous parlons : Que l'Histoire est ap- " pellée avec raison la sage conseillere des " Princes. C'est-là, poursuit-il, que les " plus grands Rois n'ont plus de rang que " par leurs vertus, & que dégradés à ja- " mais par les mains de la mort, ils vien- " nent subir sans Cour & sans suite le juge- " ment de tous les peuples & de tous les " siécles. C'est-là que l'on découvre que le " lustre qui vient de la flaterie, est super- " ficiel ; & que les fausses couleurs ne tien- " nent pas, quelque industrieusement " qu'on les applique. Là nôtre admirable " Princesse étudioit les devoirs de ceux dont " la vie compose l'Histoire, &c. Vous voyez, Monsieur, que je vous ai tenu parole ; que ce que j'ai emprunté vaut mieux que ce qui vient de moi, & que je n'ai songé qu'à vous satisfaire sans considerer que j'allois détruire la bonne opinion que vous pouvez avoir de mes écrits. Je veux même vous dire quel Historien je préferois

* *Monsieur l'Evêque de Maux.*

pour l'agrément & pour l'instruction. C'est Plutarque, que des Critiques trop rigides ont de la peine à reconnoître pour Historien. J'avouë qu'il n'a pas fait le corps d'Histoire, & qu'il n'a laissé que des vies particulieres & détachées. Mais quelle Histoire trouve-t-on qui puisse plaire & instruire comme ces vies? A moins que d'être d'humeur chagrine, les peut-on lire sans y gouter mille charmes, & y remarquer à tous momens des maximes de morale & de politique? Plutarque les y fait entrer naturellement, il n'amasse que les fleurs qui naissent sous ses pas, & ne se détourne point de son chemin pour en aller cueïllir d'autres. Il peint l'homme dont il raconte la vie, il le fait connoître tel qu'il étoit à la tête d'une armée, dans le gouvernement des peuples, dans son domestique & dans ses plaisirs. Enfin, Monsieur, je serois du sentiment d'un Auteur qui dit que s'il étoit contraint de jetter tous les Livres des anciens dans la mer, Plutarque seroit le dernier Noyé. Nous en dirons bien davantage quand nous irons à Vil...... avec Monsieur le M. de M.... Si vous traitiez vos amis avec moins de cérémonie, nous vous aurions déja rendu cette visite, mais vous régalez chez vous aussi magnifiquement que si la Surintendance étoit encore en vôtre maison. Je suis très-absolument,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre pour persuader Mademoiselle ..... d'épouser un homme de qualité qui la recherche en mariage.

VOus sçavez sans doute, Mademoiselle, que Monsieur le Comte de ..... est pourvû du gouvernement de ..... & je vous assure de sa part, que c'est plûtôt par un sentiment d'amour qu'il travaille à s'avancer, que pour satisfaire son ambition. Il tâche de se rendre digne de vous; & si la fortune prend soin de son élevation, il n'y a que vous qui puissiez faire son bonheur. Mais, Mademoiselle, pourquoi ne consentez-vous pas à la faire? Pouvez-vous craindre d'être malheureuse avec un homme qui vous aime tendrement, qui a de la naissance, du bien, du mérite & de quoi plaire? Il reviendra de l'armée dans peu de jours & vous jugez bien que ce sera chez vous qu'il yra d'abord. Ne faites point paroître, je vous prie, de la severité sur vôtre visage, & ne vous imaginez pas que la pudeur veut que vous en usiez ainsi, puisque la personne dont vous dépendez, s'est déclarée en faveur du Cavalier. Ce seroit une terrible injustice, de vous opposer à ses volontés; vous les avez toûjours suivies; commencerez-vous à resister à Monsieur votre pere, parce qu'il cherche à vous établir avantageusement? Je vous demande pardon de la

liberté que je prens : mais je ſçai bien que vous avez quelque confiance en moi, & que vous connoiſſez à quel point je ſuis,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Lettre ſur l'eſtime qu'on doit faire de certains ouvrages de la Nature.

J'Eſtime infiniment l'excellent homme que vous avez vû depuis huit jours. Vous me faites le plus grand plaiſi du monde de me dire qu'il donne bon ordre que les importuns de ſon voiſinage ne lui viennent dérober un tems qu'il peut employer plus utilement, qu'à recevoir leurs viſites. Si ce tems ne lui ſervoit de rien, & qu'un ſi grand homme ne ſçût qu'en faire, il auroit tort de ſe donner tant de peine à le conſerver. Mais puiſqu'il l'employe ſi utilement, il y auroit de l'imprudence s'il ne prenoit le ſoin de le garder comme une choſe précieuſe qui ſe peut perdre. Je ſuis ravi de ce que vous m'apprenez, que Monſieur .... a pour cent mille livres de pierreries, & qu'il prend plaiſir deux ou trois fois la ſemaine de les regarder quand il a beſoin de ſe remettre les yeux après un long & opiniâtre travail. Quoiqu'en diſe le Philoſophe que nous appellons le *Cinique mitigé*, ce divertiſſement n'eſt pas indigne de la gravité d'un Magiſtrat, & l'on ne voit gueres de ſpectacle plus magnifique & plus innocent. Le ſage des

Stoïques ne trouve point de plus noble occupation que de contempler les ouvrages de la nature. Vous sçavez, Monsieur, que sa majesté est ramassée en petit dans les pierreries, & qu'il n'y a ni de plus précieuses lumieres, ni de nuances plus admirables. Ce sont des fleurs incorruptibles & immortelles, où il semble que la beauté se soit fixée, encore qu'elle soit changeante & périssable partout ailleurs. Notre Censeur dit qu'il paroît aux victoires de César, que ce Conquerant ne s'amusoit pas à enfiler des perles, comme dit le peuple. Mais que répondra nôtre Critique, si je lui fais voir que César qu'il a choisi pour exemple, aimoit les perles avec tant de passion, que pour être maître de la Côte où on les pêchoit, il entreprit la conquête de l'Angleterre ? Nous voyons aussi qu'il ne dédaignoit pas de donnner souvent quelque reste de son loisir à mesurer leur grosseur, à les comparer ensemble, & à les peser de sa propre main, *au rapport de Suétone.* A la vérité un honnête homme seroit très-blâmable, s'il imitoit la brutale violence d'Antoine le Triumvir, qui mit à prix la tête d'un Sénateur, parce qu'il lui avoit refusé une belle opale, que les lapidaires estimoient vingt mille sesterces. Il n'auroit gueres moins de tort, s'il faisoit comme *Nonius* (c'étoit le nom de ce Senateur) qui fut si opiniâtre, qu'il aima

mieux mourir que de donner au Tyran le contentement qu'il desiroit, en se privant de l'opale où il avoit attaché son affection. Il fut plus déraisonnable en cela que ne sont les bêtes, qui se voyant poursuivies par les Chasseurs, s'arrachent elles-mêmes les parties de leurs corps dont elles connoissent qu'ils ont envie. C'est ainsi qu'elles trouvent l'invention de se racheter par cette rançon, comme l'a remarqué Pline. On voit dans l'Histoire des Indes, que quelques Indiens adoroient une Emeraude d'une prodigieuse grosseur, & qu'ils venoient en foule de tous côtés lui faire des sacrifices. Nous avons lû ensemble que deux grands Princes s'étoient autrefois chargé la tête d'un si grand nombre de pierreries, qu'ils en moururent tous deux. Ces passions sont extravagantes & ridicules, personne n'en doute : il n'y a point d'honnête curiosité qui n'ait son excès. Mais à mesure que son dereglement est vicieux, la modération de son usage doit attirer des loüanges. On rapporte que l'on offrit au Cardinal Ximenés pour cinq mille ducats, un diamant qui étoit de plus grand prix & qu'il répondit à ceux qui le pressoient de l'acheter : *J'employerai plus utilement cette somme à soulager la necessité de cinq mille pauvres soldats qui pourront servir l'Etat de leurs bras & de leur courage.* Qui peut nier que cette réponse ne

soit fort sage, & qu'il ne se rencontre des tems & des circonstances où il y auroit de la folie d'en user d'une autre façon ? Néanmoins je pense qu'il s'en faut tenir au sentiment de *Gallus Asinius*. Il dit dans *Tacite*, qu'en matiere de train, d'équipage, d'ameublement & de bijoux, le trop & l'assez ne se doivent juger que par la fortune de celui qui les possede. Il ajoûte ces paroles : *les gens de qualité étant sujets à de plus grandes inquiétudes, & se trouvant exposés à de plus grands dangers que n'est le commun des hommes, n'est-il pas juste de leur laisser quelques plaisirs particuliers qui puissent flatter leurs maux & en adoucir l'amertume* ? Mais, Monsieur, trouvez bon, s'il vous plaît, que nous en demeurions-là, & que je me remette au premier ordinaire à répondre aux agréables choses que vous m'avez écrites, ensuite des reproches que fait nôtre *Cynique mitigé*. Je suis trop politique & trop moral aujourd'hui pour les matieres enjoüées ; & pendant que je me sens de cette humeur, il vaut mieux que je prenne mon tems pour vous assurer très-serieusement & très sincérement, que l'on ne peut-être plus absolument à vous que je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

❀❀
❀

Lettre de reproche à une jeune personne sur son humeur mélancolique.

REprochez-moi donc ma gayeté tant qu'il vous plaira ; passez plus avant ; dites que je suis fou, parce que je me divertis au lieu de m'affliger encore de la chicane que l'on me fit l'année passée, & de l'indisposition dont je suis guéri depuis quatre mois. Je ne laisserai pas de garder ma joye que vous regardez comme une folie, & vous demeurerez dans la tristesse que vous aimez tant, & que vous nommerez prudence, si vous le trouvez à propos. Gardons nos humeurs, puisque nous nous en accommodons si bien, tremblez encore de ce qu'il y a trois ans que votre Cocher pensa vous verser sur le bord d'un précipice, & n'allez plus en carosse, si vous craignez le danger. Mais souffrez que de mon côté je ne considere mes maux passés, que comme des biens présens, & que je ne me souvienne qu'ils m'ont chagriné, que pour me réjoüir de ce qu'ils ne me chagrinent plus. Dites que je suis trop enjoüé pour un homme de mon âge, je vous répondrai que vous êtes trop mélancolique pour une jeune personne. Après cela, confinez-vous dans la solitude où vous croyez que je devrois être, & je continuerai à voir les compagnies, où vous seriez mieux reçûë que moi. Mais pour cela

il faut humaniser vôtre humeur, & profiter d'un avis qui vous est donné par vôtre &c.

Réponse à un ami qui demande des nouvelles.

QUe je suis touché de vôtre derniere Lettre, & que je la trouve charmante ! il n'y a ni d'ami si généreux, ni d'homme qui écrive si agréablement. Que n'aurois-je pas à répondre si vous ne m'ôtiez la parole ? Vous me faites des offres d'une maniere si obligeante, & vous me demandez des nouvelles d'un tour si spirituel, que je n'ai qu'à vous rendre graces de ce que vous voulez faire pour moi, & vous dire pour nouvelles, que je n'ai rien appris qui soit digne de vôtre curiosité. Quand vos Lettres m'auront appris à bien écrire, nôtre commerce sera plus régulier ; mais en attendant que vous m'ayez mis en état de le soûtenir, je me contenterai de vous protester simplement & sincerement que je suis tout à vous.

Lettre sur le caractere des femmes.

MONSIEUR,

JE n'ai pû m'empêcher de rire de vôtre crédulité, & je ne comprends pas qu'un coquet de profession puisse ignorer jusqu'où va la dissimulation des femmes. Ne savez-vous pas qu'elles sont pêtries d'artifices, &

qu'elles rient, pleurent, ou sont en colere selon qu'il leur plaît. Comme vôtre belle a mille agrémens dans l'esprit, dans l'humeur & sur le visage, j'ai lieu d'appréhender pour vous. Défendez-vous comme vous pourrez. Je vous avertis serieusement; mais ne vous avisez pas de lui déclarer le conseil que je vous donne; elle ne me pardonneroit jamais de m'être opposé aux progrès de ses conquêtes. Ce n'est pas que les jeunes blondains qu'elle assujettit ne lui puissent plaire plus que vous, mais je ne sçai si elle ne trouveroit pas plus de gloire à mener en triomphe un esclave à cheveux gris, qui lui fourniroit continuellement des Madrigaux & des Chansonnettes. Encore une fois prenez y garde, & n'engagez pas une liberté dont vos amis se trouvent si bien, & croyez-moi toûjours,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre enjoüée à Monsieur....

JE fus ravi hier au soir de vôtre enthousiasme, mais parlons franchement: Apollon vous inspiroit-il seul? Et Bacchus n'avoit-il pas quelque part dans l'agréable fureur dont vous étiez transporté? Ne vous offensez pas de ce que je vous dis, nôtre ami B.... disoit l'autre jour qu'il ne valoit rien à jeun, mais qu'il parloit comme quatre, quand il avoit deux bouteilles de

vin de Champagne dans le corps, & une à la tête. Il m'en faudroit encore davantage pour m'irriter contre N. C'est unm édisant dont tant d'honnêtes gens souffrent la malignité, que j'ai résolu de lire sans émotion toutes les Satires qu'il a composées. J'appréhende moins sa plume que les beaux yeux de la personne que vous me fites voir hier. Croyez-vous être en sureté auprès d'elle ? Pour moi je ne sçaurois me l'imaginer, quoique vous m'ayez assuré qu'il ne tient qu'à vous que vous ne deveniez blondain pour lui plaire. Je ne voudrois pourtant pas que cette envie vous portât à vous faire refondre. Les fondeurs qui s'en méleroient, pourroient bien ne pas réussir aussi heureusement que je le souhaiterois ; & vous jugez bien que je serois plus affligé de la perte que j'aurois faite, qu'ils ne seroient étonnés du peu de succès qu'ils auroient eu, étant comme je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Reproches obligéans à un Ami.

DE quoi vous avisez-vous de dire des injures aux astres pour l'amour de moi ? Ne craignez-vous point qu'à l'avenir ils ne vous regardent de mauvais œil, & que leurs aspects ne vous deviennent funestes ? Réconciliez-vous avec eux ; quand ce ne seroit que parce que vous faites de

beaux Vers, & que les anciens Poëtes étoient de leur siecle. Rien ne m'a tant plû durant ma maladie, que le transport de colere que vous aviez contre les influences, que vous regardiez comme la cause de mon indisposition, & je vous suis bien moins obligé des confitures & des gelées que vous venez de m'envoyer. Mais entre nous, ne vous lassez-vous point de m'envoyer des présens? Pour moi je me lasse d'en recevoir, & ma reconnoissance en est honteuse. Depuis cinq ou six jours que j'ai envoyé promener ma fiévre, l'on m'apporte de votre part, sirops, biscuits, marmelades, poulets & perdreaux. Vous m'en régalez de telle sorte, que je suis accablé d'obligation. Si cela dure, vous me ferez regretter ma maladie. Croyez-vous qu'il n'y a qu'à donner & à satisfaire votre humeur? Corrigez-vous, quand ce ne seroit que pour mon honneur. Que dira-t'on d'un malade chez qui on voit entrer des friandises? Ne croira-t-on pas que mes maux viennent de mes excès? Ayez soin de ma réputation, si vous voulez que je continuë d'être, Vôtre, &c.

Billet où une Demoiselle prie l'Auteur de la mener voir des bêtes farouches.

S'Il est vrai ce que vous me jurez si souvent, & que vous ayez envie de me plaire, vous viendrez me trouver après-dîner,

pour me mener avec ma sœur voir les marionettes, le lion & le tigre qui sont en Ville. Si vôtre poltronnerie ne vous fait point trop craindre d'approcher ces animaux farouches, vous me ferez plaisir de m'y accompagner. Je vous offre-là un moyen de me divertir, qui ne vous coûtera guéres. Après cela jugez de la grace que je vous fais, puisque je veux bien vous être obligée pour si peu de chose.

REPONSE.

IL est juste, Mademoiselle, que vous vous rendiez visite entre vous autres bêtes farouches. Je n'ai garde d'empêcher que vous ne vous acquitiez de ce devoir. Oüi, j'irai vous trouver après-dîner, & je serai bien aise de vous accompagner dans une entrevûë, où sans doute il y aura force caresse de côté & d'autre. Comme la sympatie fait l'amitié, je suis certain que le lion, le tigre & vous, êtes les créatures du monde les plus unies. Je m'imagine qu'il fera beau voir ces deux animaux feroces s'humilier devant vous, vous baiser les pieds & les mains, vous donner doucement quelque coup de pate, & vous dire en leur langage, que comme vous étes cent fois plus lionne & plus tigresse qu'eux, ils vous reconnoissent pour leur veritable Reine. Quand ces bêtes

RE'PONSE.

QUoique je n'aye pas trop ſujet de vouloir du bien à une vielle, qui m'a été cent fois incommode; & que je me ſente plus diſpoſé à prier pour le repos de ſon ame; que pour la ſanté de ſon corps, je veux bien vous accompagner dans vôtre devotion, & y aller pied nuds, pourvû que nous y allions en caroſſe, car ſi vous étiez réſoluë d'y aller à pieds, & pieds nuds, je vous déclare que je ne ſuis pas des vôtres. C'eſt à faire à vous, & à vôtre ſœur, à faire de pareilles entrepriſes. Comme vous avez le cœur dur & inſenſible, il y a apparence, que vous avez toutes les autres parties de même: mais pour moi, qui ai des qualités toutes contraires, je vous jure que j'ai les pieds tendres auſſi-bien que le cœur; & que ſi je faiſois un ſemblable pelerinage, mes pieds en reviendroient en auſſi mauvais état, que mon cœur quand je reviens de chez vous.

Billet de la même. Elle prie l'Auteur de faire des Vers, pour repondre à quelques Stances.

JE me repens de tout ce que je vous dis hier au ſoir; vous êtes bon à quelque choſe, & vous m'étes quelquefois néceſ-

faire. Si je vous perdois, je perdrois plus de la moitié de mon divertissement,& quelque enjoüée que je sois, je serois plus de trois heures sans m'en consoler. Vous ne devinerez pas pourquoi je me radoucis si fort aujourd'hui ; en verité c'est que j'ai besoin de vous, pour répondre à quatre Stances qui sont les plus jolies du monde, & qui m'ont été envoyées de la part d'un homme galant qui jure qu'il m'aime de tout son cœur. Employez tout vôtre esprit à travailler à cette réponse ; & faites quelque chose qui le satisfasse, & dont je sois aussi satisfaite., autrement je révoque tout ce que je vous dis d'obligeant au commencement de ce Billet.

R E' P O N S E.

VOus croyez, Mademoiselle, vous être bien radoucie, & m'avoir dit en vôtre billet des choses fort obligeantes ; mais pour moi je n'en crois rien, ni n'en veux rien croire. Si vous n'êtes douce d'une autre maniere, soyez cruelle toute vôtre vie. Dites-moi de grace si je vous ai obligation que vous me traitiez en confident, moi qui depuis six mois ne vous traite qu'en maîtresse. Cependant voilà l'insigne faveur que vous me faites ; & pour m'achever de peindre, vous voulez que je fasse des Vers qui satisfassent mon Rival. L'agréable occupation

que

que vous me proposez là ! Ah pour cette fois, je ne vous obéïrai point : ma muse est trop jeune pour faire le mêtier de confidente, & sans vanité elle mérite bien d'être employée à un service plus noble. Je ne la tiens à gages que pour le service de mon amour, & si je lui demandois quelqu'autre chose, je suis assuré qu'elle ne me l'accorderoit point. Ainsi, Mademoiselle, répondez à vôtre galant vous-même, & cherchez un autre confident que moi.

Billet de la même. Elle lui veut donner son congé

JE commence à m'ennuyer de vous entendre plaindre si souvent. Vos billets & vos conversations sont éternellement sur le ton plaintif. Quoique je vous aye dit plus de dix fois, que ce n'est pas le moyen de me plaire, vous aimez mieux m'offenser, que de cesser de faire le dolent toute vôtre vie ; mais allez le faire ailleurs que chez moi. Si pour vous empêcher d'y révenir, il ne faut que vous rendre vôtre cœur que vous m'accusez de vous avoir pris, reprennez-le, je vous le rends aujourd'hui, & vous declare que je n'y prétens plus rien ; aussi bien un cœur dolent comme le vôtre, divertit fort mal un cœur gai comme le mien

REPONSE

C'Est fort bien en uſer, que de me renvoyer mon cœur, après lui avoir fait ſouffrir ſix mois le plus rude eſclavage qu'on ait jamais ſouffert. Hé quoi ! Eſt-ce ainſi que vous payez ceux qui vous ont ſervie ? Dites-moi de grace, que voulez-vous que je faſſe preſentement de mon cœur ? & qui voudroit le recevoir au bel état où vous l'avez mis ? Non, non, conſervez-le, il eſt à vous, & ne ſauroit plus être à d'autre. Il n'eſt ni beau ni honnête de le renvoyer au pitoyable état où vous l'avez réduit, bleſſé comme il eſt, abbatu, déchiré, brûlé ; qui ſeroit la malheureuſe qui le voulût prendre à ſon ſervice ? S'il ne vous avoit pas agréé, il falloit me le rendre, avant qu'il fût en ce triſte équipage. Dans le tems qu'il étoit entier, gai, plaiſant & de bonne humeur ; dans le tems enfin qu'il ſe donna tout à vous ſans vanité il eût trouvé bien des maîtreſſes qui euſſent été ravies qu'il ſe fut donné à elles ; mais préſentement c'eſt-à-vous de le garder & de ſouffrir ſes infirmités, puiſque vous les avez cauſées. Qu'il ſoit dolent, c'eſt-à-vous à ſouffrir ſes lamentations. Mais ſi elles vous rompent la tête, ſi elles vous choquent, n'avez-vous pas un moyen, ne vous l'ai-je pas aſſez ſouvent expliqué ? Pratiquez ce moyen ; & je conſens que vous me

rendiez mon cœur, ſi alors il n'a autant de joye & de gayeté, qu'il a préſentement, de douleur & d'affliction.

Billet de la même. Elle lui fait ſavoir une peur quelle a eue à la campagne.

JE ne ſai pas ſi vous êtes ſorcier, mais je ſai bien que vous devinâtes admirablement, qu'il nous arriveroit du malheur dans notre voyage;& je croi que vous nous le procurâtes par quelque enchantement, parceque je ne voulus pas que vous fuſſiez de notre partie. Si vous en aviez été, vous auriez eu votre part de la peur que nous eûmes, quand le feu prit dans la maiſon de la nouvelle mariée. Je ne vous ſaurois dire la conſternation qui fut dans tous les eſprits, & combien la joye de la nôce fut courte. Pour moi je vous jure que je n'en ſuis pas revenuë, & que j'en tremble encore toutes les fois que j'y penſe.

R E' P O N S E.

VOus ne ſauriez, Mademoiſelle, vous empêcher de faire des votres,vous êtes deſtinée à mettre le feu par tout ; & vous auriez été bien fachée que la nôce de votre pauvre Métayere eût été exempte de vos incendies. Vous avez beau me dire que vous n'êtes pas revenuë de cette peur, & que vous en tremblez encore. Je vous connois,

vous êtes accoûtumée au feu, & il n'y a point d'apparence qu'après avoir brûlé tant de cœurs, vous ayez eu peur de brûler une maison. L'embrazement des choses insensibles ne vous doit pas toucher, puisque vous n'êtes pas touchée de celui d'un homme aussi sensible que moi. Au reste n'en attribuez pas la cause à mes enchantemens ; la chose a été naturelle. Une méchante maison couverte de paille ne pouvoit pas se sauver près d'un feu aussi grand que celui de vos yeux ; car c'est celui-là, & non pas le feu de la chandelle, qui a fait le désordre. Je sai de bonne part, que le nouveau marié qui eut le cœur assez bon pour souhaiter que vous fussiez la nouvelle mariée, fut le miserable auteur de cette incendie ; mais je sai aussi que vous ayant vûe, il en devint si troublé, qu'il ne savoit plus ce qu'il faisoit ; le feu de vos yeux le mit tellement en désordre, qu'il ne se souvînt pas d'ôter une chandelle qu'il avoit portée pour tirer du vin, près de la paille où le feu commença. Après cela dites que ce n'est pas vous qui avez été l'incendiaire ; soûtenez encore que vos yeux ne sont pas les plus grands boutefeux du monde. Encore passe, s'ils se contentoient de brûler des maisons ; mais il n'est point de cœur qu'ils épargnent, & ceux-là sont les plus heureux, qu'ils consument les plus promptement. Pour le mien, il n'a pas ce bonheur,

vous le brûlez à petit feu, pour rendre son tourment long & plus cruel.

Lettre d'amour à une Demoiselle.

MADEMOISELLE,

PUisque vous me voulez du bien, je vous proteste dés la premiere ligne, que je suis vôtre très-humble, très-obéïssant & très-passionné Serviteur : car je sens déja mon ame par l'excès de la joye, se répandre si loin de moi, qu'elle aura passé sur mes lévres, avant que j'aye le tems de finir ma Lettre ; toutefois la voilà concluë ; & je puis si je veux, la fermer ; aussi-bien, puisque vous m'assurez de vôtre affection, tant de lignes ne sont pas nécessaires contre une place prise ; & n'étoit que c'est la coûtume qu'un Héros meurt debout & un Amoureux en se plaignant, j'aurois pris congé de vous & du Soleil, sans vous le faire savoir : mais je suis obligé d'employer les derniers soupirs de ma vie à publier en vous disant adieu, que j'expire d'amour ; vous saurez bien pour qui. Vous croirez peut être que le mourir des Amans n'est autre chose qu'une façon de parler ; & qu'à cause de la conformité des noms de l'amour & de la mort, ils prennent souvent l'un pour l'autre ; mais je suis fort assuré que vous ne douterez pas de la possi-

bilité du mien, quand vous trouverez à l'extrêmité.

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Lettre d'amour & badine à une Demoiselle.

MADEMOISELLE,

SUis-je condamné de pleurer encore bien long-tems ? Hé je vous prie, faites-moi l'amitié de me découvrir là-dessus vôtre intention, afin que j'aille de bonne heure remplir ma place aux Quinze-Vingts; parce que je prévois que de vôtre courtoisie, je suis prédestiné à mourir aveugle. Oüi aveugle car vôtre ambition ne se contenteroit pas que je fusse simplement borgne. N'avez-vous pas fait deux alambics de mes yeux, par où vous avez trouvé l'invention de distiller ma vie,& de la convertir en eau toute claire ? En vérité je soupçonnerois (si ma mort vous étoit utile) que vous n'épuisiez les sources d'eau qui sont chès-moi, que pour me brûler plus facilement ; & je commence d'en croire quelque chose, depuis que j'ai pris garde que plus mes yeux tirent d'humide de mon cœur,plus il brûle.Je n'oserois même marcher dans les ruës, embrasé comme je suis, que les enfans ne m'environnent de fusées, parce que je leur semble une figure échapée d'un feu d'artifice ; ni à la campagne,qu'on ne me prenne pour un de ces ardens, qui traînent les gens à la

riviere. Enfin vous pouvez connoître tout ce que cela veut dire, c'eſt, Mademoiſelle, que ſi vous ne revenez bientôt, vous entendrez dire à votre retour, quand vous demanderez où je demeure, que je demeure aux Tuilleries; & que mon nom, c'eſt la Bête à feu, qu'on fait voir aux Badauts pour de l'argent. Alors vous ſerez bien honteuſe d'avoir un Amant Salamandre.

Lettre galante à une Demoiſelle, pour la remercier d'un préſent de Braſſelets.

MADEMOISELLE,

J'Ai reçû vos magnifiques Braſſelets, qui m'ont paru tout glorieux de porter vos chiffres; ne craignez plus, après cela, qu'un priſonnier arrêté par les bras & par le cœur vous puiſſe échaper. J'avoüe cependant que votre don m'eût été ſuſpect, à cauſe qu'il entre preſque toûjours des cheveux & des caracteres dans la compoſition des charmes; mais comme vous avez tant d'autres moyens plus nobles pour cauſer la mort, je n'ai garde de vous ſoupçonner de ſortilege; & j'aurois tort de me dérober aux ſecrets de votre magie, ne m'étant pas poſſible de me ſouſtraire à mon horoſcope qui s'eſt accordée avec la votre, de ma triſte avanture. Mais parlons ſérieuſement, Mademoiſelle, n'eſt ce pas acquerir un cœur à bon marché, que celui qui ne vous coûte que

cinq ou six coups de brosses? Si vous en trouvez d'autres à ce prix-là, je vous conseille de les prendre; car il peut revenir plus facilement des cheveux à la tête que des cœurs à la poitrine. N'auriez-vous point aussi choisi par malice des cheveux à me faire présent pour m'expliquer en hiérogliphe l'insensibilité de votre cœur. Mais, non je vous crois plus génénereuse; & quelque mal intentionnée que vous soyez, je confonds tellement dans ma joye toutes les choses qui me viennent de votre part, que les mains qui m'outragent ou qui me caressent, me sont également souhaitables, pourvû qu'elles soyent les votres; & la lettre que je vous envoye en est une preuve puisqu'elle ne tend qu'à vous remercier de m'avoir lié les bras, de m'avoir tiré par les cheveux; & par toutes ces violences m'avoir fait,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Plainte galante à une Dame.

MADAME,

JE ne me plains pas seulement du mal que vos beaux yeux ont eu la bonté de me faire; je me plains encore d'un plus cruel, que leur absence me fait souffrir. Vous laissâtes en mon cœur, lorsque je pris congé de vous, une insolente, qui sous prétexte qu'elle se dit votre idée, se vante d'avoir sur moi une puissance de vie & de mort; en-

core elle encherit tyranniquement ſur vôtre empire, & paſſe à cet excès d'inhumanité, de déchirer les playes que vous aviez fermées, & d'en creuſer de nouvelles dans les vieilles, qu'elle ſçait ne pouvoir guérir. Vous ſçavez cependant que vous m'avez juré en partant pour vôtre voyage, que toutes mes fautes étoient effacées, que vous les oubliez pour toûjours, & que jamais vous ne m'oublierez. O! belles eſperances, qui ſe ſont evanoüies avec l'air qui les a forméés! A peine eûtes-vous achevé ces paroles trompeuſes, répandu quelques larmes perfides, & pouſſé des ſoupirs artificieux, dont vôtre bouche & vos yeux démentoient vôtre cœur, que fortifiant en vôtre ame un reſte d'une cruauté cachée, vous vous éloignâtes des lieux, où ma vûë auroit été capable de vous toucher de pitié. A quoi bon, Madame, tant de précautions? Vous connoiſſez trop bien la puiſſance de vos coups pour en apprehender la guériſon. La medecine qui parle de toutes les maladies, n'a rien écrit de celle qui me tuë, parce qu'elle en parle comme les pouvant traiter; mais celle qu'a produit en moi vôtre amour, eſt une maladie incurable: car le moyen de vivre quand on a donné ſon cœur, qui eſt la cauſe de la vie; Rendez-le-moi donc, ou me donnez le vôtre en la place du mien? autrement dans la réſolution où je ſuis, de terminer par

une mort sanglante ma pitoyable destinée, vous allez attacher aux conquêtes que méditent vos yeux un trop funeste augure, si la victime que je vous dois immoler se trouve sans cœur. Je vous conjure donc encore une fois, puisque pour vivre vous n'avez pas besoin de deux cœurs, de m'envoyer le vôtre, afin qu'il m'empêche de faire une mauvaise fin ; quand même je ferois tomber au bas de ma Lettre mal-à-propos, que je suis & serai toute ma vie,

MADAME, Vôtre, &c.

CONNOISSANCE IMPREVUE.

Lettre gracieuse à une Dame de la Cour.

NE vous plaignez pas, Madame, avec injustice, de cet admirable enchaînement, dont la nature a joint d'une societé commune les effets avec leurs causes. Cette connoissance imprévûë est une suite de l'ordre qui compose l'harmonie de l'Univers ; & c'étoit une nécessité prévûë au jour natal de la création du monde, que je vous visse, vous connusse, & vous aimasse ; mais parce qu'il n'y a point de cause qui ne tende à une fin, le point auquel nous devions unir nos ames étant arrivé, vous & moi tenterions en vain de l'empêcher. Admirez, je vous prie, les mouvemens de cette predestination. Ce fut à la pêche où je vous rencontrai ; les

filets que vous dépliates en me regardant, ne vous annonçoient-ils pas ma prise? Et quand j'eusse évité vos filets, pouvois-je éviter les hameçons pendus aux lignes de cette belle lettre, que vous me fites l'honneur de m'envoyer quelques jours après, dont chaque parole obligeante n'étoit composée de plusieurs caracteres qu'afin de me charmer: aussi l'ai-je reçûë avec des transports si grands, que je m'imaginois en approchant mes lévres de cette chere lettre, baiser vôtre bel esprit dont elle est l'ouvrage. Au surplus, Madame, permettez-moi, s'il vous plaît, de vous assurer que je serai jusqu'au dernier moment de ma vie, Vôtre &c.

Lettre galante à une Demoiselle.

MADEMOISELLE,

LE souvenir que j'ai de vous, au lieu de vous réjoüir, dévroit vous faire pitié. Imaginez-vous un feu composé de glace embrasée, qui brûle à force de trember, que la douleur fait tressaillir de joye, & qui craint autant que la mort la guérison des ses blessures: voilà ce que je suis quand je parle à vous. Je m'informe aux plus habiles de ma connoissance, d'où vient cette maladie; ils disent que c'est amour: mais je ne le puis croire, à cause que ceux de mon âge ne sont guéres travaillés de cette infirmité. Ils répon-

dent que l'amour eſt un enfant, & qu'il s'arrête à ſes pareils; qu'il eſt mal aiſé à des enfans de ſe joüer long tems avec du feu ſans ſe brûler, & que leur poitrine eſt plus tendre que celle des hommes. Si cela eſt vrai, que deviendrai-je? Je n'ai point d'experience; je haïs les remedes, j'aime la main qui me frape; enfin je ſuis attaqué du mal, où je ne puis appeller le Medecin, qu'on ne ſe mocque de moi: encore ſi vous n'aviez mon cœur, j'aurois le cœur de me deffendre;mais j'ai fait par ce preſent, que je n'oſerois me fier à vous, à cauſe que vous avez le cœur double.Songez donc à me donner le vôtre, car je ſuis d'une profeſſion à être montré au doigt,ſi l'on vient à ſçavoir que je n'ai point de cœur; & puis voudriez-vous avoüer une perſonne ſans cœur pour vôtre paſſionné ſerviteur.

---

*Lettre galante à Madame ****

QUand vous me demandez, Madame, ce que veut dire le trait dont vous témoignez être inquiéte, ce n'eſt point que vôtre cœur empruntant le ſecours de vôtre eſprit, ne vous l'ait déja appris; mais vôtre modeſtie vous fait ſonpçonner ces deux interpretes, & vous craignez qu'ils ne ſoient d'intelligence a vous abuſer.Je voudrois diſſiper ce doute, & vous confirmer dans les

ſentimens que l'amour vous doit donner ; car je ne puis me taire ſans crime, quand vous employez le Dieu Mercure pour me forcer à parler. Je ne m'expliquerai cependant que par une fable que votre cœur, ſi je ne me trompe, ne manquera pas de s'appliquer.

" Le jeune Daphnis avoit de l'amour pour " Euriſtée, La Nymphe en avoit pour lui ; " & quoi que tous deux fort ſpirituels, ils ne " ſçavoient point les ſentimens l'un de l'au" tre. Euriſtée étoit modeſte : Daphnis ſe " plaignant un jour de la cruelle contrainte " où le reſpect l'obligeoit de vivre, l'Amour " s'offrit à ſes yeux dans ſon équipage ac" coûtumé ; & lui fit quelques reproches de " ce que ſon ſecours étant néceſſaire à tous " ceux qui aiment, il ne ſongeoit point à " l'implorer. Daphnis ſe montra tout prêt à " ſe ranger ſous ſes loix, pourvû qu'il lui " fournît un moyen de faire connoître à " Euriſtée qu'il l'aimoit, ſans lui rien di" re de ſa paſſion. Hé bien, dit l'Amour, " prens un trait dans mon Carquois, & le " fais porter à Euriſtée par les vents, il ſuf" fit que j'aye diſpoſé ſon cœur à te trouver " à ſon gré. Elle a de l'eſprit, & compren" dra mieux par ce trait l'amour que tu as " pour elle, que ſi tu lui en faiſois la plus " touchante déclaration. Pour reconnoiſ" ſance de ce bienfait, ſois lui fidelle. Da-

" phnis crut l'Amour. Il envoya auſſi-tôt ce
" trait à ſon aimable Euriſtée, & employa
" ces paroles à la fin d'un billet qu'il y joi-
" gnit : Adieu, charmante Euriſtée ; ſi je
" voulois vous dire la centiéme partie de
" ce que je penſe, je n'aurois pas aſſez de
" papier. Ce trait vous dira le reſte.

Si ce trait, Madame, vous a fait entendre ce que vous repreſente cette fable, ne dédaignez pas de faire voir que je ne ſuis pas trompé, & que vous ſçavez que j'aſpire au bonheur de vous prouver que je ſuis le plus fidéle & le plus paſſionné de vos ſerviteurs.

Lettre d'amour & de reproche d'une Maîtreſſe à ſon Amant.

O Amitié ! amitié ! que tu me cauſes de peines, que tu m'as fait ſouffrir l'année derniere, que tu me feras ſouffrir celle-ci, & que l'abſence d'Alcidon, quand il va faire ſes campagnes, eſt une cruelle épreuve pour moi ! J'apprehende à tout moment de perdre un ami ſi aimable, lorſqu'il s'éloigne de moi. Pourquoi s'expoſer à tant de périls & de hazards ? Que manque-t-il à la fortune d'Alcidon ? Sa gloire eſt plus grande que ſa fortune. Eſt-il juſte après tout de riſquer ſi ſouvent une vie d'ou tant d'autres dépendent ? Et la raiſon ne veut-elle pas que l'on prenne ſoin de conſerver les choſes dont la perte eſt irréparable, &

qu'on ne les hazarde jamais, bien loin de les hazarder toûjours? Ah! mon cher Alcidon, vous ne faites pas ces reflexions, & quand je vous les propose, elles ne font nulle impression sur vôtre esprit. C'est une marque que vous n'aimez pas ceux qui vous aiment. Vous n'aimez point Daphnée dont vous êtes le plus aimé; & la tendresse que j'ai pour vous ne trouve dans votre cœur que de l'indifference. Si vous m'aimez, voudriez-vous m'abandonner à de si étranges ennuis, & me jetter toutes les années dans ces mortelles inquiétudes? Le mépris que vous faites de votre vie, me fait hayr la mienne; & les peines que je souffre en vous aimant, sont si grandes, que pour en être délivrée je souhaite ma mort.

Lettre à une Demoiselle sur l'amitié vertueuse.

MADEMOISELLE,

C'Est une regle presque generale, que toutes les choses descendent par les mêmes degrez qu'elles montent, & que le terme de leur élevation marque souvent celui de leur décadence; néanmoins mon affection ne pouvant être limitée, elle n'est point sujette à cette loi; & votre vertu qui l'a fait naître, lui peut donner un accroissement sans bornes. Ne doutez donc non plus de sa durée, que de la noblesse de son ori-

gine, & croyez qu'une si belle cause ne peut produire que de beaux effets, dont le premier est la résolution inviolable de voir plutôt changer l'ordre de la nature, que le dessein d'être toute ma vie.

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Réponse de la Demoiselle.

MONSIEUR,

VOus avez de très nobles sentimens de la vertu, c'est celle qui unit les absens, & qui nous inspire de l'amour pour ceux mêmes que nous n'avons jamais vûs; & il n'est rien au monde qui ait une force si admirable pour ravir les cœurs; mais je ne puis avoüer que vous m'aimiez, à cause; dites-vous, que je suis vertueuse, ni que vous ayez raison de faire une peinture si éclatante de la plus imparfaite de toutes les créatures. Quoique vôtre pensée me donne une étrange confusion, je ne disputerai point de la cause de vôtre amitié, & je ne me ferai jamais voir telle que je suis, de peur que cette connoissance n'en rabatte beaucoup, & que vous n'ayez plus si bonne opinion de moi, qui serai cependant avec tous mes defauts.

Vôtre, &c.

Offre de service á une Demoiselle.

MADEMOISELLE,

L'Inclination que j'ai à vous estimer plus que toutes les personnes du monde, m'oblige aujourd'hui de vous faire offre de mes très-humbles services, & de vous assurer en même tems, que je ne changerai jamais la résolution que j'ai prise d'être toute ma vie,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Déclaration d'amour.

MADEMOISELLE,

IL faut de nécessité pour mon repos, que je vous déclare le dessein que j'ai de vous aimer, & de vous servir toute ma vie. Vôtre mérite m'y oblige, & mon inclination m'y contraint : je ne suis en peine que de sçavoir vôtre volonté pour me déterminer à dire publiquement que je suis,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Autre déclaration d'amour.

MADEMOISELLE,

JE ne prendrois pas la liberté de dire que je vous honore extrêmement, & que je vous aime de même, si vôtre parfaite beauté & vôtre esprit ne m'y forçoient : ces ra-

res qualités en me faisant cette douce violence, vous font en même tems les excuses de la hardiesse que j'ai prise. Tout mon dessein ne consiste qu'à sçavoir si vous avez agréable que je sois éternellement,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Autre déclaration d'Amour.

MADEMOISELLE,

VOus voulez bien me permettre de vous écrire pour sçavoir de vous comment je suis dans vôtre esprit; c'est à mon gré la plus belle place du monde; si je n'y étois point, la vie me seroit tout-à-fait indifférente; & si je n'avois peur de donner à la verité un langage suspect, je dirois, Mademoiselle, que vous faites le seul objet de mes desirs & de mon obéïssance;&, je m'estimerois bien malheureux, si elle n'avoit aucune part en vos commandemens. Vous pouvez trouver des personnes plus capables de les exécuter, mais vous n'en trouverez jamais de plus zelées ni de plus fidelles. Ce titre est assez rare à la Cour, où les complimens les plus étudiés sont les mieux reçus, où l'artifice regne souvent, & où le cœur n'est presque jamais d'intelligence avec les paroles: les miennes partent d'un cœur sincere, où vous regnez en Souveraine, puisque je suis avec toute sorte de respect,

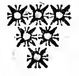
MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Lettre ſur une nouvelle connoiſſance qu'on à faite avec une jolie Demoiſelle.

MONSIEUR,

CE n'eſt pas faire des inclinations ni des Maîtreſſes, que de voir des Dames & de ſe trouver ſouvent avec elles dans les Cercles & dans les aſſemblées : ces Compagnies ſont avantageuſes à un Cavalier, quand ſa liberté n'eſt point en danger, & que ſon cœur eſt à l'épreuve des plus grands charmes. Je ſuis plus heureux que je n'étois, ayant depuis deux jours fait connoiſſance avec une Demoiſelle, dont les perfections pourroient donner de l'amour aux plus ſauvages humeurs ; mais je n'ai que du reſpect pour elle, & vous n'en demeureriez pas-là, ſi vous pouviez la voir avec la même liberté que moi. Cependant pour vous montrer que je ne ſuis pas jaloux, & que je ne crains point de me faire des Rivaux, nous irons la voir enſemble, quand il vous plaira, & vous verrez ſi je n'ai pas ſujet de me glorifier d'une ſi belle connoiſſance. Je ſuis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.



Déclaration d'amour à une Demoiselle qu'on n'a vû qu'un moment.

MADEMOISELLE,

L'Aveu que je vous fais d'un Amour qui ne fait que de naître, vous surprendra sans doute : mais pour être un peu prompt, il n'est pas moins sincere. Il est impossible de voir une personne aussi parfaite que vous sans l'aimer, & de l'aimer sans se donner la liberté de lui écrire. Cette liberté ne doit pas vous offenser, elle est accompagnée de tout le respect que je vous dois ; & si j'étois assez heureux pour que vous approuvassiez ma passion, mon bonheur seroit digne d'envie. J'attens l'Arrêt qu'il vous plaira de prononcer là-dessus ; s'il m'est favorable, je cours aussi-tôt me jetter à vos pieds, pour vous en remercier ; mais s'il m'est contraire, je m'ôte pour jamais de devant vos yeux ; & plûtôt que de vous déplaire, je me résous à souffrir tous les maux que la cruauté d'un silence éternel impose à l'Amour. Je suis,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Autre déclaration d'Amour.

J'Ai mille choses à vous dire, Mademoiselle, & je n'ai rien à présent qui s'offre à ma plume ; toutes mes pensées sont con-

fuses & embarrassées ; accordez-moi, je vous prie, un jour tout entier, afin que j'aye le loisir non-seulement de vous parler, mais aussi de vous faire lire jusqu'au fond de mon cœur, où vous regnez si absolument, que c'est trop peu de vous dire, que je suis tout à vous & plus que vôtre imagination ne vous sauroit représentèr.

MADEMOSELLE, Vôtre, &c.

A une Demoiselle que l'on aime tendrement.

MADEMOISELLE,

JE ne sai d'ou vient qu'en vôtre absence j'ai mille choses à vous dire ; & lorsque je suis devant vous, je ne me souviens plus de rien : ne m'auriez vous point donné de l'amour ? & cette stupidité que j'approuve, ne seroit elle point un effet du trouble qu'il me cause ? Vous auriez grand tort si vous aviez osé troubler la tranquilité de mon cœur ; & je doute, si je serois d'humeur à vous pardonner cet attentat. Cependant j'ai bien peur que vous ne l'ayez déja commis. Je m'apperçois depuis peu, que je suis tout autre ; je sens pour vous des mouvemens que je n'eus jamais pour personne. Je vous souhaite à toute heure ; je trouve mille plaisirs à vous voir ; & quand je vous vois, je ne puis vous quiter ; vôtre air, vos paroles, tout me charme en vous ; je vous préfere a tout ce que j'ai au monde. Ah que

dis-je ! je reſſens trop que je vous aime : mais je ne rougis point de ma foibleſſe, puiſqu'il m'eſt ſi glorieux de vous ſacrifier ma liberté, & d'être de la plus parfaite de toutes les belles,

MADEMOISELLE, Le très-humble, &c.

Declaration d'amour.

LA paſſion que j'ai pour vous, Mademoiſelle, eſt ſi forte, que je ne puis me diſpenſer de vous écrire pour vous aſſurer de mes reſpects, & vous offrir mes très-humbles ſervices. Mais ce n'eſt pas aſſez, il faut qu'elles vous diſent tout bas que je vous aime. Ce mot eſt trop hardi, je ne veux plus le dire, ſans avoir une permiſſion particuliere. C'eſt aſſez, Mademoiſelle, que vous ſouffriez que j'aye toute l'eſtime poſſible pour vous ; & je me tiendrois fort heureux, ſi elle pouvoit m'attirer l'honneur de vous plaire, & le privilege de me dire,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Declaration d'amour.

JE ſuis inſpiré, Mademoiſelle, de la plus belle & de la plus juſte paſſion du monde. Elle eſt ſi impérieuſe, qu'elle ne me permet pas de ſuivre toutes les juſtes précautions qui ôtent la liberté de par lerouvertement ; & pour me donner plus de hardieſ-

ſe, elle me perſuade qu'une libre déclaration d'amour n'eſt pas contraire au reſpect qu'on doit à une perſonne qu'on honore. Je n'avois pas voulu l'écouter juſqu'à ce jour. Il faut enfin que je ſois certain, ou de mon bonheur, ou de mon malheur. J'aime, je ne le puis nier; & tout l'artifice que j'ai apporté pour le cacher n'a ſervi qu'à montrer que j'aime depuis long-tems, & d'une inclination très-ſincere, qui ne peut venir que d'un cœur qui ne ſoupire que pour vous; s'il vous étoit agréable, je m'eſtimerois le plus honteux de tous les hommes.

Autre déclaration d'amour.

MADEMOELLE,

J'Eſſaye inutilement de cacher le feu qui me dévore; tous mes ſoins le rendent plus violent, & je m'apperçois bien que ſi ma diſcretion vouloit toûjours être ſouveraine, mon mal deviendroit incurable; il faut donc vous le découvrir, & vous accuſer aujourd'hui d'en être la cauſe. Si vous aviez moins de charmes, mon tourment ſeroit ſans doute modéré; mais je ne ſaurois me plaindre de ſon excès, ſans faire voir en même-tems, que comme vos perfections ſont infinies, il eſt impoſſible de les connoître ſans en être charmé. Ainſi je vous aime par néceſſité, & je reſpecte par raiſon

les excellentes qualités qui vous rendent aimable : ne blâmez pas cette confession ingénuë,& soyez assurée que de tous les cœurs qui seront jamais du nombre de vos conquêtes, le mien sera toûjours le plus fidele, & moi par consequent,

MADEMOISELLE, Vôtre., &c.

Autre déclaration d'amour.

MADEMOISELLE,

JE n'ai jamais manqué pour vous ni de respect, ni d'amour ; ainsi loin de me blâmer, vous trouverez que je suis à plaindre, de ne pouvoir pas joüir autant que je souhaiterois, du plaisir de vous voir, & de vous rendre mes hommages. Je vous puis même assurer qu'il ne se passe pas un moment que je ne pense à vous, & qu'au milieu des occupations qui m'attachent le plus, je suis fort distrait. Je me cherche toûjours, & jamais je ne me trouve qu'auprès de vous. Hélas ! tout ce que je vous dis-là, Mademoiselle, n'est qu'une foible image de ce que je sens, & j'ai du dépit que mon expression trop foible ne puisse aller aussi loin que ma pensée, & vous faire sentir tout l'excès de l'amour honnête dont brûle incessamment pour vous,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Impatience

Impatience de recevoir ce qu'on aime

MADEMOISELLE,

JE n'eus jamais tant d'envie de vous voir, que depuis que je ne vous vois plus. J'avois toûjours regardé vôtre presence comme la source de mon bonheur ; mais pour me le rendre plus cher ; il falloit que quelque disgrace en interrompit le cours : je l'éprouve enfin ; car quelque idée que vous puissiez vous faire de maux terribles que me cause vôtre absence, elle ne vous en sçauroit exprimer la moindre partie. Je ne me connois plus, je suis inquiet, je rêve, je soupire sans cesse, je fuis le monde ; & je ne cherche que la solitude & le silence. C'est-là que d'un cœur gémissant, je vous appelle & vous redemande incessamment. Enfin c'est là que je vous retrouve, que je m'entretiens avec vous ; ou plûtôt c'est - là que je me laisse séduire par mon imagination ; & que je me trompe par de faux plaisirs. Hélas ! je m'aperçois bientôt de leur mensonge. Ces charmantes illusions se dissipent, ces phantômes vains & flateurs s'évanoüissent aussi - tôt. J'ai beau vous chercher, je ne vous trouve plus que dans mon ame ; regnez y toûjours, ma Chere, & qu'elle soit à jamais l'heureux siége de vôtre empire. Mais pour lui en assurer le bonheur, bannissez - en le trouble, & lui

rendez le calme. Il n'y a que vôtre seule présence qui le puisse faire ; accordez - la moi.avec autant de promptitude que je vous la demande avec ardeur,

Ma chere Demoiselle, Votre, &c.

Sur le même sujet.

Mademoiselle,

Je ne sçai quels sentimens vous aurez de l'état de mon cœur. Je n'eûs jamais tant d'envie de vous voir, & jamais je ne vous aimai si fortement, que depuis que je ne vous vois plus. Ce n'est pas que votre présence ne m'ait toûjours été un bien fort sensible ; mais l'on ne sçait guéres ce que valent les felicités dont la tranquilité dure trop long - tems. Il faut quelquefois souffrir la peine d'en être privé pour en joüir avec plus de plaisir, & pour sçavoir mieux de quel prix sont ses douceurs. Je m'en apperçois maintenant, Mademoiselle, les obstacles irritent mes desirs, & cette distance qui me sépare de vous, ne sert qu'a m'y unir d'avantage. Tirez - moi de cet abîme de douleur où je languis ; permettez - moi d'aller chercher la vie & le repos auprès de vous, ou daignez me rendre ici l'un & l'autre par votre heureux & prompt retour, si vous voulez que je vive pout être toûjours,

Mademoiselle, Vôtre, &c.

Allarmes d'un Amant au sujet de l'éloignement de sa Maîtresse.

MADEMOISELLE,

QUoique l'amour m'ait fait trembler plusieurs fois à la vûë des maux que m'alloit causer votre absence, l'image affreuse qu'il m'en faisoit, n'approchoit point de l'horreur de ceux que j'endure. Je succombe & je cede à leurs violences, mille apprehensions me troublent & me déchirent; je me défie de vos plus innocens plaisirs, vous n'en sçauriez goûter qui ne me coûtent des soupirs : ces compagnies que vous recherchez, ces visites fréquentes que vous recevez ; tous ces doux entretiens qu'attirent vos charmes, sont autant d'écuëils pour mon amour, & je les regarde comme la source funeste de mille dangereux Rivaux. Mais hélas ! il n'en faut qu'un pour me donner mille allarmes; vous le souffrirez, vous vous accoûtumerez à le voir, & votre cœur se rendra peut-être aussi facile que vos yeux. Vous m'oublierez enfin, malgré tous vos sermens. Ah ! cette pensée me tuë. Arrachez-la moi, si vous m'aimez ; puisque je n'en puis avoir d'assurance que par vos lettres, prodiguez-les en faveur de celui qui se qualifie.

MADEMOISELLE, Le plus fidéle, &c.

Lettre familiere à une Demoiselle.

MADEMOISELLE,

J'Irai chez vous après-dîner, plus pour vous voir que pour voir vos amies. Quand on vous a vûë, on ne penſe plus à rien voir de beau, & l'on ne ſe ſoucie point de paroître agréable à d'autres yeux qu'aux votres. Cela veut dire que je ferai ma viſite dans ma négligence ordinaire. Pour les aſſauts qu'on livrera à mon cœur, ce ſera à vous à les repouſſer, & à garder une place qui vous appartient. Je ſuis,

MADEMOISELLE, Votre, &c.

Lettre familere à une Demoiſelle pour lui marquer qu'on l'aime.

MADEMOISELLE,

VOus ſçavez ce que je vous dis hier touchant l'eſtime & quelque choſe de plus que j'ai pour vous. Je vous ſupplie très-humblement de le croire par amitié, auſſi-bien je vous en rendrai tant de témoignage, que je vous le ferai croire par force. Ne m'en laiſſez pas venir à ces extremités-là, je ne vous en aurois pas la moitié tant d'obligation; & vous rougiriez un jour d'avoir douté d'une choſe ſi véritable. Je ſuis,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Sur le même sujet à une Dame.

OUi, Madame, je m'abandonne à vôtre conduite. J'irai cet après midi avec vous chez vôtre charmante sœur, ou chez vôtre admirable amie. Vous n'avez qu'à choisir? car pour moi il m'importe peu que ma liberté se perde à la Place Royale ou dans l'Isle Nôtre-Dame. J'ose même dire que vous me verrez marcher avec autant d'assûrance, que s'il n'y avoit rien à craindre pour moi. Mais, Madame, ce sera plûtôt pour vôs interêts, que pour ma gloire, que je montrerai cette fermeté. Je suis d'un âge à n'être plus touché des vanités de ce Monde, & je pense que vous ne serez pas fâchée qu'il paroisse qu'un homme qui est à vous ne manque point de courage. Je vous donne le bon jour, & je suis, Vôtre, &c.

Lettre galante à une Dame.

IL est vrai, Madame, que je ne me porte pas bien aujourd'hui, & j'ai honte de ne me pas trouver plus mal puisque vous devez partir demain. Si j'étois plus jeune, j'en mourrois; mais la bienséance ne permet pas qu'un homme de mon âge fasse une galanterie de cette sorte. Il faut me résoudre à vivre pour attendre votre retour. Revenez donc le plûtôt que vous pourrez. Si vous

Sur le même ſujet à une Dame.

MADAME,

L'Eſpérance que j'avois de vous rendre viſite, m'a fait perdre le plaiſir de vous écrire une lettre ; & ce que je regrette davantage, j'y ai perdu une de vos réponſes. Si vous vous ſouvenez de la derniere, vous verrez que je dis beaucoup. Elle étoit ſi jolie, que quand elle eût été déſobligeante, elle n'auroit pas laiſſé de me plaire ; & elle étoit ſi obligeante, que je l'euſſe aimée, quand elle n'auroit pas été jolie. Il m'eſt arrivé auſſi ce que je ne m'imaginois pas poſſible. J'ai ſenti que je vous aimois plus qu'auparavant, & j'ai éprouvé ce que je n'euſſe point compris ſans cela, qu'il ſe pouvoit ajouter quelque choſe à l'eſtime que je fais de vôtre eſprit. J'oſe même avoüer, Madame, que j'ai été plus d'un jour bien-aiſe de votre abſence, & que toutes les fois que je relis ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, je doute s'il eſt vrai ce que j'avois penſé, qu'il n'y avoit pas pour moi de plus grand contentement que celui de vous voir, & de vous aſſurer que je ſuis,

MADAME, Vôtre, &c.



A une Demoiſelle, ſur ce qu'il n'y a point d'homme qui mérite ſon cœur.

C'Eſt, Mademoiſelle, une ſage réſolution que celle que vous prenez de bien garder votre cœur, & de ne le changer jamais contre une autre. Quoiqu'on vous pût donner de retour, vous y perdriez trop, & il n'y a point d'homme qui mérite ce bonheur, ni qui ait la hardieſſe de ſe le promettre ſans témérité. Si quelqu'un vous poſſedoit un jour toute entiere, quand il vous feroit Reine d'un beau Royaume, il recevroit plus qu'il ne donneroit; & vous le rendriez maître d'un tréſor qui vaudroit mieux que ſa couronne. Avec tout cela, j'oſe dire que la poſſeſſion d'une des plus belles & des plus ſpirituelles perſonnes qui vivent ne ſeroit pas capable de le rendre tout-à-fait heureux, puiſqu'au milieu de ſa félicité, il auroit le déplaiſir d'en être eſtimé indigne par tous ceux qui ont l'honneur de vous connoître, & d'être comme je ſuis ſincerement,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Réponſe galante à une Dame.

MADAME,

LA lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'a fait le plus grand plaiſir & le plus grand dépit dont je puiſſe être

touché. Il n'y a point d'expression qui ne soit brillante, qui ne m'ait ravi l'esprit, & qui ne m'ait charmé le cœur. Mais quand j'ai consideré que j'étois éloigné de l'admirable personne qui écrivoit d'une maniere si polie & si galante, je me suis regardé comme un miserable que l'on avoit exilé dans un desert. J'ai oublié qu'un moment auparavant je me trouvois heureux de me voir dans un des plus délicieux vallons du Royaume, où je goûtois le repos que j'y étois venu chercher. Je quitte ce lieu, son parc, ses canaux, ses prairies, ses oiseaux, son bois, son gibier, son poisson, & je retourne à Paris malgré les mauvais chemins. Vous jugez bien, Madame, que j'irai d'abord chez vous; mais vous vous trompez si vous croyez que ce soit pour vous assurer de mes services. Ce sera plûtôt pour vous dire très-sincerement, qu'il n'y a point de plus puissante enchanteresse sous le Ciel que vous, & que je serai toute ma vie,

MADAME, Vôtre, &c.

Lettre de remercîment à une Dame.

QUe j'ai de joye, Madame, de vous regarder comme la plus heureuse personne du monde! Quand je vous examine; je suis persuadé que la fortune a du respect pour vous. Ce n'est pas qu'elle vous épargne toûjours, & qu'elle ne vous blesse presque

aussi souvent que les femmes ordinaires ; mais il semble qu'elle se repent d'abord, & qu'elle travaille à guérir les playes qu'elle vient de vous faire. Elle ne vous porte que des coups favorables ; & il paroît même visiblement qu'une puissance supérieure lui retient le bras quand il y doit avoir du danger pour vous. Venons, s'il vous plaît, à ce qui me touche. N'étoit-ce pas un malheur pour moi, que la lettre que vous aviez eu la bonté d'écrire en ma faveur, ne fût pas portée avec la diligence qui étoit necessaire ? Cependant le succès a fait voir qu'il failloit que la chose arrivât de la sorte. Le hazard dans cette occasion a été plus sage que nôtre prévoyance. Vous voulez donc bien, Madame, que je vous remercie doublement, & qu'en vous témoignant l'obligation que je vous ai de la lettre que vous m'avez envoyée, je vous rende grace en même tems du soin que la fortune a voulu prendre de mon affaire à votre seule considération. Je suis,

MADAME, Vôtre, &c.

Lettre de justification à une Dame.

QUe votre lettre me plaît ! Elle est longue & obligeante. Mais, Madame, de quoi vous avisez-vous d'y mêler des reproches, & de douter de mon amitié, quand vous me donnez des témoignages de la vo-

tre ? C'eſt me faire du bien, & me dire que j'en ſuis indigne ; je vous ſupplie très-humblement de ne me plus outrager de la ſorte, à moins que vous ne vouliez me perſuader que vous êtes entierement guérie de vôtre fiévre ; puiſque vous ne vous plaignez plus que d'un mal que vous ne voudriez pas ſentir. Je me conſole de voir que pour me reprendre de quelques fautes, vous êtes contrainte de rapeller dans vôtre eſprit ce qui n'y devroit plus être dépuis deux mois ; maîs, Madame, oublions le paſſé, je vous prie, & ne cherchons point à troubler nôtre repos. Si quelque parole ou quelque action a pû bleſſer l'amitié dont nous ſommes liés, j'en ai tous les regrets du monde ; & je vous proteſte que mes intentions n'ont jamais été mauvaiſes. Ne tournez donc plus la vûë de ce côté-là : ce n'eſt pas que je craigne que vous ne trouviez quelque choſe contre moi ; mais je ne puis ſouffrir d'être accuſé d'un crime par la plus belle perſonne du monde, & le ſoupçon que vous auriez me tiendroit lieu de ſupplice ; cependant je vous puis aſſurer que le hazard ſeul me fait paroître coupable, Auſſi ne veux-je point accepter le pardon que vous m'offrez, Je vous prie de m'excuſer ſi je refuſe quelque choſe de vous. Je crois que vous êtes bien aiſe que je n'en aye pas beſoin, & vous ne doutez pas qu'au lieu de vous avoir fait

une infidélité, je ne vous aye toûjours aimée plus que moi-même. Je passe plus avant, je m'imagine qu'il n'y a point d'homme au monde qui ne doive avoir la même passion que moi pour une personne si accomplie; & c'est ce qui me donne souvent des chagrins mieux fondés que ceux que vous venez de me témoigner. Mais, Madame, encore une fois, mettez-vôtre esprit en repos, & ne m'accusez jamais d'un crime que je suis incapable de commettre, étant plus que vous ne sçauriez croire,

Vôtre, &c.

Plainte gratieuse à une Dame.

MADAME,

JE vous rends mille graces de la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; mais vous me permettrez, s'il vous plaît, de me plaindre des termes obligeans dont vous avez bien voulu vous servir. Vous n'êtes pas contente d'avoir dit du bien de moi, vous souhaittez de m'en faire. Ne m'en faites-vous pas, Madame, en me donnant des marques d'une estime & d'une bienveillance qui sont si précieuses; J'avoüe qu'il y a des personnes de vôtre rang dont le souvenir ne me toucheroit que par bienfaits que j'en pourrois esperer; mais pour vous, Madame, j'aimerois bien moins vos liberalités, parce qu'elles me seroient utiles,

que parce que je les regarderois comme un témoignage de votre approbation. Après cela direz-vous encore que vous êtes fâchée de n'avoir donné que des loüanges, si elles sont d'un assez grand prix pour ne me laisser rien à desirer ? Ce ne sont veritablement que des paroles ; mais quelles paroles ! Elles sont plus puissantes que celles dont la magie compose ses charmes. Aussi vous puis-je assurer que je serai heureux tant que je me souviendrai de la grace que vous venez de me faire, & que la fortune ne me pourra plus nuire, qu'en m'en faisant perdre la mémoire. J'espere qu'elle ne me traitera pas si cruellement, & que je vous pourrai toûjours dire que je suis,

MADAME, Vôtre, &c.

Lettre d'un Amant à sa Maîtresse pour la persuader qu'il l'aimera malgré qu'elle en ait.

VOus vous étes bien gendarmée de ma déclaration ; mais voulez-vous gager qu'au bout du compte vous m'aimerez ? oüi vous m'aimerez, je sçai ce que je dis, & ce que je sens. N'ayez point, je vous supplie, si bon sentiment de votre indifference. J'ai pour en vaincre quatre comme la vôtre. Rien ne me coûte en matiere d'aussi charmantes filles que vous. Faut-il des années ? Hé bien soit, je n'ai rien de plus cher à fai-

re. Vous ne m'accorderez aucune grace, je vous joüerai le tour d'aimer jusqu'a vos cruautés. Vous ne me ferez que des legeres faveurs ; elles me paroîtront d'un très-grand prix; Vous m'opposerez des rivaux, je les ferai deserter, par le desespoir où je les mettrai de vous rendre autant de service que moi. Enfin prenez tel parti qu'il vous plaira, je ferai engager votre indifference, & après beaucoup de tems, comblée d'amour, de tendresse & de respects, vous ne saurez plus de quel côté tourner, & vous m'aimerez.

Lettre de Monsieur de ..... à une Demoiselle avec laquelle il a résolu de rompre un commerce amoureux.

MADEMOISELLE,

DItes tout ce qu'il vous plaira, mais j'estime trop ma liberté. Rendez-moi mon cœur, j'aime mieux vous le payer plus qu'il ne vaut. Après tout, qu'en feriez-vous s'il ne se donne de bonne grace ? Il a ses caprices comme les autres, & peut-être pourroit-il un jour vous faire bonne mine & mauvais jeux ? Si cela vous fâche, je vous envoye deux cens Loüis pour vous consoler. L'argent est bon dans le tems où nous sommes ; profitez de cet effet de ma tendresse pour vous: elle va au solide ; mais quoi qu'il m'en coûte, j'estime encore mieux ma liberté que mon argent.

Réponse de la Demoiselle.

C'Est fixer vôtre cœur à un prix bien médiocre, Monsieur, que de ne le mettre qu'à deux cens Loüis. Hé bien pour moi je l'estime davantage, & cela ne suffit pas pour me consoler de sa perte. Vous me croyez assez simple pour laisser échaper un dépôt si précieux. Non, Monsieur, non, je vous déclare que je retiens vôtre cœur & l'argent, & qu'à moins que vôtre générosité ne s'étende plus loin, je ne vous rendrai ni l'un ni l'autre.

---

*Lettre galante à Mademoiselle *** en lui envoyant un petit Amour de cire, aux Etrennes.*

NE refusez pas à ce petit Amour, belle Iris, la retraite qu'il va chercher dans vôtre maison. Il y auroit de la cruauté de le laisser morfondre à vôtre porte; lui qui va tout nud, & dans un tems où les mieux fourrés ont bien de la peine à se garentir du froid. Au reste, c'est l'Hôte du monde le plus agréable & le moins incommode. Il ne vous coûtera guere à nourrir, il ne vit que de petits mots tendres, d'esperances, & même quelquefois de soûpirs, quoique ce soit une viande assez creuse. Quand vous serez mélancolique, il saura le moyen

de vous égayer. Il vous dira cent jolies-choses. Il en fera encore de plus plaisantes, comme de sauter dans son arc, avec une adresse qui n'est pas moindre que celle de ces singes qui sautent dans un cerceau à la Foire Saint-Germain. Il fera des tours de passe-passe ; & joüera des gobelets dans son carquois qui lui sert de gibeciere. Il occupe si peu de place que vous pourrez le loger avec tout son équipage dans un cabinet d'Allemagne, & son appartement sera assez spacieux & assez commode pourvû qu'il ait un demi pied de tour. Ah ! croyez-moi, belle Iris, c'est un avantage très-grand d'avoir un Amour à ses gages ; & sur tout une personne qui comme vous, veut donner de l'amour à tout le monde sans en prendre, a bien besoin qu'un amour dépende d'elle, car autrement l'Amour ne l'épargneroit pas. Vous pouvez juger de-là, que je vous fais un présent qui pourra m'être funeste, puisqu'ayant cet Amour sous vôtre puissance, vous lui demanderez ce qu'il vous plaira, & que j'ai tout sujet d'être persuadé que vous ne lui demanderez rien à mon profit. Il n'osera vous désobéïr dans la crainte que vous ne le fassiez jeûner, ou que vous ne lui retranchiez les douceurs dont il a coûtume de se nourrir. Tout ce que j'espere donc en cette occasion, est que considerant quelquefois les petits services qu'il

vous rendra, vous vous souviendrez peut-être que celui qui vous l'a donné est,

Votre; &c.

---

*Lettre en Proverbe de Mademoiselle *** à un de ses Amis.*

A Tous Seigneurs tous honneurs. Bon jour pour demain; la journée n'est pas passée. Sans mentir me voici plus embarrassée qu'une poule qui n'a qu'un poussin; car mon cher ami, ce n'est pas un couteau aisé à tirer de sa gaine; que de vous écrire en proverbe. Je prendrois aussi tôt la Lune avec les dents. Je sai qu'il faut charrier droit avec vous, & vous n'êtes pas de ces niais de Sologne, qui se trompent à leur profit. Il vous faut de la marchandise de Paris, où il n'y a qu'à nicter: mais en faisant de son mieux, on en est quitte. Je vous dirai donc autant en un mot comme en cent, car il n'en faut qu'un bon & qui serve, que pour revenir à nos moutons, à brebis tonduë le Ciel lui mene le vent; aussi-bien qu'à brébis comptée souvent le loup en prend une. Mais il se souvient toûjours à Robin de ses flûtes. Dites vous vrai, quand vous m'assurez que mon absence ne vous plaît point? Car entre nous, a beau mentir qui vient de loin. Pour moi, je vous avouë, qu'après votre dépar; ja demeurerai plus penaude qu'une fondeuse de cloche, & je

disois sans cesse : *Hélas, les jours se suivent & ne se ressemblent pas; je crains bien d'avoir mangé mon pain blanc le premier. J'étois avec mes amis comme le poisson dans l'eau: & le rat en paille; maintenant je ne sai plus de quel bois faire flèche. Ce qui me console, l'on ma promis de revenir; mais promettre & tenir, c'est tout ce qu'un homme de bien peut faire, & je ne connois que trop que qui s'éloigne de l'œil s'éloigne du cœur.* Cependant si vous y manquiez, je vous répons que je crierois plus haut après vous, qu'un aveugle qui à perdu son bâton, & je ne sai même si je ne jetterois point le manche après la coignée; mais ce seroit tomber de fievre en chaud mal; il vaut donc mieux contre fortune bon cœur, que d'etre triste comme un bonnet de nuit sans coëffe. Cent ans de melancolie ne payeroient pas un sol de mes dettes. En verité, vous auriez grand tort, si vous ne songiez non plus à moi qu'à vos vieilles bottes; mais à bon chat bon rat, & si vous me donniez des pois, je vous donnerois des fêves. L'on ne perd rien à marchand qui étalle. Je ne battrois pas long-tems les buissons; si les oiseaux étoient pour d'autres. Je ne suis pas accoûtumée à tirer ma poudre aux moinneaux, & si vous me mettiez au nombre des pechés oubliés, je vous aurois bientôt planté-là pour reverdi. Ce n'est pas à moi à qui il faut vendre ses coquilles. Il n'est que Changeur pour se con-

noître en monnoye. Fin contre fin n'eſt pas bon à faire doublure, mais je ſuis peut-être comme les anguilles de Melun, qui crient avant qu'on les écorche. Je veux donc croire que vous m'aimez comme vos yeux, & que vous êtes peut être plus proche de ſainte Larme que de Vendôme, de ne me plus voir; mais il ne faut pas ſe déſeſperer pour une mauvaiſe année. Après la pluye viendra le beau tems. Cependant me voici au bout de mon rolet. Je ne bats plus que d'une aîle. Je me retire donc avec ma courte honte, quoique je croye avoir aſſez bien dit pour avoir un image; mais je prétens de ceci faire d'une pierre deux coups, & que ce ſoit autant pour votre ami que pour vous. Je ſçai que vous êtes deux têtes dans un bonnet. Ainſi qui toque l'un, toque l'autre. Cependant il faut finir, en vous diſant comme le Roi Dagobert à ſes chiens : il n'y a ſi bonne compagnie qui ne ſe quitte. Bon jour & adieu, il n'y a point de tromperie. En voilà aſſez pour le prix de votre argent; payez moi en même monnoye. Il vaut mieux un tien que deux tu l'auras. Adieu mon cher Ami.

---

*Réponſe à la Lettre en Proverbes de Mademoiſelle ****

POur vous payer en même monnoye, & chou pour chou, je fais réponſe aujour-

d'hui, veille de demain, à votre Lettre, laquelle est fort, Mademoiselle, gentille : mais n'étant pas assez bien ferré à glace pour y réüssir, je crains d'oublier quelque virgule, & qu'on ne dise de moi : Faute d'un point Martin perdit son âne ; mais baste. A tout perdre il ne faut qu'un coup. Quand ma fortune sera faite, je n'aurai que faire d'aller en Hollande. Le doute que vous avez de mon affection, me fait ronger des os toutes les nuits ; & lorsque tous les jours pendant votre absence, je mets vos loüanges sur le tapis, je crois toûjours que l'on me va dire : En parlant du loup on en voit la queuë. Il est vrai que vous ne pouvez être en même tems au four & au moulin ; mais aussi en matiere d'amitié, c'est comme au moulin, le premier venu doit être le premier engrené. Si vous me dites que ce n'est pas pour moi que le four chauffe, je vous répondrai aussi que vous n'avez qu'à fermer la main, & dire que vous ne tenez rien. Bien attaqué, bien défendu. Avec les loups il faut heurler, & aboyer avec les chiens. Point de rancune, je vous prie, autrement je deviendrois muet comme une carpe pâmée. Si vous me reprochez que je fais des cocqs-à-l'âne, je vous dirai que changement de discours réjoüit l'esprit : outreplus, toûjours pêche qui en prend un. Pourvû que vous m'aimiez autant que je

vous aime, je m'appelle la Roche. Vogue la galere. Je me mocque des rats, il n'y a point de bled dans mon grenier. Si pourtant quelque envieux trouve à redire à notre amitié, & qu'il diſe, lui & elle ce n'eſt qu'un, ils s'entendent comme larrons en foire ; laiſſez-moi faire ; je ſuis homme pour lui : Je lui ferai voir qu'à une injure de Trompette il faut une défenſe de Tambour. Ce que j'en dis pourtant, ce n'eſt pas que j'en parle ; car je me ſoucie auſſi peu de lui que de ma vieille chemiſe : & puis ; ſi l'envie ne meurt point, les envieux mourront. Mettez en fait que quand je dis la verité, je ne mens point. Je ſouhaite vous voir avec autant d'amour & de paſſion que les Quinze - Vingts de Paris. Les montagnes ne ſe rencontrent point ; mais ſi font bien les hommes. Je partirai demain, mais non pas le prochain ; car l'homme propoſe & Dieu diſpoſe. Si j'étois ſorcier comme une vache : je vous dirois la choſe au net ; mais je ne devine que ce que je vois. Peut - être dites-vous que mes mépris me ſervent de loüanges. Si vous voulez tourner la médaille, & mettre la charette devant les bœufs, vous trouverez que mes loüanges me ſervent de mepris. Je ne vous dis aucune nouvelle, car vous ſavez tout avec pluſieurs autres choſes ; mais je vous dirai : Faites toûjours bien & j'en prendrai le peché. Je ſuis ravi

de ſavoir que vous aimez bien courte Meſſe & long-dîner, car enfin finale, eſt aſſez prêché qui veut bien faire ; & on ne perd que ſa leſcive à laver la tête d'un More. A propos de bottes, voici un beau bâton. Je veux finir ici ma Lettre, Mademoiſelle : aſſez jolie. Si vous n'en voulez point, couchez-vous auprès. Si vous n'êtes pas contente ; prenez des cartes. Quand on fait ce qu'on peut, on n'eſt point coupable, perſonne ne peut donner ce qu'il n'a pas. Je vous en ai plus rendu que vous m'en avez donné. Grand-merci de vos choux, la ſoupe étoit de nôtre pain ; & parce que la fin couronne l'œuvre, écoutez-moi ; car à un bon entendeur il ne faut qu'une demi-parole. Vous ſavez bien ce que je vous ſuis rien du tout ſi vous ne voulez. Entrez dans ma panſée touchant cette parole, car je la dis de bouche, mais le cœur n'y touche. Bon jour & adieu, c'eſt bien-tôt fait. Tirez le rideau, la farce eſt joüée. Je vous aimerai malgré vous & vos dents, juſqu'à la ſemaine des trois Lundis, huit jours après jamais.

A la belle qui écrit ſi ſpirituellement en Proverbes.

MADEMOISELLE,

JE ne dirai pas ſi vous l'êtes, car je ne doute point que vous ne la ſoyez, & même gros

comme le bras; Mademoiselle donc, puisque Mademoiselle y a. Quoique je n'aye pas été à la Place Maubert pour apprendre à faire des complimens, je m'en vai pourtant tâcher à me mettre sur mon bien dire, pour vous en faire un bien tissu & bien cousu, s'il est possible. Vous direz peut-être en le voyant, que je fonds en raison comme un caillou au Soleil, que je suis un habile homme pour tourner quatre broches, que j'ai l'esprit fin comme une dague de plomb; que je suis un animal indécrotable, & enfin, que je veux faire comme les grands chiens qui pissent contre les murs: mais quand vous diriez toutes ces choses, cela ne me déchireroit pas ma robe. C'est pourquoi vaille que vaille, & vienne qui plante, sont des choux. Je ferai, comme dit l'autre, tout du mieux que je pourrai, & je dirai, sans chercher midi à quatorze heures, que depuis que j'ai lû vôtre lettre, je suis plus amoureux de vous que ne l'est un gueux de sa besace; quant je me mettrois en quatre, que je ferois de la fausse monnoye pour vous, & qu'enfin vous pouvez faire de moi comme des choux de vôtre jardin. Oh que le décorum est bien gardé dans vôtre lettre! Oüi, vous êtes la crême des beaux esprits. Vous dites d'or. Vous l'entendez, vôtre pere en vendoit, & l'on voit bien que vous avez prêché sept ans pour un Carême au

Royaume des Proverbes;mais foin,le Diable s'en mêle. J'avois tout-à-l'heure un bon mot sur le bord des lévres, & je ne le sçaurois dire. Cela s'appelle être entre deux selles le cul à terre, n'importe, puisque ce mot s'en est allé, je n'ai pas envie de courir après:car aussi bien il doit déja être loin s'il court toûjours. Pardonnez donc, Mademoiselle,cette petite incongruité. Souvenez vous qu'il n'y a si bon charretier qui ne verse, & qu'il n'est point de plus empêché que celui qui tient la queuë de la poësle. Si ce compliment ne vous semble pas bon, patience. Si vous n'êtes pas contente, vous prendrez des cartes. Qui dit ce qu'il sçait, & donne ce qu'il a, n'est pas obligé à davantage. Bon jour, bon soir, il n'est pas tard. Adieu sans adieu, la journée n'est pas passée. Je suis, Mademoiselle, vôtre très-humble serviteur, quand vous ne le voudriez pas.

Lettre d'un Amant à sa Maîtresse, sur son absence.

MADEMOISELLE,

LA défense que vous m'avez faite jusqu'ici de vous écrire, est un des grands témoignages d'amitié que vous m'avez donné; & par-là vous m'avez épargné la honte de vous envoyer des Lettres fort au-dessous des vôtres. Mais puisque vous m'obligez à rompre un silence qui m'étoit avantageux,

geux, ce ne ſera que pour vous remercier de ces bontés, & vous aſſurer que je ſerai toute ma vie dans les ſentimens où vous m'avez laiſſé. Croyez, je vous ſupplie, ma chere Demoiſelle, ce que j'ai l'honneur de vous dire;& ne ſongez, s'il vous plaît, qu'à revenir au plûtôt, puiſque je ſouffre de votre abſence tout ce que l'on peut ſouffrir. Je ſuis,

MADEMOISELLE, Vôtre, &c.

Lettre contenant l'Hiſtoire de la Matrone d'Epheſe.

MONSIEUR,

PUiſqu'il s'agit de vous prouver combien les femmes aiment légérement, & combien elles oublient promptement les perſonnes qu'elles ont le plus aimées, je n'ai qu'à vous rapporter l'Hiſtoire de la Matrone d'Epheſe, qui en eſt une preuve convaincante. La voici telle qu'un de nos meilleurs Ecrivains l'a rapportée. Il y avoit autrefois à Epheſe une Matrone d'une ſi grande réputation de chaſteté & d'amour conjugal, que la plûpart des Dames des Provinces voiſines avoient pris ſoin de la connoître. Celle-ci ayant perdu ſon mari, ne ſe contenta pas de ſuivre ſa Biere, les cheveux épars, de ſe les arracher, & de ſe frapper la gorge nuë; elle ſuivit encore le corps juſqu'au lieu où, à la coûtume des Grecs, on

les laissoit ; & là elle se mit à le regarder, & le pleurer nuit & jour. Il y en avoit déja cinq que cette femme étoit auprès du corps de son mari sans manger, lorsque ses parens, ses amis & les Magistrats mêmes, l'allerent presser inutilement de sortir de là. La Dame avoit une Suivante auprès d'elle, qui lui prêtoit ses larmes, & qui entretenoit la lampe qui éclairoit ce monument. On ne parloit par toute la Ville que de cela ; & les hommes de toutes les conditions demeuroient d'accord que c'étoit-là le seul exemple d'un véritable amour conjugal. Dans ce tems-là, le Gouverneur de la province fit pendre des Voleurs de grands Chemins, assez proche de l'endroit où cette femme pleuroit son mari. La nuit d'après cette execution, le Soldat qui étoit en garde aux potences, de peur qu'on emportât les corps qu'on vouloit qui servissent d'exemple, ayant vû de la lumiere, & entendu les cris d'une personne affligée, voulut savoir ce que c'étoit. Il descendit dans le monument, & y voyant une fort belle femme, le lieu lui fit croire d'abord que c'étoit un phantôme : enfin voyant un corps mort, des gens qui le pleuroient, & une femme qui se déchiroit le visage, il crut que cette femme étoit au désespoir de la Perte de son mari. Sur cela il prit la résolution de la consoler. Pour cet effet il commença par apporter son

petit ſouper auprès d'elle, & par lui vouloir perſuader de ne pas continuer dans une douleur inutile ; que c'étoit le deſtin de tout le monde, & tous les lieux communs dont on ſe ſert pour adoucir la douleur des perſonnes affligées. Mais la Dame offenſée de ce qu'on la croyoit aſſez foible pour ſe conſoler, redoubla ſes cris, ſe frappa plus rudement la gorge qu'auparavant, & jetta ſur le corps du mort une partie des cheveux qu'elle s'étoit arrachés. Cependant le Soldat ne ſe rebuta point, & ſe ſervoit pour faire manger cette deſeſpérée, des mêmes raiſons qu'il avoit employées pour la faire vivre. La ſuivante émûe de l'odeur des viandes, du vin, & des raiſons du Soldat, y donna les mains ; & après avoir bû & mangé, elle commença à combattre l'opiniâtreté de ſa Maîtreſſe, en lui diſant : Que ſervira-t-il de vous faire mourir de faim, de vous enterrer toute vive, & d'avancer vos jours par une mort précipitée ? *Croyez vous que les Morts ſoient touchés de nos larmes ?* Penſez-vous reſſuſciter votre Mari avec vos cris ? Joüiſſez de la vie tandis que vous l'avez. L'état où vous voyez ce corps vous apprend à aimer la vie. Enfin cette Dame deſſéchée par les pleurs qu'elle avoit verſés, & par l'abſtinence de pluſieurs jours, ſe laiſſa vaincre. Elle mangea comme avoit fait ſa Suivante. Mais le Soldat avec les mêmes

graces qu'il avoit employé pour faire vivre la Matrone, attaqua sa chasteté. Il ne paroissoit ni sot ni mal fait à notre Lucrece : la Demoiselle lui rendoit même de bons offices, & disoit à sa Maîtresse : *Quoi vous défendrez vous d'un amour qui vous plait?* Enfin la Dame crut ne pas devoir refuser son corps à celui qui venoit de le lui sauver. Ils demeurerent donc ensemble, non seulement cette nuit, mais encore le lendemain & le jour d'après, les portes du monument fermées sur eux ; en sorte que le monde croyoit que cette pauvre veuve étoit morte de douleur sur le corps de son Mari. Cependant le Soldat charmé de la beauté de cette femme, employoit sa solde à lui apporter tout ce qu'il pouvoit pour le manger avec elle. Lorsque les parens des pendus s'étant apperçûs qu'il n'y avoit plus de garde à l'une des potences, l'en détacherent, & l'allerent enterrer. Le Soldat voyant cette potence sans cadavre, craignant d'être mis à la place, courut dire à sa Maîtresse ce qui étoit arrivé; qu'il n'attendroit pas son Arrêt de mort, qu'il s'alloit passer l'épée au travers du corps, & qu'il la supplioit d'avoir soin de la sépulture de son Amant, comme elle avoit eu de celle de son Mari. Mais cette Dame aussi pitoyable que chaste : A Dieu ne plaise, dit-elle, que je voye en même tems la mort de deux hommes, que j'ai tant aimés ! J'aime

mieux pendre le mort, que de laiſſer mourir le vivant ; & diſant cela, elle fait tirer de la biere le corps de ſon mari, & l'envoye attacher à la potence qui étoit vuide. Ainſi le Soldat profita de l'eſprit de cette habile femme ; & le Peuple fut étonné le jour d'après, de voir qu'un mort ſe fût allé pendre.

Lettre ſur les particularités de la Ville de Modene.

MONSIEUR,

PErſonne n'ignore que la Ville de Modene ne ſoit célebre & très-ancienne, puiſqu'elle étoit en réputation dès le tems de la guerre civile de Pompée & de Jules Céſar, Les Gots & les Lombards la ruinerent, lorſque l'Empire Romain étant tombé en décadence, les Nations barbares le démembrerent & cauſerent par tout mille déſordres. La Ville de Modene n'a que quatre ou cinq milles de tour : on y marche à couvert ſous des portiques à peu près comme ſous les piliers des Halles à Paris ; ce qui eſt très-commode. On y trouve un grand nombre de belles fontaines. Le Palais où le Duc fait ſa réſidence, eſt beau, & rempli de belles peintures. Le Vaiſſeau de la Cathédrale eſt bâti à l'antique avec un Clocher quarré & fort élevé. Vous aurez peut-être de la peine à croire, Monſieur, que ce que les Habitans de Modene mon-

trent aux Etrangers avec le plus d'ostentation, est un Sceau qu'ils enleverent à ceux de Boulogne ; ce qui a causé une cruelle guerre entre ces deux peuples. Alexandre Tassoni aussi grand Philosophe que bon Poëte, à composé sur cette avanture en vers Italiens, un Poëme intitulé : *La Secchia rapita*, ou *Le Sceau enlevé.* Voilà les choses principales que j'ai remarquées dans la Ville de Modene. Je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

---

*Lettre de Monsieur l'Abbé *** à Monsieur *** sur les particularités de la Ville de Plaisance.*

MONSIEUR,

JE n'ai pas fait un long séjour à Plaisance, & je n'ai pas eu le loisir de remarquer toutes les curiosités de cette Ville, étant pressé de me rendre au terme de mon voyage. Peut-être que cette Ville a été nommée Plaisance, à cause qu'elle est dans la plus belle & la plus agréable situation du monde. A la droite du Pô qui ne contribuë pas peu à la rendre fertile. Depuis le Pontificat du Pape Paul III. la Ville de Plaisance appartient aux Ducs de Parme de la Maison de Farnese, Neveux de ce Pontife. Toute l'étenduë de la Ville est à peu près de cinq milles de tour, & peut contenir vingt cinq mille habitans. Le Plaisantin abonde en vins, & muscats délicieux,

& en toute ſorte de biens & de fruits. Les pâturages y ſont excellens, on y nourrit une grande quantité de gros bétail, & l'on y fait auſſi-bien qu'à Parme de fort bons fromages qui ſe diſtribuent de tous côtez. On les range ſur des Tablettes, comme les Livres d'une grande Bibliotheque. On les tranſporte à Gênes, à Veniſe,& en pluſieurs endroits de l'Europe, en Anglererre, & juſqu'à Conſtantinople,Il y a auſſi dans le Plaiſantin des Puits d'eau ſalée. dont on fait de ſel blanc. On y trouve des mines de fer & du cuivre. Les Etats du Duc de Parme contiennent environ ſoixante & cinq milles de long, & quarante cinq milles de large, dans leſquels on trouve un bon nombre de Villes aſſez conſiderables,dont trois ſont Epiſcopales. Le revenu du Duc de Parme peut bien monter juſqu'à cinq cens mille écus de rente annuelle, dont il paye dix mille écus de tribut au Pape par chaque annéet.En allant de Plaiſance à Parme,ou trouve ſur la riviere du Taro une petite Ville nommée Fornovo,ou Fornoüe. C'eſt en ce lieu que Charles V. Roi de France, à ſon retour de la Conquête de Naples,deffit l'armée des Princes Italiens,ligués pour s'oppoſer à ſon paſſage;leur armée étoit de plus de trente cinq mille hommes, les François n'étoient en tout que huit mille. Puiſque la route que je tiens,m'oblige indiſpenſablement d'aller à Parme, je vous dirai

une partie des choses les plus dignes de remarque. Je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

*Lettre du même, à Monsieur * * * sur les particularités de la Ville de Parme.*

MONSIEUR

JE me suis engagé de vous parler des curiosités qui se trouvent dans la Ville de Parme. C'est une ancienne colonie des Romains, elle est divisée en trois par une riviere sur laquelle on a fait des ponts de brique, pour la commodité du commerce. Elle est Episcopale, avec une Université qui fut érigée par le Duc Ranuce Farnese en l'année 1599. Les Ducs de Parme, de la Maison de Farnese y font leur résidence ordinaire. Le Pape Paul III. donna les Duchez de Parme & de Plaisance en l'année 1545. à Pierre Loüis Farnese. L'Empereur Charles V. s'opposa à cette donnation; mais enfin il y consentit dans la suite, & ceda ses prétentions à Octave Farnese, frere de Pierre Loüis, en faveur du mariage de Marguerite, fille naturelle de cet Empereur, qui fut Gouvernante des Païs-bas. Son fils Alexandre Farnese qui lui succeda, fut l'un des plus grands Capitaines de son siécle. La Ville de Parme a environ quatre mille de circuit, avec des murailles & de fossés, & un assez bon Château à cinp bastions. On y

compte environ trente milles ames. Le Palais du Duc est somptueux & magnifique, bâti de marbre & de porphyre. On conserve la riche Bibliotheque du Pape Paul III. On y trouve les originaux du Concile de Bâle, & deux tables de cuivre sur lesquelles on a gravé une partie des loix des douze tables. La Galerie des tableaux contient près de 400. Tableaux, originaux des Peintres le plus célebres, parmi lesquels il y en a plusieurs d'Hannibal Carache, & sur-tout sa Venus couchée & dormante, qui est si fameuse par toute l'Europe. Les Ecuries sont vastes & bien fournies ; elles peuvent contenir plus de cinq cens chevaux. Le Principal carosse est d'une magnificence extraordinaire. Les étoffes en sont très riches à franges & crepines d'or, avec des Corniches & des Statuës d'argent; & un Ciel de cristal. On trouve encore dans la Ville de fort beaux Palais pour la principale Noblesse, tels que sont les Palavicini, les Rossi, Santivialli, Lupi, Pepoli. Le dôme de l'Eglise a été peint par le Correge, qui passe pour le plus fameux peintre de l'Ecole de Lombardie. Jacques Mazuolli, dit le Parmezim, autre Peintre trés-estimé, à fait aussi un grand nombre de beaux tableaux pour les Eglises & pour les Palais des particuliers. Je pourrois encore, Monsieur, vous rapporter plusieurs raretés des Maisons de plaisance & des Menageries du Duc de

Parme ; mais je suis pressé d'achever mon voyage, & ma Lettre; ainsi je me contenterai de vous dire que je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Lettre de M. le Comte de .... à M. le Marquis de .... sur les particularités De la Ville de Veronne.

MONSIEUR,

ON apprend par la tradition que la Ville de Veronne à été bâtie autrefois par les Toscans, qui en furent chassés par les Gaulois. Elle est située au bas des montagnes de l'Apennin, dans une belle plaine. Cette Ville est grande & contient sept milles de tour, sans y comprendre les Fauxbourgs. La riviere de Padige passe au milieu, & la separe en deux parties, qui se communiquent par quatre ponts. On voit encore dans Veronne quelques restes des édifices des anciens Romains, & les ruines d'un Amphiteâtre proche le Château Saint Pierre. On voit aussi les debris d'un arc de triomphe érigé en l'honneur du célebre Marias, après la victoire qu'il remporta sur les Cimbres, & les Teutons. Attila Roi des Huns brûla Veronne ; mais elle a été reparée dans la suite, & elle est maintenant plus belle qu'elle n'a jamais été. On voit dans le Palais où la Justice se rend cinq Statuës de cinq hommes fameux originaires de Ve-

ronne ; sçavoir, le Poëte Catulle : Cornelius Nepos Historien ; Marc Emile ancien Poëte Latin, Pline l'Historien, & Vitruve celébre Architecte, du tems d'Auguste. Pepin & Berenger Roix d'Italie faisoient leur séjour ordinaire à Veronne. Alboin Roi des Lombards en fit le siége de son Empire. Pepin fils de Charlemagne fit construire dans Veronne une belle Eglise, qu'il dota de douze livres d'or de rente; les portes de cette Eglise sont d'airain. Il y a un benitier de porphyre qui a 26. pieds de tour. Le palais des Comtes Justi est remarquable, on trouve dans la sale & dans les cabinets, des peintures excellentes, aussi bien que dans le Palais des Comtes Bevisaqua rempli de Statuës, de tableaux, de medailles & d'autres raretés que l'on trouve assez fréquemment dans l'Italie. Ce que je viens de vous dire, suffit pour vous donner quelque idée de la Ville de Veronne. Je suis,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

L'ASSORTIMENT DES HOMMES.

Vision plaisante de Monsieur de ..... écrite à Monsieur le Marquis de .....

MONSIEUR,

CEtte vision de Quevedo que nous lûmes hier ensemble, laissa de si fortes impressions en ma pensée, du plaisant ta-

bleau qu'il dépeint, que cette nuit je me ſuis trouvé aux enfers ; mais ces enfers là m'ont paru bien differens du nôtre. Leur diverſité m'a fait croire que c'étoient les Champs Eliſées ; & en effet, je n'eus pas avancé fort peu de chemin, que je reconnus l'Averne, comme les Grecs & les Romains l'ont décrite ; j'y vis l'Acheron, le Fleuve de l'oubli, le vigilant Cerbere, les Gorgones, les Furies & les Parques, Ixion ſur la roüe, Titie dévoré par un vautour, & beaucoup d'autres choſes qui ſont plus au long dans la Mithologie. Ayant paſſé plus avant, je rencontrai force gens vêtus à la Grecque, & à la Romaine, dont les uns parloient grec & les autres latin, & j'en apperçus d'autres occupés à les conduire dans divers appartemens. Ils me parurent tous fort ſociables, c'eſt pourquoi je me mêlai à leur compagnie ; il me ſouvient que j'en accoſtai un, & qu'après quelques autres diſcours, lui ayant fait ſavoir que j'étois Etranger, il me répondit que j'étois donc venu à la bonne heure, parce qu'on changeoit ce jour-là de maiſon tous les morts qui s'étoient plaints d'avoir été mal aſſociés, & ſi j'étois curieux, je pouvois m'en donner le plaiſir. Il me tendit enſuite la main fort courtoiſement, je lui prêtai la mienne. Nous allons, continua-t-il, dans la Salle où l'on ordonne les départemens de ceux qui ſe veulent quitter

pour se loger avec d'autres : nous aurons le plaisir de voir à nôtre aise & sans nous lasser comment chacun s'y prendra pour faire sa cause bonne. Nous marchâmes donc ensemble jusqu'au lieu, où enfin nous arrivâmes ; mon conducteur me donna place auprès de lui, & par bonheur elle se rencontra si proche de la chaise du Juge, que nous entendions intelligiblement les querelles de toutes les parties. A mesure donc qu'ils sortoient de leur ancienne demeure, je remarquai qu'on les plaçoit, si je ne me trompe, non pas comme vous penseriez, les Rois avec les Rois, mais bien souvent des Rois avec des Pastres, des Philosophes avec des Villageois, des belles personnes avec d'autres fort laides, & des Vieux avec des Jeunes. Mais pour commencer, j'apperçûs Pythagore très-ennuyé de sa compagnie; c'étoit une troupe de Comédiens, qui par leur caquet continuel, le détournoient de ses hautes speculations. Le Juge lui dit, que l'estimant homme de grande mémoire, puisqu'aprés pour le moins quinze cens ans, il s'étoit souvenu d'avoir été au siége de Troye, on l'avoit apparié avec des personnages, que n'en sont pas dépourvûes : Oh ! si ce n'est, s'écria-t-il, qu'à cause de cela que vous me logez avec ces Bâteleurs, vous me pouvez mettre indifferemment avec tous les autres Morts; car il n'y a ici presque pas un Défunt

(si vous en voulez croire son Epitaphe) qui ne soit d'heureuse mémoire. Puis donc qu'ils ne sont pas les seuls avec qui je simpatise en mémoire , delivrez-moi , je vous prie du caquet importun de ces Rois & de ces Reines dont le Regne ne dure que deux heures. La justice de ses raisons entenduë , je sçai bien qu'on le fit marcher ailleurs , mais il ne me souvient pas où Aristote,Pline, Elien,& beaucoup d'autres Naturalistes, furent mis avec les Maures, parce qu'ils ont connu les bêtes ; & le Peintre Zeuxis fut pareillement logé avec eux , à cause que son tableau de raisins que les oiseaux venoient béqueter, l'à convaincu d'en avoir abusé. Dioscoride ne demandoit pas mieux que d'être planté avec des Lorains , disant qu'il s'accorderoit bien avec eux;parce qu'il connoissoit parfaitement le naturel des simples ; mais on s'avisa de l'envoyer avec les filles de Pelias , à la charge de leur apprendre à discerner la vertu des herbes mieux qu'elles ne firent , quand elles voulurent rajeunir leur Pere. Raimond Lulle qui juroit d'avoir rendu l'or potable , fut placé avec certains riches yvrognes qui avoiens fait la même chose. Lucain que Néron fit tuer pour la jalousie qu'il conçut de son Poëme des guerres de Pharsale , s'associa de quelques petits enfans que les vers ont fait mourir. Il échut à Virgile l'appartement de

ceux qui font profession de débauche, pour avoit seduit Didon, qui sans lui eut été une Dame fort sage. Ovide & Actéon, criminels par hazard, furent logés ensemble comme gens qu'avoit rendu miserables le mal des yeux ; ils choisirent pour retraite un logement fort obscur, d'autant, disoient-ils, qu'ils craignoient de trop voir. Je vis loger Orphée avec les Chantres du Pont-neuf, parce qu'ils ont sçû l'un & l'autre attirer les bêtes. Esope & Apulée ne firent qu'un ménage à cause de la conformité de leurs miracles ; car Esope d'un âne à fait un homme en le faisant parler ; & Apulée d'un homme en a fait un âne, en le faisant braire. Romulus se rangea avec les Fauconniers, parce qu'il a dressé des oiseaux à voler, non pas une perdrix, mais l'Empire de Rome. On parloit de mettre César avec les bons joüeurs, j'en demandai la raison, & l'on me répondit que d'un seul coup de dez qu'il jetta sur le Rubicon, il avoit gagné l'Empire du monde : toutefois il fut trouvé à propos de satisfaire son orgueïl, le rangeant avec des esclaves, qu'on estimoit jadis avoir des carracteres pour courir. Vous pourrez, lui cria le Maître des Cérémonies, essayer encore une fois votre *veni vidi, vici*. On mit Brutus avec ceux qui ont monté sur l'Ours, parce qu'il n'a point eu peur des Esprits. Cassius à qui la mauvaise vûë

la mort. Jason demeura fort décontenancé de se trouver au milieu d'une cohuë de Courtisans d'Espagne, parce qu'il n'entendoit pas leur Langue ; car il ne peut s'imaginer ce qu'on vouloit dire, quand on lui prêcha que toutes les entreprises de ces quatre Chevaliers en herbes, aussi-bien que les siennes, n'avoient buté qu'à la Toison : (Considerez ce que c'est de s'appliquer à la lecture des choses fabuleuses dans un âge dont la foiblesse accompagne de foi toutes ces connoissances) Je n'ai rien parcouru dans la fable des payens, qui ne se repassât tumultuairement à ma fantaisie. Il me semble que je vis ranger Jupiter avec les fous, sur ce que Momus avoit représenté qu'il avoit un coup de hache ; Jupiter offensé demanda, ce me semble, à ce bouffon, quel coup de hache il entendoit : C'est celui-la répondit le Plaisant, dont Vulcain de sa grace vous fendit le cerveau pour vous faire accoucher Minerve. Le vieil Saturne qui n'y entendoit point de finesse ? reçût sans murmure la compagnie d'une troupe de Faucheurs, à cause de la conformité du Sceptre. On obligea Phebus à suivre quelques expérimentés Joüeurs de palet, avec defence de les abandonner qu'il n'eut apris à ne plus prendre la tête de son Ami pour un but. J'entendis, ce me semble, commander à Sisyphe, d'accoster des Casseurs de grais qui

étoient-là, pour se défaire de la Roche entre leurs mains. Je ne sai pas s'il obéït, parce que la curiosité détourna ma vûë sur Thetis, qui disputoit pour choisir un Associé ; on la mit à la rengete, à côté d'un certain Hypocondre, qui pensant étre de brique ne vouloit pas boire, de peur de se détremper ; car comme si elle eût autrefois appréhendé la même chose, elle n'osa pour immortaliser entierement son fils Achile, lui tremper dans l'Ocean le talon qu'elle tenoit. Hécate se fourra dans la presse pour joindre la mere de Gargantua ; car, disoit-elle, si j'ai trois faces, celle-ci en a une si large, qu'elle en vaut bien trois. On proposa de loger Io avec Poppée la femme de Néron, pour certaines raisons dont je ne me souviens pas: cette Princesse en fut contente, à la charge que l'autre se garderoit de ruer ; d'autant qu'elle craignoit les coups de pied. Dédale, le grand Artisan, ne fit aucune résistance, encore qu'on lui donnât pour confreres, des Sergens, des Greffiers, des Procureurs, & autres gens de Cornet, parce qu'il entendoit dire que c'étoient des personnes, qui comme lui vouloient pour se sauver ; & lesquels, vû le tems, auroient été contraints, s'ils n'eussent joué de la harpe, de joüer de la vïeille. Dalila, Maîtresse de Samson, fut mise avec les Chauves, à cause qu'on craignoit que logeant avec

d'autres, elle ne les prît aux cheveux, comme Samson. Porcie fut placée avec des malades de pâles couleurs, les Juges d'Enfer l'en soupçonnerent atteinte, depuis qu'elle avoit avalé des charbons. Jocaste & Semiramis ne firent qu'un ménage, parce qu'elles avoient été l'une & l'autre meres & femmes de leurs fils & deux fois enceintes d'un même enfant. Je vis tout le monde bien empêché pour accompagner Artémise, les uns la vouloient rejoindre à son mari, à cause de leur amour tant vanté; les autres la porter à l'Hôpital des femmes enceintes, allégant que d'avaler de la cendre comme elle avoit fait, étoit une envie de femme grosse; mais elle appaisa elle-même tous leurs contrastes, se logeant d'elle-même avec les blanchisseuses qu'elle apperçût, à la charge, s'écria-t'elle, que pour la peine de vous aider à vos lescives j'aurai les cendres à ma disposition. Thésée demandoit à loger avec des Tisserans, se promettant de leur apprendre à conduire le fil. Persée le brave d'Andromede se trouvoit également bien avec tous les Instituteurs d'Ordres, parce qu'ils ont tous comme lui défendu les femmes. Néron pour la place duquel il avoit tant été debatu, choisit enfin de lui-même l'appartement d'Erostrate, ce fameux insensé, qui brûla le Temple de Diane : car je suis, dit cet Empereur en marchant, personne qui aime autant que

lui à me chauffer de gros bois. Juvenal, Perſe, Horace, Martial, & preſque tous les Epigrammatiſtes & Satiriques, furent envoyés au manege avec les Ecuyers d'Académie, parce qu'ils ont la réputation d'avoir ſçû bien piquer. On mit pareillement avec ces Poëtes force Epingliers, Eguilletiers, Fourbiſſeurs & autres, dont la beſogne ainſi que les ouvrages ne valent rien ſans pointe. Le Duc de Clarance qui ſe noya volontairement dans un tonneau de malvoiſie, alloit cherchant Diogene ſur l'eſperance d'avoir la moitié de ſon tonneau ; mais comme il ne le rencontra pas, & qu'on apperçut le grand Socrate qui n'étoit pas encore attelé ; voici juſte votre fait, lui dit-on ; car vous & ce Philoſophe êtes tous deux morts de trop boire. Socrate fit une profonde réverence à ſes Juges, & leur montra du doigt le vieux Héraclite qui attendoit un Collegue, on donna ordre au Héros de Romans de l'emmener avec eux : c'eſt un perſonnage (leur dit le Fourier qui les apparia) dont vous aurez toute ſorte de contentement ; il a un cœur de chair, vous ne lui raconterez point vos avantures ſans lui tirer des larmes, car il n'eſt pas moins tendre que vous à pleurer. Eurydice prit la main d'Achile : Marchons, lui dit-elle, marchons, auſſi bien ne nous ſçauroit-on mieux aſſortir, puiſque nous avons tous les deux l'ame au talon. Je vis pla-

cer Curtius ce fameux Romain qui se précipita dans un gouffre pour sauver Rome, avec un certain brutal qui s'étoit fait tuer en protégeant une femme débauchée. Je m'étonnai aussi de voir assortir des personnes si dissemblables; mais on me répondit qu'ils étoient tous deux morts pour la cause publique. Ensuite on associa Icare avec Promethée, pour avoir été l'un & l'autre trop âpres à voler. Echo fut logée avec nos Auteurs Modernes, d'autant qu'ils ne disent comme elle, que ce que les autres ont dit. Le Triumvirat de Rome, avec celui de l'enfer, c'est-à-dire, Antoine, Auguste & Lepide, avec Radamanthe, Eaque & Minos, sur ce qu'on représenta que ceux-là de même que ceux-ci, avoient été Juges de mort. On pensa mettre Flamel qui se vantoit d'avoir la pierre, avec les défunts de cette maladie; mais il s'en offensa, criant que la sienne étoit la Pierre Philosophale, & qu'il y avoit une difference presque infinie entre les vertus de ces deux sortes de pierres; car les Graveleux, continua-t-il, ne sont tourmentés de la leur qu'après qu'elle est formée, au contraire de nous qui n'en sommes travaillés que durant sa conception, outre que nous ne nous faisons jamais tailler de la nôtre : ses raisons entenduës, on l'envoya trouver Josué, parce que quelques-uns se vanterent d'avoir aussi bien que lui, fixé

le Soleil. Quantité d'autres Chimistes suivoyent celui-ci avec grand respect, & recueilloient comme des Oracles les sottises qu'il leur débitoit, dans lesquelles ces pauvres fous s'imaginoient être envéloppés au secret du grand Oeuvre. On les mipartit, les uns avec des Charbonniers, comme gens de fourneau; les autres avec ceux qui ont donné des soufflets aux Princes. On mit Hecube avec Cerbere, pour augmenter le nombre des Portiers infernaux : elle aboya fort contre les Maréchaux des logis, à cause de cet affront; on la satisfit, lui remontrant qu'elle étoit un monstre à trois têtes aussi bien que l'autre; puisque comme chienne elle en avoit une, comme femme deux, & qu'une & deux font trois. Je me souviens qu'on en mit quelques uns à part, entre lesquels fut Midas, parce qu'il est le seul au monde qui se soit plaint d'avoir été trop riche. Phocion fut de même separé des autres, s'étant trouvé le seul qui jamais ait donné de l'argent pour mourir; & Pigmalion pareillement ne fut associé de personne, à cause qu'il n'y a jamais eu que lui qui ait épousé une femme muette. Après toute cette distribution, les images de mon songe n'étant plus si distinctes, elles ne me laisserent appercevoir que des peintures generales. Par exemple, je vis le corps entier des Filoux s'associer avec les Chasseurs

d'aujourd'hui, parce qu'ils tirent en volant. Nos Auteurs de Roman avec Esculape, parce qu'ils font en un moment des cures miraculeuses. Les Bourreaux avec les Medecins, à cause qu'ils sont payés pour faire mourir. Une grande troupe de Tireurs d'armes demandoient aussi d'être logés avec Messieurs de la faculté, parce que l'art d'escrimer leur donne aussi bien qu'à eux, la connoissance de la tierce & de la quarte; mais on les mit avec les Cordonniers, d'autant que la perfection du metier consiste à bien faire une botte. Parmi ce vacarme confus d'une quantité de mécontens, je distinguai à la voix de . . . . qui fulminoit de ce que tout le monde refusoit sa compagnie; mais sa colere ne servit de rien, personne ne l'osoit acoster : de peur de prendre querelle. Cet homme portoit la solitude avec lui; & je vis l'heure qu'il alloit être reduit à se faire Hermite, s'il ne se fût enfin accommodé avec les Grammairiens Grecs qui ont inventé le duël. Un Opérateur qui distribuoit des remedes; augmentoit la presse, à cause du grand nombre de sots dont il étoit environné : plusieurs le consultoient, & j'apperçûs entr'autres la femme d'Orphée, qui demandoit un Cataplasme pour la demangeaison des yeux. Priam vint aussi lui demander de longuent pour la brûlure; mais l'Operateur n'en eut pas assez, car la Ville

de ce pauvre Prince étoit toute brûlée. Je vis la quantité d'Avocats condamnés au feu, afin qu'ils viſſent clair à certaines affaires fort obſcures. Quant aux Sages, ils furent mis avec les Architectes, comme gens qui doivent uſer en toute ſorte de choſes de Regle & de Compas. Il ne fut jamais poſſible de ſeparer les Furies des Epiciers, tant elles avoient peur de manquer de flambeaux. Je fus bien étonné de rencontrer Tibere, lequel en attendant qu'on le plaçat, ſe repoſoit couché ſur des cailloux : je lui demandai s'il ne repoſeroit pas mieux ſur un lit. Hé, je craindrois, me repliqua-t-il, que la chaleur de la plume ne me causât quelque choſe de pire que la pierre. Sur ces entrefaites, Aggrippine la mere de Néron, le conjura de la venger, de ce que Seneque avoit publié qu'elle avoit eu quatre enfans depuis ſon mariage; elle paroiſſoit furieuſe & toute hors de ſoi; mais Néron l'appaiſa par ces paroles : Madame, il ne faut croire d'un Mediſant que la moitié de ce qu'il dit. Les Parques ſe contenterent de demeurer avec de pauvres Villageoiſes, qui nourriſſent leurs maris de leurs quenoüilles; quand on leur eut appris qu'auſſi bien qu'elles, ces Payſannes avoient filé la vie des hommes. Il vint là certains Batteurs en Grange; & parce qu'ils manquoient de fleau, on leur fit prendre Attila. pour s'en ſervir à fautes d'autres. Les Effrontés s'aſſocie-

rent

rent des Gardeurs de Lions, afin d'apprendre d'eux à ne point changer de couleur. J'en aurois encore bien vû d'autres, ſi onze heures qui ſonnerent à ma montre, ne m'euſſent éveillé, & rappellé dans ma mémoire, qu'à toute heure de jour & de nuit je ſuis & ſerai juſqu'au dernier ſoûpir,

MONSIEUR, Vôtre, &c.

Fin des Lettres.



INSTRUCTION
POUR SE FORMER
DANS LE STILE EPISTOLAIRE,
AVEC
LE CE'RE'MONIAL DES LETTRES.
LES TITRES
DONT ON QUALIFIE
TOUTE SORTE DE PERSONNES,
ET

Les Inſcriptions, Souſcriptions & Suſcriptions dont Le ROY ſe ſert, lorſque Sa Majeſté écrit aux Princes Etrangers.



INSTRUCTION POUR SE FORMER DANS L'ART D'ECRIRE DES LETTRES.

LES Lettres ont été inventées pour communiquer ses pensées aux personnes que l'on ne peut entretenir ; elles rapprochent les absens, & les rendent, pour ainsi dire, présens les uns aux autres. L'origine en est très-ancienne ; & d'abord elles furent très-simples, on ne s'en servoit que pour rendre compte à un ami des évenemens publics & particuliers ausquels on croyoit qu'il s'interessoit, ou pour lui faire connoître ses intentions, dans une affaire à laquelle il prenoit part : l'usage en étant devenu plus fréquent depuis, on y a traité toute sorte de sujets. Nous avons un grand nombre d'Ecrits qu'on n'appelle du nom de Lettres, qu'à cause de la forme qu'on leur a donnée au commencement & à la fin ; ce sont en effet des Traitez.

On se propose de donner ici quelques Avis pour aider les particuliers dans la composition des Lettres du commerce ordinaire qu'ils sont obligés d'écrire de tems en tems, soit à des égaux, ou à des personnes au-dessus d'eux, ou à des inferieurs. Ce seront des avis très simples, mais importans dans la pratique, ausquels on devra joindre ses propres réflexions, & l'usage du monde. Car c'est par cet usage seul qu'on peut s'accoutumer à trouver sans trop de peine ces expressions obligeantes, & ces tours insinuans par lesquels on témoigne avec grace du respect, de l'amitié, de la tendresse pour les personnes à qui l'on écrit ; & quand on n'a pas cet usage, quelque esprit que l'on ait, on rend les plus beaux sentimens d'une maniére capable de choquer les personne délicates.

Qiuconque veut écrire une Lettre, doit avoir égard,

1. à ce qu'il est par rapport à la personne a qui il écrit :

2. à ce qu'est cette personne en elle-même :

3. à la nature, des, choses dont il doit parler dans sa Lettre ; car ou elles le regardent lui-même, ou elles concernent celui à qui il écrit, ou il est question d'un tiers, comme dans les Lettres de récommendation.

De plus,ou il prévient quelqu'un,ou il repond à la Lettre qu'il en a reçûë. Il y a sur tout cela plusieurs remarques à faire, ce qui oblige à diviser ce petit Traité en six Articles, dans le premier desquels on parlera de la consideration des personnes:le second sera employé à décrire ce qui merite une attention particuliere de nôtre part, quand nous écrivons des choses qui nous regardent : on traitera dans le troisiéme des Lettres dont le sujet touche particuliérement celui à qui l'on écrit;dans le quatriéme,de celles où l'on parle des choses qui regardent un tiers,& dans le cinquiéme des Réponses.Quelques réflexions sur le stile des Lettres rempliront le dernier Article, à la suite duquel on rassemblera diverses observations sur l'Orthographe, qui est aujourd'huy trop négligée par une infinité de personnes de l'un & de l'autre sexe.

ARTICLE PREMIER.

De la consideration des personnes.

IL n'y a personne qui ne conçoive de lui-même, qui doit écrire aux Grands, & à d'autres dont il reconnoit la supériorité à son égard, autrement qu'il ne feroit à un égal ; mais il y a beaucoup de gens qui ne font pas assez d'attention aux rapports qu'il peut y avoir entr'eux & ceux à qui ils écrivent, & l'on en voit plusieurs qui

n'ent aucun égard aux qualités personnelles d'autrui.

Le détail où l'on va entrer là-dessus ne doit pas paroître effrayant : l'esprit considere en un moment ce qu'on ne peut indiquer ici qu'en beaucoup de paroles.

1. Les rapports qu'il peut y avoir entre celui qui écrit & la personne à qui il écrit. En est-on connu ? A-t-on coûtume de lui écrire ? En est-on régardé comme ami ? ne s'imagine-t-il pas au contraire qu'on est son ennemi ? & même n'a-t-il pas sujet de le penser, ou du moins ne croit il pas qu'on est indifferent a son égard ? On doit encore considerer les rapports de l'âge, & ceux de la parenté ; & dans l'examen de la supériorité d'autrui, on fait attention, non seulement à la naissance & au rang ; mais aux richesses, au mérite, & au crédit.

Je dis *au crédit*, parce qu'il y a des personnes à qui l'on doit des égards particuliers à cause du bonheur qu'ils ont d'approcher les Grands, & d'en être écoutés. On les voit souvent comblés d'honnêtetés, non seulement par leurs égaux, mais par ceux à qui ils doivent se croire eux-mêmes très-inferieurs : ce seroit donc s'exposer à se faire tort, que de les traiter avec une familiarité à laquelle ils ne sont plus accoutumés.

Je dis encore *aux richesses* : elles ne donnent point de rang ; mais combien de gens supposent qu'elles en donnent ? L'opinion tient en cette occasion la place de la vérité; d'ailleurs, la vanité est la compagne presque inséparable des richesses, & les gens riches se croyent toûjours au-dessus des personnes de leur rang qui ont beaucoup moins de biens qu'eux.

A l'égard du *mérite*, il n'est pas toûjours connu; mais quand on l'a découvert, on doit lui rendre hommage.

2. Les qualités de celui à qui on écrit. Est-ce un homme d'une haute naissance, d'un rang distingué, ou au contraire ? A-t-il un grand nom, ou bien est-ce un homme obscur ? A-t-il beaucoup d'affaires ou beaucoup de loisir ? Est-il serieux & grave ou d'une humeur enjouée, d'un caractère doux ou colere, fier ou humain, d'un commerce aisé ou difficile & pointilleux ? Ces différentes qualités obligent à plus ou moins de circonspection ; on est concis avec les personnes fort occupées, & réservé avec les serieuses : on traite les Grands avec respect, quoique sans bassesse ; & comme ils ont toûjours beaucoup d'amusemens, on en use avec eux de même qu'avec les gens qui ont beaucoup d'occupations : on ménage la délicatesse des uns, on profite avec modération de la facilité des autres, on se propor-

tionne à tous les caractéres.

Quand on écrit à une personne dont on n'est point connu.

On est souvent obligé de faire des excuses, quand on écrit à une personne dont on n'est point connu ; ou dont on est regardé comme ennemi. Le premier mouvement de quiconque ouvre une Lettre écrite par une main inconnuë, est de jetter les yeux sur la signature ; & s'il y voit le nom d'une personne qu'il ne connoisse pas, ou contre laquelle il soit prévenu ; le moins qu'il y ait à craindre, c'est qu'il ne refuse son attention à ce qu'il va lire. Il y a des hommes fiers de leur naissance, de leur rang, de leurs grands biens, quelquefois même de leurs talens; ils ne manqueront presque jamais de concevoir du mépris pour l'inconnu qui leur écrit, & pour sa Lettre. D'autres en qui la haine est comme naturelle, s'irriteront à la seule vûe du nom d'une personne dont ils se croyent offensés. On ne sçauroit prévenir ces mauvais sentimens, mais le premier soin doit être de les détruire, & c'est par-là que l'on commencera sa Lettre.

Si l'on veut donc écrire à une personne à peu-près égale, avec qui l'on n'ait point encore d'habitude, on lui dira d'abord, mais en peu de mots, & diversement suivant les circonstances, qu'on espere qu'il ne desaprouvera pas la liberté que l'on prend de lui

écrire ſans avoir l'honneur d'être connu de lui, ayant été encouragé à le faire par la connoiſſance de ſa vertu, de ſon penchant à obliger, de ſon habileté dans les choſes ſur leſquelles ont ſouhaite prendre ſes avis, &c. C'eſt ici la place de faire valoir les liaiſons que l'on a avec quelques uns de ſes parens ou de ſes amis : au défaut des ſiennes, on parlera de celles de ſes proches. Une commune patrie, une conformité de profeſſions, d'études ; on met tout cela à profit, & l'on n'oublie rien de ce qui eſt propre à gagner la bienveillance de celui à qui on écrit.

Ces avis ne conviennent pas ſans doute à qui voudroit demander quelque grace à une perſonne à qui il ſeroit abſolument inconnu, & qui n'auroit point d'autre titre pour la demander que ſon propre beſoin : rien ne l'autoriſant à écrire, on n'a auſſi rien à dire de la maniere dont il écrira,

Quelques - uns des moyens qu'on vient d'indiquer pour prévenir en ſa faveur, s'employeront avec ſuccés auprés d'une perſonne d'un rang ſupérieur dont on n'eſt pas connu, pourvu qu'on le préſente avec les ménagemens convenables. On pourra ſe faire un mérite, par exemple, d'être connu de ceux de ſes parens qui figurent dans le monde à peu prés comme lui ; mais ce ſeroit manquer de prudence que de vanter les ſer-

vices qu'on leur a rendus, ou qu'on leur peut rendre. Que si l'on est obligé d'en parler, comme il arrive quelquefois, on doit le faire avec toute la reserve possible, & en termes généraux, de zele, d'empressement à meriter l'honneur de leurs bonnes graces, ou de leur protection &c. Autrement il sembleroit que l'on voulût charger celui à qui l'on écrit de la reconnoissance dûë par ses proches, ou lui faire payer d'avance les services dont ils pouront avoir besoin.

On a bien plus beau jeu à parler des obligations qu'on leur a, il n'est question que de les exagérer autant qu'on le peut sans blesser la vérité : en se montrant sensible aux bienfaits on en attire de nouveaux.

Il y a d'autres considérations du côté des familles, toutes propres à mettre en œuvre dans ces commencemens de Lettre. Vous êtes d'une famille dévoüée depuis long-tems à celle de la personne à qui vous écrivez & qui en toutes rencontres a retiré de grands avantages de sa protection ; vous regardez cette protection comme la plus précieuse portion de l'héritage que vous ont laissé vos parens, &c. Les attachemens particuliers, s'il y en a eû, ne seront pas oubliés.

Enfin c'est quelque chose auprés de certains Grands, que d'être nez dans l'étenduë de leurs Seigneuries, & avec un peu d'a-

dresse on se servira utilement de cette circonstance, pour les engager à faire attention à ce qu'ils vont lire.

Quelque inconnu que l'on soit, on n'est pas obligé à tant de façons, lorsque celui à qui on écrit retirera un avantage certain des services qu'on demande de lui: cóme quand on charge quelqu'un d'une affaire, dont il pourra exiger le payement. On entre d'abord en matiere, si l'on veut; mais il est mieux encore de lui faire entendre auparavant d'une maniére obligeante, qu'on a été porté à lui confier ses interêts par la connoissance de l'honneur avec lequel il exerce sa profession.

Un homme d'esprit ne manquera pas de prévenir de la même maniére, celui a qui il écrit dans la vûë de l'engager à former avec lui des liaisons d'interêts. Enfin dés qu'on écrit à quelqu'un dont on n'est point connu pour lui demander une grace, ou quelque autre chose que ce soit, à quoi il n'est pas obligé, & qu'il peut ne pas faire, il est de la prudence de le disposer par des traits obligeans & des manieres insinuantes, à faire ce qu'on souhaite, & à le faire avec affection. Mais il faut se souvenir que ce n'est qu'une préparation, un début; qu'on ne sçauroit y être trop concis, & que si on se répand en paroles inutiles on aura fatigué le Lecteur avant que de l'avoir amené au fait.

Ce ne sont plus les mêmes formalités, quand on a occasion d'écrire pour un sujet different à quelqu'un dont on n'est pas connu : quand on est chargé, par exemple, de lui faire part d'une nouvelle qui l'interesse, ou bien, quand on veut le feliciter de quelque heureux succès. Dans ce dernier cas, il seroit ridicule d'écrire si l'on ne pouvoit se faire connoître, ni insinuer aucune raison plausible de la part que l'on prend à la satisfaction d'autrui ; ce qui oblige à commencer la Lettre par cette insinuation, si l'on ne peut la joindre au compliment de telle sorte qu'elle ne fasse qu'une même chose avec lui. Mais dans le premier cas la qualité d'inconnu oblige seulement à faire entendre avec simplicité, qu'on ne s'est point fait de fête de demander, sur-tout une mauvaise nouvelle ; & il n'importe en quel endroit on le fasse.

Il y a d'autres rencontres où l'on écrit à des personnes dont on n'est point connu, & même qu'on ne connoît pas. Vous vous mariez, & vôtre future épouse a des parens absens, à qui la bien-séance, ou peut-être des vûës, soit prochaines, soit éloignées d'interêt vous obligent de témoigner, que vous regardez l'honneur de leur alliance comme un des avantages de vôtre établissement. Ou bien vous êtes subor-

donné à une personne, à qui vous êtes engagé par le devoir de vôtre charge à rendre compte de vôtre conduite, ou d'un certain ordre d'évenemens qui les regardent. Les excuses seroient ridicules en ces rencontres où la negligence à écrire seroit inexcusable ; on vient d'abord au fait,& l'on se fait connoître simplement pour ce qu'on est. Voilà ce que j'avois à dire des circonstances où l'on écrit à quelqu'un dont on n'est point connu, & des précautions qu'elles obligent à prendre.

Quand on écrit à une personne qu'on a offensée.

A l'égard des personnes que l'on a offensées, le moyen le plus simple pour les regagner est d'avoüer sa faute, & d'en montrer du regret : mais si la verité permet de l'imputer a sa jeunesse, ou à quelque prévention, rien n'empêche d'user de ces excuses ; & l'on pourroit même insinuer à ce lui à qui l'on écrit, qu'il y a eû quelque tort de sa part, si l'on se sentoit assez d'habileté pour toucher un point si délicat, sans renouveller l'offence.Au reste, l'on doit mettre au nombre des personnes offensées,toutes celles qui ont été instruites de la mauvaise conduite de quelqu'un,il ne gagnera rien sur elles,qu'après leur avoir donné une meilleure opinion de lui.

Quand on écrit pour la premiere fois à quelqu'un.

Que si l'on écrit pour la premiere fois à qu'elqu'un, on doit, suivant les conjonctures, le faire ressouvenir des liaisons qu'on avoit anciennement avec lui, ou lui faire observer son exactitude à s'acquiter de la promesse qu'on lui à faite d'écrire, ou débuter au contraire par des excuses vraisemblables de ce qu'on n'a pas cultivé son amitié.

ARTICLE II.

Des Lettres dont le sujet regarde celui qui écrit.

LEs Lettres dont le sujet regarde celui qui écrit, sont celles où il donne part à quelqu'un de ce qu'il à fait, ou de ce qui lui est arrivé, & celles où il se propose d'obtenir d'autrui quelque chose que ce puisse être.

Il faut toujours parler de soi-même avec beaucoup de modestie & de simplicité, sans relever le merite de ses actions, à moins qu'on n'y soit contraint; & l'on doit surtout èviter de se comparer avec autrui. Les regles qu'on pourroit indiquer sur ce point, sont les mêmes que la bien-séance prescrit pour la conversation;tout ce qu'il y a de difference, consiste en ce qu'on en pardonne d'autant moins le violement dans les Lettres, qu'il est plus aisé de se tenir en garde contre

la vanité en écrivant. La briveté est requise dans ce récit ; ceux qui sont allongés par le détail de toutes les circonstances, décelent l'amour propre de l'écrivain, & choquent celui du Lecteur.

Les personnes sages se gardent bien datribuer les heureux succés à leur merite ; il y en a toujours d'autres causes, & ce sont celes que l'on touche : la bonté de Dieu, la protection d'un grand, la bien-veillence d'un Ami, &c. On ne paroit digne de son bonheur, que quand on ne montre pas qu'on s'en croit digne.

On se plaint aussi avec simplicité, sans exagerer son malheur, ou l'injustice qu'on a soufferte, & sans faire trop valoir les services que l'on a rendus à celui de qui on se plaint. On montre en même-tems de la confience à celui à qui l'on écrit, pour s'autoriser à lui faire part de ses inquiétudes & de ses peines.

Lettre de priere.

Les Lettres de priere se diversifient à l'infini. On écrit librement à un ami dont on souhaite prendre l'avis dans une affaire ; mais si l'on demande conseil à une personne avec qui l'on ait moins de liaison, il est nécessaire de lui faire entendre qu'on le regarde comme l'homme du monde le plus capable d'éclercir nos doutes & de dissiper nos incertitudes : on ajoûte, quand il est convena-

ble ; qu'etant instruit de la bonté avec laquelle il se communique à tout le monde, on espere qu'il ne refusera pas ses lumieres à une personne qui l'honore : on lui promet de la déference à ses avis de la reconnoissance, &c.

Il faut encore plus de ménagement dans les Lettres ou l'on demande des choses qui sont accompagnées de quelque honte, comme lorsqu'on emprunte, ou si nous avions fait quelque faute, & que nous voulussions engager quelqu'un à nous réconcilier avec ceux que nôtre mauvaise conduite auroit offensés.

En géneral il est à propos de parler de ce qu'on demande comme de quelque chose de considerable, quoiqu'il ne le soit pas toujours : & quand il est qu'estion de chose difficile, non - seulement il ne faut pas en dissimuler la difficulté, mais on doit faire voir au contraire qu'on la connoît. On montre par-la qu'on en aura plus d'obligation.

Par la même raison, on touche si legerement les services qu'on a rendus aux personnes de qui l'on veut obtenir quelque grace, qu'à peine paroît-on y penser : au lieu que si on ne leur a rendu aucun service, on releve par cette circonstance - là même le mérite & l'importance de celui qu'on recevra deux.

Que s'il doit revenir à celui à qui l'on

écrit, quelque avantage du ſervice qu'on lui demande, on doit ſe contenter de le lui faire entrevoir ; & l'on évitera l'oſtentation jusques dans les proteſtations de reconnoiſſance, en promettant beaucoup plus de ſon zele que de ſon crédit & de ſon pouvoir.

Rien n'eſt moins ſupportable dans une Lettre de priere que la haureur, quand on paroît commander ce que l'on ſouhaite, plûtôt que le demander comme une grace ; on ne la pardonne pas même aux Superieurs, & l'on ne manque guéres de les en punir en les refuſant, quand on le peut faire en sûreté.

S'il eſt queſtion d'une choſe importante, on doit s'inſinuer avec adreſſe, & préparer à la demande qu'on va faire par quelques traits obligeans & flateurs. Rien n'eſt plus efficace en cette rencontre, que de rappeller en général les graces qu'on a dêja reçûës de quelqu'un, comme ſi elles autoriſoient à lui en demander de nouvelles La confiance particuliere qu'on a en lui, le déſir de lui être plus étroitement attaché, la haute idée que l'on a de ſon crédit, & vingt autres conſiderations qui varient ſuivant les circonſtances, s'employent avec ſuccès : il ſera aiſé de les découvrir par ſes propres réflexions. Au reſte on en uſe plus librement avec un ami ; ce ſeroit même l'of-

fenser que de le prier avec trop d'affectation, parce qu'on lui donneroit lieu de croire qu'on ne l'aime guéres, ou que l'on a peu de confiance en son amitié.

Lettres où l'on demande l'amitié de quelqu'un.

Il y a d'autres Lettres qui ne contiennent point de demandes particulieres, on prie seulement celui à qui on écrit de nous accorder son amitié. La flaterie est presque toûjours necessaire en ce genre, toutefois on doit en écarter soigneusement les apparences : il faut aussi éviter ce qui pourroit faire croire que nous avons nos interêts en vûë dans cette recherche ; & si on ne peut se dispenser de se loüer un peu, on le fera avec toute la circonspection possible, de crainte de se rendre odieux par le moyen même qu'on employe pour se faire aimer.

ARTICLE III.

Des Lettres dont le sujet regarde celui à qui l'on écrit.

Lettres officieuses.

LEs Lettres dont le sujet touche particulierement celui à qui l'on écrit, se rapportent à différens chefs. Il y en a qu'on peut appeller officieuses : on les écrit à des amis pour leur offrir ses services ; à quoi l'on est quelquefois obligé, parce qu'il y a

des perſonnes qui ont beſoin qu'on les prévienne, & que la honte empêche de parler les premiers. Si vous avez un ami de ce caractére, montrez-lui que vous faites beaucoup de cas de ſon amitié, & priez-le de vous donner le moyen de l'en convaincre par vos ſervices ; dites-lui que vous ne le croiriez pas vôtre ami, s'il en employoit un autre que vous dans les occaſions ou vous pouvez lui être utile, & que vous ſeriez extremement ſenſible à cette marque de defiance. On en uſe à peu près de méme avec les autres amis de la diſcretion deſqu'els on eſt aſſuré ; on renouvelle les offres de ſervice dans la plûpart des Lettres qu'on a occaſion de leur écrire.

Lettres de conſolation.

Rien n'eſt plus ordinaire que d'être obligé à conſoler ſes amis. On le fait quelquefois ſimplement, en montrant à celui à qui l'on écrit, qu'il ne doit pas être fort ſenſible à l'évenement qui l'afflige ; mais on n'en uſe ainſi qu'avec des perſonnes dont on connoît le courage, & que la douleur n'a pas accablées : il faut plus d'adreſſe à l'égard du commun des hommes, & pour réüſſir à les conſoler, on eſt obligé d'entrer dans leurs ſentimens, de ſe les rendre propres, & de les diſpoſer à croire que l'on ſonge moins à les ſoulager qu'à ſe ſoulager ſoi-même. Faites-leur donc entendre,

qu'ayant besoin comme eux de consolation ; vous venez chercher le soulagement de vôtre douleur, en pleurant, avec eux; montrez que cette douleur est juste, exagerez même, s'il le faut, soit la perte qu'ils ont faite, ou tel autre accident que ce puisse être;& s'il est question d'une de ces disgraces dont on peut dire à quelqu'un qu'il ne la méritoit pas, insinuez-vous, en disant cela même, dans le cœur de vôtre ami. N'oubliez pas d'ajouter, si vous le pouvez, que plusieurs personnes se montrent sensibles à son malheur, & nommez-les. Après cela, vous pourrez entreprendre de le consoler par des réflexions amenés avec adresse, & qui n'ayent rien de contraire à la vrai-semblance.

Mon dessein n'est point de rassembler ici toutes les sources de consolation, il faudroit pour cela d'écrire les differentes sortes de malheurs qui peuvent arriver aux hommes. En voici quelques-unes plus ordinaires, que je me contente d'indiquer.

Ce mal ne sçauroit être de longue durée, vous pourrez même en retirer de grands avantages dans la suite. Celui qui vous à fait cette injure, s'est fait beaucoup plus de tort qu'à vous,& tous les honnêtes gens le méprisent. Vôtre disgrace n'a servi qu'à faire briller davantage vôtre mérite. La cause en est glorieuse. Vous ne vous l'étes pas du moins attirée par votre faute. La même chose est arrivée à des grands hommes

On fait envisager dans les maladies leur utilité à l'ame, & s'il est question de la mort de quelqu'un, on tire des éloges mêmes qu'on lui à donnés au commencement le motif de la consolation, en espérant que Dieu récompense sa vertu dans le sein de sa gloire.

On exhorte ensuite à la grandeur d'ame, à la soumission aux ordres de la Providence, &c. & l'on finit par les offres les plus affectueuses de service.

On se presente un peu autrement aux personnes qui affectent beaucoup de force d'esprit; on leur dit que l'on a une trop haute opinion de leur sagesse, pour entreprendre de les consoler; que ce qui leur est arrivé seroit veritablement capable d'accabler une ame commune: mais que leur vertu les rendant supérieurs à tous les acci dens, loin de vouloir soulager leur douleur, on ne se propose que de les feliciter d'une grandeur d'ame si rare: c'est par là qu'on les prépare à recevoir la consolation qu'on veut leur donner. Au reste, il ne doit y avoir rien d'impérieux ni de dogmatique & de trop recherché dans les réflexions; & ce seroit extremement s'oublier, que de faire mention dans ces Lettres de notre propre bonheur, ou de celui d'autrui.

Lettres de félicitation.

Comme on diminue la douleur d'autrui

en y prenant part, de même on augmente sa joye des heureux succès, en montrant qu'on y est sensible. On se permet l'exageration dans les Lettres de félicitation,de même que dans les précedentes, c'est le cœur qui y parle, ou qui paroît y parler.

Il y a des sujets simples sur lesquels on ne doit pas s'étendre beaucoup, tels que l'heureux retour d'un ami, la naissance d'un fils, le gain d'un procès qui n'avoit rien de particuliér dans son espece, ou dans les circonstances, &c. Il y en a d'autres ausquels on doit s'arrêter, si l'on veut obliger celui à qui l'on écrit, S'est-il marié; Felicitez-le de s'être procuré une aimable societé, & si vous connoissez son épouse, loüez sa beauté, son esprit, sa vivacité, sa douceur, en uu mot tout ce qui peut paroître loüable en elle: faites lui envisager, au cas que vous le puissiez, l'appui qu'il trouvera dans la famille à laquelle il s'est allié, & si l'on peut présumer que cette alliance sera avantageuse à l'une & à l'autre famille, n'oubliez pas cette circonstance. Au défaut de cela, voyez si les bonnes qualités de parens de son épouse ne vous autorisent pas à les représenter comme autant d'amis constans, généreux & fidéles qu'il s'est acquis. Donnez-lui quelques loüanges à lui-même, & prenez-en occasion de féliciter son épouse; souhaitez-leur,annoncez-leur toute sorte de prospérités.

S'agit-il du gain d'un procès de grande importance ? Rappellez-en toutes les circonstances dans vôtre esprit, pour faire valoir les plus avantageuses : la puissance & la malice des ennemis qu'il a vaincus, la réparation solemnelle de son honneur injustement attaqué, la confusion dont il a couvert ceux qui cherchoient à le perdre, l'accès que son mérite lui a procuré auprès des Juges, le zele de ses amis, les applaudissemens des honnêtes gens.

Quand on veut faire compliment à quelqu'un de son élevation, on s'étend sur ces considérations; l'importance de la charge, l'empressement de plusieurs personnes pour l'obtenir; qu'il ne l'a point recherchée, qu'il la tient d'un Prince qui sçait mieux qu'homme du monde connoître & récompenser le mérite ; qu'il l'a obtenuë contre son espérance, &c. On ajoute quelquefois qu'elle est au dessous de son mérite, qu'on ne la regarde que comme un acheminement à une plus grande élevation; & les souhaits ne sont pas oubliés en cet endroit.

Il y a une maniere oblique de complimenter une personne sur son élevation, que l'on employe souvent avec succès, lorsqu'on lui dit qu'on ne veut point l'en féliciter, parce qu'il fait plus d'honneur à la charge dont il est revêtu, qu'il n'en reçoit ; ou bien quand on déclare que la connoissance de sa vertu &

de sa modestie ne permet pas de lui faire compliment d'une dignité à laquelle il est indifferent lui-même, & dont il envisage bien moins l'honneur que les devoirs ; toutefois qu'on s'en réjouit, parce qu'il a plus de moyens d'exercer ses vertus & ses grands talens pour l'utilité publique.

Que si l'on veut faire compliment à un Général sur le gain d'une bataille, on doit avoir égard à ces différentes circonstances : est-ce sa premiére victoire, ou en a-t-il remporté d'autres ? avoit-il plus ou moins de troupes que l'ennemi ? a-t-il le commandement depuis peu de tems, ou le Roy l'avoit il déja mis à la tête de ses armées ? Nos armes étoient-elles heureuses ou malheureuses auparavant ? Le General qu'il a combattu étoit-il d'un grand nom, & avoit-il remporté des victoires ? Les événemens mêmes peuvent faire penser à d'autres circonstances, que les personnes d'esprit ne manquent pas de relever.

Lettres de Loüanges.

Toutes ces Lettres contiennent des éloges, & l'on pourroit y rapporter toutes celles où on loüë quelqu'un ; j'aime mieux néanmoins traiter à part des Lettres de loüange. Ce qu'on doit observer avec le plus de soin, c'est d'éviter les apparences de la flatterie ; on ne prend plaisir aux loüanges, que quand on croit les mériter : il faut prendre

dre garde aussi de ne pas loüer en autrui ce qu'il ne veut pas qu'on y loüe. Il y a des Lettres de loüanges d'un pere à son fils, d'un maître à son domestique ; elles sont fort simples; on montre de la satisfaction de leur conduite, on les exhorte à continuer, on leur fait esperer des marques de bonté, de liberalité, &c.

Lettres de remercîment.

On doit remercier les personnes dont on a reçû quelque service qu'on n'avoit pas droit d'en exiger. Pour le faire avec succès, on exagere le bienfait par toutes les circonstances qui peuvent le rendre considerable : on vous a prévenu ; on vous l'a accordé sans difficulté & sans délai ; vous l'avez obtenu le plus à propos du monde ; on vous a plus accordé que vous n'aviez osé demander; on vous a surpris, & vous ne vous y attendiez nullement ; vous êtes charmé d'en avoir obligation à la personne du monde que vous honorez & que vous aimez le plus, il vous a préferé à ses alliés, à ses propres parens, il a bien voulu en votre faveur mécontenter des personnes puissantes & accreditées. Par ce détail on montre que l'on comprend la grandeur du bienfait, qu'on exagere aussi par sa nature, s'il est de ceux qu'on a plus de peine à accorder, comme une gratification considerable, ou un prêt d'argent fait à celui dont les affaires sont

très-dérangées. Si en nous obligeant on a obligé d'autres personnes, nous n'obmettrons pas cette circonstance ; & nous assurerons de notre reconnoissance avec modestie, & sans nous faire valoir.

Il y a une maniére oblique de remercier comme de faire compliment, quand on dit que le bienfait est trop grand pour pouvoir en rendre des actions de graces dans les termes ordinaires ; & lorsqu'on déclare à quelqu'un que l'étroite amitié dont on est lié avec lui, ou bien l'habitude où l'on est de recevoir de lui des bienfaits, ne permet pas de le remercier.

Lettres de conseil.

Il y a deux sortes de Lettres de conseil, dont la premiére est quand un ami vous a prié de l'aider de votre avis. La prudence n'empêche pas seulement de donner conseil sur les choses dont on n'est pas suffisamment instruit, elle oblige aussi à dire son avis avec un air de timidité, & à montrer que l'on apprehende de n'avoir pas consideré la chose dont il est question par toutes ses faces, ou d'être trompé par de fausses lueurs ; on fait aussi envisager la part que la fortune peut avoir dans une affaire, afin de n'être pas responsable de l'évenement : en un mot dès qu'il s'agit de choses douteuses, on est continuellement en garde contre sa propre présomption, & contre le ressentiment qu'un ami pourroit avoir

d'un conseil qui ne seroit pas suivi d'heureux succès.

L'autre sorte est de ces Lettres qu'on peut appeller de Morale, où l'on ose quelquefois reprendre autrui, & l'avertir de se corriger de quelque défaut. On ne le doit presque jamais faire sans adoucir la repréhēsion par des éloges:après avoir décrit les bonnes qualités de celui avec qui vous prenez cette liberté, dites-lui que vous ne pouvez voir sans douleur que l'éclat de tant de vertus soit terni par le vice qu'on a remarqué en lui ; imputez ce vice a la jeunesse, à l'inexperience, montrez même, s'il est possible, qu'il y a quelque choses de laüable dans son principe. Le ton dogmatique ne convient pas en ces rencontres ; l'affection, le zele pour l'honneur de celui qu'on reprend, doit regler les expressions & les tours : s'il convient de le prier d'user de la même liberté à vôtre égard ne manquez pas de le faire, & souvenez-vous toûjours que vous écrivez à une personne a qui vous faites profession d'être attaché.

Il y a des rencontres où l'ou veut reprendre les Grands, ce qui convient à très-peu de personnes ; on le fait ordinairement en les loüant des vertus opposées aux vicesdont on souhaite qu'ils se corrigent.

Quand les avertissemens ne sont point accompagnés de reprehension, afin de les don-

ner avec succès, il est souvent à propos de s'établir une sorte d'autorité, qui n'ait rien d'offensant; on la fonde cette autorité sur son âge, sur son experience, sur l'application particuliére qu'on a donnée à certaines matiéres; on s'offre à celui à qui l'on donne des avis, on l'assure de son zele, on prévoit ses progrès dans le chemin de l'honneur & de la gloire.

Lettres de persuasion.

Les Lettres de persuasion ne sont pas différentes de celles dont je viens de parler; si je les en sépare, ce n'est que pour avertir que suivant les sujets on employe differentes manieres de s'insinuer dans l'esprit & dans le cœur de celui à qui on écrit; car il arrive souvent qu'au lieu de prendre une espece d'autorité sur lui, on doit lui faire entendre, que l'on a une trés-haute opinion de sa sagesse, & que l'on sait qu'il n'a pas besoin des conseils d'autrui, mais que l'amitié dont on est lié avec lui, ou les obligations qu'on lui a, mettent dans la necessité de lui répresenter avec liberté des choses d'où l'on croit que dépend son bonheur ou sa gloire. L'utile, l'honnête & l'agreable, sont les trois principales sources d'où dérive la persuasion; mais il faut s'en instruire dans les Livres qui traitent de ces matieres.

Lettres d'exhortation.

L'exhortation ne differe de la persuasion,

qu'en ce qu'elle exige des traits plus forts, plus de vivacité dans les penſées, & une plus grande varieté dans les tours; on l'employe avec les perſonnes qui connoiſſent le bien, mais à qui l'on apprehende que le courage ne manque. Pour les animer, on releve, ſi on le peut, le merite des belles actions qu'ils ont déja faites, & on leur fait enviſager la gloire qu'ils ont acquiſe : les avantages qu'ils ſe procureront, les maux dont ils ſe garantiront, les eſpérances que l'on a conçûës d'eux; l'attention de leurs ennemis à leurs demarches; on leur met tout cela ſous les yeux, & on leur montre les perſonnes de leur âge, de leur rang, avec qui ils marchent ou doivent marcher dans la même carriere de l'honneur. On adoucit en même-tems l'exhortation, en inſinüant qu'on eſt trés-éloigné de croire que celui à qui on écrit en ait beſoin : on le prie d'excuſer une importunité qui ne vient que d'un zele peut-être indiſcret pour ſa gloire, ou bien on feint que ne penſant d'abord à rien de ſemblable, on a été entraîné, on ne ſait comment, par ſon affection, à lui donner des avis dont on ſait qu'il a moins de beſoin que perſonne. On finit ordinairement ces Lettres par les ſouhaits les plus obligeans.

Lettres de diſſuaſion.

Les Lettres de diſſuaſion ſont par rap-

port aux insinuations, à quoi je m'attache principalement, de même genre que celles de conseil & de persuation; c'est-à-dire que, suivant les conjonctures, on se donne de l'autorité, ou que l'on flatte au contraire celui à qui l'on écrit, en lui attribuant une sagesse, une pénétration singuliere, & en montrant beaucoup plus d'affection que d'empressement à lui donner des avis, dont on est persuadé qu'il n'a pas besoin.

Comme la dissuasion est contraire à la persuasion, elle employe aussi des moyens contraires; on fait envisager les dangers, la honte attachée à une action, & s'il ne s'agit pas d'une chose honteuse en elle-même, mais d'une entreprise trop difficile, on en expose les difficultés, & l'on montre les suites du mauvais succès. Il y a des personnes à qui l'on peut représenter l'inquiétude de leurs parens & de leurs amis, qui appréhendent qu'ils ne puissent fournir la carriére où ils veulent entrer; mais il y en a d'autres qu'on ne fait qu'animer par des remontrances de ce genre, sur-tout si on les leur fait directement; il faut paroître d'abord approuver leurs vûës & leurs desseins, si on veut les en détourner. On voit par-là que rien n'est plus difficile que de donner un bon conseil, & de le donner bien, puisqu'afin de réussir à l'un & l'autre, il faut connoître & la nature des choses, & le ca-

ractere de celui à qui on écrit.

Lettres de reproche.

Les Lettres de reproche sont d'un genre trés-différent, il y en a dont l'objet est de peu d'importance, & l'on y proportionne le reproche, soit en le tournant en raillerie, soit en temperant l'amertume par quelques loüanges, & en excusant l'intention. Que s'il est question de choses graves, on ménage plus ou moins ceux à qui on écrit, suivant le besoin qu'on peut avoir d'eux, & les raisons que l'on a de retenir leur amitié, ou de ne les point trop aliener. On se plaint aux uns plûtôt qu'on ne les blâme; on déplore son malheur de n'avoir pû les convaincre de son attachement, que de la justice de ses prétentions; qu'on croyoit cependant n'avoit rien obmis de ce qui pouvoit les en instruire; on les prie de ne se point offenser de plaintes échapées à une juste douleur. Avec les autres, on en use plus librement; mais on leur fait entendre que c'est malgré soi qu'on leur parle en termes durs, qu'on y est forcé par leur mauvaise conduite; on leur représente celle qu'on a tenuë à leur égard, on les appelle au témoignage de leur propre conscience, & si on le juge à propos, on leur laisse entrevoir qu'ils peuvent encore esperer de se reconcilier avec nous.

Je ne dis rien des invectives adressées à un ennemi déclaré; si quelqu'un a besoin

de s'exercer dans cet art, il peut consulter les Rhéteurs.

Lettres d'affaires.

A l'égard des Lettres d'affaires, leur caractere est la précision & la clarté. Avant que d'écrire on doit examiner l'affaire dont on a à traiter, revêtuë de toutes les circonstances qui en peuvent changer la face, afin de les exposer nettement & avec ordre, on n'y demande point d'autre art.

ARTICLE IV.

Des Lettres dont le sujet regarde un tiers.

Ces Lettres sont de trois sortes; dans les unes on se plaint de quelqu'un, on se propose dans les autres de lui obtenir le pardon, ou de le reconcilier avec ceux avec qui il est broüillé; les troisiémes sont celles où l'on recommande un ami.

Lettres de plainte.

Si l'on veut se plaindre de quelqu'un, avant que de le faire, on doit prendre garde. 1. à la nature de la chose, 2. au caractére & au rang de celui à qui l'on veut se plaindre, 3. aux liaisons qu'on a avec lui, ou qu'il a avec celui dont on est mécontent. Il y a des choses dont on a quelque honte de se plaindre, comme quand on a été trompé par une personne à qui l'on a donné sa confiance malgré ses amis ou ses parens ou dont on a continué de se servir

après en avoir été déja trompé ; cette honte doit paroître, & l'on ne peut se dispenser de s'excuser par des raisons vrai-semblables, ou d'avoüer sa faute. De plus quoi qu'en tout sujet de plainte on doive montrer de la douleur, afin de se faire croire, on doit néanmoins se plaindre avec plus ou moins de force, à proportion de la grandeur de l'injure. La considération des personnes oblige à differentes insinuations ; on n'en a pas besoin avec un ami ; mais si vous avez peu de liaison avec quelqu'un, vous devez lui exposer les raisons particulieres que vous avez de vous plaindre, & s'il est ami de celui dont vous êtes mécontent, vous devez vous excuser, & montrer une espece de necessité de l'importuner, fondée sur la crainte qu'il ne soit surpris par un rapport infidele & sur d'autres considerations pareilles. On pratique la même chose avec les Grands, on fait l'éloge de leur amour pour la Justice, on leur represente son attachement ou celui de sa famille à leur maison, &c. Ces Lettres doivent être courtes, & l'on y doit mesurer telement ses expressions & ses tours, que l'on ne paroisse ni vain ; ni emporté.

Lettre d'intercession.

Si l'on est obligé d'écrire en faveur d'une personne qui soit tombée dans une faute connuë, ou qu'on ne puisse tenir cachée, on ne peut rien faire de mieux que d'avoüer cette

faute avec un air de franchise : mais on l'affoiblit ensuite par toutes les considerations possibles, soit en faisant remarquer la jeunesse de celui qui est tombé, soit en l'attribuant à l'inexperience, soit en la rejettant en partie sur autrui, soit enfin en observant que c'est sa premiere faute. On représente le regret, la honte qu'il en a : on fait l'éloge de ses belles qualités, on rappelle le souvenir de ce qu'il a fait de loüable, on donne de bonnes esperances de lui pour l'avenir, on s'en fait caution, & s'il convient, on interpose son autorité.

Il y a des Lettres où l'on se propose de reconcilier des amis, dans des circonstances à-peu-près semblables; il y en a d'autres où la faute de celui en faveur de qui on écrit n'est qu'apparente, comme lors qu'il a préferé à quelqu'un un plus ancien ami, un allié, une personne d'une famille attachée depuis long-tems à la sienne, ou qui lui a été recommandée par des personnes puissantes dont la protection lui est nécessaire. Il arrive souvent que celui aux interets duquel on n'a pas eu égard dans ces circonstances, s'en offense, & il faut beaucoup d'adresse pour obliger à rendre son amitié à celui dont il est mécontent. Ne niez pas absolument que vôtre ami ait quelque tort, excusez-le plûtôt que de le défendre, faites comprendre qu'il n'a pû faire autrement, pre-

nez sur vous ce qu'il peut y avoir d'offense, & si vôtre condition vous le permet, déclarez que vous voulez connoitre à ce prix l'attachement que l'on a pour vous. Que s'il n'y a pas même de faute apparente de la part de celui contre qui on est offensé, vous vous conformerez, en écrivant en sa faveur, aux égards que vous pouvez devoir au rang, à l'age, à la condition de celui qui s'est brouillé avec lui sans raison, pour employer l'autorité, les insinuations ou les prieres, pour flatter les uns, & reprendre les autres avec plus ou moins de séverité.

Lettres de recommandation.

Les Lettres de recommandation sont d'un usage très-ordinaire; voici ce qu'on y peut toucher : Que nous sommes engagés par de puissantes raisons à recommander quelqu'un, parce que nous lui avons de grandes obligations, parce que nous sommes liés avec lui d'une étroite amitié, parce qu'il est d'une famille très-unie à la nôtre, parce que nous l'avons toûjours aimé, & qu'il nous a cultivés soigneusement, parce qu'il est nôtre proche parent ou nôtre allié, parce qu'il est cher à des personnes à qui nous sommes infiniment redevables, ou que nous voudrions obliger d'une maniere particuliere, ou parce qu'enfin ses excellentes qualités nous l'ont fait aimer, & doivent lui donner accès auprès des honnêtes gens. On

n'oublie pas l'estime qu'il fait de celui à qui on écrit, & l'on parle aussi, mais avec beaucoup de ménagement de ses services ou de ceux de ses ancêtres; on montre de la confiance, & dans les affaires de grande importance on inspire une sorte de sollicitude, en faisant entendre à celui à qui on écrit, qu'on n'espere qu'en lui seul, & qu'on n'a recours qu'à lui.

On s'étend encore sur les considerations suivantes: qu'il est digne d'un homme de bien de s'interesser dans cette affaire; que c'est une action de pieté, qu'elle lui fera infiniment d'honneur; qu'il en retirera des avantages considérables; qu'il acquerra par là un grand nombre d'amis. On lui promet de la reconnoissance tant en son nom, qu'au nom de celui pour qui on s'interesse, & on lui offre ses services.

Il y a des rencontres où l'on recommande avec moins d'apareil; on dit même qu'on ne recommande pas celui dont on écrit, on prie seulement de vouloir le connoître; c'est un service que nous voulons rendre à celui à qui nous écrivons; nous sommes assurés qu'il nous remerciera de lui avoir procuré cette connoissance. On se livre quelquefois à son enjoûment, quand on sçait que l'on réussira mieux par cette voye; quelquefois aussi on est obligé de recourir aux insinuations, & de commencer

sa Lettre par là ; son ancien attachement ou à la personne à qui l'on écrit, ou à sa famille, la confiance en sa generosité, l'importance de l'affaire, l'interêt personnel qu'on y a. C'est ainsi que l'on dispose les Grands & ceux avec qui on n'est pas bien familier ; d'autre-fois on débute par la connoissance qu'ont beaucoup de personnes de nos liaisons avec celui à qui nous écrivons, & ce début convient sur-tout avec ceux à qui nous avons déja recommandé beaucoup de personnes.

Quand on recommande par Lettre une personne qu'on a déja recommandée de vive voix, on a coutume de rappeller le souvenir de la premiere recommandation ; mais de telle sorte qu'on ne paroisse pas croire que celui à qui on écrit, l'ait oubliée : il est assez ordinaire en cette occasion de s'excuser sur les instances de celui pour qui on s'interesse, ou sur la part que l'on se croit obligé de prendre à la chose. Que si l'on veut exposer de nouveau l'affaire, on a recours à l'adresse, & l'on feint qu'on a obmis quelque chose d'important, qu'on ne fait remarquer qu'après avoir rappellé tout le reste comme n'en voulant point parler.

ARTICLE V.

Des Réponses.

On doit faire attention principalement à deux choses dans les réponses, à ce

qu'on nous a écrit, & à l'esprit dans lequel on l'a écrit, afin de regler ses sentimens là-dessus; car il y a des choses dont on ne s'offense point, quelque offensantes qu'elles soient en elles-mêmes, à cause qu'elles viennent d'une personne dont les intentions sont droites, comme il y en a d'autres dont on doit se méfier d'autant plus qu'elles ont une apparence plus flatteuse, parce que ce sont des piéges qu'on nous tend.

Le plus grand art des réponses aux Lettres par lesquelles on veut nous surprendre, consiste à laisser ignorer que nous nous appercevons de ce dessein. On ne doit pourtant pas toûjours user de cette dissimulation, & il y a des rencontres où l'on doit montrer à un homme qu'on le connoît, sur-tout quand on peut l'intimider, ou que l'on sçait qu'il s'arrêtera aussi-tôt qu'il se verra découvert, Hors ces cas-là, on répond avec simplicité & en peu de mots, on ne dit que ce qui est absolument nécessaire, & même on supprime, si on le peut, tout ce qui a rapport à l'affaire où l'on apprehende la surprise. On ne doit pas perdre de vûë cette maxime, en répondant à la plus grande partie des Lettres de condoléance ou de consolation à l'occasion d'une injustice que l'on croit avoir soufferte; il n'y en a point ausquelles on doive répondre avec plus de circonspection qu'à celles où l'in-

juſtice eſt plus exagérée,& où l'on nous flatte davantage.

A l'égard des réponſes aux Lettres qui ne ſont point écrites avec artifice, il y en a de tant de ſortes, qu'il eſt difficile d'en faire l'énumeration, je ne parlerai que des principales.

Les réponſes aux Lettres de conſolation conſiſtent en remercîmens; on déclare qu'on eſt très-ſenſible à la part qu'un ami prend à nôtre douleur, & ſi la conſolation vient d'un Supérieur, on en montre encore plus de reconnoiſſance : on ajoûte quelquefois que le mal eſt trop grand pour s'en conſoler, & quelquefois auſſi on montre, mais en peu de mots, la foibleſſe des raiſons par leſquelles on a voulu combattre nôtre douleur; on va même plus loin avec une perſonne avec qui on eſt libre, quand ſa conſolation a été indiſcrete, & qu'il s'eſt moins attaché à rétablir le calme dans nôtre cœur, qu'à nous blâmer de nôtre trouble. Ciceron diſoit en pareille rencontre à Atticus, « je ne reconnois « point là votre amitié pour moi, je vous « croyois plus ſenſible à ma perte, je m'i- « maginois même que perſonne ne pou- « voit vous conſoler, nous pouvons en dire « autant.

En répondant aux Lettres de félicitation, montrez le plaiſir que vous reſſentez de la

part que l'on prend à ce qui vous est arrivé ; offrez vos services, demandez la continuation de l'amitié.

Il faut aussi remercier des loüanges, mais on doit en même tems les rejetter avec adresse : on nous a peints, non tels que nous sommes, mais tels que nous devons être ; ce sont nos devoirs qu'on a voulu nous représenter d'une maniere obligeante : le portrait qu'on a fait de nous est un modele, auquel on souhaite que nous nous rendions semblables ; on nous a montré ce qu'on attend de nous, & nous comprenons combien il est difficile de remplir de si grandes espérances, nous ferons néanmoins tous nos efforts pour nous rendre dignes de ces éloges ; & cent autres traits que l'on trouve par tout.

Si l'on répond à une Lettre de reproche, ou l'on avouë ingénuëment la faute, ou l'on se justifie ; & cette justification est modeste ou vive, suivant les circonstances. On dit à l'un que bien qu'on ne soit point coupable, on lui est néanmoins obligé, soit parce qu'il nous montre par là même une affection singuliere, ou parce qu'il paroît avoir suspendu son jugement jusqu'à ce que nous l'ayons informé de ce qui s'est passé : on reproche au contraire à l'autre, qu'il croit trop aisément ce qui nous est désavantageux, qu'il y a trop d'aigreur dans ses reproches, &c.

On témoigne de la reconnoiſſance pour les conſeils & les exhortations ; & dans toutes les réponſes de ce genre, comme auſſi en répondant aux Lettres de priere & de recommandation, on doit avoir une attention ſinguliere à ſe montrer ſenſible à l'amitié, ſans oſtentation, & ſans vouloir relever le prix de ſes actions.

ARTICLE VI.

Du Stile des Lettres.

LEs Lettres doivent reſſembler aux converſations des perſonnes qui joignent l'uſage du monde avec beaucoup d'eſprit & de ſçavoir : on doit s'y exprimer naturellement & nettement ; il ne faut pas qu'il y paroiſſe rien de trop étudié.

Elles doivent être courtes ; c'eſt-à-dire, que tout y doit être expoſé en peu de mots, que les amplifications du genre Oratoire n'y ſont pas admiſes, & qu'on en écarte certains ornemens qui leur donneroient trop d'étenduë ; mais ce n'eſt pas à dire, que dans une Lettre d'affaires, par exemple, & d'inſtruction ; on ne doive entrer dans tout le détail néceſſaire pour faire parfaitement entendre ce qu'on veut dire, ou pour produire l'effet qu'on s'eſt propoſé. De plus, en aucune Lettre la briéveté ne doit nuire à la clarté, & l'on ſe rendroit ridicule, ſi pour être plus court on tronquoit les périodes, ou

si l'on obmettoit dans un récit, par exemple, une partie des circonstances qui peuvent servir à en donner une juste idée.

Elles doivent être simples; ce qui signifie, qu'il faut rarement y employer les grandes figures, telles que les prosopopées, les comparaisons, les exclamations, & que l'esprit n'y doit pas petiller, pour ainsi dire, par tout: mais cette simplicité n'est pas ennemie des ornemens qui peuvent rendre la conversation agréable; on y admet des saillies heureuses, & des expressions figurées & un peu hardies, il faut seulement les employer avec ménagement & à propos. On n'y doit employer ni pointes ni jeux de mots, l'on n'y souffre les Proverbes qu'en certaines occasions rares, où ils disent plus que toutes les autres réflexions.

Il y a des Lettres de Cicéron aussi travaillées que ses Traitez Philosophiques; ce que j'ai indiqué des insinuations nécessaires dans un très-grand nombre de Lettres, & des précautions que l'on est obligé d'y prendre, montre que la liberté qu'on attribuë à ce genre n'est qu'apparente; elles doivent être d'autant plus travaillées que le travail y doit moins paroître. Le chef-d'œuvre de l'Art est de se cacher, & d'atteindre à imiter parfaitement le naturel.

Il ne suffit pas de bien penser, il faut savoir s'exprimer purement: on excuse néan-

moins les fautes contre la Grammaire dans les perſonnes de la Campagne, dans les Artiſans, &c. mais on ne les pardonne pas aux perſonnes qui doivent avoir eu de l'éducation, ſur-tout quand elles ſont trop groſſiéres ou trop fréquentes.

La clarté requiſe dans les Lettres, n'empêche pas qu'on n'y puiſſe quelquefois donner à deviner, mais on doit ſe proportionner à l'eſprit de celui à qui on écrit; d'ailleurs cette ſorte de jeu ne convient pas dans les choſes ſerieuſes & graves, ni avec les perſonnes à qui on doit de grands égards. On en doit dire à peu prés autant des équivoques : quelquefois pourtant on eſt obligé d'y avoir recours dans des affaires graves, quand on a ſujet de craindre l'abus d'une Lettre.

Les perſonnes qui écrivent le mieux évitent les répetitions de mots, & du moins faut-il éviter d'employer deux fois le même tour, ou la même penſeé quoique dans un tour antierement different.

Il n'appartient peut-être pas à tout le monde de ſçavoir mettre des liaiſons entre les differentes parties d'une Lettre, & il vaut mieux n'en point mettre que d'en employer qui ayent un air de contrainte, & qui décelent la peine qu'elles vous ont donnée. Les jeunes gens doivent s'appliquer à trouver ces liaiſons, & ce n'eſt pas pour eux qu'on

a dit que le travail ne doit pas paroître dans les Lettres, ou que l'on doit en bannir ce qu'un Ancien appelle *ambitiosa ornamenta*: on loüe en eux ces défauts qui sont le fruit de leurs études, & dont l'usage du monde les corrigera.

Il est presque toûjours indifférent quel ordre on donne aux différentes choses dont on parle dans une Lettre ; toutefois on doit prendre garde 1. à ne pas séparer ce qui se rapporte à une même affaire, ou à une même personne. 2. à ne pas joindre sans moyen le récit de ce qui est arrivé d'heureux à quelqu'un, ou quelque autre chose de gay, avec le compliment de condoléance ; on les doit séparer en traitant de quelque autre chose. D'ailleurs, l'ordre le plus naturel pour les réponses, est ordinairement celui des Lettres ausquelles on répond, à moins qu'en s'attachant à cet ordre, on ne fût obligé de se répandre en paroles inutiles, ou que d'ailleurs il ne fût plus à propos de le renverser, comme lorsqu'au milieu ou à la fin on est accusé d'ingratitude ou de mauvaises intentions ; car on doit presque toûjours commencer par se justifier de ces reproches.

CONCLUSION.

Quelque court que soit ce Traité, je crois que les avis que j'y ai rassemblez

ſuffiront aux perſonnes d'eſprit qui ont quelque uſage du monde, pour prendre des idées aſſez juſtes de la maniere dont on doit écrire dans les conjonctures ordinaires. J'aurois pû m'étendre beaucoup davantage, en multipliant les inſinuations, ou en les expoſant au long, ſi je n'avois apprehendé que cela ne fut contraire à la fin que je me ſuis propoſée. Tous les hommes ſont portés à imiter, mais la plûpart n'imitent pas véritablement, ils ne ſont que copiſtes ; de-là vient que les modéles leur nuiſent plus qu'ils ne leur ſont utiles : ils penſent, ils parlent comme ceux qu'ils croyent devoir imiter, & ne vont pas plus loin : ſi l'on ne veut donc pas réduire leur eſprit en une eſpece de ſervitude, il faut ſe contenter de les mettre, pour ainſi dire, en train de penſer, en ne leur indiquant qu'une partie des vûes néceſſaires, & leur laiſſer le ſoin de chercher les expreſſions propres à rendre leurs penſées.

On avoit donné dans l'Edition précedenté un avis qu'apparemment on jugeoit utile à beaucoup de perſonnes ; je n'ai pas voulu qu'on le trouvât de manque.

« Voici, diſoit-on, un défaut qui re« garde ceux qui font réponſe aux Lettres « qu'ils ont reçûës, & qui conſiſte à répe« ter les mêmes termes qu'on leur a écrit, « ſans y donner un tour nouveau pour en

" faire supporter la répetition ? un exemple
" suffira pour prouver ce qu'on avance,
" c'est celui qui fait réponse qui parle :
" *Vous m'avez écrit, Madame, que vous*
" *deviez venir passer les vendanges avec nous,*
" *cela nous fera bien du plaisir.* Ce stile est
" trop bas, & ne contente point du tout
" l'esprit, voici comment il faut s'y pren-
" dre : *Vous ne sçauriez croire, Madame, la*
" *joye que nous à causée le dessein que vous*
" *avez formé de venir nous voir cette autom-*
" *ne*,&c.On voit que le sentiment de la per-
" sonne (qui écrit) confondu avec la cho-
" se sur laquelle il répond, a bien plus
" de grace sous cet arrangement que le
" premier.

De la Ponctuation.

L'Ecriture est l'image de la parole, & comme on ne parle point sans faire quelques pauses qui servent à la distinction du discours, & à faire mieux comprendre ce que l'on dit, il faut aussi dans l'écriture distinguer le discours par des caracteres propres à marquer ces pauses, afin que le Lecteur en les observant distingue le sens, & le fasse distinguer aux Auditeurs.

Or ces caracteres sont la virgule, le point avec la virgule ; les deux points : le point simple. ,le point interrogant ? le point admiratif ! la parenthese ( ).

La virgule sert à distinguer les noms, les verbes, les adverbes, les differentes parties d'une periode qui ne sont pas nécessairement jointes ensemble. Exemple : *Le Roi, la Reine, les Princes, toutes les personnes de qualité lui ont donné des marques de leur estime.*

Quand on veut obtenir quelque faveur des Grands, il faut courir, solliciter, briguer, flatter, & faire mille bassesses dont un honnête homme est entierement incapable. De force ou de gré, tôt ou tard il faut quitter le monde.

On employe aussi la virgule à la marge des Livres pour distinguer ce qu'on rapporte de quelque Auteur, & sur tout lorsque le passage cité n'est pas imprimé en caracteres italiques. Quelques personnes ne mettent à la marge que de simples virgules, mais la plûpart les mettent doubles. Exemple : „ *Les grands évenemens,* dit Balzac, *ne* „ *sont pas toujours produits par de grandes* „ *causes. Les ressorts sont cachés, & les ma-* „ *chines paroissent ; & quand on vient à dé-* „ *couvrir ces ressorts, on s'étonne de les voir* „ *si foibles & si petits.*

Le point avec la virgule marque un sens plus complet que la virgule. Exemple : *Un Prince qui apprenoit à jouer des instrumens, ayant touché une corde pour une autre, & se formalisant de ce que son Maître l'en repre-*

noit; si c'est comme Roy, répondit le Maître, vous avez droit de le faire ; si c'est comme Musicien, vous faites mal.

Les deux points marquent un sens un peu plus parfait que le point avec la virgule. Exemple : *Il lui représente que le pays étoit fort riche: qu'il étoit fertile en bled & en paturage: que les habitans avoient beaucoup d'estime & de tendresse pour lui : enfin il n'oublia rien pour lui persuader qu'il ne devoit pas mépriser un avantage présent & certain pour courir aprés des esperences imaginaires.*

Le point simple sert à marquer un sens entierement achevé, & la fin d'une periode qui est sans interrogation & sans admiration.

Le point interrogant se met aprés une interrogation. Exemple : *Où alliez vous? Que faites vous ?* &c.

Le point admiratif s'employe pour marquer l'admiration ou l'ironie. Exemple : *Que vous étes beau! Qu'il est mignon ! La grande victoire !* &c.

On se sert de plusieurs points pour marquer que le sens est imparfait, exemple : *Je ne veux point que ..... si vous .....* &c.

Le point se met encore aprés une grande lettre qui signifie un mot entier. Exemple : *L. C. D. R.* Le Cardinal de Richelieu ; &c.

La parenthese sert à enfermer quelques paroles

paroles inserées dans le discours, & hors du sens, comme : *J'ai essaye (mais assez inutilement) de surmonter mes passions; j'espere néanmoins (Dieu aidant) d'en triompher, puisque je suis resolu de les combattre vivement.* On se sert assez rarement de ces parenteses, parce que deux virgules font presque le même effet.

La barre de liaison, que les Imprimeurs nomment division, sert à unir deux syllaebes. Elle se met au bout d'une ligne, lorsque le mot entier n'y pouvant être renfermé, on en rejette le reste à la ligne suivante. Mais il faut prendre garde que cette division ne se fait qu'après une syllabe entiere, & que ce mot contentement, *par exemple*, ne se peut couper qu'après la premiere, ou la seconde, ou la troisiéma syllabe con-ten-te-ment.

On met encore cette barre entre les Verbes & les pronoms personnels, *je-tu-il-elle-nous-vous-ils-elles-*, & le pronom indefini *on*, quand il s'en fait transposition; ou dans les petites parentheses, ou dans les interrogations, comme, *fais-tu*? *voit-il*? *croit-on*? Et quand le verbe se termine par un *a* ou par un *e* feminin, on met un *t* entre le verbe & le pronom qui commence par une voyelle, pour éviter une mauvaise prononciation. Ainsi on écrit : *parla-t-il*? *parlera-t-elle*? *pensera-t-on*? *pensera-t-elle*.

On employe auſſi cette barre dans les ſuperlatifs, entre la particule *très* - & les adjectifs, *très-beau*, *très grand*, &c. & entre les pronoms perſonnels, & le mot, *même*, comme *moi-même*, *nous-mêmes*.

L'apoſtrophe, eſt une marque en forme de virgule, qui ſe met après, & au haut d'une conſonne, ou d'une voyelle, devant une voyelle, pour faire voir qu'en cet endroit il y a une voyelle retranchée : comme *qu'il* : la virgule qui eſt en haut entre l'*u* & l'*i* marque le retranchement de l'*e* du mot *que*, à cauſe de l'*i* qui ſuit. Ces retranchemens ne ſe font que des voyelles de ces mots: *je*, *te*, *ſe*, *le*, *la*, *ce*, *de*, *me*, *ne*, *que*, *entre*, & *ſi*, devant *il* & *ils*, ainſi on écrit *quelqu'un*, *quelqu'autre*, &c.

Les pronoms perſonnels *le* & *la* après les Imperatifs ne ſouffrent point d'éliſion quand le mot ſuivant commence par une voyelle ; car on dit & on écrit, *portez-le à ſa chaiſe*, *renvoyez-la au plûtôt*, *jettez-la à la riviere*.

Que devant *oüi* ne perd pas ſon *e*, *dites-lui que oüi*. La conſonne qui finit un mot devant, *oüi*, ne ſe prononce point. Ainſi on écrit *il nous a dit un méchant oüi*, mais on prononce *méchan oüi*, & non pas *méchant oüi*.

Les deux points de ſuite ſur une voyelle, marquent que cette voyelle fait une ſyllabe particuliére, & qu'elle n'eſt pas jointe en diphtongue avec la voyelle précédente.

Exemple, *Saul* d'une ſyllabe, *Saül* de deux ſyllabes; *haïr, obéïr, réünir, réüſſir, Emaüs, Eſaü, Iſaïe, Moïſe*, &c. On les marquoit auſſi par une raiſon toute contraire dans ces mots *roüe, joüe. veüe, nüe, leüe*; mais ce n'étoit qu'une mauvaiſe raiſon, & l'on y a rénoncé, ou ce n'eſt que ſur l'*e* qu'on met deux points : il faut les marquer ſur *aiguë, ambiguë*, autrement on liroit *aigue & ambigue*, comme *langue* & *prodigue*.

On ſe ſert de trois Accens pour la diſtinction de l'écriture, de l'accent aigu é, de l'accent grave è, & de l'accent circonflexe ê. On met l'accent é, ſur les *é* maſculins, ou fermez; comme, *verité, vanité, poſ.ment, aſſeûrément, écrire, épouvante, étonnement*.

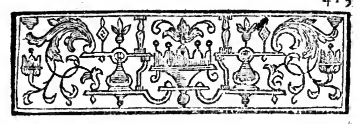
L'accent grave ` ſe met ſur la derniere lettre de certains mots pour les diſtinguer des mêmes mots dans une differente ſignification, comme ſur *à*, article du datif pour le diſtinguer d'*a*, troiſiéme perſonne du verbe *avoir* : *il a affaire à un ennemi fort à craindre; à Paris, à Rome*, &c. Sur *où* adverbe de lieu, pour le diſtinguer *d'ou* conjonction; *d'où vient-il? de Rouen ou d'Orleans.* Sur *là* adverbe, pour le diſtinguer de *la* article, *il eſt là, celui-là, celle-là, deçà, delà, au-delà de la mer, au-deçà de la riviere*, &c. *L'è* grave ſe met à quelques ſubſtantifs & à quelques verbes comme *ſuccès, excès, près, auprès*, &c.

L'accent circonflexe â ſe met ordinairement ſur les voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, pour marquer qu'elles ſont longues, & qu'elles ſe prononcent en appuyant, & entrainant la voix, & pour marquer l'*s* ou un autre lettre retranchée, parce qu'elle ne ſe prononce point, & pour marquer *l'e* ouvert ; comme *bâiller*, *bâillon*, *bâton*, *pâté*, *bâtir*, *tâcher*, *vous pensâtes*, *bête*, *extrême*, *même*, *la tête*, *Apôtre*, *Epître*, *Rhône*, *nôtre*, *les nôtres*, *vôtre*, *les vôtres*, *reçut*, &c.

Il eſt aſſez inutile de marquer par un accent circonflexe le retranchement de l'*e* devant l'*u*, *j'ai reçu*, *j'ai vu*, *il a bu*, excepté *crû* qui vient de *croire* pour le diſtinguer de *cru* qui vient de *croître*, & *dû* pour le diſtinguer de l'article *dû*. Au reſte il ne faut ſe ſervir de ces accens que le moins qu'on peut, pour ne point embarraſſer l'écriture & la prononciation; d'où vient qu'on laiſſe les barres de liaiſon aux Imprimeurs, & qu'on ne s'en ſert dans l'écriture à la fin des lignes quand un mot eſt coupé, que quand la coupure de la ligne précédente fait un mot ſignificatif, comme dans ce mot *contentement*.

On ſe ſert des Lettres capitales pour marquer les noms propres, les noms qui tiennent lieu de noms propres, les noms de ſciences, d'arts & de profeſſions, le premier mot d'une periode & d'un vers, & les lettres qui ſignifient un mot entier. Exemples : *Pierre*, *Jean*, *la France*, *Paris*, *la Loire*, *les Alpes*, *le Legiſlateur des Juifs*, *le Pſalmiſte*, *la Philoſophie*, *la Phyſique*, *la Muſique*, *la Mecanique*, *un Magiſtrat*, *un Général*, *un Docteur*.

S. M. S. A. E. Sa Majeſté. Son Alteſſe Electorale.



LE CEREMONIAL DES LETTRES, OU LES FORMALITEZ que l'on doit obſerver en écrivant à differentes perſonnes.

LE Ceremonial des Lettres conſiſte dans les formalités que l'uſage a établies, & par leſquelles on témoigne des égards de civilité, d'affection, d'honnêteté, de reſpect pour les perſonnes à qui l'on écrit.

Ces égards ſont differens par rapport à la naiſſance, au rang & à la qualité des perſonnes qui écrivent & de ceux à qui ils écrivent, comme auſſi par rapport aux liaiſons que la nature, les alliances, l'amitié, les emplois & l'interêt ont formées entr'eux.

On ne ſe propoſe nullement de décrire toutes les différences que ces égards produiſent dans le Cérémonial des Lettres; cela ſeroit infini, ſur-tout ſi l'on pouvoit intro-

duire les lecteurs dans les Cabinets des Grands, & mettre sous leurs yeux la maniére dont ils écrivent ; les uns aux autres à leurs inferieurs. Un Duc traitera un Cardinal de *Monseigneur*, tandis qu'un autre ne jugera pas à propos de le faire. Les uns laissent plus, les autres moins de blanc entre l'inscription & le commencement de la Lettre, dans des eirconstances où d'autres écrivent de suite. Il n'y a rien de plus fixe pour la souscription, & pour ce qui est du corps de la Lettre, on y remarqueroit presque autant de differences qu'il y a de Seigneurs, chacun d'eux se faisant un Cérémonial à son gré, & plusieurs n'ayant égard qu'au besoin plus ou moins pressant qu'ils peuvent avoir des personnes à qui ils écrivent. Prodigues d'honnêtetés quand il s'agit de leurs intérêts, vous les verrez quelquefois traiter avec hauteur les mêmes personnes au-dessous desquels ils se sont abaissés.

On se bornera donc à marquer avec toute la précision dont cette matiére est susceptible, les formalités que le monde poli observe exactement, qu'il seroit honteux d'ignorer, & qu'il est souvent dangereux de negliger.

ART. I. *Des Billets.*

UNe des premiéres choses qu'il est nécessaire de savoir, c'est la distinction entre

les Lettres & les Billets.

Les Billets s'écrivent ſans beaucoup de façon, & communément ſur ce qu'on appelle *Pepit papier à Lettres*, qui doit toujours être double. On n'y met point *Monſieur* au chef, mais dans la premiére ligne, de cette maniere: *Je vous envoye, Monſieur le Livre*, &c. Tout le reſte eſt de ſuite, *Je ſuis, Monſieur, Vôtre*, &c. Et ſi l'on écrit à une perſonne qui demeure dans le même lieu, on ne marque ordinairement à la date que le jour de la ſemaine & la partie du jour. *Samedi matin, Jeudi au ſoir.*

Ces Billets s'écrivent de ſupérieur à inférieur, comme auſſi entre amis & entre gens égaux, ou à peu-près, lorſqu'on ſe voit ou qu'on s'écrit ſouvent. Quand on ſe fait un peu plus de civilités, les choſes n'en vont pas plus mal.

Il y a des gens qui s'offenſeroient d'être traités de *Mon cher Monſieur*, par des perſonnes qu'ils regardent comme à peu-près égales, parce que c'eſt une expreſſion dont les ſupérieurs font quelquefois uſage avec les inférieurs. Ces expreſſions, *Mon cher Confrere*, entre perſonnes de même compagnie, & *Mon cher Ami*, entre perſonnes familiéres, ne ſont peut-être pas ſujettes aux mêmes inconvéniens, & on les peut employer dans les Billets: il faut cependant éviter de s'en ſervir avec des perſonnes d'une

humeur difficile. A l'égard de celles-ci, *Mon bon Ami*, ou *Mon Ami*, ou *Mon bon Monſieur*, il eſt peu de gens qui les ſupportent, s'ils ne ſont attachés aux perſonnes qui leur font ce traitement.

Il ne faut jamais écrire en Billet aux perſonnes qui ont beaucoup de ſupérioté ſur nous, à moins qu'ils ne nous ayent admis dans leur familiarité la plus intime; encore faut-il qu'il ne ſoit queſtion que de choſes peu importantes, du cours ordinaire, & auſquelles ils ont bien voulu que nous priſſions part. A l'égard des autres ſupérieurs, on leur écrit en Billet, quand il s'agit de les faire reſſouvenir d'une choſe dont on leur a déja écrit, ou dont on vient de leur parler, & qu'il n'eſt pas néceſſaire de répéter au long; quand on veut ajoûter un mot à ce qu'on leur a fait-entendre; quand il eſt queſtion de choſes ordinaires & peu importantes de leur ſervice; dans tous ces cas pour abbréger, on peut ſe contenter de ſouſcrire *Vôtre trés-humble ſerviteur*.

Ce qui regarde les Lettres eſt d'un plus grand détail; & ne peut-être bien traité qu'en rapportant à differens titres ce qu'on y doit abſerver.

ART. II. *Du Papier que l'on employe pour les Lettres.*

ON ne ſe ſert communément en France que de papier *in*-4. Les Marchands

ont deux ſortes de Papiers à Lettres, le grand & le petit; d'inférieur à ſupérieur on n'en employe que de grand, il doit toûjours être double, & non en ſimple demifeuille, quand même la Lettre ne ſeroit que de cinq ou ſix lignes.

On peut employer du petit papier à Lettres avec ſes inférieurs; mais les perſonnes d'un certain rang ne font guéres d'uſage de ce papier, ſur-tout dépuis qu'elles ſe ſont fait une eſpéce de loi de laiſſer à des Sécretaires, ou autres domeſtiques, le ſoin de cachetter leurs Lettres, & d'y mettre une enveloppe. Il eſt rare de ſe ſervir de papier doré ſur tranche, & l'on n'eſt obligé en aucun cas de le faire.

A l'égard du papier noirci ſur tranche, on y a renoncé pour le dedans du Royaume; mais ſi l'on a quelques liaiſons avec des Seigneurs étrangers qui employent de ce papier, ſoit en faiſant des complimens de condoléance, ou en donnant part de la mort de leurs proches, il eſt de la bienſéance de leur écrire comme ils écrivent, & par cette raiſon on ſe ſert pour eux de papier *in-fol.* s'ils ont coûtume de s'en ſervir.

On n'employe pour le Roi que du papier *in-fol.* Mais il n'eſt pas permis à tout le monde d'écrire à S. M. il faut, pour prendre cette liberté, être d'un rang & d'une

naïssance considerable.

On employe aussi quelquefois du papier *in-fol.* pour les personnes d'un rang fort relevé.

ART. III. *De l'Inscription des Lettres.*

ON appelle *Inscription* ou *Suscription interieure* d'une Lettre, le titre par lequel on apostrophe ceux à qui l'on écrit, & que l'on met ordinairement au haut de la Lettre.

Ce titre est pour tous les Rois, SIRE.

Pour tous les Princes, MONSEIGNEUR.

Pour tous les Cardinaux, Archevêques & Evéques, ainsi que pour les Ducs & Pairs, pour M. le Chancelier, M. le Garde des Sceaux, & M. le Premier Président du Parlement de Paris, quand on n'est pas d'un rang égal au leur, MONSEIGNEUR.

Pour tous les autres Seculiers, MONSIEUR.

Pour les Généraux d'Ordres Religieux, MONTRES-REVEREND PERE

Pour tous les Religieux Prêtres, MON REVEREND PERE.

Pour les Freres Laïques, MON CHER ou VENERABLE FRERE.

Pour toutes les Dames Seculieres, Reines Princesses, &c. pour les Abbesses, & les Religieuses qui ne sont pas de l'austere Réforme, MADAME.

Pour toutes les Religieuſes de l'auſtere Réforme, MA REVERENDE ou TRES-REVERENDE MERE.

Pour les filles, MADEMOISELLE, à la réſerve néanmoins des Filles de France, qu'on appelle, MADAME.

On parlera plus amplement de ces titres dans un traité qui leur eſt particulierement deſtiné ; ce qu'on en doit remarquer en cet endroit, ſe réduit aux obſervations ſuivantes.

1. A l'égard du titre de MONSEIGNEUR, on le donne aujourd'hui à un grand nombre de perſonnes revêtuës de charges importantes, qui ne s'en fâchent pas.

2. Le titre de MONSIEUR, qui eſt le plus commun, ne va quelquefois pas ſeul, on y ajoûte le nom de celui à qui l'on écrit. en cette maniére, *Monſieur Perrin* ; mais il faut être d'un rang fort relevé, & à une très-grande diſtance de celui à qui l'on écrit, pour le traiter ſi librement : ce n'eſt guéres qu'avec ſes ſerviteurs qu'on peut en uſer ainſi.

3. Il y a des perſonnes qui en écrivant à des Religieux les traitent de MONSIEUR ; ils y trouvent plus de grace que dans le titre MON REVEREND PERE. Il faut les laiſſer faire, & nous conformer à un uſage, qui depuis tant de ſiécles n'a commencé à varier que de nos jours. Ce qu'on dit des

Religieux, a lieu pour les Religieuſes.

4. Le titre de MADAME, a été uſurpé dépuis quelque temps par un très-grand nombre de perſonnes du ſexe qui n'y avoient point de prétention légitime. Il n'appartient qu'aux femmes des Nobles ; mais il ne faut pas fâcher les autres qui s'y ſont accoûtumées,en le leur refuſant mal-à-propos:& ce ſera toujours mal-à-propos qu'on le leur refuſera, quand on ne ſera pas d'un rang plus relevé, mais à peu-près égal au leur. Cette uſurpation eſt un des moindres deſordres que la vanité a cauſé. Il y a des Villes où cet abus eſt moins commun qu'en d'autres, mais il n'eſt dans aucun lieu du monde auſſi général qu'à Paris.

5. Il y a des perſonnes de condition qui mettent au titre les dégrez de parenté qui les lient aux perſonnes à qui ils écrivent, *Monſieur mon très-cher Pere*, *Madame ma très-chere Tante*; d'autres n'en veulent point faire mention en cet endroit. A l'égard des perſonnes à qui il ne convient pas de dire *Monſieur mon Pere*, il n'y a rien à leur dire,puiſqu'ils ne peuvent varier ſur ce point. *Mon très-cher Pere. Ma très-chere Mere. Mon trés-cher Oncle*, &c. Voilà les formules dont ils ne ſçauroient s'écarter.

6. En écrivant à des Superieurs, on met le titre à deux ou trois doigts du haut du papier, & l'on ne commence la Lettre que

vers le milieu de la page, ou même plus bas, ſuivant la dignité & le rang de ceux à qui l'on écrit.

7. Quand on ecrit à un inferieur, l'uſa-ſage le plus général aujourd'hui eſt de faire entrer dans le corps de la Lettre l'Inſcription que l'on mettoit ci-devant en chef. Cela ſe pratique auſſi entre perſonnes à peu-près égales. En ce cas il faut placer le *Monſieur*, ou tel autre titre que ce ſoit, le plus près que l'on peut du premier mot, ſans rendre neanmoins déſagréable l'arrangement de la période où il entre. C'eſt marquer au bel uſage que de placer le titre à la fin de la premiére ligne, & il ſeroit encore plus malhonnête de le placer dans la ſeconde.

ART. IV. *Du corps des Lettres.*

IL y a pluſieurs Obſervations à faire ſur le corps de la Lettre, l'ordre dans lequel on les propoſe pourra les faire retenir plus aiſément.

I.

On obſervoit autrefois de laiſſer deux ou trois doigts de marge au papier, mais aujourd'hui cela eſt changé, & l'on écrit ſans marge

II.

On a auſſi renoncé à l'uſage où l'on étoit ci-devant de ne point écrire au *verſo* du prémier feüillet: on remplit aujourd'hui ce *verſo*, avant que d'écrire ſur le ſecond feüillet, Tout ce qu'on y doit obſerver, c'eſt de commencer la ſeconde page à la hauteur où l'on

a mis l'Inſcription.

III.

Il faut bien prendre garde que le premier mot du corps de la Lettre ne puiſſe pas faire de liaiſon, ou avoir conſtruction avec celui de *Monſeigneur* ou *Monſieur*, qui eſt à la tête. Ces commencemens ſont vicieux, *Vous m'avez infiniment ſoulagé*, &c. *Vôtre Laquais m'a apporté*, &c.

Si l'on repond à une ou pluſieurs Lettres qu'on à reçûës, on doit commencer par dire qu'on a reçû les Lettres de telle & telle datte.

IV.

Tous les lieux communs ſont bannis des Lettres: ces reflexions générales & uſées, qui ſe peuvent appliquer à tout, & qui par cette raiſon là-même ne ſignifient rien, gâtent tous les écrits où elles ſe trouvent, mais principalement les Lettres, dont le principal caractère eſt un air naturel & aiſé, un ſtile ſimple, net & coulant.

V.

On y évitera avec le même ſoin les équivoques. Il y en a quelquefois d'heureuſes, mais elles peuvent cauſer des mépriſes, & attirer un affront à un homme d'eſprit qui n'en aura pas bien pris le ſens.

VI.

On ne pardonne point les comparaiſons dans les Lettres; ce ſont des figures qui n'y conviennent pas, & qui les rendent ennuyeuſes à lire.

Il faudroit être bien de mauvais goût, pour farcir une Lettre de fables, de ſentences, d'hiſtoires, ou de Proverbes. On n'y ſouffre pas même les réflexions, à moins que le ſujet ne les ait fait naître, & qu'elles ne ſoient tellement liées au reſte du diſcours, qu'on ne les en puiſſe détacher en entier : il eſt dégoûtant d'y en voir des placées comme en parentheſe.

VII.

Ce qu'on vient de dire des réflexions, n'a point d'application aux Lettres que l'on écrit aux perſonnes ſur la conduite deſquelles on a inſpection, puiſque ces Lettres ne ſont quelquefois qu'une ſuite d'avis, que ceux à qui on les donne doivent recevoir avec une reſpectueuſe ſoûmiſſion. Ce qu'on y doit obſerver principalement, c'eſt moins de ménager le nombre des refléxions,ou d'étudier un tour pour les rendre plus agréables, que de n'en faire que de juſtes, & qui conviennent à l'état de celui à qui on écrit.C'eſt encore de ne rien laiſſer voir de trop rude, & de s'inſinuer dans le cœur par des expreſſions de tendreſſe entremêlées à propos. Il faut ſe faire aimer des perſonnes, dont on veut ſe faire écouter.

VIII.

Il y a des Lettres ſerieuſes, il y en a d'enjoüées:on ne peut donner des regles préciſes ni pour les unes ni pour les autres; mais on

avertit qu'un grand enjoüment n'eſt gueres éloigné de la plaiſanterie, qu'il y dégenere aiſement, & que le caractere de plaiſant ne fait point d'honneur. A quoi l'on ajoûte que l'on ne peut employer le ſtile enjoüé avec les Supérieurs, ſi l'on n'y eſt autoriſé par la familiarité que l'on a avec eux, & qu'ils approuvent: ce qu'ils ne font pas auſſi ſouvent que ſe l'imaginent certaines gens, qui ſe croyent vûs de bon œil parce qu'on les ſouffre, & que l'on rit quelquefois de leurs ſaillies.

IX.

En quelque ſtile que l'on ait commencé à écrire une Lettre, il faut le ſoûtenir juſqu'au bout : cela n'eſt pas aiſé, mais il faut s'en tirer le mieux qu'il eſt poſſible.

X.

Les différentes expreſſions qui entrent dans les Lettres, doivent être accommodées au ſujet & au rang des perſonnes à qui on écrit. Les grandes richeſſes ſont de quelque conſideration, quand il eſt queſtion d'examiner le rang : un homme riche ſe croit aiſément au-deſſus de ſes égaux ; il faut excuſer ſon erreur.

Stultitiam patiuntur opes,

& lui écrire conformément à l'idée qu'il a de lui - même. Cette obſervation peut paroître frivole ; mais elle ne l'eſt nullement, puiſque ce n'eſt pas la peine d'écrire à quelqu'un pour l'offenſer.

X I.

Le bel usage ne veut pas qu'on écrive par interrogation à une personne qui nous est supérieure ? cela suppose de la familiarité, & c'est perdre le respect qu'on lui doit. On peut néanmoins employer cette figure en l'accompagnant d'un correctif très-respectueux : par exemple, si quelque curiosité interessante nous obligeoit à nous informer d'une chose, nous pourrions dire: *Pardonnez-moi, s'il vous plait, Monsieur, la liberté que je prens de vous demander quelle est cette personne dont vous m'avez dit tant de bien.*

XII.

C'est une trés-grande impolitesse de parler à l'Imperatif, comme qui diroit : *Ordonnez, Monsieur, que tout soit prêt quand nous irons chez vous.* Il faut user alors d'un correctif qui adoucisse l'expression, & dire: *Monsieur, vous aurez la bonté, s'il vous plait, de faire en sorte que tout soit prêt chez vous, quand nous irons*, &c.

XIII.

Il y auroit de l'incivilité à envoyer une Lettre pleine de ratures, d'interlignes & d'apostilles: les Lettres doivent être écrites nettement, & avec toute la propreté possible.

XIV.

On manque également à la politesse, quand on fait des abbréviations dans une Lettre, ou que l'on y employe le chiffre pour

Pour les autres Cardinaux, *Vôtre Eminence.*

Pour M. le Chancelier, M. le Garde des Sceaux, Les Ducs & Pairs, les Archevêques & Evêques, les Miniſtres & Secretaires d'Etat, *Vôtre Grandeur.* On ne s'en ſert plus guéres avec les Ducs.

Pour les Ambaſſadeurs, & quelques autres, *Vôtre Excellence*, &c.

On y peut joindre. *Vôtre Paternité Reverendiſſime* pour les Généraux d'Ordres Religieux: à l'égard du titre *Votre Reverence* pour les Religieux, il n'eſt employé que par les perſonnes qui ne ſavent pas parler.

On parlera plus au long de ces Titres dans le Traité qu'on leur a deſtiné; mais on doit obſerver ici, 1. qu'on les fait entrer ordinairement dans la premiere periode de la Lettre; & 2. qu'on les repete auſſi fréquemment dans les autres périodes après avoir répeté le titre de l'Inſcription, *Sire, Madame, Monſeigneur*, &c. & à quelque éloignement de cette répetition.

XVI.

Dés qu'une Lettre a plus de deux périodes, & qu'on n'écrit pas à un égal avec qui l'on ſoit libre, le *Monſieur* doit y être répeté. Et ce qu'on dit du titre de *Monſieur* s'étend aux autres titres, que l'on ne manque pas de répeter plus ou moins ſouvent, quoique toûjours avec jugement, pour ne pas gâter l'harmonie de la période.

XVII.

C'eſt une impoliteſſe groſſiére quand on fait mention des parens de ceux à qui on écrit, de les déſigner en diſant crûment *votre frere, votre couſin*; on doit dire, *Monſeigneur* ou *Monſieur vôtre frere, Madame* ou *Mademoiſelle votre Couſine*. Que ſi l'on parle de perſonnes titrées, cela ne ſuffit pas encore, il faut marquer leurs titres, *Monſieur le Comte votre frere, Madame la Ducheſſe votre épouſe*, &c. On en uſe de même pour ceux qui ont des charges, *Monſieur le Préſident votre oncle*, &c. Quand on fait mention de la charge aprés le dégré de parenté, & que l'on dit, par exemple, *Monſieur votre couſin le Conſeiller*, c'eſt moins une maniere de faire honneur, qu'un moyen pour diſtinguer ce parent d'avec les autres parens que celui à qui on écrit peut avoir au même degré.

XVIII.

Ce mélange de *Monſieur* répeté & de *Monſieur* employé pour d'autres que celui à qui on écrit, peut quelquefois cauſer de l'embarras dans l'arrangement des periodes où il eſt neceſſaire : il faut s'attacher alors à s'exprimer de la maniere la plus claire qu'il ſera poſſible, & l'on y réuſſira avec un peu d'attention. Ce qu'on peut propoſer de mieux à ce ſujet, c'eſt d'éloigner le *Monſieur* répeté autant que l'on pourra de celui

qui designe le parent : il est encore avantageux quelquefois de nommer ce parent par son nom, & voici un exemple de ce double expedient : *Je souhaiterai avec passion, Monseigneur, que vous me pûssiez entendre quand je parle de ce mérite extraordinaire que vous vous êtes acquis par votre valeur, & qui a servi d'un si beau modele à Monseigneur N. votre frere.*

XIX.

On ne peut pas prier une personne au-dessus de soi de faire des complimens à une autre, quand même elle la toucheroit de fort près. A l'égard des personnes que l'on peut prier, ces complimens ne doivent jamais être insinués dans le corps d'une Lettre, mais en apostille, à moins que la personne qu'on veut complimenter ne fasse partie du sujet de la Lettre.

XX.

Quand la matiére de la Lettre doit finir trop bas, il faut la ménager, en sorte que l'on en puisse garder deux lignes pour finir la page suivante ; mais il ne faut pas en avoir moins de deux.

XXI.

Il n'est plus d'usage de finir une Lettre par la troisiéme personne. *Le Ciel veüille vous préserver d'un pareil accident, c'est le souhait de celui qui se dit véritablement, Monsieur, votre* &c. Cette construction est d'un mauvais goût, parce qu'elle présente la pensée de celui qui écrit, d'une maniere

louche. En effet, ne diroit-on pas qu'il parle d'une perſonne de ſon nom qui ſe dit ſerviteur de celui à qui la Lettre eſt adreſſée? Il faut donc finir ſa Lettre par la premiere perſonne, c'eſt-à-dire par *Je ſuis*, &c.

XXII.

On ſe faiſoit autrefois une loi de lier la fin de la Lettre avec le diſcours, ſur-tout quand on écrivoit à des perſonnes de conſidération. *Le Ciel veüille vous préſerver d'un tel accident, c'eſt ce que je ſouhaite de tout mon cœur, en vous aſſûrant que je ſuis, Monſieur*, &c. On ſent bien que la chûte de cette Lettre a rapport à quelque choſe qui la précede : c'eſt ce qu'on appelloit finir heureuſement une Lettre. Cela ſe pratique encore aujourd'hui, quand on peut amener une pareille fin naturellement, & ſans peine : autrement on s'en diſpenſe, parce qu'on ne doit rien mettre dans aucune partie d'une Lettre, qui ſente la contrainte & l'Affectation.

ART. V. *De la Souſcription des Lettres.*

LA ſouſcription des Lettres eſt compoſée de trois parties.

1. De ces mots *Je ſuis* ou *J'ai l'honneur d'être*, par leſquels on finit une Lettre, & de ce qu'on y ajoûte de ſuite de ſentimens d'affection, de conſidération, d'eſtime, de reconnoiſſance, d'attachement, de devoû-

ment, de respect pour la personne à qui l'on écrit.

2. Du titre simple ou double par lequel on apostrophe celui à qui l'on écrit.

3. De ce qu'on se dit être à son égard.

Le premier point & le troisiéme ne doivent pas être considerés separément ; à l'égard du second, le titre qui a été mis à l'inscription, *Sire*, *Madame*, &c. doit être répeté au-dessous des mots *Je suis*, &c. & si l'on écrit au Pape, au Roy, à un Prince, &c. on place au-dessous de ce premier titre le second,

De Vôtre Sainteté.
De Vôtre Majesté.
De Vôtre Altesse Royale.
De Vôtre Altesse Serenissime.
De Vôtre Altesse.
De Vôtre Altesse Eminentissime.
De Vôtre Eminence.
De Vôtre Grandeur.
De Vôtre Excellence.

Ces deux titres sont toûjours vis-à-vis l'œil gauche de celui qui écrit, puis il met plus bas, mais vis-à-vis l'œil droit,

Le très-humble & très-obéissant, &c.

On peut faire les observations suivantes sur les deux autres parties de la souscription.

I.

En écrivant au Roy, la souscription en

tiere doit être conçuë en ces termes : *Je suis avec le plus profond respect,*

SIRE,

DE VÔTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, trés-obéïssant, & très-fidele Serviteur & Sujet.

N.

Quelques personnes omettent le *très-fidéle*, qui n'est pas absolument nécessaire. On écrit à la Reine comme au Roy.

II.

Quand on écrit à des Princes, ou à d'autres à qui on doit donner le *Monseigneur*, il faut toûjours employer des sentimens de respect, *Je suis avec un très profond respect, avec tout le respect imaginable, avec tout le respect & tout le devoûment possible, avec le plus respectueux attachement.* Ce dernier sentiment ne s'employe qu'avec des personnes avec qui l'on a quelque liaison, & qui ne sont pas du plus haut rang ; si on a quelque obligation nouvelle à ces pesonnes, on peut ajoûter: *& la plus parfaite reconnoissance.* On ne peut se dire moins à l'égard de tous, que *très-humble, & très-obéïssant serviteur.*

III.

Lorsque celui qui écrit aux personnes qu'on vient de dire, est d'un rang qui approche assez du leur, pour pouvoir les traiter de *Monsieur*, il devra toûjours souscrire *très-humble & très-obéïssant serviteur;* mais

Il

il pourra employer des ſentimens un peu moins humbles : *Je ſuis avec le reſpect le plus ſincere, avec un reſpectueux attachement, avec toute la conſideration poſſible.* Par ce dernier ſentiment on ſe rapproche beaucoup de ceux à qui l'on écrit, & l'on doit prendre garde à n'en pas faire uſage contre ſes interêts.

Je ne parle point de ceux que leur naiſſance paroît égaler à quelques-unes des perſonnes que l'on traite de *Monſeigneur* ; ils ne manqueront pas de ſe maintenir dans cette égalité, autant qu'ils le pourront ſans ſe faire de préjudice.

IV.

Les formules du n. III. ſont celles qui doivent être employées d'inferieur à ſupérieur : & lorſqu'il y a beaucoup de ſupériorité, il faut ſe ſervir des formules de la ſeconde obſervation.

V.

En écrivant à des Dames aux maris deſquelles on ſe croit égal, la politeſſe oblige à les traiter comme ſi elles étoient d'un rang plus élevé. On ne fera donc point difficulté d'employer pour elles les ſentimens du *plus profond reſpect*, ou *du reſpect le plus ſincere.* On peut auſſi uſer du ſentiment de *reſpectueuſe eſtime*, quand on a quelque liaiſon avec elles : mais il ne faudroit pas le faire avec celles qui pourroient ſe croire au-deſſus de nous.

VI.

Ce qu'on dit des Dames convient aux Demoiselles, à qui il ne faut écrire qu'avec beaucoup de discretion, de crainte que la familiarité, que l'on prendroit avec elles ne leur fît tort, si elle venoit à éclater dans le monde.

VII.

Entre égaux on suscrit, *Vôtre très-humble & très-obéissant*, ou *très-affectionné serviteur*: mais au lieu de tous ces sentimens qu'on à rapportés, on se contente de finir par *Je suis sincérement, avec un véritable attachement, avec toute la consideration possible, avec une veritable estime*: toutes expressions, que l'on employe selon qu'elles conviennent aux personnes à qui l'on écrit. Ce seroit manquer a l'honnêteté, que d'employer le *trés-affectionné* pour un égal qui se serviroit du *très-obéissant*. En general, pour ne point offenser les personnes à qui l'on écrit, on doit prendre garde à la maniere dont elles écrivent.

VIII.

De supérieur à inférieur, il y a un assez grand nombre de degrez, dont la considération a fait imaginer des souscriptions très-differentes les unes des autres.

Les moins honorables sont celles-ci: *Je suis tout à vous, entierement à vous, essentiellement à vous, inviolablement à vous.* Les deux derniers sentimens sont un peu plus doux

& plus obligeans que les premiers. Ils sont cependant fort au-dessous de la souscription *Vôtre meilleur ami*, que les Princes du Sang employent pour les Officiers de leurs Terres. Les supérieurs ne doivent donc les employer tout au plus que pour des personnes qui dépendent d'eux.

Cette autre souscription, *Vôtre affectionné à vous servir*, met encore une trés grande distance entre celui qui écrit, & celui à qui il écrit.

On se raproche davantage, en se disant *très-affectionné serviteur ;* & plus encore, si l'on se dit *très-humble & très-affectionné serviteur.*

Il y a des supérieurs polis, qui ne font pas de difficulté de se dire *très-humbles & très-obéïssans serviteurs*, quand ils écrivent à des personnes d'un rang peu inférieur au leur ; *Je suis*, disent-ils, *avec une considération*, *une estime particuliere*, & à quelques-uns, *avec une sincere affection*, &c. Cette derniere souscription, *Très-humble & très-obéïssant serviteur*, est celle dont les personnes qui ne sont pas des plus hauts rangs, & qui savent le monde, ne manquent guéres de se servir, en écrivant aux personnes du sexe, quoique d'une condition bien inférieure : mais il ne faut employer avec elles le sentiment d'*affection* qu'avec beaucoup de discernement.

I X.

On ne ſauroit déterminer les différens dégrez de ſuperiorité ; ce n'eſt que dans les Charges qu'on les diſtingue. Ceux qui en ſont revêtus doivent ſe ſouvenir qu'entre les perſonnes au-deſſus deſquelles ces charges paroiſſent les élever, il y en a que leur naiſſance autoriſe à s'égaler à eux.

On doit auſſi tenir pour maxime : que dans le doute ceux qui ſe peuvent croire ſupérieurs ne ſauroient mieux faire que de ſe ſuppoſer egaux, & que ceux dont la Prétention à l'égalité eſt tant ſoit peu équivoque doivent y renoncer de bonne grace ; & agir comme s'ils étoient inférieurs. Il faut *ſe prévenir d'honneur les uns les autres* : cette regle n'eſt pas moins utile à la ſocieté qu'elle eſt conforme à l'Evangile, il n'y en a point de plus propre à maintenir la paix & l'union entre les hommes.

Il eſt pourtant vrai que ſi un inférieur s'oublie, & manque au reſpect qu'il doit à ſon ſuperieur, celui-ci peut le lui faire ſentir par un traitement au-deſſous de celui qu'il lui feroit en d'autres circonſtances.

X

On a vû par toutes les obſervations précédentes qu'on n'employe le ſentiment *d'eſtime & d'affection* qu'entre égaux, ou de ſupérieur à inférieur. Pour ce qui eſt du ſentiment de *conſidération*, j'ai ſuppoſé qu'il

pouvoit se souffrir d'inférieur à supérieur, parce qu'en effet il y a des gens qui s'en servent avec des personnes au-dessus d'elles. Il me semble néanmoins qu'il ne convient point en pareil cas, & que son vrai usage est entre égaux, ou de supérieur à inférieur.

XI.

Je n'ai point fait mention de la souscription *Vôtre obéïssant*, parce que les personnes qui savent écrire ne l'employent jamais ; ni de celle ci, *Vôtre trés-humble & obéïssant serviteur*, parce qu'elle n'a rien qui la distingue de la souscription ordinaire ; de sorte que si l'on doit l'employer quelquefois, ce n'est qu'en répondant à un égal qui s'en est servi. S'il y a des gens qui en usent avec des supérieurs ausquels ils se croyent à peu près égaux, c'est une affectation ridicule.

Quand aux sentimens *avec respect, avec consideration, avec estime, avec attachement.* sans épithete, ils me paroissent un peu secs. Il y a des personnes qui les employent sans affectation, & d'autres, parce qu'elles craignent de faire trop d'honneur à ceux à qui ils écrivent : on se moque avec raison de la vanité des derniers.

XII.

La plûpart des Dames se croyent authorisées à souscrire avec hauteur; on en voit qui ont peine à faire une souscription simple à

ceux qui leur sont un peu inférieurs, & qui leur mettent crûment à la fin d'une Lettre, *Vous me ferez plaisir de croire que je vous estime beaucoup*; ou tout au plus, *Vous ne sauriez croire l'envie extrême que j'ai de vous obliger*. Elles peuvent en user ainsi, quand elles sont assûrées que leur liberté sera prise pour une marque d'estime & d'amitié; à quoi l'on peut se méprendre aisément. Hors ce cas unique, & plus rare que ne pensent quelques-unes, elles doivent se conformer exactement au Cérémonial, sans se prévaloir des égards que l'on a pour leur sexe, & que la politesse n'exige qu'autant qu'elles savent les mériter. Elles écriront donc aux supérieurs avec les mêmes égards que feroient leurs maris; & si elles veulent user de réserve avec les égaux ou les inférieurs, ce ne doit être que par rapport aux expressions qui pourroient se prendre en mauvaise part, comme d'*attachement* & d'*affection*, mais nullement par rapport aux autres termes qui marquent plûtôt de la politesse que les sentimens du cœur. XIII.

Il y a un Cérémonial particulier entre parens. Un pere & une mere souscrivent. *Je suis vôtre bon pere. vôtre bonne mere. Vôtre affectionné pere*, &c. Mais la souscription d'un fils doit être toute respectueuse, *Je suis avec le plus profond respect*,

Monsieur mon Pere, Madame ma Mere;

quand on est d'une naissance à pouvoir parler ainsi, ou bien *mon très cher Pere, mon trés-honoré Pere*, &c.

Vôtre très-humble & très-obéïssant fils & serviteur.

On finit la Lettre à peu près de même pour un Oncle ou pour une Tante, *Je suis avec le plus profond respect.*

Monsieur mon Oncle, ou bien *mon cher Oncle.*

Vôtre très-humble & très-obéïssant serviteur & Neveu. Pour ce qui est des autres parens toutes choses étant égales, on souscrit ainsi, *Je suis avec toute la considération possible, Monsieur*, ou bien *mon cher cousin*, *Vôtre très humble & très affectionné serviteur & Cousin.*

On ne peut faire moins d'honnêteté à un parent inférieur; on peut, & même on doit lui en faire davantage, s'il est dans un rang plus élevé.

XIV.

Il est question présentement de déterminer les intervalles que l'on doit mettre entre les trois parties de la souscription.

1. On n'en laisse aucun, mais on écrit tout de suite pour ses enfans & ses neveux.

2. On en use de même pour les personnes d'un rang fort inférieur; mais hors le cas de grande difference dans les rangs, le supérieur fait attention à la maniere dont se conduit à son égard celui à qui il écrit,

c'eſt-à-dire, qu'il ſépare les trois parties de la ſouſcription, qu'il met le *Monſieur* au-deſſous du corps de la Lettre, & le *Vôtre* un peu plus bas, pour les inferieurs qui lui font beaucoup d'honnêteté.

3. Entre égaux on écrit ordinairement tout de ſuite ; mais comme il y en a qui ne ſe conforment pas à cet uſage & qui ſéparent les trois parties de la ſouſcription, on doit y avoir égard en leur écrivant, afin qu'ils n'ayent pas droit de ſe plaindre qu'on leur a fait moins d'honnêteté qu'on n'en a reçû d'eux.

4. Enfin on ſépare les trois parties de la ſouſcription en écrivant d'inférieur à ſupérieur, & le plus ou moins d'honnêteté conſiſte à mettre le *Vôtre* &c. plus ou moins bas, de ſorte qu'il faut le mettre le plus bas qu'il eſt poſſible pour le Roy, les Princes &c. pere, mere, oncle, tante &c.

Ce ſeroit ici le lieu de parler des ſignatures ; mais comme on doit entrer là-deſſus dans un détail qui regarde d'autres perſonnes que celles à qui ce Traité eſt deſtiné, on ſe réſerve à en parler à la ſuite du Traité des Titres.

ART. VI. *De la Date, & des Apoſtilles.*

LA politeſſe veut que l'on mette la date au bas de la page où finit la Lettre, & vis-à-vis l'œil gauche.

Cette date comprend le lieu d'où l'on

écrit, le jour, le mois & l'année ; de *Paris* le 25. de *Janvier* 1732. On ne datte autrement que les Billets.

Si l'on écrit à une personne que l'on puisse prier de faire des complimens à une autre, cela se fait par apostille au-dessus de la datte. On insinuë ces complimens d'une maniere respectueuse, lorsqu'on n'est pas tout-à-fait familier : *Souffrez, Madame, que je vous prie de faire mes complimens à ...... Excusez, je vous prie, la liberté que je prens de saluer Mademoiselle votre fille*, & tels autres tours. On fait moins de façons entre amis.

Les personnes de condition, & d'autres qui ont des Secretaires, ajoûtent, une autre sorte d'apostille à leurs Lettres ; elle consiste à marquer au bas de la premiere page, & vis-à-vis de l'œil gauche, le nom de la personne à qui ils écrivent, & quelquefois la Ville où il demeure : *Monsieur de la Grange à Senlis*. C'est parce qu'ils se déchargent sur le Secretaire du soin de former leurs Lettres, & d'y mettre le dessus. On voit depuis quelque tems des gens qui n'ayant point de Secretaires, veulent imiter en ce point les personnes de condition, & l'on se moque avec raison de leur vanité.

Les autres apostilles par lesquelles on ajoûte ce qu'on a oublié dans le corps de la Lettre, ne sont supportables qu'entre personnes qui ont de grandes relations entre

elles ; encore faut-il que la Lettre ſoit longue, & qu'on ne puiſſe la refaire ſans perdre trop de tems.

Art. VII. *De la maniere de plier les Lettres, & de les cacheter.*

Il y a deux manieres de plier une Lettre : la premiere eſt de la plier en quatre, & de la couvrir d'une enveloppe qu'on cachete, & ſur laquelle on écrit la ſuſcription exterieure.

On en uſe autrement quand on n'employe point d'enveloppe ; on plie alors le premier feüillet dans ſa largeur en trois parties à-peu-près égales, puis les deux feüillets enſemble dans leur longueur en trois autres parties dont les deux extrêmes ſe rapprochent, de ſorte que celle du milieu eſt de même longueur que les deux autres enſemble ; on renverſe ce qui reſte du ſecond foüillet ſur le premier, & au ſecond pli qu'on y fait il ne reſte qu'une bande dans laquelle on fait entrer le tout, & où l'on applique le cachet.

Une troiſiéme maniere, qui conſiſte à plier le papier en deux dans ſa longueur, puis en trois parties inégales dans ſa largeur, ne convient qu'aux Billets que l'on s'envoye entre égaux, ou entre amis, ou de ſupérieur à inférieur, par un domeſtique affidé. Comme on peut lire une Lettre fermée de cette maniére, il eſt contraire au bon ſens

de la confier à des inconnus, & de l'envoyer par la Poste.

Ce seroit manquer à la bienséance que d'envoyer une Lettre pliée de la seconde maniére, c'est-à-dire, sans enveloppe, à une personne au-dessus de soi ; cela ne convient qu'avec des inférieurs & entre égaux qui se connoissent, & qui se dispensent reciproquement du Cérémonial à cet égard : on doit l'enveloppe aux égaux qui s'en servent.

Quand on veut plier une Lettre de cette maniére, il faut prendre si bien ses mesures en écrivant, que la cire ou le pain à cacheter ne puisse mordre sur l'écriture.

L'enveloppe est absolument nécessaire pour les Lettres qui remplissent plus de trois pages, quelque peu d'écriture qu'il y ait à la quatréme page, parce qu'en ce cas on ne peut les plier proprement, & de la maniére qu'on a décrite.

Quand les quatre pages sont remplies, il est de l'honnêteté d'y joindre un feüillet blanc qui les couvre. Cela n'est pourtant nécessaire que d'inférieur à superieur. Si l'on écrivoit à des personnes d'un très haut rang, & qu'on ne pût se renfermer dans trois pages, il faudroit employer deux feüilles entiéres pour la Lettre, & écrire de telle sorte qu'il y eût du moins quelques lignes à la premiere page de la seconde feüille.

Le papier de l'enveloppe ne sera pas moins

propre que celui de la Lettre ; on ne doit jamais y rien écrire en dedans, parce qu'on a coûtume de le jetter ſans y regarder.

La bienſéance ne permet pas de mettre une Lettre ſous l'enveloppe de celle que l'on écrit à une perſonne de diſtinction, c'eſt en uſer trop librement avec elle ; cela ne ſe pratique que dans le commerce familier. Quand même on écriroit en même tems au mari & à la femme, les Lettres devroient être adreſſées à l'un & à l'autre ſéparément. Il eſt vrai qu'il y a des rencontres où l'on doit ſe conduire autrement ; ſi, par exemple, le mari eſt ſoupçonneux, il vaut mieux mettre les deux Lettres ſous une même enveloppe, ou ſi l'on écrit à une Demoiſelle nubile en-même tems qu'à ſes parens ; mais il faudra prier alors d'excuſer la liberté que l'on prend.

C'eſt une très-grande impoliteſſe de cacheter avec du pain à cacheter, quand on écrit à une perſonne au-deſſus de ſoi;il n'y a que les Religieux & les Religieuſes à qui cela ſoit permis, comme une marque de la pauvreté dont ils ont fait profeſſion:les autres doivent ſe ſervir de cire d'Eſpagne.

Cette cire doit être noire, quand on écrit, à des perſonnes qui ſont en deuil ; ſur tout quand on leur fait des complimens de condoléance ſur la mort de quelqu'un de leurs proches.

Il eſt indifférent de cacheter une Lettre en trois endroits ou en un ſeul.

Quand on écrit à un ſupérieur, l'honnêteté demande que l'on ſe ſerve du cachet de ſes armes plûtôt que d'un chiffre, d'un camaïeu, ou d'une deviſe gravée, à moins qu'on n'eût des raiſons pour en uſer de la ſorte.

ART. VIII. *De la ſuſcription extérieure des Lettres.*

LEs ſuſcriptions extérieures des Lettres ſont celles qui ſe mettent au dehors des Lettres, quand elles ſont pliées ; elles contiennent toûjours le nom de celui à qui on écrit, & preſque toûjours le lieu de ſa demeure.

Si l'on écrit au Roy, on ne met ſur l'enveloppe que ces mots AU ROY : de même pour la Reine & pour Monſeigneur le Dauphin, on ne met autre choſe que A LA REINE A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

Ces ſuſcriptions ſe placent au bas de l'enveloppe, de ſorte qu'il n'y ait plus d'eſpace pour écrire.

On obſerve la même regle pour le Pape, l'empereur, les Rois & les Reines, & l'on met au bas de l'enveloppe en une ligne,

A SA SAINTETÉ.

A L'EMPEREUR.

A L'IMPERATRICE.

A SA MAJESTÉ CATHOLIQUE LE ROY D'ESPAGNE *ou* LA REINE D'ESPAGNE.

A SA MAJESTÉ LE ROY DE LA

GRANDE BRETAGNE, &c.

A l'égard des autres Princes Souverains, on met la fuſcription en deux Lignes qui occupent l'une le haut, & l'autre le milieu de l'enveloppe, en cette forme.

A SON ALTESSE ROYALE,
Monſeigneur le Duc de Lorraine.

Ce qui s'entend lorſque ces Princes ſont dans leurs Etats; quand ils n'y ſont pas, on marque le lieu où l'on ſait que la Lettre leur ſera renduë.

On marque le lieu de la demeure de toute ſorte de perſonnes, à la reſerve des Souverains.

Si l'on écrivoit aux Fils ou Petit-Fils de France, on mettroit au haut de l'enveloppe, A SON ALTESSE ROYALE, & vers le milieu, *Monſeigneur le Duc de .....*

On écrit de même, en obſervant, ſi l'on veut, de commencer la ſeconde ligne un peu plus haut, pour toutes les perſonnes qui ſont traitées d'A. S. d'A. d'A. E. d'Em. & d'Exc. A SON ALTESSE SERENISSIME.

Monſeigneur le Comte de CLERMONT. & ainſi des autres. A l'égard du titre de *Grandeur*, on n'en fait aucun uſage ſur l'enveloppe.

Quand un Prince du Sang porte le nom de Prince ou de Duc par excellence, on met ſeulement: *A Monſeigneur le Prince. A Monſeigneur le Duc* en une ſeule ligne

vers le milieu de l'enveloppe, & au bas le lieu de la demeure.

Pour tous les autres on met,

A Monseigneur,

Monseigneur le .....

ou bien, *A Monsieur,*

Monsieur, &c.

Il y a des dignités & des Offices qui désignent si bien les personnes qui en sont revêtues, qu'on ne les nomme jamais par leur nom, ainsi l'on écrit toûjours. *Monseigneur le Chancelier. Monseigneur le Premier Président. Monsieur le Procureur Général,* l'un & l'autre du Parlement de Paris, ce qu'on ne marque pas, parce qu'il doit s'entendre, *Monseigneur le Controlleur Géneral. Monseigneur l'Archevêque* ou *Evêque de ..... Monsieur le Premier Président du Parlement de... de la Chambre des Comptes de.... de la Cour des Aydes de .... du grand Conseil,* &c. & de même des Procureurs Géneraux.

En écrivant à des Ducs, Marquis, & autres Gentilshommes titrés, il faut manquer leurs titres avant le nom, *Monsieur le Comte de ....* on feroit inexcusable d'y marquer. On met aussi le titre de Président avant le nom, *Monsieur le Président N.*

Il est contre le bel usage de charger le dessus d'une Lettre d'une legende des qualités des personnes à qui on écrit; il y en a même dont le nom seul remplit assez la suscription,

pour n'y rien ajouter. On en use toûjours ainsi avec les Princes du Sang.

Si la personne à qui l'on écrit a plusieurs grandes charges, on marquera celle par laquelle on dépend de lui : & si on n'en dépend pas, on employera le titre de la charge la plus éminente. Si l'on écrit, par exemple, à un Duc qui soit Maréchal de France, on marquera cette qualité : *A Monsieur le Duc de....Maréchal de France*, & de même s'il a un des grands Offices qui égalent aux Ducs les Seigneurs qui en sont revêtus ; mais s'il est Lieutenant Général des Armées du Roi, &c. ou Gouverneur d'une place, on n'en fera pas mention ; que s'il est Gouverneur de Province, les personnes de son Gouvernement pourront le marquer à la suscription.

Il n'y a personne dans la Noblesse qui ne soit bien-aise qu'on le marque Chevalier des Ordres du Roi, quand il a l'honneur de l'être ; c'est une qualité qu'on ne doit pas oublier.

Quand on écrit à des personnes d'une grande distinction, ou connuës par leurs emplois, comme Ducs, Présidens de Cours Superieures, Conseillers d'Etat, Maîtres des Requêtes, Prélats résidens dans leurs Dioceses, Présidens, Procureurs Généraux, &c. on ne marque pas leur demeure particuliere. Il est ridicule de mettre pour un Duc, par

exemple, *en son Hôtel, ruë....* ou pour un Evêque résident, *en son Palais Episcopal*, le nom de la Ville mis au bas suffit.

Quand les Princes de la Maison Royale, les Princes du Sang, les Grands Officiers, les Ministres & Secretaires d'Etat à qui l'on écrit, sont à la Cour, on ne marque pas le lieu, comme Versailles, Marli, Fontainebleau, on met seulement *A la Cour.*

L'indication du lieu de la demeure se fait toûjours au bas de l'enveloppe, vis-à-vis l'œil droit.

Venons aux Dames. On leur doit les mêmes titres d'honneur qu'à leurs maris; ainsi l'on met à une Princesse épouse, par exemple, d'un Fils de France,

A son Altesse Royale,

Madame la Duchesse de ....

Les autres titres d'*Altesse Serenissime*, d'*Altesse* & d'*Excellence* qui se mettent à la suscription pour les Princes & quelques Seigneurs, doivent y être employés de même pour les Dames de ce rang. Pour toutes les autres on met, *Madame*,

Madame, &c.

Communément on ne marque point les Charges des maris, mais seulement leur nom, *Madame la Princesse de...... la Duchesse de ..... la Marquise de .....* & ainsi des autres titres, ou *Madame telle.*

C'est néanmoins tout le contraire dans les

cas suivans, où le nom du mari est supprimé pour ne faire mention que de sa charge, *Madame la Chanceliere, Madame la Premiére Présidente*, ce qui s'entend du Parlement de Paris, *Madame la Premiere Présidente du Parlement de .... de la Chambre des Comptes de.... de la Cour des Aydes de....* &c. & dans sa Province, *Madame l'Intendante.*

On joint le nom avec le rang ou la charge du mari pour les femmes des Maréchaux de France & des Présidens: *Madame la Maréchale de.... Madame la Présidente N.*

J'ai déja dit que le titre de *Madame* n'apartenoit qu'aux femmes dont les maris possedent des emplois considerables ou qui vivent noblement, mais qu'on ne le refuse pas à d'autres qui y sont accoûtumées. Les personnes de distinction traitent celles-ci de *Mademoiselle*, à moins qu'ils ne soient engagés par des considerations particuliéres à leur faire plus d'honneur: la forme de la suscription pour elles est, *A Mademoiselle, Mademoiselle N. ruë telle*,

A PARIS.

Quelquefois même il faut marquer chez qui elles demeurent, de crainte que la Lettre ne leur soit pas renduë à temps. Si elles sont dans le commerce, on le marque, & leur enseigne. Cela se pratique de même pour les Marchands.

Les seules Filles de France s'appellent *Ma-*

dame, toutes les autres filles sont traitées de *Mademoiselle*. S'il y a une Princesse du Sang qualifiée *Mademoiselle* par excellence, en lui écrivant on met sur l'enveloppe, *A Mademoiselle* & rien de plus ; à la réserve du lieu de la demeure.

Aux autres Princesses du Sang non mariées on met, *A son Altesse Serenissime*, *Mademoiselle de ....*

A toutes les autres filles, *A Mademoiselle*, *Mademoiselle N.*

En écrivant à des Religieux, on leur met, s'ils sont constitués en dignité, *Au Très-Réverend Pere.*

Le Très-Réverend Pere N. Supérieur Général de l'Ordre de .... ou *Provincial de l'Ordre de ..... en la Province de ....* ou *Visiteur de la Province de ....* ou *en l'Ordre de ....* ou *Prieur de telle maison*, &c.

Et s'ils ne sont pas en dignité.

Au Reverend Pere,

Le Réverend Pere N. Religieux de l'Ordre de ....

Pour ceux qui prennent le *Dome*, comme les Benedictins, les Chartreux, & les Feüillans, il n'y a rien de plus à observer sinon qu'on le met immédiatement avant leur nom, *le Réverend Pere Dom. N.* &c.

On met aux Abbesses, *A Madame*, *Madame l'Abbesse de ....*

aux Religieuses des Abbayes Royales, &

autres qui ne sont pas de l'austére reforme,

A Madame.

Madame .... Religieuse, &c.

& aux Religieuses de l'austére reforme,

A la Réverende,

La Réverende Mere N. Religieuse de ....

ART. IX. *De quelques Regles de bienséance.*

IL ne reste plus que de récueillir un petit nombre d'observations pour ne manquer à aucune des regles de la bienséance par rapport aux Lettres. I.

L'honnêteté veut que quand on a reçû une Lettre, on songe promptement à y faire réponse, sur-tout quand il s'agit de quelque affaire importante, & à laquelle on ne sauroit donner trop de soin.

II.

En fait de commerce de Lettres, l'exactitude demande que l'on réponde par ordre à tous les articles des Lettres qu'on a reçûës, & que l'on donne tous les éclaircissemens que l'on peut donner. III.

En écrivant à une personne de distinction, on ne doit emprunter la main d'autrui, que quand on ne peut pas écrire lisiblement, ou qu'on a d'autres empéchemens legitimes: on peut alors se servir du ministere d'une personne qui écrive bien.

IV.

C'est faire une espece d'insulte à un homme élevé en dignité, & à toute per-

ſonne au-deſſus de ſoi, que d'affranchir les Lettres qu'on lui écrit, à moins que l'on n'y ſoit obligé pour les faire paſſer dans les pays éloignés.

Remarques ſur les Lettres des Domeſtiques à leurs Maîtres, & des Maîtres à leurs Domeſtiques.

On entend ici par *Domeſtiques* les premiers Officiers d'un Prince ou d'un Grand Seigneur, qui ſont obligés de rendre compte à leurs Maîtres, & de leur écrire des Lettres en forme de Memoire.

Le cérémonial de ces Lettres conſiſte à ne point obſerver les intervalles, à ne pas ſouſcrire, & même à ne pas ſigner, lorſque ſon écriture eſt connuë du Maître.

La ſouſcription qu'on y mettroit ſeroit tout-à-fait contraire à la bienſéance, & le bon ſens ne permet pas d'aſſurer celui aux gages duquel on eſt, que l'on eſt ſon ſerviteur: ce ſeroit ſuppoſer une indépendance qui ne ſeroit pas du goût d'un grand Seigneur.

Il faut donc qu'un Domeſtique commence ſa Lettre par la premiére choſe dont il veut rendre compte à ſon Maître, en mettant le *Monſeigneur* ou *Monſieur*, dans la premiére ligne, le plus près qu'il lui ſera poſſible du premier mot; il la continuera par le détail des affaires qui concernent ſon Maître, & s'il veut lui marquer l'attachement qu'il a à ſon ſervice, il finira en l'aſ-

ſûrant qu'il continuera à remplir ſon devoir avec toute l'exactitude & tout le zele dont il eſt capable.

Les Maîtres écrivent en Billet à leurs domeſtiques : ils y marquent ſimplement & ſans aucune façon tout ce qu'il leur plaît : *J'ai vû ce que vous me marquez de la difficulté ſurvenuë dans*, &c. s'ils ſont contens de leur conduite dans une affaire : *J'ai agréé, j'ai trouvé fort bon*, &c *Vous m'avez fait plaiſir de* &c. *Je vous ſais bon gré de*, &c. S'ils trouvent au contraire qu'ils n'ayent pas fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'eux : *Je croyois que vous auriez pris une telle reſolution*, & plus ſéverement: *Je m'étonne que vous n'ayez pas*, &c. Il y a d'autres expreſſions plus dures, & tout le monde ne les trouve que trop aiſément. Si l'on veut leur donner des ordres: *Vous ferez telle & telle choſe*; plus obligeamment: *Vous me ferez plaiſir de*, &c. Et dans l'occaſion: *Je vous ſaurai très-bon gré du ſoin que vous apporterez à cette affaire.* Que ſi on accorde quelque récompenſe, on doit donner un nouveau prix à la gratification en y joignant les expreſſions les plus affectueuſes. On finit le Billet comme on l'a commencé, ſans aucune façon ; la date & le nom y ſuffiſent. On peut y dire: *Comptez de ma part ſur une affection égale à votre zele*, ou quelque autre choſe ſemblable.

LES TITRES
DONT ONT QUALIFIE
TOUTE SORTE DE PERSONNE,

DEPUIS LES PLUS GRANDS Princes de l'Europe jusqu'au moindre de leurs Sujets, avec la maniere dont on les traite, en parlant d'eux, & en parlant à eux-mêmes.

I. DU PAPE.

QUand on parle ou qu'on écrit touchant le Pape, on dit d'abord *le Pape;* & si l'on est obligé d'en parler plusieurs fois on dit tantôt *Sa Sainteté*, tantôt *le Saint Pere*, selon qu'on le juge convenable à la période.

Si on a l'honneur de parler au Pape, on le traite d'abord de SAINT PERE, après quoi on le traite de *Vôtre* SAINTETE', comme dans cet exemple: SAINT PERE, *les soins vigilans que Vôtre* SAINTETE' *fait paroître pour la defense du Nom Chrétien, contre celui qui en est l'ennemi, m'obligent*, &c.

En lui parlant, on l'appelle MONSEIGNEUR, à moins qu'on ne soit d'un rang à le pouvoir traiter de *Monsieur*, comme sont les Chanoines des Cathedrales, chacun à l'égard de leur Evêque, en continuant, on le traite de *Vôtre* GRANDEUR.

Dans les Actes on dit d'un Archevêque ou Evêque: *Illustrissime & Reverendissime Monseigneur*, ou *Seigneur Messire N. N. Conseiller du Roi en ses Conseils, Evêque de....* Quand on ne le nomme pas, on dit *le Seigneur Evêque de ....* Quand on en nomme plusieurs, *Messeigneurs les Illustrissimes & Reverendissimes N. N. Evêque de N. & N. N.* &c.

Si on lui dedie une These, ou un Livre Latin, on met en chef.

Illustrissimo Ecclesiæ Principi.

IV. DU GRAND MAÎTRE DE MALTE.

On le traite d'EMINENCE, & en lui parlant on l'appelle MONSEIGNEUR.

Les Commandeurs & Chevaliers de Malte sont traités de *Frere tel* dans les Actes.

V. DES PRETRES SE'CULIERS.

On les traite de *Monsieur* en leur parlant, & en parlant d'eux.

Dans les Actes ils sont tous ordinairement traités de MESSIRE : les Evêques dans leurs Actes appellent les Prêtres, *Maître*, & quelquefois *Monsieur*; mais ils traî-

tent les Abbez & Prieurs Commendataires de *Messire*, comme aussi les Docteurs.

Dans les Actes de Notaire un Abbé Commendataire est nommé *Illustrissime Messire N. N. Abbé de ...*

VI. DES RELIGIEUX.

En parlant d'un Religieux, on le nomme *le Pere N. le Pere Général, le Pere Prieur.* S'il est question d'un Benedictin, d'un Chartreux, d'un Feüillant, qui ne soit pas élevé en dignité, on dit aussi bien, ou même mieux *Dom. N.*

En écrivant de lui on l'appelle *le Reverend Pere*, & quelquefois *le très-Révérend Pere*, quand il est constitué en dignité.

En lui parlant, on le traite de *Mon Révérend Pere*, & si l'on est de ses amis, *mon Pere*; plusieurs aiment mieux dire, *Monsieur*, à moins qu'ils ne parlent à un Chartreux, Recollet, Capucin, Carme Déchaussé, ou autre Religieux d'ordre fort austére.

VII. DES RELIGIEUSES.

On les traite de *Madame* en parlant d'elles, & en leur parlant.

Les Religieuses d'Ordres austéres parlans de leur Supérieure, l'appellent *nôtre Mere*, & se traitent entr'elles de *ma Mere* en parlant; si elles s'écrivent, elles se traitent de *Ma Révérende Mere.*

Dans les Actes de Notaire une Abbesse est nômée *Illustre & Révérende Madame N. N.*

VIII. DU ROY.

En parlant du Roi, on dit LE ROY, & en continuant *Sa* MAJESTÉ.

Quand on a l'honneur de parler au Roi, on dit d'abord SIRE, & en continuant, *Vôtre* MAJESTÉ.

La Reine, Monseigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, & les Fils de France, Freres ou Oncles du Roi, & les Princesses leurs épouses adressans la parole au Roi, peuvent dire *Monsieur.*

Quand on parle du Roi dans les pays étrangers, on dit *le Roi très-Chrêtien,* ou *sa Majesté très-Chrêtienne.*

Le Roi a un autre titre dont on ne fait gueres d'usages; c'est celui de *Fils aîné de l'Eglise.* Ils sont si anciens l'un & l'autre, qu'on n'en peut découvrir précisément l'origine, on sait seulement que Maurice, Empereur d'Orient, qui fut tué en 602. traitoit nos Rois de Rois très-Chrêtiens, & que dans un Concile tenu l'an 511. à Orleans, Clovis fut appellé *le Fils de l'Eglise.* On sait encore que les Evêques écrivans aux Rois de la premiere Race, les qualifioient *Fils de l'Eglise Catholique*; & de-là on conclud avec raison que Clovis a acquis ces deux Titres à nos Rois, parce qu'en

effet il a été le premier Roi Trés-Chrétien, c'est-à-dire, Catholique; & le premier Roi qui a embrassé la foi de la véritable Eglise.

IX. DE LA REINE.

En parlant de la Reine on dit *la Reine*, & en continuant *Sa* MAJESTÉ.

Quand on a l'honneur de parler à la Reine, on dit d'abord, MADAME, & ensuite, *Vôtre* MAJESTÉ.

Quand on parle du Roi & de la Reine ensemble, on dit *le Roi & la Reine*, & en continuant, *Leurs* MAJESTEZ.

Quand il s'est trouvé en France une Reine Mere du Roi, on l'a appelée *la Reine-Mere*, & quand il s'y est trouvé une Reine Doüairiére qui n'étoit pas Mere du Roi regnant, on l'a nommée par son nom de Baptême: on appelloit *la Reine Loüise* la Reine veuve d'HENRI III.

X. DES PRINCES &c. DE LA MAISON ROYALE.

En parlant de Monseigneur le Dauphin, on dit *Monseigneur le Dauphin*, & par tout on écrit de même; pareillement on dit & on écrit par tout sans exception, *Madame la Dauphine.*

En leur parlant on dit, MONSEIGNEUR, MADAME.

Si le Roy a un second Fils, quand on

parle de lui on dit, MONSIEUR, & en continuant, *Son* ALTESSE ROYALE. En lui parlant, MONSEIGNEUR, & enſuite *Vôtre* ALTESSE ROYALE.

Ce titre de MONSIEUR, ne ſe donne au ſecond Fils du Roy, que lorſqu'il n'y a point d'autre Fils de France qui en ſoit en poſſeſſion. Quand il y en a un, ce Prince, de même que les autres Fils du Roi, s'appelle du nom de l'appanage que le Roy lui a donné à ſa naiſſance. Tant que vêcut Gaſton de France Duc d'Orleans, Oncle de Loüis XIV. Monſieur, Frere unique de ce Roi, fut appellé *Monſeigneur le Duc d'Anjou*; après la mort de Gaſton de France, on l'appela MONSIEUR.

Cette maniére de parler des Fils de France, *Monſeigneur le Duc de* &c. eſt la ſeule qu'on puiſſe employer en écrivant. On traite de même les Fils de *Monſeigneur le Dauphin*; & on leur parle auſſi de même.

On appelle MADAME, l'Epouſe de Monſieur, & le traitement des Princeſſes épouſes des Princes dont on vient de parler, eſt le même que celui des Princes, tant en parlant ou écrivant d'elles qu'en leur adreſſant la parole, *Madame la Ducheſſe de*, &c.

On appelle MADAME, la fille aînée du Roi, quand il n'y a point de Princeſſe en poſſeſſion de ce titre: quand il y en a,

on l'apelle, comme Mesdames ses Sœurs, du nom de son appanage, ou autrement, suivant l'usage de la Cour. En leur adréssant la parole, on dit *Madame*: en parlant d'elles en général, *Mesdames de France.*

En général, les titres qui marquent quelque excellence, ne sont jamais portés par deux Princes ou deux Princesses à la fois; & quand on est une fois en possession d'en porter un, on ne le perd qu'avec la vie.

XI. Des Princes du Sang.

En parlant & en écrivant des Princes du Sang, on dit, *Monsieur le Duc, Prince* ou *Comte de....* & en continuant, *Son* Altesse Serenissime. En leur adressant la parole, Monseigneur, & ensuite, *Vôtre* Altesse Serenissime.

Dans un discours public, une Lettre ou autre écrit à peu près semblable, destiné à l'impression, on dit *S. A. S. Monseigneur le* .... de même qu'on dit *S. A. R. Monseigneur le Duc de* .... en parlant d'un Prince de la Maison Royale. Comme on y dit en parlant encore d'un Cardinal, *S. E. Monseigneur le Cardinal de*....& quelquefois d'un Archevêque ou Evêque, *Monseigneur l'Archevêque de* ....

Le premier Prince du Sang est appellé, *Monsieur le Prince*, par excellence: on le nomme ainsi en parlant de lui; en lui adres-

sant la parole, on suit ce que j'ai marqué ci-dessus. Quand un Prince est en possession de porter ce titre, il le conserve jusqu'à la mort, quoiqu'il ait cessé d'être premier Prince du Sang. Aucun Prince ne l'a porté depuis Henri-Jule de Bourbon-Condé, mort le premier d'Avril. 1709. Il appartient à M. le Duc d'Orleans.

Le fils de feu M. le Prince, Loüis III. de Bourbon-Condé, mort le 2. de Mars 1710, a été appellé *Monsieur le Duc*, par excellence.

En parlant des Princes du Sang en général, aprés avoir dit *les Princes du Sang*, si l'on continuë, on dit pour varier, *Leurs Altesses Sérenissimes.*

Mesdames les épouses des Princes du Sang sont traitées comme les Princes leurs maris, soit en parlant ou écrivant d'elles, soit en leur parlant: quand elles sont veûves, on ajoûte la qualité de *Doüairiére* à leur titre, *Madame la Duchesse Doüairiére, Madame la Princesse Doüairiére de Conti:* comme il y en a eû trois, on a dit *premiere, seconde, troisiéme Doüairiére.*

Pour ce qui est des Princesses filles quand on en parle, on dit *Mademoiselle de ....* & en continuant. S. A. S. en lui parlant, *Mademoiselle,*, & ensuite, V. A. S.

La premiere fille de *Monsieur* s'appelle *Mademoiselle*, par excellence: elle perd ce

titre par ſucceſſion de temps, lorſqu'il y a une autre Demoiſelle plus proche du Roi regnant; comme il arriva à Mademoiſelle de Montpenſier, fille aînée de Gaſton de France, & couſine germaine de Loüis XIV. par la naiſſance des filles de feu Monſieur.

Quand la prémiere fille de Monſieur vient à être mariée, le titre de *Mademoiſelle* paſſe à la ſeconde fille, & ſucceſſivement aux autres.

Dans les Actes on nomme un Prince du Sang, *Sereniſſime Prince Monſeigneur N.N. Duc de...* & une Princeſſe, *Sereniſſime Princeſſe Madame N.N.* ou *Mademoiſelle N.N.*

XII. Des Sujets Distinguez.

En parlant des perſonnes qualifiées, on dit *M. le Duc* ou *Prince de .... M. le Marquis, Comte, Vicomte, Baron de ....* comme auſſi *M. le Chancelier*, *M. le Garde des Sceaux*, *M. le Maréchal de .... M. le Premier Préſident*, en ajoûtant *du Parlement* ou autre Cour quand il le faut, *M. le Procureur General*, de même; *M. le Préſident N. M. le Controlleur Général*, *M. l'Ambaſſadeur de .... M. l'Envoyé de ....* & *M. l'Intendant* dans ſon Departement. On dit auſſi *M. le Commandeur de .... M. le Bailli de....* dignitez de l'Ordre de Malte, *M. le Chevalier de ....* & *M. le Bailli*, ou *Sénéchal*, ou

Lieutenant Géneral dans son Baillage ou Sénéchaussée ; comme à Paris *M. le Lieutenant Civil*, *M. le Lieutenant Géneral de Police.*

Je crois avoir marqué toutes les Personnes que l'on désigne en parlant d'eux, par leurs charges seules, ou par leurs titres & emplois joints à leur nom : l'honnêteté demande que l'on nomme ainsi toutes ces personnes, & les autres que je pourrois avoir obmis, & ce seroit manquer à la bienséance que de les nommer crûment, *le Premier Président*, &c. A l'égard des autres personnes qu'on ne designe pas d'une des deux manieres que je viens de dire, on les nomme *Monsieur N.*

Quand on parle d'une personne titrée, ou de celle que l'on désigne par leurs charges, à un tiers qui sait de qui on lui parle, on ne fait mention que du titre ou de la charge, *M. le Marquis. M. le Président*, &c. sans nommer le nom du Président, ou celui de la terre qui a titre de Marquisat. On dit encore en pareille rencontre, *M. l'Avocat Genéral.*

Il y a plus de differences à observer quand on leur adresse la parole, & ces differences viennent de ce que parmi les Sujets il y en a qui ont le titre d'ALTESSE, ce sont les Princes qui ne sont pas du Sang, ou de GRANDEUR ; savoir, M. le Chancelier, M. le Garde des Sceaux, & les Ministres

& Secretaires d'Etat, outre les Ducs & Pairs : les Ambassadeurs ont aussi le titre d'EXELLENCE. Quand on adresse donc la parole à un Prince sujet, on dit d'abord *Monseigneur*, & ensuite *Vôtre* ALTESSE ; on commence à parler de même à M. le Chancelier, à M. le Garde des Sceaux, aux Ministres & Secretaires d'Etat, qu'on traite ensuite de *Votre* GRANDEUR ; & aux Ambassadeurs on dit *Votre* EXCELLENCE. Pour ce qui est des Ducs, on leur parle en tierce personne, *Monsieur le Duc s'est acquis beaucoup de gloire en cete occasion.* Cette maniere de parler qui d'abord paroissoit choquante, à prévalu: on en use dans la conversation avec toutes les personnes à qui l'on doit donner des marques de respect ou de considération ; elle est même très-bien reçûë par les autres à qui sont dûs les titres d'honneur, pourvû qu'on le traite de *Monseigneur*, quand on le doit, ou que l'on fasse mention de la qualité, qui marque leur naissance ou leur rang, s'il est d'usage de le faire.

Je dis, *pourvû qu'on les traite de Monseigneur quand on le doit;* car ce traitement ne leur est pas dû par toute sorte de personnes, mais seulement par les inférieurs, & même dans le nombre de ceux-ci il y en a qui par leur naissance, ou leurs charges sont authorisés à les traiter de *Monsieur*. De même

qu'il y a des gens qui ne peuvent se dispenser de traiter de *Monseigneur*, les personnes revêtuës de certaines charges, à cause de la dépendance ou ils sont de ces personnes, quoique leurs charges ne leurs donnent pas de droit à ce traitement.

On ne peut entrer là-dessus dans un plus grand détail; il faut ajoûter seulement, que le titre de *Monseigneur* est dû à M. le Premier Président. A l'égard de ceux dont il est d'usage de nommer la qualité en leur parlant en tierce personne, ce sont les Princes qui ont retenu le titre de Prince, & toutes les autres personnes titrées. *M. le Prince me permettra de lui dire*,&c. *M. le Marquis ne pouvoit rienfaire de plus digne de sa naissance*, &c. les Maréchaux de France, à qui le *Monseigneur* est dû, *M. le Maréchal a immortalisé son nom par la victoire qu'il vient de remporter*;les Présidens,M. le Controlleur Géneral, les Intendans dans leur Département, & peut-être aussi les Procureurs & Avocats Généraux.

A l'égard des Dames, celles qu'on désigne par leurs qualités sont toutes les Dames titrées, Duchesses, Princesses, Marquises, Comtesses, Vicomtesses & Baronnes; & l'on désigne par les charges ou emplois de leurs maris Madame la Chanceliére, Madame la Premiére Présidente, les femmes des Maréchaux de France, celles

des Préſidens, & des Ambaſſadeurs, celles des Intendans dans leur Département. On ne les nomme point crûment, mais *Madame la Maréchale de ... Madame l'Ambaſſadrice de .....* &c. ou bien ſimplement *Madame la Maréchale, Madame la Marquiſe*, &c. quand on parle à un tiers pour qui cela ſuffit. On dit des autres *Madame telle.* Quand on leur parle, c'eſt ordinairement en tierce perſonne, à moins qu'on n'adreſſe la parole à une Princeſſe que l'on traite d'ALTESSE: on en uſe comme on vient de dire au ſujet des qualités, *Madame la Marquiſe ne pouvoit faire un meilleur uſage de ſon eſprit*, &c.

A l'égard des Filles, en parlant d'elles, & en leur parlant, on les nomme, *Mademoiſelle.*

Dans les Actes on nomme un Prince ſujet : *Très-haut & très-puiſſant Prince Monſeigneur N. N.*

Un Duc : *Très-haut & très-puiſſant Seigneur Monſeigneur* ou *Meſſire N. N.*

Un Gentilhomme titré : *Haut & puiſſant Seigneur Meſſire N. N. Marquis de ....*

Le titre de *Meſſire* eſt commun aux Gentils hommes, aux Conſeillers d'Etat, Maîtres des Requêtes, Conſeillers de Cours ſupérieures, Secretaires du Roi, &c. Leurs femmes ſont nommées *Dame N. N.* dans les Actes, & leurs filles *Demoiſelle N. N.*

XIII. Des autres Sujets.

On comprend dans cet Article le plus grand nombre des Sujets du Roi ; les Officiers des Juftices inférieures, les Avocats, Notaires, &c. les Négocians, la plûpart des comptables ; & avec eux les Artifans & les habitans de la Campagne. Il y en a entre'-eux que peu de perfonnes s'aviferont de nommer crûment *un tel*; ceux qui fe donnent ces airs, font ordinairement les mêmes qui affectent de ne pas prononcer entiérement *Monfieur*, ou qui donnent dans d'autres ridicules. A l'égard des gens du commun, plufieurs perfonnes de condition, ou dans les charges, ne font pas difficulté de les défigner en difant *un tel*, & en leur parlant ils les appellent *Monfieur tel*. Il y en a d'autres dans la Nobleffe la plus diftinguée, comme dans les premieres charges, qui réfervent ce traitement pour les perfonnes des derniers rangs, ou plûtôt qui ne l'employent prefque jamais.

Si l'on vouloit entrer dans quelque détail, il femble que l'on pourroit diftribuer toutes les perfonnes de cet Article à peu près en trois claffes, dont la premiere comprendroit avec les Avocats, & divers Officiers, ceux qui s'appliquent d'une maniére honnorable aux Arts libéraux, & les honnêtes Négocians : on mettroit dans la feconde le

reste des Négocians avec une partie des Artisans & des Officiers, & dans la troisiéme on comprendroit tout ce qu'on appelle le petit peuple : mais il est vrai que c'est principalement au bien que chaque particulier possede, & à la figure qu'il fait dans le monde qu'on a égard pour lui faire plus ou moins d'honnêteté.

Quoi qu'il en soit, c'est à chacun de prendre garde à ne se pas attirer la réputation d'une sotte fierté, en nommant *un tel*, & appellant *Monsieur un tel* une personne sur qui il n'a peut-être aucun avantage que du côté des richesses, ou qui lui est peu inférieur. Dans des conditions à peu près égales, on doit faire le même honneur qu'on souhaite recevoir : il faut dire *M. un tel* quand on parle d'une personne absente, & en adressant la parole à quelqu'un, il faut le nommer *Monsieur*; on n'en use autrement qu'avec des Artisans & autres à peu près semblables qu'on nomme en leur parlant, suivant l'idée que l'on a de sa propre condition, *Monsieur un tel*, ou *Maître un tel*, ou simplement *un tel*.

Les dépendances particulieres des hommes entr'eux, mettent une grande différence dans le traitement qu'ils se font; cela se voit assez, & tout détail seroit inutile à ce sujet.

Dans le nombre des personnes compri-

ses dans cet Article, il y en a qui dans les Actes sont traités de *Maître*, comme les Avocats: ceux à qui on ne fait pas ce traitement dans les Actes, sont nommés simplement par leur nom de Baptême, & leur nom de famille, *Alexandre Bothereau.*

En écrivant on nomme *Monsieur tel*, une personne à qui l'on veut montrer de la considération: on dit des personnes du commun *le sieur tel*, & des autres *le nommé tel.*

Il y a dans la bonne Bourgeoisie, & même à Paris dans la médiocre, un très-grand nombre de personnes du sexe accoûtumées à être traitées de *Madame*, sur-tout par les égaux & les inférieurs; comme aussi d'autres qu'on appelloit autrefois *Madame Telle* en leur parlant, & qu'on ne nomme plus autrement que *Mademoiselle*. Il y en a de plus basse condition qu'on nomme *Madame telle* ou simplement *une telle:* à l'égard de celle-ci on défigure quelquefois leur nom, parce qu'on le fait préceder de l'article *la*; ainsi la femme d'un nommé *Bothereau*, sera nommée par quelques uns *la Botherelle*, une autre *la Julienne*, &c. En Ecrivant on dit *la nommée Julien*, &c. Il arrive aux femmes comme aux hommes, que les mêmes sont traitées differemment par les différentes personnes qui leur parlent ou qui parlent d'elles: la supériorité effective ou imaginaire, l'égalité présumée ou réelle, &

le ſentiment d'infériorité reglent les expreſſions des hommes, & les font parler différemment les uns aux autres.

On appelle les Filles *Mademoiſelle* ou *Mademoiſelle telle*, ou *une telle.*

On voit par toutes ces obſervations, qu'il n'y a en France que deux maniéres de nommer les hommes, à qui l'on veut faire honneur, il faut les appeller *Monſeigneur* ou *Monſieur*, & ſi l'on veut leur faire moins d'honneur, *Monſieur tel.* Il n'y a auſſi que deux titres généraux pour les perſonnes du ſexe, *Madame* & *Mademoiſelle*, auſquels on joint le nom de famille *Madame telle*, *Mademoiſelle telle*, en parlant à celles à qui l'on veut faire moins d'honneur de ces deux titres, le premier appartient aux perſonnes de la plus haute Nobleſſe : on dit d'elles, *ce ſont des Dames*, & de chacune en particulier, *c'eſt une Dame*; le ſecond convient à la moindre Nobleſſe ; *elle eſt Demoiſelle*, dit-on d'une perſonne du ſexe, pour faire entendre qu'elle eſt d'une famille noble : le même titre convient aux filles des Nobles qui ne ſont pas encore mariées.

Le traitement que l'on fait aux enfans, eſt proportionné aux égards que l'on doit, ou que l'on veut avoir pour les parens. On a coûtume de défigurer leur nom de Baptême, & cela ne ſe fait à Paris qu'à l'égard de ces noms-ci : *Nanon*, *Magdelon*, *Fanchon*, *Ca-*

tin, *Babet*, *Suson*, *Jannetton*; *Javotte* pour *Jacqueline*, *Nanette* pour *Anne*, on laisse le *Nannon* au plus petit peuple; *Loüison*, au lieu de quoi les Artisans donnent à leurs filles le nom de *Lisette*, *Margoton*, ou plûtôt *Gotton* pour *Marguerite*; *Godon* pour *Claude*, ou, comme on dit en plusieurs endroits, pour *Claudine*. Ce n'est que parmi le petit peuple qu'on donne S. Pierre pour Patron à une fille; on l'appelle alors *Perrichoto*.

Ce n'est guéres encore que parmi les mêmes sortes de gens qu'on nomme les garçons *Pierrot*, *Jacquot*, *Janot*, &c. dans la Bourgeoisie on nomme le fils aîné du nom de la famille, on appelle le second *cadet*, & l'on donne quelque nom particulier, autant qu'on le peut, aux autres: celui de *Dumesnil* est un des plus communs.

En parlant à des enfans dont on ne sait pas le nom, on dit *petit garçon*, *petite fille*, ou pour leur faire amitié; *mon fils*, *mon enfant*, *ma belle enfant*? & si l'on a certains égards pour les parens, *mon petit Monsieur*, *ma belle Demoiselle*.

XIV. De l'Empereur.

En parlant de l'Empereur, on dit *l'Empereur*, & en continuant, *Sa* Majesté Imperiale.

Si on avoit l'honneur de lui parler, on diroit d'abord Sire, & ensuite V. M. I. On en use de même avec l'Impératrice.

Quand il y a plusieurs Impératrices, comme aujourd'hui, on distingue celles qui ne regnent pas par leur nom : on dit de la Veûve de l'Empereur LEOPOLD *l'Imperatrice Eleonore*, & de la Veûve de l'Empereur JOSEPH *l'Impératrice Willelmine-Amelie*: l'épouse de l'Empereur regnant est appellée simplement, *l'Impératrice*.

Comme l'Empereur est toûjours de la Maison d'Autriche, depuis ALBERT. II. qui fut élû le premier de Janvier 1438. on appelle ses enfans *Archiducs* & *Archiduchesses*; on les traite aussi d'*Altesses Serenissimes*. L'Empereur d'aujourd'hui n'a que des Filles, il y a d'autres Archiduchesses filles des Empereurs LEOPOLD & JOSEPH : on les distingue chacune en particulier par leurs noms de Baptême & pour les distinguer par la naissance, on les appelle les Archiduchesses *Carolines Josephines & Léopoldines*.

XV. DES PRINCES D'ALLEMAGNE.

L'Allemagne est partagée en un grand nombre d'Etats, dont une partie est possedée par l'Empereur, & le reste par différens Princes dont les principaux, en qualité de Princes de l'Empire, sont les Electeurs.

Il y a présentement neuf Electeurs, les Archevêques de Mayence, de Treves & de Cologne, le Roy de Boheme (il n'y en a

point d'autre aujourd'hui que l'Empereur) le Duc de Baviere, & le Duc de Saxe,(celui d'aujourd'hui eſt Roy de Pologne,) le Marquis de Brandebourg qui eſt Roy de Pruſſe, le Comte Palatin du Rhin, & l'Electeur de Brunſvvick, qui eſt Roy de la Grande-Bretagne.

De ces Electeurs il y en a cinq qu'on ne deſigne guéres autrement que par cette dignité : On dit *l'Electeur de Mayence*, &c. *l'Electeur de Baviere*, &c. *l'Electeur Palatin*, & en continuant de parler de chacun d'eux, *S. A. Electorale.* A l'égard de ceux d'entre eux qui ſont Rois, on les traite de *Majeſté.* On dit quelquefois en parlant du Roi de Pruſſe, S. M. *Pruſſienne*, cela ſe fait pour varier le diſcours, ou pour éviter la confuſion.

Le fils aîné d'un Electeur laïque a le titre de *Prince Electoral*; mais le fils aîné du Roi de Pruſſe eſt appellé *Prince Royal ;* & celui du Roi de la Grande-Bretagne a le nom de *Prince de Galles*; ils ſont traités l'un & l'autre d'*Alteſſe Royale.*

Les autres fils des Electeurs, à l'exception de celui de Brandebourg, ſont nommés *Princes*, on les diſtingue par leur nom de Baptême; *le Prince N. de Baviere*: les choſes changent aprés la mort de l'Electeur leur pere, & elles changent différemment ſuivant les Maiſons.

Dans la Maiſon de Baviére, chaque Prince a le titre de Duc de Baviére, & on ne les diſtingue les uns des autres que par leur nom de Baptême, *le Duc Fardinand de Baviere;* & quand un de ces Ducs a un fils, on nomme pareillement ce fils *le Prince N. de Baviére*, juſqu'à la mort de ſon pere, ou il change le titre de Prince en celui de Duc.

Dans la Maiſon de Brandebourg, les fils de l'Electeur ſont nommés *Marggraves*, & l'on appelle de même les Princes qui deſcendent de l'Electeur Frederic Guillaume I. Ayeul du Roi de Pruſſe d'aujourd'hui; on les diſtingue par leur nom de Baptême, *le Marggrave Charles*. Les autres Princes de cette Maiſon qui deſcendent des deux fils puînés de l'Electeur Jean-George mort en 1598, ſont appellés *Marquis* ou *Princes* des Principautés qu'ils poſſedent. On dit de ceux d'entre eux qui ſont chefs de Famille, c'eſt-à-dire, dont le pere eſt mort, *le Marquis* ou *Prince de Culmbach, de Baraith*, &c. leur fils aîné eſt nommé *le Prince hereditaire de Culmbach, de Baraith*, & l'on déſigne leurs autres fils par leur nom de Baptême, *le Prince N. de Culmbach*.

Dans la Maiſon de Saxe, tous les Chefs de famille ſont *Ducs de Saxe*, on les diſtingue en ajoûtant au nom de Saxe le nom de leur réſidence ordinaire, *le Duc de Saxe-Gotha, de Saxe-Meinungen;* leurs fils aînés

sont appellés *le Prince hereditaire de Saxe-Gotha, de Saxe-Meinungen*, &c. & leurs autres fils sont distingués par leur nom de Baptême: *le Prince N. de Saxe-Gotha*; ce qui étant commun à tous les fils aînez & puînez des autres Princes d'Allemagne, on ne le répetera pas davantage.

Dans la Maison Palatine, les Chefs de famille sont appellés diversement, on dit *le Comte Palatin*, ou *le Prince de Sultzbach*, & le *Prince* ou *Duc de Birkenfeldt.*

Dans la Maison de Brunswick les Chefs de famille s'appellent *Ducs de Brunsvvick-Wolfenbuttel* ou *Bevern*: on omet quelquefois le nom de *Brunsvvick.*

Il y a de pareilles differences dans les autres Maisons des Princes de l'Empire: dans celle de *Meckelbourg* ou *Mecklembourg*, les Chefs de famille sont appellés *Ducs de Mecklembourg*, c'est le nom dune Seigneurie qu'on y ajoûte qui les distingue, *le Duc de Mecklembourg-Schvverin* ou *Strelitz*: quand il n'y a point de partage fait entre les freres, comme aujourd'hui dans la Branche de Schvverin, on les distingue par leur nom de Baptême. Il faut toujours se souvenir, que j'appelle Chefs de famille ceux dont le pere est mort.

Dans la Maison de Wirtemberg, on appelle le Chef de la branche aînée qui est celle de Stutgard, *le Duc de Wirtemberg*, sans

y rien ajouter ; les Chefs des autres branches sont distingués par des noms de Seigneuries, & se nomment différemment *le Prince de Montbelliard, le Duc de Wirtemberg-Neustad*, &c.

Dans la Maison de Hesse, le Chef de la branche aînée qui est celle de Cassel, s'appelle *le Landgrave de Hesse*, celui d'aujourd'hui est Roi de Suede; les Chefs des trois autres branches ajoûtent le nom d'une Seigneurie, *le Landgrave de Hesse-Darmstadt*, ou *Rheinfels*, ou *Hombourg*; les freres & autres parens des Chefs de chaque branche sont appellés *Princes*, & on les distingue par leur nom de Baptéme, *le Prince Maximilien de Hesse, le Prince Loüis-George de Hesse-Hombourg*. Les branches de cette Maison qui subsistent aujourd'hui & qu'on a nommées, se sont formées dans le temps que le droit d'aînesse n'y étoit pas établi, voilà pourquoi le titre de Landgrave appartient au Chef de chaque branche ; s'il s'y formoit de nouvelles branches, les choses n'iroient pas de même, parce que le droit d'aînesse à été établi au siécle dernier dans la Maison: En géneral dans toutes les Maisons des Princes d'Allemagne, c'est le droit d'aînesse qu'on y a établi qui fait que le titre de Duc ou de Marquis porté par le Chef de la Maison, n'est pas commun aux Princes des branches cadettes : le titre porté par le

Chef de chaque Maison où ce droit n'est pas établi, appartient de droit à tous les Princes de cette même Maison.

Dans la Maison de Bade, les Chefs de famille sont appellés *Marquis de Bade*, & se distinguent par des noms de Seigneuries qu'ils y ajoûtent, *le Marquis de Bade-Baden* ou *Dourlach*.

Enfin dans la Maison d'Anhalt, ce sont tous *Princes d'Anhalt*, qui se distinguent aussi par des noms de Seigneuries, *le Prince d'Anhalt-Dessau*, *Bernbourg*, &c.

Comme dans la Maison de Holstein, ce sont tous *Ducs de Holstein*, avec un autre nom qu'ils y ajoûtent, *le Duc de Holstein-Gottorp*, *Eutin*, &c.

On donne l'*Altesse Serenissime* aux Princes de ces Maisons qui sont Souverains, & l'*Altesse* aux autres.

L'énumeration des autres Maisons des Princes de création moderne seroit d'autant plus inutile, que le seul titre de Prince est celui qu'on employe dans la plûpart. La Maison d'Aremberg est de toutes ces Maisons la premiere qui ait été élevée à la dignité de Prince de l'Empire; on ne traite la plûpart de ces Princes que d'*Excellence*, il y en a cependant quelques-uns à qui l'on donne l'*Altesse*, c'est par l'usage seul qu'on peut en être instruit. C'est par le même usage qu'on apprend quels sont les Evê-

ques Princes de l'Empire qu'on doit traiter d'*Altesse*.

Au-dessous des Princes sont les Comtes de l'Empire,& au-dessous de ceux ci les Barons-Libres. Toutes les personnes d'une même famille, même les Ecclesiastiques, ont le même titre de Comte ou de Baron du même lieu, de *Comte de Solms*, par exemple dans la Maison de Solms; on distingue les chefs de famille, ou les branches & les rameaux les uns des autres en ajoûtant le nom d'une Seigneurie à celui du Comté, *le Comte de Solms Greiffestein*, ou *Lich*, ou de *Haut-Solms*, ou *de Solms Pouch*, &c. & l'on est quelquefois obligé d'employer dans une partie des rameaux les noms de Baptême pour distinguer les differens chefs de famille, parce qu'on n'y possede point de Terres dont le nom puisse servir à faire cette distinction. Le fils est toûjours appellé comme le pere, le nom de Baptême est ce qui le distingue, & la fille comme la mere avec la même difference; on ne dit point d'elle *Mademoiselle de Solms Pouch*, mais la *Comtesse N. de Solms-Pouch*: on omet le nom de Baptême quand il n'est pas nécessaire, & qu'en l'omettant on ne causera point de confusion. Il y a des Comtes de l'Empire qu'on nomme de leur nom de famille en y ajoûtant leur titre, les Comtes *Reussen* & *Fugger* sont de ce nombre;

nombre; il y en a aussi qu'on nomme *Rhingraves.*

Il en est des filles des Princes, comme de celles des Comtes & des Barons, on les appelle toutes Princesses avec le nom de Baptême, le titre de la Principauté & celui de la branche, *la Princesse Charlotte de Holstein-Beck.* D'ailleurs il y a pour toutes les personnes du sexe issuës de Maisons titrées, qui sont mariées ou veûves, une maniére de joindre leur nom à celui de leurs maris, toute différente de celle qu'on suit en France; car l'on dit alors qu'elles sont nées Princesses, Comtesses ou Baronnes de.... *la Princesse Leopoldine, née Comtesse de Hoheeloë Bartenstein, épouse du Prince François Hugues de Nassau-Siegen*, au lieu qu'en France on ne fait mention que des noms de la Dame, sans parler du titre de la famille dont elle est sortie, *Madame*, ou *Dame N. de Ville épouse d'Anne-Leon de Montmorency.* Et à cette occasion l'on observera pour la France, que lorsqu'on nomme une Dame ou un Seigneur avec leur nom de Baptême, ont dit du Seigneur *Messire* N. M. & *Dame* N. N. de la Dame: mais que cela n'a pas lieu pour les Ducs & les Duchesses, non plus que pour leurs enfans, qu'on nomme simplement, comme dans l'exemple qu'on vient de rapporter.

Ce qu'on a dit des Maisons des Comtes &

Barons de l'Empire, a son application aux autres familles des Comtes d'Allemagne, en Hongrie; &c.

XVI. Des Princes du NORD.

Les Rois de Suede, de Danemarc & de Pologne, sont traités de *Majesté*, c'est un traitement commun à tous les Rois; en parlant ou écrivant d'eux, on dit suivant qu'on en a besoin pour se faire mieux entendre, *S. M. Suedoise*, *S. M. Danoise*, *S. M. Polonoise*.

Quand les Rois de Suede & de Danemarc ont des enfans, on appelle l'aîné *le Prince Royal* & les autres *le Prince N. de Danemarc*, ou *de Suede*: leurs filles sont distinguées par leur nom de Baptême, *la Princesse Hedvvige de Danemarc*, &c. Si le Roi de Pologne n'est pas Souverain d'ailleurs, ses enfans sont appellés Princes, & on les désigne par leur nom de Baptême, *le Prince Alexandre*, & rien de plus; on leur donne *l'Altesse*, & aux fils des autres Rois *l'Altesse Royale*. Quand le Roy de Pologne est Souverain d'ailleurs, les princes ses enfans sont nommés conformément au caractere de sa Souveraineté: le fils du Roy de Pologne d'aujourd'hui, qu'on nomme quelquefois *le Roy Auguste*, est Prince Electoral de Saxe, & c'est ainsi qu'on l'appelle: dans l'Electorat, cependant on le nomme *le Prince Royal & Electoral*.

Il y a des Comtes & des Barons en Suede & en Danemarc : en Pologne on ne connoît point de Barons, mais il y a des Princes, à qui l'on donne *l'Excellence* & des Comtes : on donne aussi *l'Excellence* à l'Archevêque de Gnesne Primat de Pologne, & au Grand Maréchal de la Couronne. Les Princes & les Comtes Polonois joignent ordinairement leur qualité de Prince ou de Comte à leur nom de famille, & quand il y en a plusieurs, ils se distinguent les uns des autres par leur nom de Baptême, *le Prince N. Lubomirski, le Comte N. Sapieha.*

Il y a dans le Nord une autre Puissance, qui est devenuë depuis quelque tems une des plus considerables de l'Europe, c'est celle du Souverain de Moscovie. Quand ces Etats sont Gouvernés par un Prince, on l'appelle *Czar*, & lorsque c'est une Princesse qui en a la Souveraineté, comme aujourd'ui, on l'appelle *la Czarine* : on traite l'un & l'autre, en parlant, & en leur adressant la parole, de *Majesté Czarienne.* on prétend dans le Nord que ce titre *Czarienne* signifie *Impériale*, & suivant cette prétention le Czar PIERRE I. ou *le Grand* s'est fait appeller Empereur de toute la Russie ; mais ce titre d'Empereur qui a été retenu par le Czar Pierre II. & par les deux Czarines Catherine & Anne, n'est reconnu ni par le Roi ni par l'Empereur, & quelques au-

très Souverains le lui refusent.

Il y a dans les Etats de la Czarine des Seigneurs qui ont le titre de Princes, on ne les traite que d'*Excellence* : ils portent le nom de leur famille, auquel dans le besoin, ils joignent leur nom de baptême, *le Prince Alexandre Nariskin.*

Il y a des Comtes & des Barons dans les mêmes Etats, & la plûpart joignent pareillement leur titre à leur nom de famille, *le Comte Munich.*

On donne l'A. S. au Duc de Courlande.

XVII. Du Roi de la Grande Bretagne.

Le Roi de la Grande Bretagne est traité, comme tous les autres Rois, de *Majesté* : on l'appelle communément *le Roy d'Angleterre*, & quelquefois pour varier le discours, ou pour éviter la confusion, on dit *S. M. Britannique.*

Ce Prince prend le titre de *Defenseur de la Foy*, dont on ne fait point d'usage ; le Roy Henry VIII. est le premier qui en ait été honoré ; on le lui donna, à cause qu'il avoit défendu la Foi de l'Eglise Romaine contre Luther ; il le garda après s'être séparé de la même Eglise, & ses Successeurs l'ont retenu.

Le fils aîné du Roy d'Angleterre a le titre de *Prince de Galles*, ses autres fils ont des titres de Duché, *le Duc de Cumberland*, par

exemple : l'aînée de ſes filles eſt appellée *la Princeſſe Royale*, les autres filles ſont diſtinguées par leur nom de Baptême, *la Princeſſe N. d'Angleterre*. On leur donne à tous l'A.R.

Dans les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, on appelle Pairs de chacun de ces Royaumes ceux qui ſont Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes, ou Barons ; on les nomme auſſi en général *les Seigneurs* de la Grande-Bretagne, ou d'Irlande : quand on parle de l'un d'eux en particulier, on le nomme ordinairement par ſon titre, s'il eſt Duc, Marquis ou Comte, *le Duc de Devonshire, le Marquis de Blandfort, le Comte de Portmore* ; mais s'il n'eſt que Vicomte ou Baron, on le nomme plus ſouvent *Lord*, & l'on dit *le Lord*, ou bien *Mylord Waldegrave, le Lord* ou bien *Mylord Harrington*, plûtôt que *le Vicomte de Waldegrave*, & *le Baron de Harrington*. On traite auſſi quelquefois les Ducs, Marquis & Comtes de *Mylord* en parlant d'eux, comme *Mylord Stairs*, au lieu de dire *le Comte de Stairs* ; & quelquefois on joint le nom de *Mylord* à celui du titre, comme lorſqu'on diſoit *Mylord Duc de Malboroug*; cela ne ſe pratique en France qu'à l'égard de ceux qui ſont Ducs. En leur parlant à tous, on les nomme *Mylord*, qui répond à *Monſeigneur*.

Les fils aînez des Ducs ſont appellés *Mar-*

quis avec un nom de Terre different de celle à laquelle le titre de Duché est affecté; les fils puinez des Ducs, tous les fils de Marquis, & les fils aînez des Comtes sont *Lords* : on les appelle tous *le Lord tel*, & en leur parlant *Mylord* : on les distingue par leur nom de Baptême joint au nom de la Famille; car le nom de la terre à laquelle le titre de la Pairie est attaché, ne se communique jamais. Les fils de Pairs qu'on ne nomme point *Lords* sont appellez *Monsieur N. N.* le nom de Baptême & le nom de la famille étant joint ensemble, *M. Edoüard Finch*; à moins que le Roy ne les honore de quelque Ordre de Chevalerie, car on les appelle alors *le Chevalier N.* de même que les Gentils-hommes du troisiéme rang, c'est-à-dire, les Chevaliers Baronets.

On donne aussi la qualité de *Lord* au Grand Chancelier, de même qu'aux Maîres de Londres & de Dublin pendant leur année d'exercice, *le Lord Grand Chancelier*, *le Lord Maire*, & en leur parlant on les appelle *Mylord*.

Les femmes des Pairs sont nommées des titres de leurs maris, Duchesses, Marquises, &c. & les femmes des autres Lords, *Myladi*, que nous prononçons avec les Anglois eux-mêmes *Myladi*. On donne le même titre de *Myladi*, aux filles des Pairs avec le nom de la famille, & non pas avec celui de la Pai-

rie : s'il y en a pluſieurs on les diſtingue par leur nom de Baptême.

XVIII. Du Roi d'Espagne &c.

Le Roi d'Eſpagne a le titre de *Catholique* d'où vient qu'en parlant de lui on l'appelle *le Roy Catholique*, ou *S. M. Catholique*. Le Pape Alexandre VI. donna ce titre en 1491. au Roi Ferdinand, qui venoit de reprendre la Ville de Grenade ſur les Maures, & ſes Succeſſeurs l'ont conſervée.

Le fils aîné du Roy d'Eſpagne s'appelle *le Prince des Aſturies*, ſes autres fils ſont appellés *Infans*, & on les diſtingue par leur nom de Baptême précedé de celui de *Don : l'Infant Don Philippe*, &c. Les filles ſont appellées *Infantes*, & on les nomme auſſi de leur nom de Baptême, auquel on joint quelquefois le titre de *Dona*, *l'Infante Dona Marie-Thereſe d'Eſpagne*. On leur donne à tous l'A. R.

Il y a en Eſpagne des Ducs, des Marquis & des Comtes ; on les nomme par leurs titres, comme en France, c'eſt-à-dire, qu'on nomme la Terre à laquelle le titre eſt attaché, & leurs femmes de même : les autres perſonnes de condition, les Gentilshommes & ceux qui ſont dans les charges s'appellent *Dons* : on joint preſque toûjours en parlant d'eux le nom de Baptême & le nom de famille ou de Seigneurie, *Don Joſeph Patinho*. Le titre de *Dona* convient à leurs femmes,

mais dans l'uſage ordinaire de la ſocieté nous les appellons *Madame* : on traite auſſi de *Monſieur* un Eſpagnol en France, quand on lui adreſſe la parole.

Le Roi de Portugal n'a point de titre particulier, on dit quelquefois pour varier le diſcours, ou pour éviter la confuſion, *S. M. Portugaiſe.*

Le fils aîné du Roi de Portugal s'appelle *le Prince du Breſil*, on appelle ſes autres fils *Infans*, & ſes filles *Infantes* ; c'eſt la même choſe qu'en Eſpagne. Il y a cependant aujourd'hui un des Infans de Portugal à l'égard duquel on ne ſuit pas cet uſage, on le nomme *le Prince Emanuël de Portugal.*

Il y a en Portugal comme en Eſpagne des Ducs, des Marquis & des Comtes, que l'on nomme de même qu'en Eſpagne & en France, & le *Don* convient auſſi à ceux qui n'ont pas ces titres ; il eſt inutile de répéter ce que je viens de dire là-deſſus : ce qu'il y a de ſingulier en Portugal, c'eſt le changement qui s'y fait continuellement dans les noms de famille, le fils ne s'appellant preſque jamais comme le pere, ni la ſœur comme le frere ; les étrangers n'y peuvent rien connoître.

XIX. Du Duc de Lorraine.

Le Duc de Lorraine eſt traité d'*Alteſſe Royale* : le Duc *Léopold* eſt le premier à qui on a fait ce traitement en France ; & ce fut

en 1698. après qu'il eût épousé *Elizabeth* de Bourbon fille de feu Monsieur frere unique du Roi LOUIS XIV.

Quelques personnes parlans du Duc de Lorraine & des autres Princes Souverains qui ne sont pas Rois, disent *Monsieur le Duc de Lorraine*, *Monsieur le Grand Duc*, &c. Cet usage n'est nullement repréhensible ; d'autres cependant aiment mieux distinguer les Souverains des autres Princes en marquant simplement le titre des premiers : cela est arbitraire.

On distingue les freres & sœurs de Son Altesse Royale, par leur nom de Baptême ; *le Prince Charles de Lorraine*, *la Princesse Elizabeth-Charlotte de Lorraine* : on les traite d'*Altesse Serenissime*.

La Noblesse de Lorraine ne fournit aucune observation particuliere : on parle François dans les Etats du Duc, & l'on y suit les usages de France.

Il n'y a rien non plus à observer en Hollande ; car le titre de *Hautes Puissances* n'est pas un titre personnel, tel que les autres dont on rend compte ; il ne se donne qu'au Corps entier des députés des sept Provinces Unies. A l'égard de la Noblesse, elle est comme en France, & dans les Pays-Bas Catholiques, où l'on se nomme de ses Terres.

XX. DES PRINCES D'ITALIE.

Le Duc de Parme aujourd'hui étant fils du Roi d'Espagne, le traitement *d'Altesse Royale* lui est dû : on l'appelle maintenant *l'Infant Duc*; il est héritier reconnu du Grand Duché de Toscane, où l'on joint à ses Autres qualités celle de *Grand Prince de Toscane.*

Les autres Princes Souverains d'Italie sont traités *d'Altesse Serenissime*, mais en parlant ou en écrivant au Grand Duc de Toscane, on lui doit *l'Altesse Royale* qui lui est donné dans ses Etats, & en quelques Cours.

Les Princes des Maisons souveraines sont traités *d'Altesse* : à quelque Prince non Roi que l'on parle, Souverain ou non, on l'appelle *Monseigneur.*

Les Princes Romains sont traités d'*Excellence.*

On donne la *Serenité* au Doge de venise, & *l'Excellence* à quelques Nobles Venitiens.

En géneral le titre d'*Excellence* est bien plus commun dans les Pays étrangers qu'en France ; on le donne à ceux qui remplissent les premieres charges, & à plusieurs Maisons Nobles : quand un Seigneur étranger vient dans le Royaume, les personnes qui ne sont pas d'un certain rang se conforment pour ce titre à ce qu'ils voyent pratiquer.

Le titre de Duc ne se porte en Italie, non plus qu'en France, que par le Chef de la

famille qui possede un Duché : on appelle ses fils marquis ou comtes ; mais les titres de comtes & de marquis sont communs à toutes les personnes d'une même famille. On y porte communément le nom de famille, joint au titre : ce n'est guéres que dans l'Etat Ecclesiastique & dans le Royaume de Naples que l'on se nomme de ses Terres, & même le nombre de ceux qui ne le font pas est plus grand que des autres.

Les Nobles Vénitiens ne portent que les nom de famille auquel, il esttrés-rare qu'ils joignent un Titre : mais les Procurateurs de S. Marc & les Chevaliers *della Stola d'oro* s'en qualifient, *le procurateur Morosini*, *le Chevalier N. Mocenigo.*

XXI. Du Grand Seigneur.

On donne le nom de *Grand Seigneur* à l'Empereur de Turquie, qu'on nomme quelquefois, mais seulement dans le discours familier, *le Grand Turc* : quand on fait usage de son nom propre, on l'appelle *Sultan*; le *Sultan, Mahmout* : on le traite de *Hautesse.*

Les femmes du Grand Seigneur s'appellent *Sultanes* ; on traite de *Grande Sultane* celle qui accouche du premier enfant mâle; & la mere de Sa Hautesse est appellée *Sultane Validé.*

Tous les Vizirs, car il y en a plusieurs, les grands Officiers, le Gouverneur de Constantinople, & les Gouverneurs de Provin-

ce joignent le nom de *Bacha* ou *Pacha* à leur nom propre, *Ali-bacha*, *Mehemet-Bacha.* Il y a quelques autres Officiers du premier rang, & en très-petit nombre, qui joignent à leur nom propre le titre d'*Effendi-Mehemet Effendi.*

AVERTISSEMENT.

Le Traité des Titres contenoit dans l'Edition précedente quelques observations sur la maniére de signer des Rois & de quelques Princes. Ces observations étoient déplacées, & l'on y trouvoit aussi peu d'exactitude que dans tout le reste : on les redonne ici, mais un peu plus étenduës, & d'une maniere plus capable de satisfaire la curiosité.

DES SIGNATURES.

Le Roi ne met jamais au bas de quelque écrit que ce soit, que son nom propre, LOUIS.

Monseigneur le Dauphin ajoûte à son nom sa qualité de Dauphin, *Loüis Dauphin.*

Les Fils de France signent en ajoûtant à leur nom le mot de France, *Philippe de France.*

Les Princes du Sang dans leurs signatures joignent à leur nom celui de leur branche, *Loüis d'Orleans, Loüis Henri de Bourbon*, &c.

Les Secretaires d'Etat signant les Actes

en cette qualité ne signent que leur nom de famille, *Phelippeaux*, *Bauin*, & non *de Maurepas* ou S. *Florentin*, ni d'*Angervilliers*: en d'autres occasions, ils font usage des noms des Terres.

Les Ducs & les autres Seigneurs varient comme il leur plait dans la maniére de signer; il y en a qui marquent simplement le nom de la terre qui a le titre de Duché, Marquisat, &c. *Villeroy*; d'autres qui y ajoutent l'Article, d'*Alincourt*, & d'autres qui y joignent le titre même, *le Duc de Retz, le Marquis de Coëtquen*, &c. Il y a de même des Maréchaux de France qui font usage de cette qualité dans leurs signatures, & d'autres qui l'omettent. Ces varietés ne sont pas toûjours arbitraires, quand le nom d'une terre est porté par plusieurs personnes de la même maison, par l'un sous le titre de Duc, par exemple: & par un autre avec le titre de Marquis: il est necessaire que l'un & l'autre marque son titre; & si de deux personnes qui ont le même nom l'un vient à être fait Maréchal de France, il faut qu'en marquant cette qualité dans sa signature, il se distingue de celui qui n'est pas élevé au même grade.

Les autres doivent se contenter de signer leur nom, sans marquer leurs qualités ou leurs emplois, s'ils n'y sont engagés par des considerations particulieres, comme lorsque

la simple signature pourroit causer une méprise, & qu'il seroit à craindre qu'on ne les prît pour d'autres.

L'Empereur & plusieurs Rois signent comme S. M. & ne mettent que leur nom seul, à quelque écrit que ce soit. Le Roi de la Grande Bretagne ajoute à son nom un R. qui signifie *Roy*, *George R.* & la Reine suit le même usage, le Roy d'Espagne signe communément *Yo el Rey*, & la Reine *Yo la Reina.*

Les Princes Souverains ne mettent ordinairement que leur nom aux Actes qu'ils signent; mais ils en usent quelquefois autrement dans leurs Lettres. Les Electeurs Ecclésiastiques signent ordinairement leur nom & leur qualité d'Electeur, avec le nom de l'Electorat, *Clement, Electeur de Cologne*, les autres omettent souvent le nom de l'Electorat, *Albert Electeur.* Dans le nombre des autres Souverains, il y en a qui ne marquent que leur qualité, & l'on trouve ces signatures: *Il Gran Duca de Toscana: Il duca di Mantua.* Plusieurs au contraire ne signent que leur nom; & d'autres joignent à leur nom celui de leur Maison: cela se trouve pratiqué par les Ducs de Modene de la Maison d'Este, par les Ducs de Parme de la Maison Farnese, *Raonalde d'Este Francisco Farnese*, & encore par les Ducs de Lorraine, *Charles de Lorraine.* On en voit qui à leur non joignent leur titre, ainsi un Prince

d'Anhalt ſignoit, *Chriſtian P.* c'eſt à dire, *Prince ;* cela eſt plus rare : enfin d'autres ſignent & leur nom, & leur titre entier, *Maurice Landgraff de Heſſen*, car c'eſt ainſi que l'on écrit en Allemagne. Il n'y a donc rien de fixe à cet égard, & il en eſt de même des ſignatures des Princeſſes épouſes des Souverains ; les unes ne marquent que leur nom ; & les autres y joignent le nom de leur famille, ſur-tout quand il eſt plus illuſtre que celui de la famille où elles ſont entrées ; N. *Archiducheſſe*, N. *de Lorraine*, N. *de Savoye.* Il y en a qui avec leur nom ou ſeul, ou accompagné du nom de leur famille, marquent leur titre entier; N. de N. *Ducheſſe de N.* Que ſi une Princeſſe Souveraine par ſon mari l'eſt auſſi, on pretend devoir l'être par elle-même, elle joint quelquefois au titre de ſon mari celui de la Souveraineté à laquelle elle a des prétentions : ainſi Magdelene de Cleves Ducheſſe des Deux-ponts, qui ſe portoit héritiere des Duchez de Cleves, Juliers ; &c. ſignoit, *Madalena comteſſe Palatine du Rhin, Ducheſſe de Baviére, née Ducheſſe de Cleves, juliers, Berghe*, &c.

La même verité regne dans les ſignatures des Princes des Maiſons Souveraines ; la plupart néanmoins marquent avec leur nom celui de leur maiſon. A l'égard des Princes Romains, ils ſignent avec leur nom celui

de leur famille, *Colonna*, *Conti*, *Sforza*, *Borghese*, &c. préférablement au nom des Terres qu'ils possedent, & ausquelles est attaché le titre de Principauté ou de Duché.

Les Cardinaux dans leurs Lettres signent trés-souvent leur qualité de Cardinal & le nom de leur famille, *le Cardinal d'Este*, *le Cardinal de Savoye*; d'autres y joignent leur nom de Baptême, *Maurice Cardinal de Savoye*; à quoi ils sont obligés, quand il y a plusieurs Cardinaux d'une même Maison, comme aujourd'hui dans la famille *Altieri*; à moins qu'ils n'aiment mieux se distinguer par leur Titre, ce qui se faisoit autrefois bien plus communément qu'aujourd'hui.

Les Archevêques & Evêques ont coutume de signer dans leurs Lettres l'*Archevêque de N. l'Evêque de N.*

Les Religieux signent *Fr.* (c'est-à-dire, *Frere*) *Tel*, en joignant à leur nom celui de leur Famille, dans les Ordres où ce nom se conserve.

C'est pour cela que le Grand Maître de Malthe signe, *le Grand Maître de l'Hopital de S. Jean de Jerusalem Fr. N. de N.*

Les Religieuses signent *Sœur* N. N. leur nom, & celui de leur famille, quand leur Religion les y autorise : les Abbesses y ajoûtent quelquefois *humble Abbesse de....* Il y a d'autres Abbesses qui signent en personnes du monde; *Charlotte de N. Abbesse de ....*

INSCRIPTIONS

SOUSCRIPTIONS,

ET SUSCRIPTIONS,

Dont le Roi ſe ſert lorſque Sa Majeſté écrit aux Princes Etrangers.

Rome,

AU PAPE.

En papier large,

Commencement,

TRES-SAINT PERE,

Fin de la Lettre.

Cependant nous prions Dieu TRES-SAINT PERE, qu'il conſerve longues années Vôtre SAINTETE' au regime de ſon Egliſe. Ecrit à....

Souſcription.

Vôtre dévot Fils Roi de France & de Navarre.

Suſcription.

A nôtre très-Saint Pere le PAPE.

On se sert des termes de supplier, *de* respect filial, *de* Sainteté *&* *de* Béatitude.

Quand le PAPE *écrit au Roi en Italien, c'est de sa main; & le Roi lui répond aussi de sa main.*

Le Sécretaire d'Etat écrivant au PAPE *met* TRE'S-SAINT PERE, *& un grand espace: il se sert des mêmes termes, de* supplier, *de* Sainteté, *de* Béatitude, *& de* respect, *sans ajoûter* filial, *& souscrit.*

De Votre SAINTETE',

Le très-humble, très-obéïssant & très fidele serviteur.

Nota. *Monsieur de Pomponne dans sa Lettre au* PAPE en 1676. *retrancha* très-fidele.

La Reine écrit au PAPE de même que le Roi. Quand elle écrit de sa main, elle parle en singulier, & se sert de petit papier plié avec de la soye.

AU SACRE' COLLEGE.

En papier long.

Très-chers & très-amez Cousins, *en pluriel, finissant par* vous nous prions Dieu qu'il vous ait, très-chers & très amez Cousins en sa sainte & digne garde.

Suscription.

A nos très-chers & très-amez Cousins les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine *Assemblez dans le Conclave.*

Nota. *On ne met les derniers mots, que quand ils sont au Conclave. Tous les Cardinaux sont traités de Cousins.*

A mon Cousin le Cardinal ..... Protecteur & Directeur des affaires de France en Cour de Rome.

A mon Cousin le Cardinal Legat *à Latere* de Notre Saint Pere le PAPE, & du Saint Siege Apostolique.

Nota. *Le Secretaire d'Etat les traite de* MONSEIGNEUR, *laisse une ligne de blanc, leur donne de l'*Eminence *& du* respect, *& leur souscrit.*

MONSEIGNEUR, de Votre Eminence,
le trés-humble & très-obéïssant
Serviteur.

La Reine écrit aux Cardinaux, de même que le Roi, si ce n'est qu'ils soient Princes; car alors elle met pour souscription,

Vôtre affectionnée Cousine.

Le Roi traite de Cousin les Chefs de quatre Maison de Rome, qui sont celles des URSINS, COLONNE, SAVELLI, & CONTI; mais S. M. n'en use pas de même avec les Cadets de ces Maisons, si ce n'est par une grace particuliere, comme on fit en 1676. au Connétable COLONNE, Cadet de la Maison de ce nom.

Les Chefs de ces Maisons sont,

Le Duc de BRACCIANO, il est Chevalier du Saint Esprit.

Le Prince de CARBOGNANO, Duc d'Auticoli, qui signe, EGIDIO COLONNA.

Le Duc SAVELLI.

Et le Duc de POLI, aîné de CONTI.

Nota. *Monsieur de* POMPONNE les *traitoit de* Monsieur *&* d'Excellence; *il leur donnoit du* très-obéïssant serviteur, *Lorsqu'ils lui en donnoient, sa regle étant de les traiter de la maniere qu'ils le faisoient.*

Nota. *Le Roi traite de* Cousin *les Neveux & autres principaux Parens du* PAPE *vivant, lorsqu'ils sont réconnus par Sa Sainteté, encore qu'ils ne soient point Cardinaux, & qu'ils n'ayent point d'autre caractere que celui de parent. Le Secretaire d'Etat ne traite les Neveux du* PAPE, *qui ne sont pas Cardinaux, que de* Monsieur *&* d'Excellence.

A mon Cousin le Duc de NAGAROLLES, il est de la Maison de Ruspoli.

A mon Cousin le Duc de CARBOGNANO, il est pere du Duc d'Auticoli.

A mon Cousin le Duc d'AUTICOLI, il signe EGIDIO COLONNA.

A mon Cousin le Duc de SFORCE, Chevalier de mes Ordres.

A mon Cousin le Prince de SONNINE, Chevalier de mes Ordres.

Nota. *Le Secretaire d'Etat traite ce Prince de* Monsieur, *d'*Excellence, *& de* très-humble & très-obéïssant serviteur, *parce que ledit Prince le traite de même.*

A mon Cousin le Prince de MASSE, Prince de Carrare.

Cette souscription a été changée depuis la Lettre qu'il écrivit au Roi le 15. Juin 1664. par laquelle il donnoit avis à Sa Majesté:

que l'Empereur avoit érigé Masse en Duché, & Carrare en Principauté.

A mon Cousin le Duc de BRACCIANO, Chevalier de mes Ordres, il s'appelle FLAVIO URSIN. Il a un Frere qui s'appelle VICOVARO, qui est traité de *Monsieur*, d'*Excellence*, & de *très-humble & très-obligé serviteur*, parce qu'il écrit de même.

Nota. *Le 6. Avril 1685. Monsieur de* CROISSY *traita Monsieur le Prince de* VOMME d'Excellence, *le Prince ayant aussi traité Monsieur de* CROISSY d'Excellence, *& lui ayant mis à la souscription*,

Affettionatissimo & Obligatissimo servitore.

Aux Généraux d'Ordres.

Tous indifféremment sont traités en la maniére suivante, s'ils ne sont Princes.

Commencement.

TRES-REVEREND PERE.

Suscription.

Au Très-Reverend Pere ..... Superieur ..... Général de l'Ordre de .....

Nota. *Il en faut excepter les Abbez de Citeaux, de Clervaux, de Pontigny & de Morimont, lesquels le Roi traite de M. l'Abbé de .... quoiqu'ils soient Abbez Réguliers de l'Ordre de Citeaux.*

Aux Provinciaux & autres Religieux distingués dans leur Ordre.

REVEREND PERE.

Sans mettre, *de par le Roi*, quoiqu'ils soient sujets; on leur parle en singulier.

Aux simples Religieux.

CHERS ET BIEN-AMEZ.

S'ils sont sujets, il faut mettre en texte; De par le Roi. *Exemple*,

Aux Religieux de la Trinité du Mont, à Rome.

De par le Roi.

CHERS ET BIEN-AMEZ.

Suscription.

A nos chers & bien-Amez les Correcteurs, & Religieux Minimes du Couvent Royal de la Trinité du Mont, à Rome.

Au Chapitre de S. Jean de Latran.

CHERS ET BIEN-AMEZ.

en plurier.

Suscription.

A nos très-chers & bien-Amez les Chanoines & Chapitre de Saint Jean de Latran.

On leur a écrit le 8. Avril 1683. en réponse à un compliment sur les bonnes Fêtes..

VENISE

En parchemin.

Commencement.

TRES-CHERS, grands Amis, Alliez & Confederez.

Souscription.

Vôtre bon Ami, Allié & Confederé,

LOUIS.

Suscription.

A nos très-chers, grands Amis, Alliez

& Confederez, les Duc & Seigneurie de Venise.

La Reine écrit de même que le Roi, *sans souscription.*

LUQUES.

En papier large.

TRE'S-CHERS & bons Amis, *sans souscription.*

Suscription.

A nos très-chers & bons Amis les Gonfallonnier, & Anciens de la Republique de Luques.

La suscription ci-dessus fut reformée en la maniere qu'elle est, le 19. Janvier 1657. à la priere de la République auparavant on mettoit.

A nos très-chers & bons Amis les Chefs & Gouverneurs de la Seigneurie & Communauté de Luques.

GENES.

En papier large.

TRE'S-CHERS & grands Amis, *sans souscription.*

Suscription.

A nos très-chers & grands Amis, le sDucs, Gouverneurs & Conseil de la République de Genes.

Nota. *Il y a peu de tems qu'on ne les traitoit que de* très-chers & bons Amis, *& qu'on leur mettoit*, Conseil de la Cité & République de Genes.

Le Secretaire d'Etat écrivant à cette Ré-

publique, met au commencement de ſa Lettre, Sereniſſime Duc & Excellentiſſimes; & *finit,*

De votre Serenité, & de vos Excellences,
le très-humble & très-obéiſſant
ſerviteur.

Suſcription.

A MESSEIGNEURS,
Meſſeigneurs les Sereniſſime Duc, Gouverneur & Conſeil de la République de Genes.

FLORENCE.

En papier long.

A mon Couſin le Grand Duc de Toſcane.

A ma Couſine la Grande Ducheſſe de Toſcane.

A ma Couſine la Princeſſe de Toſcane.

Quand il y a d'autres Princes dans la maiſon, ils ſont pareillement traités de Couſin, *en les déſignant par leurs noms de Baptême.*

La Reine traite le Grand Duc de même que le Roi ajoûtant ſeulement cette ſouſcription.

Votre bonne Couſine.

Le Secretaire d'Etat écrivant à Monſieur le Grand Duc, lui met, MONSEIGNEUR, *lui donne de l'*Alteſſe Sereniſſime, *& ſuſcrit.*

A Monſeigneur le Sereniſſime Grand Duc de Toſcane.

MANTOUE.

A mon Couſin le Duc de Mantouë.

A ma Couſine la Ducheſſe de Mantouë.

Monſieur de CROISSY. *traite Monſieur le*

le Duc de Mantouë de MONSEIGNEUR, *& d'* ALTESSE, *il lui a écrit en cette ſorte au mois d'Août* 1681.

CAZAL.

Au Conſeil.

A nos trés chers & bien-Amez les Officiers du Conſeil & Habitans de la Ville de Cazal.

MONACO

A mon couſin le Prince de Monaco, Duc de Valentinois. Pair de France.

MALTE.

A mon Couſin, le Grand Maître de Malte de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem.

Nota. *Le Secretaire d'Etat le traite de* MONSEIGNEUR, &d'EMINENCE.

A meſſieurs les Commandeurs & Chevaliers de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem de la langue de France.

Idem. De la langue de Provence.

A Monſieur .... Grand Prieur de France.

A moins qu'il ne ſoit couſin, comme Monſieur le chevalier de Vendôme.

Commencement de la Lettre.

Monſieur le Grand Prieur de France.

A Monſieur .... Grand Prieur de Champagne.

A Monſieur .... Grand Prieur de Saint-Gilles de l'ordre de Malte..

A mon couſin le grand Maître & Meſſieurs du Conſeil de l'Ordre de ſaint Jean de Jeruſalem.

A Monsieur .... Grand Croix, commandeur, Chevalier : Religieux de l'Ordre de Malte.

A Messieurs le Chevalier .... Procureur de la Langue de France à Malte.

A Monsieur les procureurs du Couvent, Trésorier de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem.

A Monsieur le Ballif de .... Grand Croix, Comamndeur, Chevalier & Religieux de l'Ordre de Saint Jean de Jerusalem.

MESSINE

En papier long.

A nos très-chers & bons amis les Senateurs, Noblesse & Habitans de la Ville de Messine. *Point de souscription.*

Nota. *On écrivit de cette sorte au mois de Decembre 1674. lorsque cette Ville s'étoit mise sous la pretection du Roi.*

On écrivit de même au Sénat en particulier.

PIEMONT.

En papier long.

Commencement.

MON FRERE

Souscription.

Votre bon Frere,

Suscription

A mon Frere le Duc de Savoye.

A ma Sœur la Duchesse de Savoye.

Le Secretaire d'Etat les traite d'ALTESSE ROYALE, *& met sur la suscription*

A. S. A. R. Monseigneur le Duc de Savoye.

A Monsieur Dom ANTONIO de Savoye.

Il est Bâtard de la Maison de Savoye : on lui écrivit en 1664. de la maniére ci dessus sans le traiter de Cousin ; il est vrai qu'on adressa la Lettre à Monsieur SERVIEN, *alors Ambassadeur en Piémont, en lui mandant que, si* Dom ANTONIO *prétendoit du Cousin, & qu'on lui eût donné ce titre autrefois, il ne la rendît pas ; il manda depuis, qu'elle avoit été reçûe.*

La Reine écrit de même que le Roi.

A mon Frere le Duc de Savoye.

Souscription.

Vôtre bonne Sœur.

A Monsieur le Marquis d'HERLEVILLE, Gouverneur & mon Lieutenant Général à Pignerol, Forts & Vallées en dépendans.

GENEVE.

En papier large.

Commencement.

TRES-CHERS ET BONS AMIS.

Suscription.

A nos très-chers & bons Amis les Sindics & Conseil de la Ville de Geneve.

Nota. *Le Roy se sert du terme de* Convier. *Le Secretaire d'Etat leur écrit,*

MESSIEURS.

Et souscrit.

Vôtre très-humble & très-affectionné Serviteur.

NAPLES.

En parchemin.

Commencement.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre.

TRES-CHERS ET GRANDS AMIS.

Suscription.

A nos très-chers & grands Amis les très-fideles Peuples de la Ville de Naples & de son Royaume.

SUISSE.

Aux Cantons en général.

En parchemin.

Commencement.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre.

Très-chers, grands Amis, Alliez & Confederez, *sans souscription.*

Suscription.

A nos très-chers, grands Amis, Alliez & Confederez, les Bourgmestres, Advoyers, Laudamans, Conseil & Communautez des treize Cantons, des Ligues Suisses des hautes Allemagnes.

Nota. *Monsieur de* LYONNE *les traitoit de* Magnifiques Seigneurs, *&* *souscrivoit*, très-humble & très-affectionné Serviteur.

Les treize Cantons sont :

Zurick ---- Protestant.
Berne ---- Protestant.
Lucerne --- Catholique.
Ury ----- Catholique.

Schvvick - - - Catholique.
Undervvald - - Catholique.
Zug - - - - Catholique.
Basle - - - - Protestant.
Fribourg - - - Catholique.
Soleure - - - - Catholique.
Scaffouse - - - Protestant.
Appenzel - - - Protestant.
Glaris - - - - Protestans.

Aux Cantons Protestans.

En parchemin.

Commencement.

LOUIS Par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre.

TRES-CHERS, grand Amis, Alliez & Confederez les Bourgmestres, Advoyers & Conseil des quatre Villes des Ligues de Suisse, Zurick, Berne, Basle & Scaffouse.

Nota. *Il n'y a que ces quatre Cantons Protestans.*

Aux Cantons Catholiques ensemble.

En parchemin, comme aux Cantons en général.

Suscription.

A nos très-chers, grands Amis, Alliez & Confederez, les Advoyers, Landamans & Conseils des Cantons Catholiques des Ligues Suisses des hautes Allemagnes.

Les sept Cantons Catholiques sont:
Lucerne, --

Ury,
Schwik,
Underwald,
Zug,
Fribourg,
& Soleure.

Nota. *Il y a deux Cantons mêlés des Catholiques & de Protestans, qui sont :*

Appenzel.
& Glaris.

Aux Cantons de Zurik, Basle, Schaffouse, *en particulier.*

En parchemin.

Commencer par LOUIS, *&c.*

Suscription.

A nos très-chers, & grands Amis, Alliez & Confederez, les Bourgmestres & Conseil de la Ville & Canton de....

A Mon Cousin l'Evêque de Basle, Prince du Saint Empire.

Le Secretaire d'Etat lui a écrit le 8. *Avril* 1685. *& l'a traité simplement de* MONSIEUR *sans lui donner d'*Excellence, *ledit Evêque n'en ayant pas donné à M. de* CROISSY.

Aux Cantons de Ury, Schwik, Underwald, Zug, Glaris *&* Appenzel, *en particulier.*

En parchemin comme les autres.

Suscription.

A nos trés-chers, grands Amis, Alliez & Confederez les Landamans, & Conseil de la Ville & Canton de .... &c.

A Monsieur de ZURLAUBEN, Capitaine au Régiment de mes Suisses, AMANT du Canton de Schvvik.

Aux Cantons de Lucerne, Berne, Fribourg & Soleure, *en particulier.*

Commencement.

LOUIS par la grace de Dieu.... comme aux autres en général.

Suscription.

A nos très-chers, gtands Amis, Alliez & Confederez les Advoyers & Conseil de la Ville & Canton de....

A Monsieur l'Evêque de Lauzanne.

Nota. *Qu'il signe Prince de l'Empire : & que par cette raison il doit être traité de* Cousin; *il est certain qu'en* 1680. *il n'a été traité que de* Monsieur l'Evêque de Lauzanne, *mais ce peut être une faute.*

Monsieur de LYONNE *écrivant à quelqu'un des Cantons Catholiques ou Protestans en particulier, commençoit :*

MAGNIFIQUES SEIGNEURS.

Et leur souscrivoit

Vôtre bien humble & affectionné

Serviteur....

Il suscrivoit :

Aux Magnifiques Seigneurs Messieurs les Bourgmestres & Conseil de la Ville & Canton de....

Aux trois LIGUES GRISES.

En parchemin.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre.

Très-chers, grands Amis, Alliez & Confederez, *comme aux Cantons en général.*

Suscription.

A nos très-chers, grands Amis, Alliez & Confederez les Landmestres, Bourgmestres, Amans & Conseil des Ligues Grises.

A nos très-chers & bien amez les Colonels & Capitaines des Régimens, & Compagnies des Grisons, pour nous entretenus aux Grisons.

Aux VALTELINS.

En papier long.

A nos très-chers & bien amez les Gens & Officiers de la Valteline.

Au Pays de VALLAIS.

En parchemin.

LOUIS par la grace....

Très-chers, grands Amis, Alliez & Confederez.

Suscription.

A nos très-chers, grands Amis, Alliez & Confederez, le Reverendissime Evêque, Baillif, Capitaine & Conseil du pays de Vallais.

Nota. *Elle se trouve encore en cette sorte.*

A nos très-chers, grands Amis, Alliez & Confederez, les Grands Baillif & Dixains de Vallais.

A SYON.

A Mr. l'EVEQUE de Syon

A la Ville de SAINT-GALL.

En parchemin.

LOUIS par la grace, &c.

TRES-CHERS ET BONS AMIS.

Suscription.

A nos très-chers & bons Amis, les Syndics & Conseil de la Ville de Saint-Gall.

A Monsieur l'Abbé de Saint-Gall.

Aux Villes de Biel, de Mulhausen & de Rothweil.

Chacune en particulier, de même qu'à celle de Saint-Gall.

Nota. *Lorsque* M. de SAINT ROMAIN *alla Ambassadeur en Suisse, on lui donna une Lettre de créance aux treize Cantons en général, treize autres à chaque Canton en particulier, trois autres aux Villes de Biel, de Mulhausen, & de Geneve en particulier, une autre à Mr. l'Abbé de Saint-Gall.*

Les Alliez des Suisses sont

L'Abbé de Saint-Gall.

La Ville de Saint-Gall.

Et la République de Vallais.

Leurs Coalliez sont :

La Ville de Mulhausen,

La Ville de Biel,

Et la Ville de Rothweil.

GENEVE est alliée de quelques Cantons seulement.

Au mois de Septembre 1687. les deux Cantons de Berne & de Zurik envoyerent deux Ambassadeurs au Roi, sur le sujet d'un different de la Ville de Geneve avec le Chapitre de cette Ville; mais n'ayant pas voulu se contenter du Cérémonial ordinaire pratiqué en 1634. & 1651. en pareille Ambassade, ils sont repartis au mois de Janvier suivant, sans avoir eû d'audience du Roi.

AU ROI D'ESPAGNE.

En papier large.

Commencement.

TRES-HAUT, très-excellent & très-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere & Oncle.

Traiter de MAJESTE'.

Suscription.

A très-haut, très-excellent & trés-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere & Oncle le Roi d'Espagne

A LA REINE D'ESPAGNE.

Trés-haute, très-excellente & très-puissante Princesse, nôtre-très-chere & très-amée bonne Sœur & Tante.

Souscription.

Vôtre bon Frere & Neveu.

Suscription.

A très-haute, très-excellente, & très-puissante Princesse, nôtre très-chere & trés-amée bonne Sœur & Tante, la Reine d'Espagne.

LA REINE AU ROI D'ESPAGNE.

De ſa main.

MONSIEUR MON FRERE.

Souſcription.

Vôtre bonne ſœur.

Suſcription.

Au Roi d'Eſpagne, Monſieur mon Frere.

A LA REINE D'ESPAGNE.

MADAME ma Sœur.

Souſcription.

Vôtre bonne Sœur.

Suſcription.

A la Reine d'Eſpagne, Madame ma Sœur.

Traiter de Majeſté l'un & l'autre.

Le Roi traite de Couſin tous les Grands d'Eſpagne.

A mon Couſin le Comte de Monterey, Gouverneur & Capitaine Général des Pays Bas Eſpagnols.

Nota. M. de POMPONNE *le traitoit d'*Excellence, *parce qu'il la recevoit de lui, & ne la donnoit point à* M. de VILLA HERMOSA, *dont il ne la recevoit pas.*

Il ſouſcrivoit à l'un & à l'autre,

Très-humble & trés-affectionné Serviteur.

Parce qu'ils ſouſcrivoient de même

A LA REINE D'ESPAGNE MERE.

A très-haute, très-excellente, & très-puiſſante Princeſſe, nôtre très-chere & très-amée bonne Sœur la Reine d'Eſpagne Mere.

A Monſieur le Marquis de LOS RALBAZES, Miniſtre & Conſeiller d'Etat du Roi Catholique.

A MADRID.

Nota. *Le Secretaire d'Etat le traite d'*Excellence, *& lui ſouſcrit,*

Trés-humble ſerviteur.

AU ROI DE DANNEMARC.

En papier en placard.

Commencement.

Très-haut, très-excellent & très-puiſſant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere, Couſin, Allié & Confederé.

On ne le traite pas de MAJESTE'.

Souſcription.

Votre bon Frere, Couſin, Allié & Confederé.

Suſcription.

A très-haut, très-excellent, & très-puiſſant Prince, notre très-cher & très-amé bon Frere, Couſin, Allié & Confederé le Roi de Dannemarc & de Norvege.

Monſieur *de* LYONNE *écrivant au Roi de Dannemarc, ſuſcrivoit,*

A SA MAJESTE',

Le Sereniſſime Roi de Dannemarc & de Norvege.

Nota. *Lorſque le Roi de Dannemarc aujourd'hui regnant, n'étoit que Prince de Dannemarc, du vivant de ſon Pere, le Roi lui écrivoit de la maniere ſuivante.*

En papier large.

Commencement.

MON FRERE.

Souscription.

Vôtre bon Frere.

Suscription.

A mon Frere CHRISTIAN, Prince élû de Dannemarc & de Norvege, régentant à present les deux Royaumes.

Nota. *Le Royaume de Dannemarc n'étant plus électif, il n'y a pas d'apparence que l'on écrivit de cette sorte à un Prince de Dannemarc.*

AU ROI DE SUEDE.

En papier large.

Commencement.

Très-haut, très-excellent, & très-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere, Cousin & Allié.

Traiter de MAJESTÉ.

Suscription.

A très-haut, très-excellent, & très-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere, Cousin & Allié CHARLES Roi de Suede, & des Vandales, grand Prince de Finlande, Duc de Schonen, Estonie, Livonie, Carelie, Bresmen, Werden, Stetin, Pomeranie, Cassubie & Vandales, Prince de Rugie, Seigneur d'Ingrie & Wismar, Comte Palatin du Rhin, Duc de Baviere, Juliers, Cleves & Monts.

Voici les mêmes qualités du Roi de Suede en Latin.

Serenissimo & potentissimo Principi Fratri, Consanguineo, Amico & Fœderato nostro clarissimo Domino CAROLO, Gothorum, Vandalorumque Regi, & Principi Hereditario, magno Principi Finlandiæ, Duci Scaniæ, Estoniæ, Livoniæ, Careliæ, Bresmæ, Werdæ, Stetini, Pomeraniæ, Cassubiæ, & Vandaliæ, Principi Rugiæ, Domino Ingriæ & Vismeræ, necnon Comiti Palatino, Bavariæ, Juliaci, Cliviæ & Montium Duci.

A LA REINE DE SUEDE.

Comme au Roi de Suede.

A très-haute, très-excellente & très-puissante Princesse ULRIQUE ELEONORE Reine de Suede, &c. *comme au Roi.*

A la Reine Mere ; elle s'appelle EDUIGE ELEONORE : *on la traite de Majesté, comme la Reine regnante.*

A mon Cousin....Grand Chancelier de la Couronne de Suede.

A mon Cousin le Comte de BRAHE DE VITTEMBERG, Drost du Royaume de Suede.

A mon Cousin le C. de la Garde, Connêtable de Suede.

A mon Cousin le Maréchal de Bannier.

Nota. *Il est certain qu'ils ont été traités de cette sorte, à cause des grandes Charges & de la qualité de Senateurs joints ensemble ; &*

dans le même tems, on ne traitoit que de
MONSIEUR, *le Maréchal* TORTENSON
Général des Armées de Suede.

AU ROI D'ANGLETERRE.

Commencement.

Trés-haut, très-excellent, & très-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Freré, Cousin & ancien Allié.

Souscription.

Vôtre bon Frere, Cousin, &
ancien Allié.

Suscription.

A très-haut, très-excellent, & très-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere, Cousin & ancien Allié, le Roi de la Grande Bretagne.

Nota. *Le Feu Roi écrivant de sa main au Roi d'Angleterre, commençoit sa Lettre par* MONSIEUR MON FRERE, *& ne laissoit que l'espace d'un petit mot en blanc ; & au bas*, Monsieur mon Frere,

Vôtre bien bon Frere,

Suscription.

Au Roi de la Grande Bretagne.
Monsieur mon Frere.

Nota. *Le Roi d'Angleterre a écrit au Roi de sa main le 29. Janvier 1683. la Lettre finissoit par :* Je suis avec toute sorte de verité,
Monsieur mon Frere.
Vôtre bon Frere CHARLES R.

La date est à coté en papier doré in quarto, *la Lettre fermée en soye bleuë d'un Cachet & Chifre.*

Le Roi écrivant à la feuë Reine d'Angleterre, *Commençoit*,

MADAME ma sœur & Tante.

Souscription.

Vôtre bon & affectionné Neveu.

Suscription.

A la Reine de la Grande Bretagne, Madame ma Sœur & Tante.

La Reine au Roi d'Angleterre écrit quelquefois en placard de même que le Roi, ou de sa main en la maniere suivante.

Commencement.

MONSIEUR mon Frere.

Souscription.

Vôtre, affectionnée Sœur.

Suscription.

A Monsieur mon Frere le Roi de la Grande Bretagne.

A MONSIEUR LE DUC D'YORC.

En papier long.

MON FRERE.

Souscription.

Vôtre bon Frere.

Suscription.

A mon Frere le Duc d'YORC.

Nota. *Tous les Freres & Sœurs d'un Roi hereditaire, sont traités de Freres & Sœurs, par le Roi & par la Reine.*

A ma Sœur la Duchesse D'YORC.

A ma Cousine la Duchesse de PORTSMOUTH.

AU PARLEMENT D'ANGLETERRE.

Commencement.

MESSIEURS,

Suscription.

A Messieurs les PAIRS ET COMMUNES du Royaume d'Angleterre, assemblés en Parlement à....

Nota. *Les divers mouvemens survenus en Angleterre ont donné lieu à plusieurs changemens dans les suscriptions, à cause des differentes personnes qui y ont usurpé l'autorité après la mort du Roi* CHARLES *Premier ; & comme* CROMWEL *fut le premier reconnu Chef de la République, sous le nom de Mylord Protecteur, on lui a écrit en la maniére suivante*

A CROMWEL.

En papier large.

Commencement.

MONSIEUR le Protecteur, *sans souscription.*

Suscription.

A Monsieur le Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande.

Nota. *Après la mort de* CROMWEL. *Mylord* RICHARD *son fils ainé lui ayant succédé en méme qualité de Protecteur, il lui fut écrit en la méme maniére ; mais comme il fut peu de tems en autorité, le Parlement l'ayant déposé & repris le Gouverneur sans aucun Chef, il fut écrit au Parlement en la maniére suivante.*

En papier long.

TRES CHERS ET GRANDS AMIS, *sans souscription.*

Suscription.

A nos très-chers & grands Amis, le Parlement de la Republique d'Angleterre.

AU CONSEIL D'ECOSSE.

En papier long.

Commencement.

TRES-CHERS ET GRANDS AMIS.

Suscription.

A nos très-chers & grands & Amis, les gens du Conseil de nôtre très-cher & très-amé Frere, Cousin & ancien Allié le Roi d'Ecosse.

AU ROI DE POLOGNE.

En papier large.

Commencement.

Trés-haut, très-excellent & trés-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere & Cousin.

Souscription.

Vôtre bon Frere & Cousin.

Suscription.

A trés-haut, très excellent & très-puissant Prince, nôtre très-cher, & très-amé bon Frere, Cousin & Allié le Roi de Pologne.

La Reine de même que le Roi.

Nota. *Le Roi* CASIMIR *de Pologne ayant stipulé par le Traité d'Oliva, qu'on lui donneroit le Titre de Roi de Suede, il prétendoit en même tems devoir être traité de* Majesté, *parce qu'on la donne au Roi de Suede; mais quelque instance qu'il ait pû faire, il ne lui a jamais été accordé. Le Roi de Pologne ne prend*

plus la qualité de Roi de Suede, depuis un Traité que fit le même Roi. Casimir, *lequel portoit qu'il continueroit à prendre ce Titre, mais non pas ses Successeurs.*

AUX ETATS DE POLOGNE.

En parchemin.

Commencement.

Très-chers & grands Amis, Alliez & Confédérez *Finissant par*, Priant Dieu qu'il vous ait, très-chers & grands Amis, Alliez & Confédérez, en sa sainte garde. Ecrit. à....

Souscription.

Vôtre bon Ami, Allié
& Confédéré.

Suscription.

A nos très-chers & grands Amis, Alliez & Confédérez, les Etats du Royaumes de Pologne, & grand Duché de Lithuanie.

AUX SENATEURS DE POLOGNE, en général.

De même qu'aux Etats de Pologne.

Le Senat est Composé de tous les Archêvêques & Evêques, de tous les Palatins qui sont les Gouverneurs des Provinces, des Castellans, qui sont comme des Lieutenans de Roi & des huits Officiers de la Couronne, qui sont :

Le Grand Maréchal,
Le Grand Chancelier,
Le Grand Chancelier de Lithuanie,
Le Vice-Chancelier de Pologne,
Le Vice-Chancelier de Lithuanie,
Le Grand Maréchal de Lithuanie,

Le Grand Tréſorier de Pologne.,

Le Grand Tréſorier de Lithuanie.

AUX SENATEURS DE POLOGNE, en particulier.

Tous les Archevêques & Evêques ſont traités ſeulement de Monſieur, *excepté l'Archevêque de Gneſne.*

A mon Couſin le ſieur WIZGET, Archevêque de Gneſne Legat & premier Prince.

Nota. *Il eſt primat, Prince & Premier Senateur de Pologne, toûjours Chef du Senat, & de toutes les Diettes. Dans l'interregne, il eſt Régent du Royaume, convoque la Nobleſſe & les Diettes; tout ſe fait en public en ſon nom, c'eſt à lui que les Ambaſſadeurs s'adreſſent, & c'eſt lui enfin qui proclame le Roi, & qui le couronne.*

Tous les Palatins & Caſtellans ne ſont traités que de Monſieur, s'ils n'ont d'autres qualités, ou Charges qui leur donnent le Titre de Couſin.

Aux huit grands OFFICIERS. de la Couronne..

I. A mon Couſin le Prince LUBOMIRSKI, Grand Maréchal du Royaume de Pologne.

Nota. *Il eſt ainſi traité à cauſe de ſa Charge.*

II. A mon Couſin le ſieur VIELO-POLISKI, Grand Chancelier du Royaume de Pologne.

Nota. *Il a été traité de* Couſin *dans la*

Lettre qui lui fut envoyée au mois de Juillet 1680. par M. de BEAUVAIS *& encore depuis au mois de Décembre de la même année dans une neutralité : il est certain néanmoins qu'il ne le devroit pas être ; car la charge de Grand Chancelier de Pologne ne donne point ce titre. Ce qui a donné lieu à la méprise, c'est que l'on a trouvé que le sieur* GEORGES OSSOLINSKI, *Duc d'Osselin, Grand Chancelier de Pologne, avoit été traité de* Cousin; *& dans le doute, si c'étoit à cause de sa qualité de Duc seulement ou bien à cause de sa Charge, on a mieux aimé faire plus d'honneur à M.* VIELO - POLISKI, *qu'il n'en dévoit attendre, que de lui donner sujet de plainte, en lui en faisant moins qu'à ceux qui ont été Grands Chanceliers avant lui.*

Nota. *Il n'a point voulu recevoir une Lettre de* M. DE CROISSY, *dans laquelle il n'étoit pas traité d'*Excellence.

III. A. M. PAETZ, Grand Chancelier de Lithuanie.

Nota. *On lui écrivit de cette sorte en* 1680. *par* M. DE BEAUVAIS.

IV. A. M. MALAKOSKI, Evêque de Calin, Vice-Chancelier de Pologne.

V. A. M . . . . Vice-Chancelier de Lithuanie.

Nota. *C'est le Prince* DOMINIQUE de RADZIVIL, *qui par consequent doit être traité de Cousin.*

VI. A. M . . . . . Grand Maréchal de Lithuanie.

VII. A. M. le Comte de MORSTEIN, Grand Tréſorier de Pologne.

VIII. A. M. SAPIEHA, Grand Tréſorier de Lithuanie.

Il y a d'autres Officiers, ſoit des Armées, ſoit de la Cour de Pologne, auſquels on peut écrire dans certaines occurrences ſuivant le credit ou l'autorité qu'ils ont, dont quelques-uns ſont traités de Couſins. *, les autres ſeulement de* Monſieur.

A mon Couſin le ſieur ...... Grand Général des Armées de Pologne.

Nota. *Cette Charge donne ce titre à ceux qui la poſſedent.*

A. M. de PAETZ Palatin de Vilna, & Grand Général des Armées de Lithuanie. *On lui écrivit en cette ſorte en* 1680.

A mon Couſin le Chevalier LUBOMIRSKI, Enſeigne de la Couronne de Pologne.

Il y a apparence qu'il eſt traité de Couſin, à cauſe de ſa naiſſance, & non de ſa Charge. on lui écrivit de cette maniere en 1680.

A mon Couſin le Prince DEMETRIUS.

A M.... Maréchal de la Cour de Pologne.

On le nomme communément le petit Maréchal ; il y a auſſi un petit Maréchal de Lithuanie, traité de Monſieur.

A. M..... le Comte de Noff, Grand Chambellan de la Couronne de Pologne.

A. M.... Grand Stolvitz du Royaume de Pologne.

Lorsque M. l'Evêque de Marseille fut envoyé Ambassadeur en Pologne en 1674. *on lui donna des Lettres de Créance pour les Etats de Pologne, pour les Senateurs en général, pour* M. Sobieski *Grand Maréchal, pour l'Archevêque de Cnesne, pour le Comte de Morstein, Grand Trésorier, pour le Vice Chancelier de Pologne, pour le Grand Chancelier de Lithuanie, & douze autres le nom en blanc, pour distribuer à sa volonté aux Senateurs en particulier, & autres, selon qu'il le jugeroit à propos.*

Monsieur le Marquis de BETHUNE, *partant en* 1676. *pour aller Ambassadeur Extraordinaire en Pologne, porta des Lettres de Créance, pour.*

Le Roi La Reine	de Pologne,

Le Prince Lubomirski, Le Chevalier Lubomirski, Le Prince Demetrius,	traités de Cousin.

M. Paetz Chancelier de Lithuanie, M. de Morstein Grand Trésorier, M. Vielo-Poloxi Grand Stolvitz, M. Guenski Vice-Chancelier, M. Jablonowiski Palatin de Russie.	traités de Monsieur.

M. l'Evêque de BEAUVAIS *allant encore en Pologne en 1689. fut chargé de Lettres de Créance. pour*

Le Roi] de Pologne.
La Reine

MESSIEURS.

Uzizga Archev. de Gnesne.
Le P. de Lubomirski, Grand Maréchal, } traités de Cousin.
Le Chevalier Lubomirski, Grand Enseigne, }
Le Prince Demetrius,

Paetz Chancelier de Lithuanie,
Jean Paetz Palatin de Vilna, & Grand Général de Lithuanie,
Malakoski Evêque de Calin, Vice-Chancelier de Pologne, } traités de Monsieur.
Jablonowski Palatin de Russie,
Voiemski Evêque de Kamnieck.

DANTZICQ, Ville Anseatique,
Sous la protection du Roi de Pologne.
En papier large.

Commencement.

TRES-CHERS & bons Amis, *sans souscription.*

Suscription.

Suscription.

A nos très-chers & bons Amis les Magistrats & Conseil de la Ville de Dantzicq.

AU ROI DE PORTUGAL.

En papier large.

Commencement.

Très-haut, très-excellent, & très-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere, & Cousin. *On le traite de* MAJESTE'.

Souscription.

Vôtre bon Frere & Cousin.

Suscription.

A très-haut, très-excellent, & très-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere, & Cousin le Roi de Portugal.

Nota. *Monsieur de* LYONNE *écrivant à la Reine de Portugal, mettoit,* A la Serenissime Reine & Princesse de Portugal.

A L'EMPEREUR.

Le Roi n'écrit à l'Empereur que de sa main, en la maniére suivante.

MONSIEUR mon Frere & très-amé Cousin: *le traite de* MAJESTE'.

Souscription.

Très-affectionné Frere & Cousin de Vôtre Majesté.

Suscription.

Au Serenissime Empereur, Monsieur mon Frere & très-amé Cousin.

Le commerce des Lettres de la main du Roi n'a commencé qu'au mois de Mars 1661. Il fut reglé qu'ils s'entredonneroient de la Majesté;

que de la part du Roi il seroit écrit en la maniere ci-dessus, & de la part de l'Empereur de la maniére suivante.

L'Empereur au Roi.

Sigr. Fratello e Cugino mio amantissimo Di. V. M.

Affmo. Fratello e Cugino.

Al Serenissimo Rè di Francia Sigr Fratello e Cugino mio amantissimo.

Auparavant il n'y avoit commerce entr'eux que par Lettres en placard, sans Majesté. *de part ni d'autre. Voici la maniére dont on écrivoit à l'Empereur en placard.*

En papier large,

Très-haut, très-excellent & trés-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere & Cousin, *sans le traiter de Majesté.*

Souscription.

Vôtre bon Frere & Cousin.

Suscription.

A très-haut, très-excellent & très-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere & Cousin l'Empereur.

La Reine à l'Empereur.

de même que le Roi.

Le Roi à l'Imperatrice.

de sa main comme à l'Empereur.

Commencement.

Madame ma très-chere Sœur & bonne Cousine, &c.

Nota. *Monsieur de* Lyonne *écrivant à l'Imperatrice Doüairiere, commencoit;* Madame.

Dans le corps de la Lettre il la traitoit de Majesté Impériale, & mettoit à la souscription,

De Vôtre M. Impériale,
le très-humble & obéïssant
Serviteur.

Suscription.

A la Sacrée Césarée Majesté de la Serenissime Imperatrice ELEONORE.

AU ROI DE HONGRIE.

En papier large.

Commencement.

Très haut, très-excellent & très-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere & Cousin.

Souscription.

Vôtre bon Frere & Cousin.

Suscription.

A très-haut, très-excellent & très-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere & Cousin le Roi de Hongrie.

Nota. *On ne le traitoit point de* Majesté : *mais par un écrit signé de Monsieur le Cardinal* Mazarin, *au nom du Roi, comme premier Ministre, remis en main du Marquis de la* Fuente, *Ambassadeur d'Espagne, il fut promis que le Roi de Hongrie seroit traité de* Majesté *par la France, en cas de separation de ce Royaume d'avec l'Empire. Ce fut dans ce même tems, que le Réglement fut fait sur la maniere dont le Roi & l'Empereur devoient s'écrire de leur main, quoique les premieres*

Lettres n'ayent été écrites qu'à la fin de l'année 1664.

Le Roi à la Reine de Hongrie

MADAME ma Sœur.

Souscription.

Vôtre bon Frere,

Suscription.

A la Reine de Hongrie, Madame ma Sœur.

AU ROY DE BOHEME.

En papier large.

Commencement.

Trés-haut, trés-excellent, & très-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere, & Cousin.

Souscription.

Vôtre bon Frere & Cousin.

Suscription.

A trés-haut, très-excellent, & très-puissant Prince, nôtre très-cher & très-amé bon Frere & Cousin, le Roi de Boheme.

AUX ELECTEURS en général.

En papier large.

Commencement

TRES-CHERS, grands Amis, Alliez & Confederez.

Souscription.

Vôtre bon Ami, Allié, & Confédéré.

Suscription.

A nos très-chers & grands Amis, Alliez & Confédérez, les Princes Electeurs du

Saint Empire, assemblez à.....

Aux trois ELECTEURS Ecclesiastiques en géneral.

MES COUSINS.

Souscription.

Vôtre bon Frere & Cousin.

Suscription.

A mes Cousins les Archevêques de Cologne, Mayence & Treves, Princes & Electeurs du Saint-Empire.

A L'ELECTEUR de Mayence.

En papier large.

MON COUSIN.

Suscription.

A mon Cousin l'Archevêque de Mayence, Prince & Electeur du Saint-Empire.

A nos très-chers & bons amis les Grand Prévôt, Doyen & Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Mayence.

A L'ELECTEUR de Trêves.

Idem, comme à celui de Mayence.

A L'ELECTEUR de Cologne.

En papier long.

Commencement.

MON FRERE.

Souscription.

Vôtre bon Frere.

Suscription.

A mon Frere l'Archevêque de Cologne, Prince & Electeur du Saint-Empire

Nota. *Cet Electeur est traité de Frere par pure grace, à la priere de M. le Cardinal*

Mazarin, *qui durant les troubles de France, avoit trouvé son refuge à Brull, chez cet Electeur, auquel ce titre fut donné sans consequence pour les Successeurs, quand même ils seroient Princes de naissance; le Roi n'ayant pas crû devoir se relacher à donner ce titre aux Electeurs Ecclesiastiques qui sont Electifs, & l'ayant seulement accordé aux Electeurs Séculiers qui sont Héréditaires, à cause de la* Majesté, *qu'ils lui ont donné en cette consideration, au lieu de la* dignité *ou* Sérénité Royale *qu'ils lui donnoient auparavant; en sorte que l'Electeur de Saxe qui a été le dernier a donner de la* Majesté, *a été long-tems traité de* Cousin *depuis que les autres Electeurs Séculiers ont été traités de* Freres.

A nos très-chers & bons Amis, les Magistrats, & Conseil de la Ville de Cologne.

A l'ELECTEUR de Baviere.

Commencement.

MON FRERE.

Souscription.

Vôtre bon Frere.

Suscription.

A mon Frere le Duc de Baviere, Prince & Electeur de l'Empire.

A Mon Cousin le Prince Maximilien de Baviere.

Il est Oncle de l'Electeur régnant; & pendant la minorité dudit Electeur, on lui écrivoit.

A mon Cousin le Prince Maximilien,

Administrateur de l'Electorat de Baviere.

Cette administration a fini au mois de Juin 1680.

Nota. *M. le Comte de* LYONNE *écrivant à Monsieur l'Electeur de Baviere, mettoit la suscription.*

A son Altesse Serenissime Monseigneur le Duc de Baviere, Prince & Electeur du Saint-Empire.

A L'ELECTEUR de Saxe.

Commencement.

MON FRERE.

Souscription.

Vôtre bon Frere.

Suscription.

A mon Frere le Duc de Saxe, Prince & Electeur du Saint-Empire.

Nota. *Le Roi le traite de* Frere *depuis le mois de Juillet* 1664. *qu'il a commencé à donner de la* Majesté *au Roi,*

A L'ELECTEUR de Brandebourg.

Commencement.

MON FRERE.

Souscription.

Vôtre bon Frere.

Suscription

A mon Frere le Marquis de Brandebourg, Prince & Electeur du Saint-Empire.

Nota. *Il commença d'être traité de* Frere *en* 1656. *suivant qu'il le stipula par un Traité qu'il fit avec M. de* Lambret, *Résident prés de lui de la part du Roi.*

A l'Electeur Palatin.

Commencement.

Mon Frere.

Souscription.

Vôtre bon Frere.

Suscription.

A mon Frere le Prince Palatin Electeur du Saint Empire.

Nota. *L'Electeur Palatin commença d'être traité de* Frere, *en même tems que l'Electeur de Baviere, parce qu'il traita aussi dans le même tems le Roi de* Majesté.

A divers Princes d'Allemagne.

Le Roi traite de Cousin *tous les Princes de l'Empire.*

A mon Cousin l'Evêque de Munster & de Paderborn, Prince du Saint-Empire.

Nota. *Ces deux Evêchez ne sont pas toûjours à la même personne.*

A mon Cousin le Grand Maître de l'Ordre Teutonique, Prince du Saint Empire.

A mon Cousin le Marquis de Brandebourg d'Anspach, Prince du Saint Empire.

A mon Cousin, le Marquis Chrêtien Ernest de Brandebourg - Culmbak, Prince du Saint-Empire.

A mon Cousin le Marquis de Bade, Prince du Saint-Empire, Président en la Chambre Impériale de Spire.

A mon Cousin le Landgrave de Darmstat, Prince du Saint Empire.

A ma Cousine la Landgrave de Hesse

Princesse du Saint-Empire.

A mon Cousin le Duc Christian Albert, Héritier de Norvegue, Duc de Slesvik Holstein.

A GOTTORP.

Le Secretaire d'Etat lui écrivit.

A. S. A. Monseigneur le Duc Christian, comme ci-dessus.

Au Duc d'HOLSTEIN PLOEN.

A mon Cousin le Duc de Joachim Ernest, Duc de Slesvik Holstein.

Aux Princes de la Maison de BRUNSVVIK.

A mon Cousin le Duc George Guillaume de Brunsvvik, de Lunebourg, & de Zell, Prince du Saint Empire.

A mon Cousin le Duc Ernest Auguste de Brunsvvik, de Lunebourg & d'Hanover, Evêque d'Osnabruk, Prince du Saint-Empire.

A mon Cousin le Duc Rodolphe Auguste de Brunsvvik, de Lunebourg, & de Volfembuttel, Prince du Saint-Empire.

A. M. le P. de NEUBOURG.

A mon Cousin le Compte Palatin Jean Guillaume de Neubourg, Prince du Saint-Empire.

A mon Cousin l'Evêque de Strasbourg, Prince du Saint-Empire.

A mon Cousin l'Evêque d'Aichstadt, Prince du Saint Empire.

A mon Cousin le Compte de Hanau-

A mon Couſin le Comte de Valdek.
A la Diette de l'Empire à

RATISBONNE

Nota. *Il s'eſt trouvé differentes maniéres d'écrire, dont la premiere ſe trouve ſous ce titre :* A tous les Députez de la Diette de l'Empire, *avec cette ſuſcription.*

A nos très-chers & bien-amez les Députez & Conſuls des Etats, Electeurs, & Princes du Saint-Empire, aſſemblez à....

La ſeconde ſous le même Titre.

A nos trés-chers & bien amez les Ambaſſadeurs & Députez des Electeurs, Princes & Etats du Cercle de la haute Saxe, aſſemblez à....

Et la troiſiéme ſous ce Titre.

A l'Aſſemblée des Etats d'Allemagne.

A nos très-chers & bons Amis, Alliez & Conféderez, les Princes, Etats & Villes de l'Empire, ou leurs Députez aſſemblez à....

Nota. *Il n'y a cependant aucune difference entre la Diette de l'Empire, ou l'Aſſemblée des Etats d'Allemagne.*

En 1662. M. de Gravel *fut envoyé à Ratisbonne ſans Caractere, parce que le Roi avoit réſolu d'y envoyer inceſſamment un Ambaſſadeur ; il étoit chargé d'une Lettre de Créance en cette forme,*

Commencement.

TRES-CHERS ET GRANDS AMIS.

Suscription.

A nos très-chers & grands Amis les Electeurs, Princes & Etats du Saint-Empire, ou leurs Ambassadeurs & Deputez, assemblez à la Diette Générale de Ratisbonne.

Deux ans après, M. de Gravel *eût le Titre de Plenipotentiaire, & reçut une autre Lettre de Créance, semblable à la premiere.*

En 1679. *M. de* Verjus *allant à la Diette en qualité de Plenipotentiaire, porta une Lettre de Créance en cette forme.*

Commencement.

TRES-CHERS & grands Amis, Alliez & Confédérez.

Souscription.

Vôtre bon Ami, Allié & Confederé.

Suscription.

A nos très-chers & grands amis, Alliez & Confederez, les Electeurs, Princes & Etats du Saint-Empire, assemblez à Ratisbonne.

Nota. *Comme il n'y étoit point fait mention d'Ambassadeur ni de Deputez, le Ministre de Mayence la refusa comme Directeur de la Diette; Ainsi M.* Verjus *demeura à la Diette sans donner de Lettre de Créance. En* 1680. *Le Roi ayant reçu une Lettre de la Diette, on fit réponse en cette forme.*

Commencement.

En papier long.

TRES-CHERS ET GRANDS AMIS,
Finiſſant, en ſa ſainte & digne garde.

Suſcription.

A nos trés-chers & grands Amis, Alliez & Conféderez les Electeurs, Princes & Etats de l'Empire, aſſemblez à Ratiſbonne, ou en leur abſence à leurs Députez.

Nota. *La Lettre a été reçûe, nonobſtant que les miniſtres des Electeurs ayent trouvé le Titre de* Deputez *mépriſant pour eux, diſant qu''il ne convient qu'aux Miniſtres des Villes.*

Nota. *M.* Verjus *a écrit en Novembre* 1680. *qu'il faut ſe ſervir dorénavant de la maniere en laquelle étoit écrite ſa Lettre de Créance, en retranchant la ſouſcription; ce qui ne peut être d'aucune conſéquence, puiſque ladite Lettre n'a pas été vûë.*

A la Diette de l'Empire.

à RATISBONNE.

Commencement.

Trés-chers & grands Amis, Alliez & Conféderez.

Fin.

Priant Dieu qu'il vous ait, trés-chers..... en ſa ſainte & digne garde: écrit à.... *ſans ſouſcription.*

Suſcription

A nos très-chers & grands Amis, Alliez & Confederez, les Electeurs, Princes & Ettas de l'Empire, aſſemblez à Ratiſbonne ou en leur abſenceleurs à Députez.

Cependant en Janvier 1682. on a envoyé à M. Verjus *une Lettre de Créance semblable à celle qui fut donnée à M.* Gravel *en 1662. dont voici la forme.*

Commencement.

TRES-CHERS & grands Amis,

Fin.

Sainte & digne garde, *sans souscription.*

Suscription.

A nos très-chers & grands Amis les Electeurs, Princes & Etats du Saint-Empire, ou leurs Ambassadeurs & Députez, assemblez à la Diette de Ratisbonne.

REMARQUES.

Il semble que quand le Roi écrit seulement à des Députez des Princes, assemblez pour quelques Cercles, on pourroit ne leur donner que très-chers & bien amez, *& ne traiter de* très-chers & bons amis, *que lorsque l'on sçait que dans une assemblée, soit de Cercles, ou de tout l'Empire, il s'y trouve quelques Electeurs ou Princes, & des Députez pour les autres. On croit que si le Roi écrivoit aux Electeurs seuls, assemblez pour l'Election de l'Empereur, ou pour quelqu'autre affaire qui leur fut particuliere, on devroit mettre,*

A nos très-chers & bons Amis, les Electeurs du Saint-Empire, ou à leurs Ambassadeurs, assemblez à ....

*Parce qu'il est certain que ceux des Electeurs qui ne s'y trouvent pas, envoyent des Ambassadeurs pour les représenter, & non pas de simples Envoyez ou Députez, ainsi qu'ils le pratiquerent à Francfort, lors de l'élection de l'Empereur *** où Monsieur l'Evêque de Strasbourg étoit Ambassadeur de Monsieur l'Electeur de Cologne, & traité comme tel par les Ambassadeurs du Roi. Il semble que, pour contenter les Electeurs & Princes, on pourroit mettre,* A leurs Envoyez & Deputez, *évitant par-là le mot d'*Ambassadeur.

Aux VILLES IMPERIALES & ANSEATIQUES en general.

En papier large.

Commencement.

TRES-CHERS ET BONS AMIS, *sans souscription.*

Suscription.

A nos tres-chers & bons amis les Proconsuls, Senateurs, Marchands, anciens Aldermans & Habitans des Villes & Citez de la Nation & haute Teutonique.

Lorsque Mr. de LYONNE *leur a écrit soit en general ou en particulier, il leur laissoit deux lignes, & souscrivoit,*

Vôtre très-humble & trés-affectionné Serviteur.

Mr. de POMPONNE *leur a écrit le 7. Janvier 1679. & ne leur a donné que la ligne & la souscription.*

Très-humble & très-affectionné
Serviteur.

La suscription étoit.

A MESSIEURS.

Messieurs les Consuls & Senateurs des Villes Anseatiques.

Le 22. Juin 1683. On a écrit au Cercle de Soüabe, assemblez à Ulm en cette forme.

En papier large.

Commencement.

Très-chers, bons Amis, Alliez, & Confederez, *sans souscription.*

Suscription.

A nos très-chers & bons Amis, Alliez & Confederez les Princes, Etats & Villes de l'Empire, ou leurs Deputez, assemblez à Ulm.

HAMBOURG.

En papier long.

TRES-CHERS & bons Amis, *sans souscription.*

Suscription.

A nos très-chers & bons Amis les Proconsuls & Magistrats de la Ville de Hambourg.

LUBEK.

Comme à Hambourg.

DANTZIK.

Idem, comme à Hambourg, *excepté à la suscription, qui se met en cette forme.*

A nos très-chers & bons amis les Magistrats & Consuls de la Ville de Dantzik,

Nota. *Ces differences de titres viennent de la difference des noms, que chaque Ville donne à ſes Magiſtrats, leſquels ſont bien aiſes qu'on les leur donne auſſi differemment.*

KONISBERG.

Idem, comme à Hambourg.

Suſcription.

A nos très-chers & bons amis les Conſuls & Conſeillers de la Ville de Konisberg.

FRANCFORT ſur le Mein.

Idem, comme ci-devant.

Suſcription.

A nos très-chers & bons amis les Préteur, Conſeil, & Magiſtrats de la Ville de Francfort.

On a écrit en cette forme le 2. Janvier 1681.

STRASBOURG.

Idem, comme ci-deſſus.

Suſcription.

A nos très-chers & bons Amis, les Préteurs, Conſuls, & Senat de la République de Straſbourg.

Le Secretaire d'Etat leur donne la ligne & leur ſouſcrit,

Vôtre très-humble & affectionné ſerviteur.

Nota. *Préſentement qu'ils ſont ſujets du Roi, ils ne doivent être traités que de* très-chers & bien amez.

A mon Couſin l'Evêque de Straſbourg, Prince du Saint-Empire.

A nos très-chers & grands Amis, les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Egliſe Cathedrale de Strasbourg.

LUDER.

A Monſieur l'Abbé de Murbak, de Luder.

A nos très-chers & bien-Amez les Religieux du Chapitre de Murbak.

Idem, à ceux de Luder.

Aux Villes d'ALSACE.

Nota. *On les traitoit ci-devant de* très-chers & bons amis. *On ne les traite plus que de* très-chers & bien amez, *parce qu'ils ſont ſujets du Roi.*

Aux ETATS DE LIEGE.

En papier long.

TRES-CHERS & bons Amis, *ſans ſouſcription.*

Suſcription.

A nos très-chers & bons amis les Etats du Pays de Liege & Comté de Loot.

A la Ville de LIEGE.

A nos très-chers & bien amez les Bourgmeſtres, & Conſeil de la Ville de Liege.

A nos trés-chers & bien amez les Echevins de la Souveraine Juſtice du Pays & Cité de Liege.

Nota. *Ce ſont deux Corps ſeparés, les premiers ſont pour la Police de la Ville, & les autres ont juriſdiction ſur tout le Pays: le ſieur de* Ville, *qui étoit du nombre des derniers, ayant eû beſoin d'une Lettre du Roi à ſes Con-*

frere en sa faveur, demanda qu'elle fut ainsi écrite.

AU CHAPITRE

A nos très-chers & bien Amez les Doyen, Chanoines & Chapitre de l'Eglise Cathedrale de Liege.

A nos très-chers & bien amez, les Chancelier & gens du Conseil de nôtre très-cher & très-amé Frere l'Electeur de Cologne, Evêque & Prince de Liege,

AU DUC DE LORRAINE.

MON FRERE.

Souscription.

Vôtre bon Frere.

Suscription.

A mon Cousin le Duc de Lorraine.

Nota. *Ce n'est que depuis l'année 1664. que Messieurs les Secretaires d'Etat ont commencé de contresigner les Lettres du Roi au Duc de Lorraine, elles étoient auparavant sans contresignation.*

A mon Cousin le Duc de Vaudemont.

Il fut traité de Cousin en 1676.

Monsieur le Tellier *écrivant à* Mr. de Mouy *ne lui a souscrit que.*

Très-humble & très-affectionné Serviteur.

HOLLANDE.

Aux Etats Généraux.

En papier large.

Commencement,

Très-chers, grands Amis, Alliez, & Confederez.

Souscription.

Vôtre bon Ami, Allié & Conféderé.

Suscription.

A nos très-chers, grands amis, Alliez & Confederez les Seigneurs Etats Generaux des Provinces unies des Pays-Bas.

M. de Lyonne *écrivant aux Etats Généraux*, *mettoit*, Hauts & puissans Seigneurs. *Il laissoit 2. ou 3. lignes d'espace, mettoit dans le corps de la Lettre*, VV. HH. PP. *& finissoit par*,

Hauts & puissans Seigneurs de VV. HH. PP. le très-humble & obeissant Serviteur.

Suscription.

A hauts & puissans Seigneurs,

Les hauts & puissans Seigneurs des Etats Generaux des Provinces Unies des Pays-Bas.

Le Roi écrit à chacune des sept Provinces en particulier, en la même maniere qu'il écrit aux Etats Generaux.

A mon Cousin le Prince d'Orange.

A ma Cousine la Princesse Royale Doüairiere d'Orange.

Nota. *Que cette Princesse étant fille du feu Roi d'Angleterre, doit être traitée de* Sœur *dans les Lettres de la main, parce que tous les*

enfans des Rois Hereditaires ſont traités de Frere & de Sœur.

AMSTERDAM.

En papier large.

TRES-CHERS & grands Amis, *ſans ſouſcription.*

Suſcription.

A nos très-chers & grands Amis, les Bourgmeſtres & Conſeil de la Ville d'Amſterdam.

CONSTANTINOPLE.

Au grand Seigneur.

En parchemin.

Très-haut, très-excellent, très-puiſſant, trés-magnanime & invincible Prince le Grand Empereur des Muſultans, Sultan SOLIMAN, en qui tout honneur & vertu abondent, nôtre trés-cher & parfait ami, Dieu veiiille augmenter vôtre Grandeur & Hauteſſe avec fin très-heureuſe.

On le traite de Hauteſſe.

Fin de la Lettre.

Priant Dieu qu'il augmente les jours de vôtre Hauteſſe, & les rempliſſe de toute proſperité avec fin trés-heureuſe. Ecrit à.....

On ne repete point les qualités, qui ſont au commencement de la Lettre.

Souſcription.

Vôtre très-cher & parfait Ami.

LOUIS

Suſcription.

A très-haut, très-excellent, trés-puiſſant,

très-magnanime & invincible Prince, le Grand Empereur des Muſulmans, Sultan Soliman, en qui tout honneur & vertu abondent, nôtre très-cher & parfait Ami.

Le Roi parlant du feu Roi, met le feu Empereur de France nôtre très-honoré Seigneur & Pere; *parlant de ſon Royaume, il le nomme* Empire.

A Mr. de Guilleragues Conſeiller en mes Conſeils, & mon Ambaſſadeur à Conſtantinople.

Nota. *Lorſqu'il partit, on lui donna des Lettres pour le Grand Seigneur, le Grand Viſir, le Caïmacam, le Moufti, le Capitan Bacha, à* Mr. de Bourlemont *Auditeur de Rote à Rome, pour lui ordonner d'avoir commerce de Lettres avec* Mr. de Guilleragues; *au grand Maitre de Malte, pour l'aſſurer de la continuation de la bienveillance de* Sa Majeſté *& une autre à* Mr. de Nointel, *pour lui dire de revenir.*

On avoit pratiqué la même choſe, lorſque Mrs. de la Haye & de Nointel *y aller nt.*

Au premier VIZIR.

En papier large.

Trés illuſtre & magnifique Seigneur.

Fin.

Priant Dieu qu'il vous ait en ſa garde, Ecrit à....

On ne met point le nom de Sainte.

Suſcription.

A très-illuſtre & magnifique Seigneur

Mustapha Bacha, premier Vizir de l'excelse Porte du Grand Seigneur.

Le Visir en 1686. *s'appelloit* Soliman *Bacha. Il a succedé à* Ibrahim, *qui a été destitué, & qui s'est retiré à une maison de Campagne.*

Il a eû dépuis la tête coupée, c'étoit lui qui commandoit au Siege de Vienne. Soliman *a été étranglé par ordre de* Mehemet, *peu avant la destitution de ce Visir, ayant auparavant fait grand Visir* Siarus *Bacha : ce* Soliman *avoit abandonné l'Armée, après avoir perdu une bataille.*

On a écrit de la maniere ci-dessus en 1680. *au mois de Decembre.*

Quand le Secretaire d'Etat lui écrit, il se sert de grand papier en long & commence, Très-Illustre, très-excellent & magnifique Seigneur, *& continue tout de suite sans laisser de blanc. Parlant du Roi, il dit:* L'Empereur de France mon Maître; *il finit par ces termes :* Sur ce je prie Dieu très-illustre, très-excellent & magnifique Seigneur, qu'il augmente vôtre gloire avec fin trés-heureuse Ecrit à .... *& met un peu plus bas,*

Votre Ami & Serviteur : Tel Ministre & Secretaire d'Etat de S. M.

Les Armes du Secretaire d'Etat se mettent à côté comme un sceau, qui se met ordinairement à un passeport.

Suscription.

A très-illustre, très-excellent & magnifi-

que Seigneur, le premier Vizir de l'excelſe Porte du Grand Seigneur.

AU BACHA DE LA MER.

En papier large.

Trés-illuſtre & magnifique Seigneur.

Fin.

Priant Dieu qu'il vous ait à ſa garde.

Suſcription.

A très-illuſtre & magnifique Seigneur... Bacha Vizir & Général des Mers du Grand Seigneur.

Ce doit être lui, qui a été nommé ci-deſſus le Capitan Bacha, étant un de ceux auſquels on écrivit en 1670.

Au premier BACHA.

En papier long.

Commencement.

Illuſtre & magnifique Seigneur.

Fin de la Lettre.

Priant Dieu qu'il vous ait en ſa garde.

Suſcription.

A illuſtre & magnifique Seigneur, premier Bacha de l'excelſe Porte du Grand Seigneur.

On ne lui a pas écrit, ni par Mr. de Nointel, *ni par* Mr. de Guilleragues.

AU MOUFTI.

En papier large.

Commencement.

Très illuſtre & très-docte Seigneur,

Fin de la Lettre.

Priant Dieu qu'il vous ait en ſa garde.

Suſcription.

A trés-illuſtre & très-docte Seigneur le Moufti.

Nota. *On écrit toûjours à celui-ci & au Capitan Bacha de la Mer.*

Au GENERAL de l'ARME'E.

Commencement.

Trés-illuſtre & magnifique Seigneur.

Fin de la Lettre.

Priant Dieu qu'il vous ait en ſa garde.

Suſcription.

A très-illuſtre & magnifique Seigneur le Seraſkier de l'Armée du Grand Seigneur.

Mr. Girardin *Ambaſſadeur a ſuccedé à* Mr. de Guilleragues, *& eſt parti en Août* 1685.

AU BACHA D'ALGER.

En papier large.

Commencement.

Illuſtre & magnifique Seigneur.

Suſcription.

A Illuſtre & magnifique Seigneur ... Bacha d'Alger.

Nota. *Il faut mettre à la ſuſcription le nom du Bacha d'Alger, qui change tous les trois ans.*

Le 17. *Juillet* 1684. *on écrivit une Lettre du Roi, en cette ſorte au Dey d'Alger.*

En papier large.

Commencement.

Illuſtre & magnifique Seigneur,

Souſcription.

Suscription.

A Illustre & magnifique Seigneur Adgi-Hussem, Dey d'Alger.

Cette Lettre fut portée par un Envoyé, qui étoit venu demander pardon au Roi, de ce qu'ils avoient fait contre les Vaisseaux de Sa Majesté, avec promesse d'executer fidelement le Traité fait au nom du Roi, par Mr. *le Chevalier de* Tourville.

AU DEY DE THUNIS.

En papier long.

Commencement.

Trés illustre & magnifique Seigneur.

Fin de la Lettre.

Priant Dieu qu'il vous ait en sa garde. Ecrit à ....

Souscription.

A très-illustre & magnifique Seigneur ..... Dey de Thunis.

On se sert du terme de Convier.

AU BACHA DE THUNIS.

En papier large.

Commencement.

Illustre & magnifique Seigneur.

Fin de la Lettre.

Priant Dieu qu'il vous ait en sa garde.

Suscription.

A illustre & magnifique Seigneur, le Bacha de Thunis.

A l'AGA des Janissaires de la Milice d'ALGER.

En papier large.

Commencement.

Illustre & magnifique Seigneur.

Fin de la Lettre.

Priant Dieu qu'il vous ait en sa garde.

Suscription.

A Illustre & magnifique Seigneur, l'Aga des Janissaires de la Milice d'Alger.

A l'Emir Ficardin.

En papier large.

Commencement.

Très-Illustre Prince.

Fin de la Lettre.

Priant Dieu qu'il vous ait en sa garde.

Souscription.

A Très-illustre Prince l'Emir Ficardin.

Au Roy de Fe'ez.

En parchemin.

Commencement

Tres-haut & puissant Prince nôtre très-cher & bon Ami.

Fin de la Lettre.

Sur ce nous prions Dieu qu'il vous ait, trés-haut & très-puissant Prince, nôtre trés-cher & bon Ami, en sa garde. Ecrit à:...

Souscription.

Vôtre très-cher & bon Ami.

Suscription.

A trés-haut & puissant Prince, notre très-cher & bon ami le Roi de Féez.

Nota. *Cette manière d'écrire au Roi de Féez fut corrigée en 1666. qu'on reçût une Lettre de* Muley Hamed, *qui ne prenoit que la*

qualité de Roi de Féez ; il avoit perdu les autres Royaumes dans une grande guerre, qui fut entre lui & son frere. Lorsque les Royaumes de Maroc, de Féez & de Suz étoient réunis sous une même Couronne, on traitoit le Prince qui les gouvernoit de très-haut, très-excellent & très-puissant Prince, nôtre très-cher & bon ami.

Et à la suscription on mettoit.

A très-haut, très-excellent & très-puissant Prince, nôtre très-cher & bon Ami l'Empereur de Maroc, de Féez & de Suz.

AU ROI DE TAFILETTE.

Idem, comme au Roi de Féez.

AU ROI DE PERSE.

En parchemin.

Commencement.

Très-haut, très-excellent, très-puissant, très-magnanime & invincible Prince, nôtre très-cher & bon Ami, Dieu veüille augmenter vôtre grandeur avec fin heureuse.

Souscription.

Vôtre trés-cher & bon Ami.

Suscription.

A trés-haut, très-excellent, très-puissant, trés-magnanime & invincible Prince, l'Empereur de Perse, nôtre très-cher & bon Ami.

Aux Rois de Siam, du Tunquin & de la Cochinchine.

En parchemin.

Commencement.

Très-haut, trés-excellent, très-puissant,

& très-magnanime Prince, nôtre très-cher & bon Ami, Dieu veüille augmenter vôtre grandeur avec fin trés-heureuse.

Souscription.

Vôtre très-cher & bon Ami.

Suscription.

A très-haut, très-excellent, très-puissant & très magnanime Prince, le Roi de....

On lui écrivit en cette sorte le 20. *Janvier* 1681. *en faveur de l'Evéque d'Heliopolis, qui alloit en Mission en ces pays-là.*

On finit la Lettre de cette maniére : Sur ce, nous prions Dieu, qu'il veüille augmenter vôtre grandeur avec fin très-heureuse. Ecrit à....

Au Grand Duc de MOSCOVIE.

En parchemin.

Commencement

Très-haut, très-excellent, très-puissant & trés-magnanime Prince, nôtre très-cher & parfait ami, Czar & Grand Duc de toute la grande, petite & blanche Russie, Moscovie, Kiovie, Wolodimer, Novogorod, Czar de Cazan, Czar d'Astracan; Czar de Siberie, Seigneur de Pleskow, Grand Duc de Smolensko, Tvvere, Jugor, Permie, Vestquie, Bulgar & autres, Seigneur & Grand Duc de Novogorod Inférieur & Tzernigovie, Rezan, Rostof, Jeroslaz, Beozero, Obdor, Candenoes & de tous les quartiers du Nord, Seigneur d'Iberie, Czar de Cartalnie, Zirannie, Duc de Cabardin,

& Duc des Ducs de Circassie & Georgie, & de plusieurs autres Seigneuries, & Etats Orientaux, Occidentaux & Septentrionaux, Paternel, grand Paternel, Héritier Successeur & Dominateur.

On le traite de MAJESTE'.

Sur ce, nous prions Dieu, très-haut, très-excellent, très-puissant & très-magnanime Prince, nôtre très-cher & parfait Ami, qu'il veüille tenir V. M. en sa sainte & digne garde. Ecrit....

Suscription.

A très-haut, très-excellent...... *repetant tous les Titres qui sont au commencement.*

La Lettre de Créance donnée le 11. *Mai* 1681. *au Sr.* Potenkin, *Ambassadeur de Moscovie, a été écrite en la maniére ci-dessus, conformement à ce qui avoit été pratiqué en* 1678. *avec le même Ambassadeur, qui desira qu'on mit tous les Titres dedans & dessus la Lettre, & qu'on se servit du mot de Czar au lieu de celui de Roi, dont on avoit toûjours usé auparavant : il demanda aussi qu'on lui donnât copie en Latin de la Lettre qu'il portoit à son Maître : elle lui fut donnée en parchemin, contresignée dans la même forme que la Lettre en François.*

Ledit Ambassadeur a demandé que le Roi traitât son Maître de V. M. Czarée, qui est le Titre que ce Prince prend lui-même dans sa Lettre, & que les Moscovites prétendent avec assez de vraisemblance signifier Majesté Imperiale.

Du moins, il est certain que les peuples Septentrionaux traduisent ainsi le Titre du Grand Duc de Moscovie. On ne lui a pas accordé cette demande, quoique l'on se soit servi du nom de Czar, *qui signifie Cesar au lieu de celui de* Roi, *& on le traite de* V. M. *simplement, en sorte qu'il traite le Roi de* V. M. R.

Le Grand Duc de Moscovie traite le Roi au commencement de sa Lettre, de Serenissimo & Potentissimo, Magno Domino Fratri nostro Ludovico Borbonio. *L'Ambassadeur demandoit que le Roi donnât ce Titre à son Maître, au lieu de ceux de.*

Très-haut, très-excellent, trés-puissant & très-magnanime Prince, *qu'il trouvoit moins honnorables, quoique ce soient ceux dont on traite les plus puissans Princes, & surtout ceux d'Orient.*

Nota. *Le Roi a traité d'Ambassadeurs les Sieurs* Potenkin *&* Poskou, *même dans la Lettre du Grand Duc, quoiqu'ils n'eussent que le titre d'*Ablegati.

En 1687. *Les trois Ambassadeurs de Moscovie qui vinrent en France, n'ayant pas tenu une conduite telle qu'ils devoient, on leur donna une déclaration à leur départ, que le Roi feroit doresnavant défrayer les Ambassadeurs que iroient de sa part en Moscovie, afin que le Grand Duc en usât de même à l'avenir, pour ceux qui viendront de sa part en France.*

AU PATRIARCHE DE MOSCOVIE.

En papier large.

Commencement.

Très-illustre & magnifique Seigneur, Grand Patriarche de Moscovie & de toute la Russie.

On ne lui a pas écrit en 1681.

SIAM.

Mr. de Croissy *ayant reçû une Lettre du* Barcalon *de Sion (c'est le premier Ministre pour le commerce) par les Envoyez du Roi de Siam, lui a fait réponse le* 18. *Fevrier* 1685. *en la maniére suivante.*

En papier à la Telliere.

Commencement.

Illustre & magnifique Seigneur.

Le discours tout de suite sans souscription, & on a fini la lettre par, Ecrit au Château Royal de Versailles le 18. Fevrier 1685. *&* M. de Croissy *a signé*, Colbert de Croissy, *immédiatement au dessus de la derniere ligne.*

Suscription.

A illustre & magnifique Seigneur, le Barcalon du très-Puissant Roi de Siam.

DE CROISSY, A Siam.

Les trois Ambassadeurs qui étoient venus dans le mois d'Août 1686. *sont repartis le premier Janvier.* 1687.

M. de la Loubere *qui a passé à Siam avec eux, en qualité d'Envoyé Extraordinaire du Roi, étoit chargé d'une Lettre du Roi, au Roi de Siam, avec créance sur ledit sieur* de la

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, *Le nouveau Secretaire de la Cour*, dans lequel je n'ai rien trouvé qui en puiſſe empêcher l'impreſſion & le debit. A Paris, ce 25. Août 1718.

L'Abbé RICHARD.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, la ſeconde Partie du *Secretaire de la Cour*, & j'ai crû qu'on pouvoit en permettre l'impreſſion, A Paris, le 7. Mai 1732.

HARDION.

